



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753083 2

*Presented by*

*John Bigelow*

---

*to the  
Century Association*

\*DM

Mercurie







# MERCURE

DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROT.

JANVIER 1725.



QUAE COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

CHEZ { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.

GUILLAUME CAVELIER, fils, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la

descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or.

M D C C. XXV

Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY

335140

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS  
1905



# PRIVILEGE

## DU ROY.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarr : à nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Majures des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Officis & Justiciers qu'il appartiendra. SçAVANT : l'applaudissement que reçoit le MERCURE DE FRANCE, cy-devant appelé le Mercure Galant, composé depuis l'année 1672. par le sieur de Visé, & autres Auteurs, nous fait croire que le sieur Dufreni, Titulaire du dernier Brevet étant decedé, il ne convient pas que le Public soit à l'avenir privé d'un ouvrage aussi utile qu'agréable, tant à nos sujets qu'aux étrangers ; c'est dans cette vûë que bien informé des talens, & de la sagesse du sieur ANTOINE DE LA ROCQUE, Ecuyer, ancien Gendarme dans la Compagnie des Gendarmes de nôtre Garde ordinaire, & Chevalier de nôtre Ordre Militaire de Saint Louis ; nous l'avons choisi pour composer à l'avenir exclusivement à tout autre ledit Ouvrage, sous le titre de MERCURE DE FRANCE, & nous lui en avons à cet effet accordé nôtre Brevet le 17. Octobre dernier, pour l'exécution duquel ledit sieur de la ROCQUE nous a fait supplier de lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires : A CES CAUSES, conformément audit Brevet, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de composer & donner au Public à l'avenir tous les mois à lui seul exclusivement, ledit Mercure de France, qu'il pourra faire imprimer en tel volume, forme, marge, caractère, conjointement, ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, chaque mois, & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, & ce pendant le temps de douze années consecutives, à compter du jour de la date des Presentes ; à condition néanmoins que chaque volume portera son Approbation neanmoins que chaque volume portera son Approbation expresse de l'Examineur, qui aura été com-

A ij

mis à cet effet. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelques qualitez & conditions qu'elles soient d'en introduire d'impressions étrangères dans aucun lieu de nôtre obéissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, graver, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, ou planches en tout ou en partie, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce soit; d'augmentation, corrections, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; le tout à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de 6000. livres d'amende, payables sans déport par chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à l'Exposant, ou à ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & interets; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en fin papier, & en beau caractère, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état, où les Approbations y auront été données, ès mains de nôtre très-cher & Feal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur FLEURIAU D'ARMONVILLE, Commandeur de nos ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans nôtre Bibliothèque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & Feal Chevalier, Garde des Sceaux de France; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous enjoignons de faire joindre ledit Exposant, ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucuns troubles & empêchemens, & à cet effet nous avons révoqué & révoquons tous autres Privilèges qui pourroient avoir été donnez cy-devant à d'autres qu'audit Exposant; Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers Secretaires, soy soit ajoutées

Comme à l'original : commandons au premier nôtre  
Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles ,  
tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre  
permission , nonobstant criameur de Haro, Chartre Nor-  
mande , & Lettres à ce contraires ; CAR tel est nôtre  
plaisir. Donn     Paris le 9. jour de Novembre , l'an de  
grace 1724. & de nôtre Re. ne le 10. Par le Roi en  
son Conseil. Signe , DE SAINT HILAIRE.

*Registr   sur le Registre VI. de la Chambre  
Royale & Syndicale de la Librairie & Impri-  
merie de Paris , N. 110. fol. 95. conform  ment  
au Reglement de 1723. Qui fait d  fenses Art.  
IV.   toutes personnes de quelque qualit    
qu'elles soient , autre que les Libraires & Im-  
primeurs , de vendre , d  biter & faire afficher  
aucuns Livres pour les vendre en leurs noms ,  
soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement.  
Et   la charge de fournir les Exemplaires pres-  
crits par l'Article CVIII du m  me Reglement.  
A Paris le vingt-trois Novembre mil sept cent  
vingt-quatre. Sign   , BRUNET , Syndic.*



## A V I S.

**L'**ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoisé, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de fair: leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JANVIER 1725.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

L A V U E.

O D E.



Iche present de la nature,  
Brillante Reine de nos sens,  
Qui nous découvrez la figure  
De tous les objets differens.

Sources des belles connoissances,

A iiiij

Mere

## 1 MERCURE DE FRANCE.

Mere des Arts, & des Sciences ,  
D'où naissent des travaux divins ;  
Tu peins à ton gré la matiere ,  
Des couleurs (a) par qui la lumiere ,  
Abuse nos sens incertains.

Le front (b) de la voute azurée ,  
Des Astres les feux éclatans ,  
Les fleurs dont la terre est parée ,  
Les ruisseaux par tout serpentans ;  
Les Prez , les Valons , les Montagnes ,  
Les Forests , les vastes Campagnes ,  
Objets si rians & si doux ,  
Où l'œil avec plaisir s'égare ,  
Sans l'éclat du jour qui les pare ,  
N'auroient point de beauté pour nous.

Que je contemple de merveilles  
Dans la vaste enceinte des Cieux !  
(c) Bien-tôt nos curieuses veilles ,

(a) Les couleurs ne sont que les différentes modifications de la lumiere.

(b) L'éclat de la voute azurée & des Astres les feux brillans.

(c) L'Astrologie.

Perce-

Perceront le séjour des Dieux :  
 Chaque Planette est mesurée ,  
 Sa route n'est pas égarée ,  
 Autour de l'Astre qui nous luit ;  
 Il n'est rien pour nous d'invisible ,  
 L'Etoile la moins perceptible  
 Paroît tourner dans son circuit.

La Mer dans un calme tranquille ,  
 Fixe mes regards enchantez ,  
 Je voi cette plaine mobile ,  
 Briller de ses flots argentez...  
 Ciel ! quelle tempête foudaine !  
 Les vents par leur bruyante haleine ,  
 La font mugir avec horreur ;  
 Mon esprit inconstant comme elle ,  
 Doute s'il la trouve plus belle ,  
 Dans son calme, ou dans sa fureur.

(a) Le Peintre anime son ouvrage ,  
 (b) Des beautez qu'il voit en tous lieux ,  
 Mais il doit son apprentissage ,

(a) *La Peinture,*  
 (b) *La Sculpture.*

A v

A

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

A sa main , bien moins qu'à ses yeux ,  
Qu'il imite , ou qu'il imagine ,  
Son Art tire son origine ,  
De la vûë & de ses leçons ;  
Ce n'est que sur de tels modeles ,  
Que se font formez les Appelles ,  
Qu'à nôtre tour nous nous traçons.

Ces sons (a) si chers des oreilles ,  
Par un art qui nous peint le chant ,  
A nos yeux (b) disent leurs merveilles ,  
Et ce qu'ils ont de plus touchant.  
Si l'inventeur (c) de l'harmonie ,  
En découvrit l'art à l'oüie ,  
Des coups mesurez du marteau ,  
Par des regles bien compassées ,  
Et par des figures tracées ,  
La vûë en fit un Art nouveau.

Une science (d) plus utile ,

(a) *La Musique.*

(b) *La Note.*

(c) *Jubal inventa la Musique au son de la cadence , que les coups de son marteau faisoient sur l'Inclume.*

(d) *Les Mathematiques.*

Atta-

Attache nos sens inquiets ,  
 La nature toujours fertile ,  
 Nous communique ses secrets :  
 Une Bouffole (a) ingenieuse ,  
 Trace une route perilleuse ,  
 Dans les climats les plus lointains ;  
 Bien-tôt un calcul (b) sans limite ,  
 Des atomes que l'air agite ,  
 Nous fera des comptes certains.

Par l'usage de la lecture ,  
 Nos esprits grossiers & pesans ,  
 Reçoivent l'heureuse teinture , (c)  
 De ce goût qui fait les Sçavans.  
 Ainsi se forme le genie ,  
 Les beautez de la Poësie (d)  
 Naissent du travail de nos yeux ,  
 L'esprit nourri de ses images ,  
 Imite alors les beaux ouvrages ,  
 Et quelquefois fait encor mieux.

(a) *La Navigation.*

(b) *L'Algebre.*

(c) *La Philosophie.*

(d) *La Poësie.*

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Une idée encor plus touchante ,  
Vient se montrer à mon esprit ,  
Qu'une vive amitié s'augmente ,  
Quand on revoit ce qu'on chérit ;  
Souvent une trop longue absence ,  
Nous fait tomber dans l'indolence ,  
Malgré tous nos engagements :  
La vûë est le remede aimable ,  
Qui par sa force inexprimable ,  
Ranime nos cœurs languissans.

Je termine ici ma carrière ,  
Les traits que je viens d'exposer ,  
Ne font qu'une image grossiere ,  
D'un bien qu'on ne peut trop priser ;  
La vûë en miracles feconde ,  
Dissipe cette nuit profonde ,  
Où sans elle nous serions tous.  
Profitons de ses avantages ,  
Enfantom de si beaux ouvrages ,  
Que nos neveux en soient jaloux.

*Perrin.*

**ANA-**



ANALISE de la question proposée dans  
le Mercure du mois de Novembre

1724. page 2418.

*Lequel est le plus malheureux & le plus à plaindre, ou d'un homme qui déplaît à tout le monde, ou d'un homme à qui tout le monde déplaît.*

**I**L semble d'abord que le malheur de l'un & de l'autre soit égal, mais un peu de réflexion en fait voir la différence. Je commence par celui qui déplaît à tout le monde, pour suivre mon sujet dans l'ordre qui m'est prescrit, & je dis premièrement, que l'amour propre dont l'homme est enivré, le rend bizarre en même temps qu'il le flatte, & en second lieu, qu'il ne lui fait jamais regarder son semblable qu'avec des yeux de mépris; l'orgueil, la jalousie, l'envie le dominent, & lui inspirent la haine, qui tôt ou tard produit une vengeance sans bornes; toutes ses passions se déchaînent, & l'aveuglement où il est, fait qu'il s'oublie de telle sorte, qu'il est aussi éloigné de lui-même, qu'il l'est des autres. Un homme de ce caractère déplaît à tout le monde;

II

## 8 MERCURE DE FRANCE.

il est sans doute malheureux & à plaindre. La cause du malheur de celui à qui tout le monde déplaît est particulièrement dans l'humeur d'où naissent presque tous les défauts ; pour être de son goût il faut être de son sentiment , c'est ce qu'il ne trouve point , il méprise , & il méprise infailliblement , son esprit qui est très borné ne peut souffrir dans les autres les fautes les plus legeres ; il est sans éducation , qui est l'ame de la société civile , son caprice l'éloigne du monde , qu'il n'a pas assez pratiqué , pour le connoître & le lui rend insupportable ; une certaine capacité lui manque dans la conduite de ses passions & de son humeur , il s'abandonne entièrement à son penchant : le voilà réduit à être seul , quelle affreuse situation ! tout le monde lui déplaît , est il malheureux & à plaindre ? oui , & plus que l'autre , puisqu'il ne dépend que de lui que tout le monde lui plaise ; au lieu que celui qui déplaît à tout le monde ne peut plus parvenir à lui plaire , quand une fois il lui a déplû ; quelques efforts qu'il fasse pour regagner son estime , il ne le desabusera pas des premières impressions. Tout le monde est prévenu contre le premier , conséquemment il ne tient pas à lui de s'en rapprocher ; celui-ci, au contraire , est maître

JANVIER 1725. 9

prévenu contre tout le monde , il est le maître d'y rentrer , son propre fond lui en fourniroit les moyens pour peu qu'il voulut se faire violence , étouffer en lui ces passions qui le tyrannisent , & quitter ces manieres si contraires au commerce de la vie ; mais il ne veut pas y entendre , & c'est justement ce qui fait que tout le monde lui déplaît ; il est donc plus malheureux & plus à plaindre que l'autre , ce qui me détermine à conclure que celui à qui tout le monde déplaît est plus malheureux & plus à plaindre que celui qui déplaît à tout le monde.

*Par M. Dugnai-de-Farge.*



A MADAME B... SUPERIEURE ,  
pour le jour de Sainte Therese ,  
sa Fête.

*Vers prononcez par une-jeune fille de la  
maison , au nom de toutes ses compagnes.*

Dans cet illustre jour , où tout ici s'ap-  
prête ,

A rendre les devoirs qu'exige vôtre fête ,  
Me voici devant vous , & soumise à vos loix ,  
Tout un peuple d'enfans vous parle par ma  
voix :

Entre

10 MERCURE DE FRANCE.

Entre mille sujets le Ciel vous a choisie,  
Il seconde l'ardeur dont vôtre ame est saisie,  
Et c'est de ce concert, pour vous si glorieux,  
Que naît tout le bonheur dont jouissent ces lieux.

Fideles à des soins tracez sur vos exemples,  
Du Seigneur dans ces murs nous devenons les temples.

L'innocence surtout s'y trouve en feureté  
Nôtre plus grand Trésor est nôtre pauvreté,  
Un Dieu seul nous suffit, riche de nos miseres,

Nous ne ressemblons point à ces vils tributaires,

Du luxe, des plaisirs, des indignes besoins;  
Nos desirs sont comblez & le Ciel par vos soins,

Reparant les malheurs d'une triste naissance,  
Mesure à vos bienfaits nôtre reconnoissance;  
Et dans ces mêmes soins pour lui seul entrepris,

Déjà de vos travaux vous fait trouver le prix:

Beni soit le Seigneur qui du haut de son Trône,  
Vous montra les vertus d'une illustre patronne,

Vous

JANVIER 1725. 11

Vous couvrit de son aîle & vous ouvre au-  
jourd'hui ,

Des sentiers differens pour vous conduire à  
lui ,

Dans le sein de son Dieu toute entiere abîmée,  
Contemplant des grandeurs dont son ame est  
charmée ,

Therese. maintenant digne Hôteffe des Cieux ,  
D'une union si pure eut le don précieux ,  
Et vous que sous son nom embrase un zele  
extrême ,

Dans les soins du prochain vous cherchez  
Dieu lui-même ,

Et sa main jusqu'à nous abaissant vos regards,  
Vous retrouvez ses traits dans ses membres  
épars.

Vrais pauvres qu'en ces lieux sous vôtre dé-  
pendance ,

Rassemble l'éternelle & sage providence ,

Et qui, si le succès répond à vos desseins ,

Devant sa face un jour seront autant de Saints ;

C'est ainsi que du Christ la grace repartie ,

Epancha tous ses dons entre Marthe & Marie ,

Et que de ces deux sœurs qu'un beau zele ravit,

L'une aimait le Seigneur , & l'autre le servit.

LET-



*LETTRE écrite de Chartres aux Auteurs  
du Mercure de France, au sujet d'un  
Monstre, dont il est parlé dans le Mer-  
cure de Novembre dernier.*

**L'**Histoire du Monstre à deux corps, que vous avez, Messieurs, rapportée dans le Mercure de France, du mois de Novembre dernier, m'a fait juger que je vous ferois plaisir de vous envoyer le morceau suivant, tiré de l'Histoire du Royaume d'Ecosse par George Buchanan. Cet Historien, comme vous sçavez, a écrit en Latin, mon exemplaire est imprimé à Amsterdam, chez Elzevir en 1643. voici la traduction du passage en question qui se trouve à la page 444.

» On vit naître en Ecosse vers l'an  
 » 1490. un Monstre d'une espece toute  
 » singuliere, & dont on n'avoit point  
 » encore vû d'exemple. Il n'avoit rien  
 » d'extraordinaire en sa partie inferieure,  
 » ayant la figure ordinaire d'un homme,  
 » dont on distinguoit fort bien le sexe ;  
 » mais sa partie superieure se partageoit  
 » au nombril en deux troncs qui avoient  
 » leurs membres distincts, & qui faisoient  
 » chacun leurs fonctions particulieres. Le  
 Roi

Roi Jacques IV. le fit élever avec soin. «  
 Il le fit instruire , & lui fit apprendre «  
 la Musique , dans laquelle il fit de «  
 grands progrès. On le vit même s'a- «  
 donner à l'étude des Langues , & il en «  
 apprit plusieurs. Ces deux sujets étoient «  
 d'humeur différente , & se contrarioient «  
 quelquefois jusqu'à se quereller , & se «  
 battre, selon qu'une chose faisoit du plai- «  
 sir ou de la peine à l'un des deux. Quel- «  
 quefois aussi ils agissoient tellement de «  
 concert, qu'ils s'entredemandoient leur «  
 avis. Mais ce qu'il y a de plus singu- «  
 lier , c'est que lorsque la partie infe- «  
 rieure étoit attaquée de quelque incom- «  
 modité à la cuisse ou aux reins , les «  
 deux corps en ressentoient de la dou- «  
 leur , & si l'on piquoit ou pinçoit la «  
 partie supérieure , il n'y avoit qu'un «  
 des corps qui y fut sensible. Cette singu- «  
 larité parut surtout à la mort : car l'un «  
 étant mort plusieurs jours avant l'au- «  
 tre , celui qui restoit en vie secha peu- «  
 à-peu pendant que l'autre se pourrit. «  
 Ce monstre vécut 28. ans , & mourut «  
 enfin du temps que Jean Duc d'Albin , «  
 étoit Viceroi d'Ecosse. Je suis , Mes- «  
 sieurs , &c. »

VERS



*VERS* présentez le premier jour de l'année 1725, à S. A. R. Madame, Duchesse d'Orléans, par une personne de sa Maison.

**S** Age & vertueuse Princesse,  
 Qu'admire l'Univers, que protègent les  
 Cieux,  
 Du fond de mon neant jusques à votre Alte-  
 tesse,  
 J'ose aujourd'hui lever les yeux.  
 Les Grands qui du Très-Haut sont la parfaite  
 image,  
 Doivent écouter les petits !  
 Agréer donc les vœux & le sincère hom-  
 mage,  
 D'un cœur qui met sa gloire à vous être  
 soumis.  
 Que le Ciel benissant cette heureuse alliance,  
 Qui doit des rejettons à la tige des Lys,  
 Vous fasse retrouver dans votre aimable fils,  
 Ce que vous regrettez avec toute la France.  
 À sa Postérité ce Prince transmettra

Le

Le Sang qu'il tient de vous & vos vertus augustes,

\* Et comme Dieu chérit les justes,

Ainsi que le Palmier sa Race fleurira.

\* *Justus ut palma florebit.* Ps. 91. v. 12.



*LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure de France par M. Capperon, ancien Doyen de S. Maxent, touchant le puits qui est proche de Brest, dont il est parlé dans le Mercure du mois de May dernier, & sur un autre semblable qui est au Bourg du Treport au Comté d'Eu,*

**J**'Ai vû, Messieurs, dans vôtre Mercure du mois de Mai, ce qui y est rapporté d'un puits situé proche de Brest, peu éloigné de la mer, où l'eau baisse lorsque la mer monte, & où elle hausse quand la mer descend; & j'ai lû dans celui du mois de Juillet suivant, deux explications différentes de ce phénomène; là-dessus j'ai été curieux de sçavoir, s'il n'y auroit pas quelque puits semblable au Bourg du Treport, qui est un petit port de mer, distant de cette Ville d'environ trois quarts de lieuë. M'en étant

## 16 MERCURE DE FRANCE.

étant informé, j'ai trouvé qu'en effet il y en avoit un parfaitement semblable, lequel n'est éloigné du port que d'environ 40. pas.

M'étant transporté sur les lieux pour examiner la chose de près, j'ai été moi-même témoin, que lorsque la mer étoit haute, il n'y avoit que deux ou trois pouces d'eau; & que tout au contraire, lorsque la mer étoit basse, il s'y en trouvoit jusqu'à la hauteur de cinq à six pieds; mais ce qui me surprit davantage, fut qu'ayant été voir un autre puits voisin, qui n'est éloigné de celui-là que d'environ 50. pas, & deux autres qui sont auprès, je trouvai que l'eau y avoit un mouvement tout opposé, & conforme à celui de la mer: c'est-à-dire, qu'elle y hausse quand la mer monte, qu'elle y baisse, lorsque la mer descend; avec cette autre différence, que l'eau de ces trois puits est parfaitement douce & très-bonne, pendant que celle du premier se sent tant soit peu de la saieure de la mer, & est, ce qu'on appelle Samache; ce qui fait qu'on ne peut pas en boire; quoiqu'on s'en serve à faire de la soupe & à pétrir le pain.

Ce n'est donc pas une chose si singulière, que le puits qui est proche de Brest; & il me paroît, que ce n'est pas  
aussi

aussi une chose si difficile à expliquer ; la diversité qui se rencontre entre ces differens puits, ne venant que de la maniere dont l'eau qui s'y trouve se dégorge, soit dans la mer, soit dans le port, & de la position differente des canaux par lesquels elle s'y répand.

Car, premierement, pour ce qui est des trois puits où l'eau hausse lorsque la mer monte, & où elle baisse quand la mer descend, cela arrive de ce que l'extrémité du Canal par lequel l'eau de ces puits s'écoule dans la mer, est formée de telle façon, que cette eau, en sortant s'éleve perpendiculairement, c'est-à-dire, de bas en haut, à peu près comme les jets-d'eau. Et parce que l'ouverture de ce Canal, par où l'eau sort, est toujours couverte de l'eau de la mer, dont le poids naturel s'oppose continuellement à la sortie de cette eau jaillissante, il est aisé de voir, que plus l'eau de la mer prend de hauteur, plus cette eau trouve d'opposition à sa sortie, ayant alors un plus grand poids à vaincre; ainsi s'y dégorgeant moins librement, elle doit retourner necessairement vers sa source, ce qui la fait par conséquent hausser dans le puits d'où elle vient. Le contraire doit arriver lorsque la mer baisse.

Qu'il y ait de ces sortes de Canaux,  
par

## 18 MERCURE DE FRANCE.

par lesquels l'eau des sources souterraines se dégorge dans la mer, en s'élevant directement de bas en haut, c'est ce qui se voit dans une Fontaine parfaitement belle, qui est sur le même rivage, trois quarts de lieuë plus loin, en tirant vers Dieppe, proche d'un Hameau, nommé Menival, où les eaux très-douces, quoique couvertes deux fois chaque jour des eaux salées de la mer, sortant ainsi perpendiculairement de leur Canal, forment trois gros bouillons, dont le principal ayant un jour été renfermé par un curieux dans un tuyau de fer blanc, pendant qu'il comprimait les deux autres, il eut le plaisir de voir qu'il s'en élevoit un très-beau jet-d'eau.

Il n'est pas plus difficile d'expliquer pourquoi dans l'autre puits l'eau baisse, quand la mer monte, & pourquoi elle hausse, lorsque la mer descend: car il suffit pour cela, que le Canal, par lequel l'eau de ce puits s'écoule, au lieu d'aller se terminer à la mer, se continue seulement jusqu'au port, où est le lit de la rivière, & qu'il y ait une position différente particulièrement à son extrémité: c'est-à-dire, qu'au lieu que le Canal des autres puits va & entre à angle droit dans la mer en se recourbant verticalement à son extrémité, celui-ci va vers le port,

&

& y entre par une ligne diagonale , étant placé horizontalement ; de maniere que l'eau qui en sort , prend naturellement une ligne de direction semblable à celle que prend la mer , lorsqu'en montant dans le port , elle reflue vers les terres , & qu'elle a un cours opposé à celui de la riviere : car alors la mer , coulant dans le port du même sens que l'eau qui sort de ce Canal , cela doit necessairement faciliter sa sortie , en l'entraînant , pour ainsi dire , avec elle.

Mais lorsque la mer vient à descendre , reprenant alors un cours tout opposé , & directement contraire à la direction du Canal , par lequel l'eau de ce puits s'écoule , il est clair , que le courant de la mer , repoussant cette eau qui veut sortir , elle la repousse dans son Canal , & la fait par son moyen rentrer vers sa source , ce qui la fait en même temps hausser considerablement dans le puits. Que si l'eau de ce puits n'est pas aussi douce que celle des trois autres , c'est qu'étant plus proche du port , & l'eau salée de la mer se filtrant à travers des terres , l'eau qui reflue dans le puits , y transporte une petite portion de cette sa-  
leure.

Je suis, Messieurs , &c.

B LE



## LE PESCHEUR ET LE CHASSEUR,

## F A B L E.

**D**ANS un des plus froids jours de la saison  
cruelle,

De ces jours où les Aquilons  
Annoncent les glaçons ;

Lucas, pauvre Pêcheur, mit en mer sa na-  
celle.

Après plusieurs coups de filet,

Qu'il retira toujours rempli de maint rou-  
get,

Et de divers poissons de delicate espece,

Se sentant tomber en foiblesse

De froid, de lassitude, il tira vers le bord,

Mit pied à terre, il s'assit & d'abord

Arrive Colas son compere,

Braconnier des plus fiers du lieu.

Vous ferez bon argent, dit-il, & bonne chere,

Et qui ne vous couteront guere :

Morbleu, quelle capture ! ah ! s'il plaisoit à  
Dieu,

Qu' n mon travail de même je gagnasse,  
Sans

Sans nulle crainte & nul tourment,  
Combien au Ciel j'en rendrois grace !

J'ai dans mon sac fix lapins seulement.

Quatre perdrix, une becaffe.

Pour attraper cela , tremblant à tout moment,

J'ai traversé les monts , bravé les vents , la  
glace . . . .

Mon pauvre compere Colas ,

Lui repartit Lucas :

Vous voulez badiner. Moi ? non , je vous le  
jure.

Helas ! si vous sçaviez la peine que j'endure ,

A tirer ces poissons de l'eau ,

Pendant cette rude froidure ,

D'un travail , où je souffre autant qu'à la tor-  
ture ,

Vous ne me feriez pas un si charmant tableau ;

De plus , vous sçavez bien que j'ai les vents  
à craindre.

Bon , bon ! dit le Chasseur , allez , cessez de  
feindre .

Vous avez mille fois moins de peine que moi ,

Je vous conseille de vous plaindre.

Chatun croit ses pareils plus fortunez que soi,

Et l'on ne fut jamais content de son emploi.

B ij EX-



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Passy  
près d'Evreux le 3. Decembre 1724.  
au sujet d'un effet extraordinaire de  
tonnerre, dont il est parlé dans le Mer-  
cure de Septembre dernier.*

**J**E dis que le Chêne du Val-David a pû être coupé par un tourbillon de l'esprit de Vitriol. Pour prouver ceci, trois choses sont suffisantes. Il faut qu'il ait pû se former un tourbillon de l'esprit de vitriol qui ait pû être poussé vers la terre en tourbillon, & qu'il ait eu assez de force pour couper le Chêne de la maniere qu'il a été coupé. Or tout ceci est possible.

1. Le tonnerre du Val-David a pû former un tourbillon de l'esprit de vitriol : car pour former ce tourbillon, voici tout ce qui a été necessaire. Il a dû se faire une distillation de vitriol, la matiere distillée a dû sortir de la concavité, où la distillation s'étoit faite, & il a dû se former aussi-tôt autour d'elle un tourbillon de quelque matiere qui l'enveloppât, & qui la contînt. Or le tonnerre du Val-David a pû distiller du vitriol, il a pû faire que l'esprit distillé sortit de la concavité où la distillation s'étoit

toit faite , & qu'il se formât aussi-tôt autour de lui un tourbillon de quelque matiere qui l'enveloppât , & qui le contiât. Car je suppose que ce tonnerre n'ait été , comme tous les autres , que la chute de deux ou plusieurs nuées les unes sur les autres , au milieu desquelles se soit trouvé beaucoup d'air mêlé avec une grande quantité d'exhalaisons propres à s'enflammer , & de sels acides tel qu'est le vitriol ; n'est-il pas vrai que cet air étant comprimé de tous côtez , a dû non-seulement faire un grand bruit , mais encore enflammer les exhalaisons propres à cela , puisque le feu ne consiste que dans le mouvement rapide des parties du troisième élément , avec lequel cet air & ces exhalaisons sont mêlées : or ces exhalaisons enflammées ont pû distiller le vitriol , & en tirer l'esprit dont je parle.

Car non-seulement ce mouvement suffit pour faire cette distillation , mais même pour expliquer certains effets de la foudre assez communs ; il faut dire que cette distillation s'est faite , & que la foudre renferme une grande quantité d'esprit de vitriol : faudroit-il donc une cornuë enduite d'une bouë composée d'argile , &c. Cet esprit ainsi distillé étant violemment agité par le mouvement des exhalaisons enflammées , n'a-t-il

## 24 MERCURE DE FRANCE.

pas dû sortir de la concavité où étoit le vitriol dès que l'éclair lui en a donné le moyen ? car les corps tendent toujours où ils trouvent moins de résistance. Enfin cet esprit de vitriol ainsi tiré du milieu des nuées, n'a-t'il pas dû écarter les parties de l'air qu'il a rencontrées, & qui ont été forcées de lui faire place ? leur résistance n'a-t'elle pas dû faire, que les parties de l'esprit de vitriol tournassent sur elles-mêmes, & prissent un mouvement circulaire ? ce mouvement circulaire n'a-t'il pas dû se communiquer aux parties de l'air qu'il a rencontrées, & qui ont été forcées de lui faire place ? leur résistance n'a-t'elle pas dû se communiquer aux parties de l'air, qui ont enveloppé aussi-tôt l'esprit de vitriol selon les loix du mouvement, ainsi n'a-t'il pas dû se former un tourbillon ?

Si cela n'a pas dû arriver, je demande d'où sont venus les tourbillons du Soleil, des Etoiles, & des Planettes ? je demande comment ils s'entretiennent, & comment se forment les feux qu'on appelle folets, & les exhalaisons qui s'enflamment presque tous les soirs. Car ce ne sont que de petits tourbillons, dont la chute de deux ou plusieurs nuées, les unes sur les autres, au milieu desquelles s'est trouvé beaucoup d'air, mêlé avec une  
grande

grande quantité d'exhalaisons propres à s'enflammer, a pû distiller du vitriol, faire que l'esprit distillé sortît avec un très-grand mouvement de la concavité où étoit le vitriol, & qu'il se formât autour de lui un tourbillon de quelque matiere qui le contient, donc le tonnerre du Val-David a pû agir de la maniere dont il est parlé ci-dessus.

2. Le tourbillon de l'esprit distillé du vitriol a pû être poussé sur le Chêne en tourbillon. Avant que de prouver cette seconde partie, il faut observer que le Val-David est situé sur une colline assez élevée, & isolée presque de tous côtez, autour de laquelle est une vallée qui la separe d'une autre colline. Cela supposé, voici comment je raisonne. Un corps une fois mis en mouvement, suit toujours la détermination qui lui a d'abord été donnée, s'il n'en est empêché par la rencontre de quelqu'autre corps. C'est une loi du mouvement: or le tourbillon de l'esprit de vitriol que je suppose tiré du milieu des nuées, a reçu d'abord une détermination vers la terre, & non seulement il ne s'est rencontré aucun corps suffisant pour l'en empêcher, mais il y a même été poussé par plusieurs autres causes. La premiere partie est déjà prouvée, puisqu'en sortant de la nuée il a été

B iiij. poussé

pouffé vers la terre. La seconde ser-  
 claire à quiconque voudra faire atten-  
 tion à tous les meteores qui accompa-  
 gnent le tonnerre , & qui ont une déter-  
 mination vers la terre. Mais je prie qu'on  
 pense à la reflexion des vents qui durent  
 encore pousser ce tourbillon vers la ter-  
 re , & sur le Chêne à cause de la situa-  
 tion du lieu. Car les vents qui accom-  
 pagnerent ce tonnerre s'étant engloutis ,  
 pour ainsi dire , dans la vallée , ils durent  
 recevoir deux déterminations différentes  
 l'une de l'autre par l'opposition des deux  
 collines , & par consequent , selon une  
 loi du mouvement , ils durent se réunir  
 des deux côtez de la vallée pour décrire  
 la ligne du milieu , dont un point étoit  
 dans le fond de la vallée , & l'autre se  
 terminoit à la nuée , qui étoit plus éten-  
 duë que le Val-David , & cette nuée leur  
 résistant , ils réfléchirent en changeant  
 de détermination vers l'endroit où ils  
 trouverent moins de résistance.

Or l'endroit où ils trouverent moins  
 de résistance , fut celui où se trouva ;  
 le tourbillon de l'esprit de vitriol , parce  
 que l'action des extrêmités de la nuée  
 étoit plus violente que celle de ce petit  
 milieu où étoit le tourbillon , par con-  
 sequent ils durent pousser le tourbillon  
 selon la détermination qu'ils reçurent :

or

Or ils reçurent la détermination vers la terre, dans le milieu du Val-David, vers le Chêne qui étoit environ au centre de la réunion des vents. Car ces vents ayant été repouffez par la nuée, & par l'action de ses extrêmitéz, ils durent se réunir au point qui répond au centre du cercle que décrit la vallée qui est autour du Val-David. Par conséquent ils ont dû pousser le tourbillon de l'esprit de vitriol vers le milieu du Val-David, vers le Chêne. Donc, comme la réunion de ces vents a contribué à la conservation du tourbillon, ce même esprit de vitriol a dû tomber sur le Chêne en tourbillon.

3. Ce tourbillon a eu la force de couper le Chêne de la manière qu'il a été coupé. L'esprit de vitriol est composé de parties oblongues, tranchantes des deux côtez, & qui sont les plus mordantes & les plus corrosives, qui soient dans tous les métaux, excepté l'or. Je demande si un tourbillon composé de tous ces petits rasoirs, n'a pas pû en tombant sur un Chêne le couper sans pierre, sans feu, & comme avec une scie, surtout s'ils sont supposez dans une très-violente agitation. Le Chêne est-il plus difficile à couper que le fer, l'argent, & le cuivre ? Or l'esprit de vitriol coupe

B v &

## 28 MERCURE DE FRANCE.

& ronge tous les métaux , il a donc pû en rencontrant un chêne en couper une partie d'environ demi-pied en la consumant , & faire que les deux bouts qui sont demeurez fussent coupez comme avec une scie , à peu près comme l'eau chaude ou froide coupe le sucre , & comme ce même esprit de vitriol coupe une barre de fer en consumant la partie coupée , lorsqu'il est renfermé dans la foudre ordinaire. Donc le tourbillon composé de l'esprit de vitriol a pû couper le chêne en question de la manière qu'il a été coupé ; d'ailleurs ce tourbillon a pû se former & tomber sur le chêne ; donc il l'a pû couper.



## LE LAURIER.

### O D E.

**A** Rbre dont l'aimable verdure ,  
Sans se flétrir voit les moissons ;

Arbre dont la belle parure ,

Brave l'hiver & ses glacons :

Rameau dont l'immortel feuillage ,

D'une si gracieuse image ,

En tout temps enchante nos yeux :

Laurier , le beau feu qui m'inspire ,

Asses-

Affervit aujourd'hui ma Lyre,  
A chanter ta gloire en ces lieux.

Flore, Priape, & toi Pomone,  
Vous vous hâtez de m'applaudir :  
L'écho des jardins en raisonne,  
Et sa voix sert à m'enhardir.

Le Laurier orne vôtre Empire,  
Souvent à son ombre soupire,  
Un essain de tendres Zephirs :  
Souvent, aux amans favorable,  
Il cache au censeur intraitable  
Les Jeux, l'Amour & les plaisirs.

Laurier, telle est ton excellence,  
Tu fers au triomphe amoureux,  
Quand deux cœurs sont d'intelligence,  
Et cherchent à se rendre heureux :  
Mais si l'amour trop téméraire,  
Insulte une beauté severe,  
Que ne fais-tu pas pour Daphné ?  
Dans les champs de la Thessalie,  
Tu fais avorter la folie  
D'un amant trop passionné.

30 MERCURE DE FRANCE.

Sur les bords du fleuve (a) Pinée,

Laurier tu tiens le premier rang :

Une étonnante destinée,

En toi fait circuler son sang.

Que vois-je ? un Chasseur intrépide,

Marche ici sur les pas (b) d'Alcide.

Tombe, meurs, affreux sangliers :

Bien-tôt en pompe sur sa table,

Paroîtra ta hure effroyable,

Toute couverte de Laurier.

Diane dans ce jour de joye,

Veut que de ses rameaux chers,

On s'empresse à parer la proye.

Mortels n'en foyez pas surpris.

Une vertu, sa favorite,

Revet le Laurier d'un mérite,

Digne de sa rare faveur;

Par lui l'audace est étouffée,

Il est (c) l'azile & le trophée,

D'une magnanime pudeur.

(a) Nom du Fleuve, Pere de Daphné.

(b) Hercule tua un Sanglier monstrueux en  
Arcadie.

(c) Le Laurier sauva Daphné des mains  
d'Appollon.

Laurier, ne crains point la vengeance,  
 D'Apollon rentré dans les Cieux :  
 Là, regne une sagesse immense,  
 Tu ne seras plus odieux.  
 D'Esculape l'Art respectable,  
 Comme plante recommandable,  
 T'adoptera dans ses écrits :  
 Je l'entends, le fils de Latone,  
 Du haut de sa gloire l'ordonne,  
 Et ce n'est pas là tout ton prix.

De Lauriers sur le Mont (a) Parnasse,  
 Croissent des bosquets toujours verts :  
 La main d'Appolon même en trace,  
 Mille compartimens divers.  
 Muses pour ses tiges naissantes,  
 Ah ! que vous serez bienfaitantes,  
 L'augure en est votre sous-ri :  
 Déjà votre auguste suffrage  
 Les honore de l'avantage  
 De couronner vos favoris.

(a) Les plus beaux Lauriers croissoient sur le  
 Parnasse.

Avec

## 32 MERCURE DE FRANCE.

Avec ardeur j'y vois souscrire,  
Les Atheniens, les Romains.  
O, Laurier ! après toi soupire,  
L'élite de tous les humains.  
Que la (a) Grece, que l'Italie,  
Pendant plusieurs siècles t'oublie ;  
Je suis garant de ta grandeur.  
Sur le (b) Tibre, un Docte Monarque,  
Un jour en faveur de Petrarque,  
Fera revivre ta splendeur.

Laurier va triompher en France,  
Tes honneurs seront immortels :  
Sur le front des vainqueurs, (c) Clemence  
Te place en des jeux solennels  
Toujours ce florissant Empire,  
Sous les Bourbons fera reluire,  
Les Sciences & les beaux Arts.  
A jamais fécond en grands Princes,

(a) *Décadence des Lettres en Grece & en Italie, &c.*

(b) *Robert, Roi de Naples fait couronner Petrarque de Laurier dans Rome en 1343.*

(c) *Clemence Isauve, Fondatrice des Jeux Floraux à Toulouse.*

Le sang qui regne, à nos Provinces,  
 Promet des Nestors & des Mars.

Laurier, une illustre Déesse,  
 Dans d'autres Jeux que les Floraux,  
 De t'immortaliser s'empresse,  
 Après toi courent ses Heros.  
 Minerve (a) aux premières allarmes,  
 Qu'enfantent la guerre & les armes,  
 Te consacre aux travaux guerriers.  
 Si Louïs livre des batailles,  
 Ou s'il attaque des murailles,  
 Il moissonnera des Lauriers.

Avec Pallas, Mars & Bellonne  
 Vont concourir en ta faveur :  
 Par eux tu donnes la Couronne,  
 De l'adresse & de la valeur.  
 Vainqueurs de la terre & de l'onde,  
 Les Romains, ces maîtres du monde,  
 Par toi désignent leurs exploits ;  
 Tes rameaux ornent la Peinture,

(a) *Minerve, Déesse de la Guerre, aussi bien  
 que des Sciences & des beaux Arts.*

On

On en couronne la Sculpture ,  
Les grands hommes & les grands Rois.

Olivier , du Soldat barbare ,  
Tu fçais arrêter la fureur ;  
Mais d'un privilege fi rare ,  
Le Laurier partage l'honneur.  
L'un & l'autre aux riantes fêtes ,  
Ornez les plus Illuftres têtes ,  
Comme Symboles de la paix ;  
Laurier , un fameux (a) personnage ,  
Auffi pacifique que fage ,  
Ta cheri fous ces derniers traits.

Laurier , fi quelquefois la gloire ,  
Après de genereux travaux ,  
Repose au fein de la victoire ,  
C'est à l'ombre de tes rameaux .  
Le Heros de la Boëtie  
Avec la vigne t'affocie ,  
Vous entrelaffant fur fon char ;

(a) Le Cardinal de Trente , Bernard Cles ,  
grand Amateur de la paix , prit pour Symbole  
une branche de Laurier avec une Palme.

Quel-

Quelquefois le fils de Seméle ,  
 Dans ses charmans réduits t'appelle ,  
 Et t'y fait servir d'étendard.

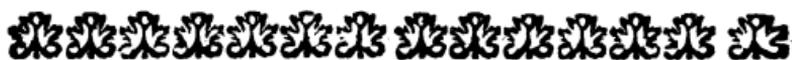
(a) Laurier , à ton Panegyrique ,  
 Pour toi déjà si glorieux ,  
 J'ajoute un trait plus magnifique ,  
 Ah ! que ton sort est précieux.  
 C'est peu que ta tige naissante ,  
 Couronne la valeur presente ,  
 Elle garantit l'avenir ;  
 Aux Cefars tu marques la gloire ,  
 Où sur l'aîle de la victoire ,  
 Ils doivent un jour parvenir.

*Par M. Dabat , Medecin à Terbes.*

(a) *Le Rameau de Laurier que portoit dans son bec l'Aigle qui laissa tomber dans le sein de Drusille une Poule blanche , &c.*



**LET-**



*LETTRÉ au Reverend Pere Buffier,  
au sujet de la Réponse qu'il a adressée à  
M. de la Roque, dans le Mercure de  
Septembre 1724.*

**J**E prends la liberté de vous adresser cette Réponse, mon R. Pere, par les raisons contraires à celles qui vous ont déterminé à faire la vôtre à M. de la R. Votre réputation est connue, j'ose même dire qu'elle n'est point équivoque; mais comme un illustre nom ne justifie pas les fautes des grands, je n'ai pas crû que l'éclat du vôtre dût imposer à ma raison au point de me faire admettre vos principes sans examen; le public vous est redevable de plus d'un ouvrage, il n'y en a point à mon sens, où vous ayez montré tant de generosité que dans le Traité des premières veritez; vous y abandonnez tous les droits de l'amour propre, & vous nous presentez comme de simples effets du sens commun les fruits d'une imagination singuliere. Pour vous marquer ma reconnoissance je vais rendre à votre esprit ce qui lui appartient, & tâcher de prouver par votre jugement même, que ce que vous nommez le sens commun ne suffit

suffit pas pour la découverte de vos premières vérités.

J'ai dit dans ma Réponse, qu'avec le sens commun je ne pouvois admettre des jugemens sans principe antérieur; vous assurez que si je comprends bien ma difficulté, elle sera à elle-même sa propre solution; j'avoué que je n'ai pas encore ce degré d'intelligence nécessaire pour me rendre à votre Dilème, il semble que j'aye avancé que je voulois admettre des principes malgré le sens commun; & par une Dialectique qui vous est particulière, vous concluez en votre faveur. Il ne faut que lire l'endroit de votre Livre, & ma Réponse, pour entendre l'objection; un lecteur desintéressé sentira que le sens commun n'est pas suffisant pour découvrir les premières vérités, & qu'il y faut ajouter souvent les réflexions d'un Philosophe, dont les propositions soient si évidentes qu'elle foudroient notre raison; c'est alors que le sens commun admet sans répugnance ce qu'il n'auroit peut-être jamais découvert sans les lumières de ce grand homme; vous voyez bien par là que je n'ai pas dessein d'admettre des principes en dépit du sens commun, & que j'appelle simplement de la multitude à Socrate.

Ce que vous ajoutez pour soutenir votre

### 38 MERCURE DE FRANCE.

tre quatrième proposition dans le rang que vous lui avez assigné, n'est pas plus solide, & je vous assure que le sens commun n'a point tant de subtilité. Comment pouvez-vous fonder une objection sur un équivoque de nom ; vous, mon R. P. qui prouvez si bien que c'est la base ordinaire des divisions Philosophiques : que m'objectez-vous ? J'ai assuré que votre prétendue principe n'étoit que la conséquence d'un autre ; mais ai-je dit que cet autre fut un principe à votre façon ; ce n'en est qu'un relatif qui dépend de plusieurs autres encore ; ainsi tout ce que vous ajoûtez porte à faux, puisque cette proposition : *tous les hommes ne s'ont point d'accord à me tromper*, n'est point une première vérité, & la difficulté reste toujours, parce que votre réplique ne roule que parce qu'il vous a plu de me faire prendre le mot principe dans le sens absolu ; au lieu que je n'ai donné ce nom à cette proposition que par rapport à la vôtre.

Vous prêtez à mon imagination une espece d'obscurité, dont heureusement elle ne s'est point sentie environnée. Le flambeau qui m'a servi n'étoit point assez vif pour m'éblouir, je n'ai brillé dans aucun lieu, ni à droit, ni à gauche, mais je ne me suis point écarté, & puis-  
que

que vous voulez que je m'explique avec plus de précision , je ne suis pas convaincu que cette proposition , *il y a quelque chose en nous qui s'appelle intelligence , & qui a des propriétés différentes du corps* , soit une vérité de sens commun ; il n'est pas nécessaire pour le prouver , de donner dans les entortillemens du Spinosisme ; il suffit de démontrer que le sens commun des hommes peut les accoutumer à cette idée , qu'une parcelle de matière , à force de modifications différentes , peut devenir une pensée ; c'est-là précisément ce qui me met en garde contre le sens commun ; il a souvent admis des choses par habitude , sans les entendre , qu'il a rejetées par la suite , lorsque le sens particulier de quelque homme supérieur l'a ramené à la vérité ; il seroit à souhaiter que ma proposition fut moins facile à établir , ce sont des faits qui la soutiennent , & de grandes nations ont crû l'ame corporelle.

Voici ce que rapporte M. de la Loubere dans son voyage de Siam , p. 361.

» Tous les Payens de l'Orient croyent , à la vérité , qu'il reste quelque chose de l'homme après sa mort , qu'il subsiste séparément , & indépendamment de son corps ; mais ils donnent étendue & figure à ce qui en reste , & ils lui attribuent les mêmes membres , & toutes les

#### 40 MERCURE DE FRANCE.

» les mêmes substances solides & liqui-  
» des dont nos corps sont composez ;  
» ils supposent seulement que les ames  
» sont d'une matiere assez subtile pour se  
» dérober à l'attouchement & à la vûe ,  
» quoiqu'ils croyent d'ailleurs , que si on  
» en bleffoit quelqu'une, le sang qui cou-  
» leroit de sa blessure pourroit paroître ,  
» telles étoient les Manes & les ombres  
» des Grecs & des Romains , &c.

Les Chinois sont si persuadez de la ressemblance du corps & de l'ame, que lorsque l'Empereur Tartare voulut les forcer à se raser les cheveux, comme font les Tartares, plusieurs d'entre eux aimèrent mieux souffrir la mort que d'aller, disoient-ils, en l'autre monde paroître sans cheveux devant leurs ancêtres, s'imaginant qu'on rasoit la tête de l'ame en rasant celle du corps.

Il est si difficile au sens commun de penser juste sur cette matiere que les Seducéens & les Essenien même, avec le secours des Livres sacrez, n'ont point connu la spiritualité de l'ame. Les premiers Peres de l'Eglise ne se sont pas expliquez fort exactement sur cette question ; il est donc clair par ces citations que la materialité de l'ame a été cruë par un nombre infini de personnes, & que le sens commun n'appercevoit point la contradiction de

de cette erreur ; par conséquent cette proposition, *l'intelligence n'est pas le corps*, n'est point une première vérité, puisque non seulement elle a besoin d'être prouvée, mais même que les raisonnemens humains ne sont pas suffisans à toutes sortes d'esprits : une pensée, dites-vous, ne se mesure ni au poids, ni à l'aune ; & de là, mon R. P. vous concluez tout d'un coup à la spiritualité, le sens commun n'est pas si vif, s'il faut admettre pour immatériel, tout ce que nous ne pouvons mesurer, plusieurs corps seront spiritualisez.

Je finis cette Lettre par une hypothèse, j'espère que vous voudrez bien l'admettre ; si ces peuples ignorans dont je viens de parler avoient eu le bonheur de voir naître parmi eux un Philosophe aussi éclairé que vous, & que pour les tirer d'erreur vous leur eussiez apporté l'autorité du sens commun ; il est certain que la vérité auroit perdu son procès par le calcul même que vous supposez certain pour l'établir, ou bien vous auriez défini le sens commun un juste rapport avec vos idées, ce que ces peuples n'auroient pas admis vrai-semblablement ; ce n'auroit été que par la force de vos argumens que vous les auriez disposé à faire un meilleur usage de leur raison,

&c

## 42 MERCURE DE FRANCE.

& tout l'honneur de leur conversion auroit été l'ouvrage de vôtre pénétration particulière, & non pas celui du sens commun qui auroit été le premier ennemi que vous auriez eu à combattre.

Je persiste donc à croire qu'il est un tribunal plus certain que le sens commun pour juger des premières vérités ; au reste, mon R. P. les lecteurs vous sont bien obligés de les avoir garantis de la méprise de vous attribuer mes expressions éblouissantes ; cependant quelques-uns m'ont assuré qu'ils ne seroient pas tombez dans cette erreur ; pour moi je vous avouë que je ne les aurois pas employez contre M. Loch, ou quelque autre sombre méditatif ; mais je ne les ai point crû déplacées contre un Philosophe qui sçait donner de l'enjouement & de la légèreté aux sciences les plus profondes & les plus abstraites. Je suis, mon R. P. &c.



ODE

## ODE AU ROY.

**G**uidé par l'ardeur de mon zele,  
Grand Roi d'une lyre nouvelle,

Je te consacre ses accords :  
Envain une indigne paresse,  
Me rappelle ici ma foiblesse,  
Je m'abandonne à mes transports.

Ma voix que mon cœur seul anime,  
Ne possède point l'art sublime,  
Qui sçait orner la verité,  
Je n'aspire qu'à l'avantage,  
De répandre dans mon ouvrage,  
Une heureuse simplicité.

Style pompeux, je te rejette,  
Je ne viens point sur la trompette,  
Celebrer de fameux exploits :  
La droite raison me fait croire,  
Qu'il est une plus belle gloire,  
Pour faire la grandeur des Rois.

C Les

44 MERCURE DE FRANCE,

Les plus chers présens de Bellone,  
Valent-ils les biens que nous donne,  
Une douce & tranquille paix ?  
Fille du Ciel sous ton empire,  
Est né le Heros que j'admire,  
Quel plus doux fruit de tes bienfaits ?

De tes faveurs ce premier gage,  
N'est-il pas l'asseuré présage,  
Du bonheur dont nous nous flatons ?  
Bien-tôt la corne d'abondance,  
Va répandre sur nôtre France,  
Les plus précieux de ses dons.

Les Edits les plus salutaires,  
Ont déjà mis dans les affaires,  
Un merveilleux arrangement ;  
L'ordre établi par ta sagesse,  
Grand Roi, fera de ta jeunesse,  
Le glorieux amusement.

Pour soutenir le titre auguste,  
Dont Rome par un choix si juste,  
Honora tes prédécesseurs ;

La

La foi par tes soins protégée,

Ne se verra plus affligée,

Des atteintes des novateurs.

Les loix que soutiendra ton zèle,

Du perturbateur infidèle,

Reprimeront les attentats ;

Les Arts fleuriront dans nos Villes,

Nos campagnes seront fertiles,

Seure richesse des Etats.

De tant de merveilles charmée,

Avec cent voix la Renommée

Portera ta gloire en tous lieux ;

Et par l'éclat de ses paroles,

Jusques aux lieux voisins des Poles.

Fera taire tes envieux.

Ainsi ma Muse prophétique,

Prédit dans cet essai lyrique,

Un regne à jamais florissant ;

Puissent les saintes destinées,

En multipliant tes années,

Le rendre aussi long que puissant.

C ij

Dans

Dans l'avenir ma Muse perce,  
 Je vois reflleurir le commerce,  
 Et sur la terre & sur les eaux ;  
 Les nations les plus sauvages,  
 Viennent sur nos heureux rivages,  
 Apporter des tributs nouveaux.

\*\*\*\*\*

*NOUVELLE Portugaise à M. le C.  
 de P. 1693. Par M. Vergier.*

**L'**Espagne & le Portugal, qui pendant tant de siècles ont été le Theatre des plus grandes actions militaires, ne le sont depuis long-temps que des aventures galantes, & je ne sçai s'ils n'ont pas en cela plus gagné que perdu ; ce changement leur vient de la tranquillité dont jouissent leurs peuples, & de l'oïveté dans laquelle ils vivent ; la tranquillité & l'oïveté ne sont-elles pas préférables à la gloire, & à tous les autres biens ? c'est dans ces pays-là que regne véritablement l'amour ; ailleurs il y a moins d'amour que de dérèglement & de coquetterie ; le repos, le loisir, le climat, le temperament, la nourriture, l'éducation, les coutumes, tout semble

ble

ble concourir à les rendre amoureux , & dans ces deux Royaumes il n'y a point de Villes , ni de Villages si petits , & si pauvres qu'ils puissent être , qui n'ayent leurs aventures extraordinaires à raconter , & qui n'en fournissent tous les jours de nouveaux exemples : l'Historiette que je vais écrire , & que j'ai apprise sur les lieux des personnes mêmes qui y ont eu le plus de part , pourra servir de preuve à tout ce que j'ai avancé.

Dans Villanova , petite Ville Maritime du Portugal , ou plutôt du Royaume des Algarves , qui fait une partie de celui de Portugal , il y a deux familles considerables en naissance , en biens & en autorité. Ces deux familles sont depuis longtemps liées entr'elles d'une étroite amitié ; mais elles ne l'avoient jamais été si fortement que dans les personnes de Dom Pedro Oliviero & Dom Francisco Fernando de Ribena , chefs de l'une & de l'autre ; ce dernier homme capable de grandes choses , ayant perdu une femme qu'il aimoit tendrement , & pour laquelle il avoit toujours negligé les soins de sa fortune , libre alors , & n'étant plus occupé que du desir d'acquérir des honneurs & des richesses à un fils unique qu'il en avoit eu , obtint de la Cour un Gouvernement considerable au Bresil ;

C iij    mais

## 48 MERCURE DE FRANCE.

mais comme ce fils, pour lequel il s'ex-  
 posoit aux fatigues & aux dangers de ce  
 voyage, étoit encore dans un âge très-  
 foible, il ne pût se résoudre à l'y expo-  
 ser lui-même, & le laissa entre les mains  
 de Dom Pedro Oliviero Almaro, son  
 intime ami, qu'il pria d'avoir soin de son  
 éducation. Dom Pedro sachant com-  
 bien étoit cher à son ami le dépôt qu'il  
 venoit de lui laisser, ne negligea rien  
 pour le bien élever; aussi trouva-t'il un  
 sujet digne de son attention, & bien-tôt  
 l'amitié qu'il avoit pour le pere, eut  
 moins de part aux soins qu'il prit du fils,  
 que la tendresse qu'il conçût pour le fils  
 même.

Dom Juan ( c'est le nom de cet en-  
 fant ) n'étoit alors âgé que de huit ans ;  
 mais on ne pouvoit déjà le connoître sans  
 l'aimer, toutes les graces du corps, toute  
 la complaisance de l'humeur, & toute  
 la vivacité de l'esprit étoient rassemblées  
 en lui. Il y avoit pourtant dans le mon-  
 de une personne, c'étoit Isabelle, fille de  
 Dom Pedro Oliviero Almaro, en qui  
 toutes ces qualitez se rencontroient aussi  
 à un si haut point, qu'elle sembloit lui  
 en disputer l'avantage, & les sentimens  
 étoient fort partagez là-dessus; toutes les  
 femmes jugeoient en faveur de Dom  
 Juan, & tous les hommes en faveur  
 d'Isa-

d'Isabelle ; mais les uns & les autres convenoient également que tous les deux étoient ce qu'il y avoit de plus parfait sous le Ciel.

Dom Juan fut élevé avec Isabelle , ils étoient à peu près de même âge , & cette convenance jointe à toutes celles qui se trouvoient en leurs personnes , fit naître entr'eux une sympathie qui prit bien-tôt un autre nom. Les amours sont enfans , & se plaisent quelquefois à jouer avec l'enfance ; c'est même à la faveur de cet âge innocent qu'ils établissent mieux leur pouvoir ; & les passions qu'ils y font naître sont d'autant plus fortes & plus durables , qu'elles jettent leurs racines parmi la confiance & la sincérité. Dom Juan & Isabelle sentirent deslors l'un pour l'autre ce que dans un âge plus parfait ils devoient inspirer à tout le monde : étoient-ils un moment separez , plus de plaisirs , plus de passe-temps pour eux ? étoient-ils ensemble , tout devenoit pour eux plaisirs & passe-temps , jamais affections ne furent si égales , jamais volontez si unies ; enfin jamais amour ne se fit tant sentir avant que de se faire connoître ; mais il se fit connoître aussi , ce sentiment étoit trop vif pour pouvoir être long-temps confondu avec les autres , &

50 MERCURE DE FRANCE.

voici comment ils le débrouillèrent dans leurs cœurs.

Isabelle avoit auprès d'elle une Gouvernante qui aimoit fort la lecture des Romans, & Dom Juan étant un jour seul avec Isabelle dans la chambre de cette Gouvernante ; & ayant trouvé sur sa table un de ces Livres, l'ouvrit, & en lût le titre en badinant ; ce titre donna de la curiosité à Isabelle, elle le pria d'en lire quelques pages, & Dom Juan étant tombé sur une peinture qu'un Amant & une Maîtresse se faisoient l'un à l'autre de leur amour, Isabelle trouva les sentimens de la Maîtresse si conformes aux siens, qu'elle en rougit, & en devint rêveuse, & Dom Juan qui avoit trouvé la même ressemblance entre les siens & ceux de l'Amant, cessa de lire ; & après avoir aussi rêvé quelque temps : Isabelle, dit-il ingenuement, plus j'y fais réflexion, plus je crois que j'ai de l'amour pour vous, depuis que je vous vois, j'ai pensé mille fois tout ce que je viens de lire, & la seule différence que je pourrois y mettre, c'est que je le pensois plus vivement encore ; mais que je n'aurois pas scû si bien vous l'exprimer : Dom Juan, répondit Isabelle en rougissant davantage, je faisois la même réflexion, & je ne doute plus que ce ne soit de  
de

de l'amour que j'ai pour vous ; j'ai ressenti mille fois, sans sçavoir les démêler, les transports, les craintes, les plaisirs, les inquiétudes qui sont décrits dans ce Livre ; mais si ce que j'entends dire de ces sentimens est véritable, c'est un crime à moi de les avoir conçûs ; cependant je ne sçaurois croire que le crime puisse se présenter sous une figure aussi agréable que celle-là, & en tout cas je sens que j'aurai bien de la peine à m'empêcher d'être toujours criminelle. La Gouvernante survint & interrompit cette conversation ; ils ne furent pas longtemps sans la reprendre, & tout le fruit de leurs réflexions fut de convenir que non-seulement ils s'aimoient, & qu'ils s'aimeroient toute leur vie ; mais qu'ils se tiendroient à l'avenir sur leurs gardes, & qu'ils prendroient soin de cacher à tout le monde l'union qui étoit entre leurs cœurs.

Ils passerent ainsi quelques années ; jouissant d'un bonheur dont ils ne connoissoient pas le prix, parce qu'ils en avoient jouï presque aussitôt que de la lumière, & qu'il n'avoit jamais été troublé ; mais enfin le Ciel s'obscurcit sur leurs têtes, & les effraya d'autant plus qu'il avoit toujours été sans nuages pour eux ; Isabelle avoit en ce temps-là environ

## 52 MERCURE DE FRANCE.

treize ans , & sa beauté qui croissoit de jour en jour , faisoit trop de bruit pour les laisser tranquilles ; il se presenta un parti considerable pour elle , que ses parens crurent devoir accepter , & Dom Pedro chargea Dona Maria sa femme d'en faire la proposition à sa fille , & de sonder ses sentimens là-dessus. Dona Maria prit donc un jour sa fille en particulier ; & après lui avoir exagéré l'avantage de ce parti , elle lui dit que la douceur & la soumission qu'elle avoit fait voir dans toute sa conduite passée , ne lui permettoient pas de douter qu'elle n'acceptât sans balancer une chose qui lui convenoit si fort , & que son pere & elle avoient résolu. Isabelle qui ne s'attendoit à rien moins qu'à cette proposition , en fut si surprise , qu'elle resta immobile ; cependant sa mere la pressant de s'expliquer , toute la réponse qu'elle pût en tirer , fut un torrent de larmes qu'elle versa après s'être long-temps forcée de les retenir. Dona Maria qui aimoit beaucoup sa fille ne manqua pas d'interpreter favorablement ses larmes , elle crût que sa pudeur & la crainte de se separer d'elle , en étoient la cause ; après l'avoir embrassée tendrement pour la consoler , elle la quitta , ne voulant pas la presser davantage pour cette fois ; mais elle fut bientôt

tôt éclaircie de ce mystere. Au sortir de là elle entra dans la chambre de son mari pour lui rendre compte de ce qu'elle venoit de faire, & fut fort surprise d'y voir aux pieds de Dom Pedro, Dom Juan fondant en larmes ; il avoit appris dans la Ville la nouvelle de ce mariage, & étoit venu avec l'impetuositè d'un jeune homme amoureux & desespèré essayer de le fléchir ; il le conjuroit par les hommes & par les Dieux de ne point achever ce mariage qu'il appelloit l'arrest de sa mort : oui, lui disoit il, Dom Pedro, je connois & je ressens vivement les obligations que je vous ai, elles sont si grandes que s'il s'agissoit de prendre parti entre mon pere & vous, je balancerois, & je ne sçai lequel des deux l'emporteroit dans mon cœur ; mais je ne sçaurois vous regarder que comme mon assassin, si vous m'ôtez Isabelle ; je ne vis que pour elle, & je ne veux plus vivre, si je la perds. Ne me l'ôtez pas, je vous en conjure, par la tendresse que vous m'avez toujours marquée, & par celle que vous avez pour vôtre fille ; car je ne feindrai point de vous dire ici qu'elle a pour moi les mêmes sentimens que j'ai pour elle, & que nos cœurs sont si parfaitement unis, que vous ne sçauriez me porter un coup qu'elle ne ressente, ni me rendre :

#### 74 MERCURE DE FRANCE.

malheureux sans la rendre aussi malheureuse ; n'accablez donc pas de douleurs deux personnes, dont l'une doit vous être si chère par le sang, & par son propre mérite ; l'autre par l'amitié & par les soins que vous avez pris de son enfance & de sa jeunesse ; dès qu'il apperçût Donna Maria, il alla se jeter à ses pieds, & la conjura avec les mêmes prières & les mêmes larmes, de ne point poursuivre ce dessein. Dom Pedro & sa femme pendant ce discours se regardoient l'un l'autre sans sçavoir qu'y répondre ; quelque irrité qu'ils fussent de ce qu'ils apprennoient, ils ne pouvoient s'empêcher d'exeuser ces deux jeunes Amans, & la tendresse paternelle parloit également en faveur de l'un & de l'autre ; ainsi Dom Pedro prit le parti de la douceur, & renvoya Dom Juan plein d'esperance ; en effet après y avoir bien pensé, il crût ne pouvoir rien faire de mieux que d'écrire à Dom Francisco de Ribena, & de lui proposer le mariage de Dom Juan avec Isabelle pour resserrer davantage les nœuds de l'amitié qui avoit toujours été entre leurs familles ; mais en attendant sa réponse, Dona Maria ne laissa plus à Dom Juan la même liberté de voir sa Maîtresse, & ce n'étoit que rarement, & qu'en sa présence qu'elle leur permettoit de

de s'entretenir ; quelque dur que fut pour eux ce changement , l'esperance qui y étoit mêlée en adouciſſoit la peine , & après quelques mois paffez avec beaucoup d'inquiétude , la réponſe de Dom Francisco arriva. Il mandoit à Dom Pedro qu'il étoit ravi qu'il l'eût prévenu dans une choſe qu'il avoit depuis long-temps réſolu de lui propoſer , qu'il donnoit avec plaifir ſon conſentement au mariage de Dom Juan avec Ifabelle , & qu'il le prioit ſeulement d'en differer la concluſion juſqu'à ſon retour qui devoit être dans trois mois , parce que le temps de ſon gouvernement finiroit alors : il eſt aisé de concevoir avec quels transports de joye nos deux Amans reçurent cette nouvelle , leur eſperance devenoit pure & ſans mélange de crainte ; on leur rendit la liberté de ſe voir & de ſ'entretenir , & leur bonheur n'étoit plus troublé que par leur impatience qui augmentoit tous les jours , ſemblable en cela aux Rivieres qui plus elles approchent du terme où doit finir leurs cours , plus elles deviennent fortes & impetueuſes.

Enfin Dom. Francisco arriva , & toutes choſes furent réſoluës pour ce mariage , Dom Juan & Ifabelle ravis & pleins de confiance regardoient leur bonheur comme certain & aſſuré ; & qui ne l'au-

roit

roit crû comme eux ? cependant ils n'en furent jamais si éloignés, & les voilà qui vont être séparés sans espoir de se rejoindre jamais. Dans le temps qu'on faisoit avec empressement les préparatifs pour leur union, un oncle de Dom Francisco mourut sans enfans, & le laissa seul héritier d'une riche succession. L'ambition & l'avarice ont toujours été les plus grands obstacles que l'amour ait trouvés dans ses desseins, & son empire ne sauroit être absolu dans le monde jusqu'à ce qu'il en ait banni ces deux passions ; cette élévation de fortune donna à Dom Francisco des vûes plus élevées pour son fils : les biens & l'alliance de Dom Pedro lui semblerent trop médiocres, & sans avoir égard à sa parole ni à l'attachement de Dom Juan, il rompit ce mariage ; il fit plus, comme il connoissoit la tendresse de son fils pour Isabelle, & qu'il craignoit que cette tendresse ne s'opposât aux desseins qu'il formoit pour lui, il voulut la lui faire oublier, & employa pour cela un remède aussi violent qu'inutile. Il apprit qu'il y avoit un vaisseau prêt à mettre à la voile pour le Brésil, il fit enlever Dom Juan, & l'envoya dans ce pays-là auprès d'un parent qu'il y avoit laissé pour prendre soin de quelques acquisitions qu'il y avoit faites. Je  
n'entre-

n'entreprendrai point de décrire quel fut le desespoir de ces deux Amans à cette separation, ce sont des mouvemens qui ne peuvent s'exprimer.

Dès que le bruit de cette rupture fut répandu dans la Province, mille gens charmés de la beauté d'Isabelle, se présenterent pour remplir auprès d'elle la place de Dom Juan, & ce fut une nouvelle peine pour elle que les persecutions qu'elle eut à soutenir de la part de tous ces prétendans; elle résista néanmoins à toutes ces importunités, & la fermeté avec laquelle elle y résista, l'en délivra à la fin; ainsi elle vécut quelque temps, sinon moins affligée, au moins plus libre dans son affliction; mais quelque médiocre que fut ce bien, Amour le trouva trop grand encore pour un cœur qu'il vouloit mettre aux dernières épreuves, & le troubla bien-tôt par le coup le plus terrible qu'il put lui porter; vous voyez combien Dom Juan lui est cher, elle apprit que dans un combat que les Portugais avoient donné au Brésil contre les Sauvages de ce Pais-là, son Amant emporté par trop d'ardeur, ou plutôt par son desespoir, s'étant jetté témérairement parmi eux, y avoit été tué, & elle l'apprit à n'en pouvoit douter, puisque ce fut par le

deuil

## 58 MERCURE DE FRANCE.

deuil qu'en prit la Famille de Dom Juan, & par les Services mortuaires qu'on fit pour lui dans toutes les Eglises de Villanova ; l'excès de sa douleur lui en ôta d'abord le sentiment, & lui auroit sans doute ôté la vie, si l'Amour, qui par ses desseins éternels en avoit autrement ordonné, ne l'eut dans ce moment soutenue contre elle-même. Enfin Isabelle revenue de ce premier accablement, n'ayant plus rien à esperer dans le monde, resolut d'y renoncer, & de chercher dans la solitude & dans l'austerité une vie convenable à son affliction ; elle en fit la proposition à ses parens ; Ses parens s'y opposerent quelque temps ; mais comme ils l'aimoient beaucoup, ils ne purent s'empêcher de lui accorder une chose, en laquelle elle marquoit que consistoit tout son bonheur, & consentirent qu'elle se retirât dans un Convent qui est près de Lisbonne, plus regulier & plus resserré, que ne le sont d'ordinaire ceux de ces Pais-là, & duquel une parente de Dona Maria étoit Prieure.

Les hommes toujours aveugles, prennent souvent des mesures qui les conduisent à ce qu'ils veulent éviter ; Isabelle se retire dans ce Convent pour fuir le monde, pour se delivrer des importunitéz de ses parens, qui lui proposoient

poisoient tous les jours de nouveaux éta-  
 blissemens , & pour pouvoir s'abandon-  
 ner toute entiere à sa douleur , & elle  
 va y trouver des obstacles à toutes ses  
 vûës , plus grands qu'elle n'en trouvoit  
 dans la maison de son pere. Il y avoit  
 dans ce Convent une jeune Religieuse ,  
 fille de qualité & très-aimable , qui con-  
 çût beaucoup d'amitié pour Isabelle ; elle  
 entra d'abord dans son affliction , & la  
 partagea avec elle ; il n'en falloit pas da-  
 vantage pour s'insinuer bien avant dans  
 son cœur ; ainsi les voilà liées d'une étroi-  
 te amitié. Cette Religieuse s'appelloit  
 Dona Cecilia , elle avoit un frere , c'é-  
 toit Dom Gusman de Loredas , Grand de  
 Portugal ; ce frere l'aimoit beaucoup , &  
 venoit souvent la voir , & Dona Ceci-  
 lia entêtée d'Isabelle , ne l'entretenoit que  
 de son merite dans toutes les visites qu'il  
 lui rendoit : Dom Gusman sur ces re-  
 cits eut la curiosité de la voir. . . . . Et  
 voilà la passion de Dom Gusman qui  
 prend de nouvelles forces par cette diffi-  
 culté. A la troisième fois Isabelle con-  
 sentit à le voir , & cette complaisance re-  
 doubla son amour ; enfin il n'est plus pos-  
 sédé que d'Isabelle , & ne connoît plus  
 de bonheur que celui de la posséder.  
 Pour y parvenir , il met tout en usage ,  
 il va à Villanova la demander à ses pa-  
 rens.

## 60 MERCURE DE FRANCE.

rens , & trouva auprès d'eux toutes les facilitez qu'il pouvoit desirer. Il presse , il sollicite lui-même. Sa Famille , qui est une des plus considerables du Royaume , obsede Isabelle , & lui demande la même chose ; il fait agir les prieres & l'autorité du Roi ; mais toutes ces poursuites auroient été inutiles sans celles de Dona Cecilia , l'amitié qui paroît si douce & si complaisante est pourtant fort impérieuse , elle ne l'est gueres moins que l'amour , souvent même elle l'est davantage ; l'amour est d'ordinaire suspect d'intérêt , & l'on s'en défie ; l'on croit toujours l'amitié desintéressée , l'on s'y abandonne , & elle ne manque jamais d'en abuser. Isabelle résistoit à toutes les autres sollicitations, en ne les écoutant pas , mais elle ne pouvoit pas en user ainsi avec son amie ; & cette amie adroite & insinuante sçût si bien profiter de ce privilège , que , soit par ses raisons , soit par l'autorité qu'elle avoit prise sur son esprit , qu'elle la fit consentir à devenir sa belle-sœur.

La chose étant dans ces termes , Dom Pedro , que ses indispositions & sa vieillesse empêchoient d'aller à Lisbonne , & qui vouloit assister à ce Mariage , écrivit à Dom Gusman , pour le prier de trouver bon que la Ceremonie s'en fit à  
Villa-

Villanova, & que pour cela Dona Maria sa femme partiroit incessamment pour aller prendre & conduire sa fille ; mais Dom Gusman , à qui ce délai parut trop long, pria une tante qu'il avoit de vouloir bien se charger de cette conduite ; ainsi Isabelle partit avec cette Dame accompagnée de Dom Gusman & de toute la jeunesse de la Cour , qu'il avoit invitée à venir être témoin de son bonheur, & arriva à Villanova. Dom Gusman, qui vouloit marquer sa joye par toute sorte de moyens, y donnoit tous les jours des fêtes magnifiques, en attendant que les preparatifs des noces fussent achevez, & ce n'étoient que Bals, que Tournois, que Courses de Bagues, & autres pareils divertissemens.

Villanova est le lieu du monde le mieux disposé pour ces sortes de Spectacles, la Ville est située en Amphitheatre sur une petite colline, la mer qui baigne ses murs, s'étend en rond au devant, & y forme un grand & large bassin, environné de prairies riantes, & de côteaux couverts d'Orangers & d'Oliviers, & laisse à côté de la Ville un grand Terre-plein, le long duquel est une allée en terrasse, qui termine les jardins de la maison de Dom Pedro ; c'étoit sur ce Terre-plein que se donnoient tous

## 62 MERCURE DE FRANCE.

tous ces jeux , & c'étoit d'un cabinet de verdure , qui est au milieu de l'allée en terrasse , qu'Isabelle placée avec les autres Dames voyoit d'ordinaire ces fêtes , & y ajoûtoit par sa présence l'éclat & les charmes qu'elle répandoit dans tous les lieux où elle paroissoit.

Un jour Dom Gusman proposa un combat à la lance , dans lequel le vainqueur devoit recevoir pour prix une épée & un poignard très-riches , & les recevoir de la main d'Isabelle ; toute la Noblesse de la Province y fut invitée , & Dom Gusman , qui excelloit en ces sortes d'exercices , ne doutoit point que le prix qu'il proposoit ne le regardât uniquement ; enfin le jour marqué arriva , & Dom Gusman , qui avoit ouvert le combat , avoit déjà desarçonné & fait tomber les deux premiers Chevaliers qui s'étoient presentez ; mais il fut lui-même terrassé par le troisième ; c'étoit un jeune homme inconnu à toute l'Assemblée , vêtu simplement & même negligemment , aussi avoit-il une figure & un air qui n'avoient pas besoin du secours des ajustemens : dès qu'il parut dans le lieu , il s'attira les vœux de tout le monde , & ceux même qui s'intéressoient le plus pour Dom Gusman , ne purent souhaiter qu'il eut l'avantage

sur

sur celui-ci ; tout ceci s'étoit passé sans qu'Isabelle s'en fut apperçûe : depuis son retour à Villanova, elle étoit plus que jamais occupée de l'idée de Dom Juan, elle n'étoit plus environnée que d'objets qui lui en rappelloient le souvenir, le lieu même où elle étoit alors cent fois témoin de leur tendresse, l'occupoit trop par les images qu'il lui retraçoit pour qu'elle put donner aucune attention à tout le reste : cependant Dom Gusman étant venu s'asseoir auprès d'elle pour se faire honneur de sa défaite par de galantes railleries, elle ne put à sa priere se dispenser de tourner les yeux sur celui qui l'avoit vaincu ; mais quel fut son trouble à son aspect ! Cet homme inconnu à toute l'Assemblée, ne le fut pas pour elle, l'amour a ses signaux de reconnaissance auxquels on ne sçauroit se tromper : c'étoit Dom Juan ; & quoiqu'elle le crut mort, & qu'il fut extrêmement changé par les années, par les fatigues, & plus encore par ses chagrins, elle ne put un moment le méconnoître,

Cette aventure sent extrêmement la fiction de Roman, & quelque véritable qu'elle soit, j'avois été tenté pour la rendre croyable, d'en changer les circonstances ; mais après y avoir bien pensé, j'ai crû que dans le recit d'une Histoire, la

verité

verité devoit l'emporter sur la vraisemblance.

Dom Juan avoit seulement été fait prisonnier avec un de ses cousins dans le combat où l'on croyoit qu'il avoit été tué, & ces deux jeunes Seigneurs ayant trouvé le moyen de s'échaper d'entre les mains des Sauvages, ce cousin, à la priere de Dom Juan, qui par là vouloit faciliter son retour en Portugal, répandit le bruit de sa mort; en effet, s'étant tenu quelque temps caché dans la maison de Don Gabriel (c'est le nom de ce cousin) ils s'embarquerent ensemble dans un Vaisseau Hollandois, qui étoit venu apporter des Negres au Bresil, & passerent en Hollande, d'où ils revinrent à Villanova. Mais quelle recompense cet Amant va-t-il trouver de ses soustractions & de sa fidélité? la premiere chose qui y frappe ses yeux & ses oreilles, sont les fêtes données pour le mariage d'Isabelle, & les cris de joye qui les accompagnoient. Les projets les plus violens & les plus bizarres que puisse former un Amant desesperé, se presenterent alors à sa fureur; mais il voulut avant que de prendre aucun parti, s'éclaircir des sentimens d'Isabelle, & c'est ce qui l'obligea de se presenter au combat à la lance, dans l'esperance d'y trouver l'occasion de  
lui

lui parler , & cela lui réussit.

*Nous donnerons la suite le mois prochain.*



*A Mademoiselle Rolland pour le jour de sa naissance. 1683.*

**Q**ue les jeux , que les Ris viennent dans ce séjour ;

Que Venus dans ces lieux tout les plaisirs rassemble ,

Et que les Graces à leur tour

Honorent en ce jour

Une beauté qui leur ressemble.

Que tout brille dans l'Univers ;

C'est en cet heureux jour que nâquit Celimene ,

A cet aimable nom , au nom de vôtre Reine ,

Venez Amours , venez de cent climats divers ,

Amenez avec vous vos plus aimables charmes ,

Laissez en d'autres lieux les soupirs & les larmes ,

Les soupçons , les tristes langueurs ,

Laissez même vos armes ;

Il suffit de ses yeux pour blesser tous les  
cœurs.

Et vous, Déesse du Printemps,  
Floré à qui furent de tout temps  
Nos prez & nos bois tributaires,  
Faites à cette Belle un hommage charmant  
Des fleurs, dont vous semez les gazons soli-  
raires,  
Où vous recevez votre Amant,

Apollon paroissez aux Cieux,  
Tel qu'autrefois en ces bas lieux,  
Vous vous montrâtes à Climene;  
Pour mieux encor vous signaler,  
Tâchez, s'il se peut, d'égalier  
L'éclat dont brille Celimene.

De nos Bois, aimable terreur,  
Diane? dans ce jour calmez votre fureur;  
Laissez dans leurs demeures sombres,  
Les Tigres & les Ours  
Goûter à la faveur des ombres,  
La douceur du repos & celle des amours;  
En faveur de cette mortelle,  
Jupiter, du Titan rebelle,  
Oubliez

Oubliez le dessein injuste & furieux,  
Laissez entre vos mains reposer le tonnerre :

Que dans ce jour à jamais glorieux,  
Tout soit tranquille dans les Cieux.  
Que la Paix regne sur la terre,  
Et qu'on n'y parle d'autre guerre,  
Que de celle que font ses yeux.

*M. Vergier.*



*LETTRE à M. de la R. sur les Chasses  
d'Auxerre, & en particulier sur celle  
de Saint Hubert, où il est parlé de  
l'antiquité de la Chasse aux Lievres,  
& de l'origine de la devotion des Chas-  
seurs envers S. Hubert.*

**V**ous avez souhaité, Monsieur,  
que je vous fisse la description  
de la Chasse de S. Hubert telle qu'elle  
se fait chez nous. Il en est parlé, dites-  
vous, magnifiquement dans le Mercure  
Galant de l'an 1680. & ce qui en est  
dit, vous a inspiré la curiosité d'en ap-  
prendre davantage. Je n'ai point vû ce  
Mercure qui est plus ancien que moi,  
& je ne sçai si j'y ajoûterai ici quelque  
chose de nouveau. On m'a assuré que  
D dans

dans ce temps un Poëte du pais, Professeur en Rhetorique, fit sur ce sujet une Piece qui fut assez applaudie. Mais comme les Poëtes. sçavent relever les choses les plus simples, je ne suis pas surpris, que sur la lecture de son Ouvrage, vous ayez conçu une idée si avantageuse de notre Chasse. Il n'y a guères de Villes entre les principales du Royaume qui n'ayent quelque usage particulier. Sans sortir de la Bourgogne, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, je pourrois vous rapporter l'exemple de ce qu'à Dijon on appelloit autrefois *la Mir-folle*. L'on represente encore à Autun le premier jour de Septembre de chaque année une espece de Spectacle, qui est un reste des exercices de l'ancienne Milice: & quoiqu'un Poëte du lieu ait affecté de le traiter de *pitoyable bellum*, il n'en attire pas moins les yeux de tous les habitans des environs; je vous avouërai même que j'ai été picqué de curiosité d'en être témoin cette année.

Il en est de même à Auxerre pour la Chasse de S. Hubert. On y accoure des Villes voisines; & quoiqu'il y ait un très-grand nombre de Chasseurs, il y en a encore un bien plus grand de Spectateurs. Les Etrangers ne pouvant croire qu'on prend les Lievres, les Lapins

pins & les perdrix à la main, sans armes, se rendent dans le pays, ou s'y arrêtent pour être témoins de cette manière de chasser qui paroît incroyable à plusieurs. Au fond, cependant c'est peut-être la plus ancienne, comme c'est la plus simple & la plus naturelle; & je ne crois pas me tromper, en lui donnant plus d'antiquité qu'à l'invention des filets, dont les Grecs se servoient pour prendre les Lievres au rapport de Xenophon.

On sçait depuis quel temps sont inventées les armes à feu; nos Chasses sont aussi plus anciennes que cette invention. Nous ne voyons pas qu'on se soit servi de fleches pour arrêter des Lievres; on ne les employoit gueres que contre les grandes bêtes. Nous avons dans le pays l'exemple d'un Chasseur bien ancien; j'entens parler de notre Evêque saint Germain, lequel se plaisoit extrêmement à la Chasse avant qu'il eut reçu la Tonsure. Il semble qu'il en-faisoit son exercice journalier. Il avoit coutume de faire attacher à un arbre, qui étoit au milieu de la Cité, les têtes des bêtes qu'il prenoit: mais l'Ecrivain de sa vie ne nous donne point à entendre des bêtes de la petite espece, telles qu'on les prend aujourd'hui communément dans

73 MERCURE DE FRANCE.

nos campagnes. Tout le pays qui est à présent en bruyeres à une lieue ou deux d'Auxerre, du côté de l'Occident d'Eté, en approchant du Septentrion, étoit couvert de bois. C'étoit là où le Gouverneur d'Auxerre s'exerçoit à la Chasse. Il étoit sur les terres d'Appoigni & de Perrigni qui lui venoient de ses Ancêtres. Après les expressions de l'Historien Constance, & le recit du Moine Héric, on ne doit point douter, que dans le fait de ce Magistrat il ne s'agit de la Chasse à la grande bête. Je ne sçai si alors on s'amusoit aux Lievres & aux Lapins : A peine leurs têtes eussent-elles été visibles sur l'arbre où Germain attachoit ses trophées. Si donc l'on peut appliquer après de celebres Auteurs, à cette action de notre Gouverneur, ce Vers du second Livre des Georgiques de Virgile :

Oscilla ex altâ suspendunt mollia pinu.

Je crois qu'il est encore plus naturel d'y reconnoître un reste de la coutume qu'avoient les Payens d'attacher aux arbres les bois de Cerf, & autres principales dépouilles des grandes bêtes, en conséquence du vœu qu'ils en avoient fait à quelque Divinité : *Votivi cornua cervi*, dit Ovide dans un endroit de ses Metamorphoses. Virgile paroît ne parler que de ces

ces especes de têtes ou de visages en forme humaine qu'on offroit aux faux Dieux. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous rapporte ici les paroles du Poëte Heric, qui fut Precepteur du Roi Charles le Chauve au neuvième siecle: je le fais pour vous prouver, que je ne prétens pas faire nos Chasses aux Lievres plus anciennes qu'elles ne sont. Sa Muse n'étoit pas trop ingrate pour le siecle auquel il vivoit. C'est ainsi qu'il décrit la jeunesse de Germain.

Copia multarum juveni per magna ferarum

Sylvestres præbebat opes; venatibus ille

Deditus, & levium meditans spectacula rerum

Lascivis animum studiis pascebat inertem:

Cumque foret sacri diluties fonte liquoris,

Nudo se tantum gaudebat nomine dici

Christicolam, luteum sapiebant cætera sæclum.

Atòque & latò stabat gratissima quondam

Urbe pirus mediâ populo spectabilis omni;

Non quia pendentur flavēbat honore pīrorum,

D iij Nec

Nec quia perpetuæ vernabat munere frontis,

Sed deprehensarum passim capita alto ferarum

Arboris obscenæ patulis hærentia ramis

Præbebant vario plausum & spectacula vulgo.

Horrebant illic trepidi ramelia cervi,

Et diu fremdentis apri fera spicula dentes

Acribus exitium meditantés forte molossis ;

Tunc quoque sic variis arboribus induta trophæis

Fundebat rudibus lascivi femina risus :

Fixerat hæc juvenis laudis captator & auræ

Quâ faciles animi pascique capique fuerunt.

Il est clair qu'il s'agit ici de Cerfs & de Sangliers. On voyoit, selon Héric, au milieu de notre Ville un Poirier d'une grosseur considérable, où étoient attachés, comme des especes de trophées, les bois des Cerfs & les têtes des Sangliers qui apprêtoient à rire à toute la populace. Ce Poëte fait aussi mention des chiens qui servoient à arrêter ces bêtes : mais quoiqu'il ne parle point des fleches qui venoient au secours, il est indubitable.

table que c'étoit alors la seule maniere de pouvoir atteindre de loin la grande bête, & que la multitude des Chasseurs, quelque grande qu'elle eut été, seroit difficilement venue à bout de blesser autrement un Sanglier.

Aujourd'hui il n'en est pas de même. On sort de la Ville d'Auxerre sans flèches, à la verité, mais non sans bois. On sort un bâton à la main, mais en si grand nombre, & l'on se repand dans la campagne avec une telle methode qu'on entoure aisément le gibier qui peut s'y rencontrer. Les Lièvres & les Lapins ne trouvant aucune issue sont souvent obligez de se venir jeter entre les mains de ceux qui les cherchent. Une partie des Chasseurs est à cheval, les autres sont à pied. Ces derniers sont toujours en plus grand nombre, plus expeditifs & plus heureux pour la capture. Il est permis aux uns & aux autres d'y mener des chiens : mais il est défendu d'y porter d'autres armes que le bâton, dont j'ai parlé, qu'on lance sur la piece de gibier qu'on veut avoir. Vous concevez aisément, Monsieur, que quelquefois un vieux Lièvre peut prendre sa course par un défilé : c'est ce qui exerce avec plaisir les jambes de nos courreurs, & qui fait tomber une grêle de bâtons sur l'objet qu'on veut atteindre,

D iiij      lequel

lequel par sa prétendue finesse n'a fait qu'irriter davantage les Chasseurs. Il y a parmi nous une regle assez particuliere pour acquerir le domaine & la propriété du gibier qu'on a arrêté, & en devenir paisible possesseur. Tel qui a tué un Lièvre ou un Lapin d'un coup de bâton, ou qui l'a pris tout vivant, n'est pas toujours assez heureux pour l'emporter chez lui. Il faut qu'il soit assez agile & subtil pour le lever promptement sur sa tête, & qu'il profere sans hésiter ni bégayer ces paroles : *à l'autre, à l'autre : celui-là est bien levé.* S'il manque à ce ceremonial, le Lièvre appartient au premier qui peut le lui arracher, & proferer les paroles essentielles. S'il arrive que le second ne leve pas le gibier assez vite, & qu'une troupe de Chasseurs survienne avant qu'il ait observé la ceremonie prescrite, il s'en voit aussitôt privé sans misericorde ; car à l'instant ceux qui viennent fondre sur le miserable prisonnier de guerre, en font une impitoyable laceration que le peuple appelle *un déchiris.* De sorte que le pauvre animal se voit en moins d'une demie-minute divisé, ou pour parler plus categoriquement dissequé en plus de vingt ou trente morceaux, les uns tirant les pieds, les autres la tête, ceux-ci les entrailles toutes

tes fumantes, ceux-là la peau; après quoi il se fait encore des sous-divisions par des bandes qui surviennent, & qui sont aussi empessées que les premières. Heureux les Chasseurs qui se retirent de la chaleur du combat avec leurs habits sains & saufs. Plus heureuses les vignes qui peuvent se préserver de ces sortes d'irruptions. Nos vieux Lièvres épargnent quelquefois aux propriétaires des héritages le désagrément de les avoir ainsi hachés en pièces. Vous sçavez que nos vignes sont rangées par treilles en manière d'allignement formé par les perches qui traversent, ce qui les distingue des vignes de nos voisins: vous le sçavez, & vous leur avez donné là-dessus tout l'éloge qu'elles méritent. (a) Leur disposition ne permet donc pas aux hommes de pouvoir courir autrement qu'en long dans les allées de ces vignes: il est impossible de les traverser que dans certains sentiers pratiqués pour l'écoulement des eaux, que le peuple appelle par corruption *marreau*, au lieu de *morte-eau*. Nos vignes étant ainsi disposées, vous voyez avec quelle facilité un Lièvre peut se sauver en traversant le dessous de toutes les treilles, & combien il en échaperoit s'il n'y avoit pas de monde suffisamment

(a) Mercure de Nov. 1723. p. 877.

## 76 MERCURE DE FRANCE.

pour les envelopper, ni des champs entre-mêlez avec les vignes, ou bien des terres labourées où plus ordinairement ils sont arrêtez. Mais de quelque finesse qu'ait usé l'animal, s'il n'est pas pris dans une année, il n'échape pas dans une autre, & l'on ne voit jamais dans nôtre pays les Lièvres mourir de leur belle mort. Outre ceux qu'on mange dans le pays, les étrangers en font aussi quelque consommation pendant l'hiver. Il s'en transporte une quantité à Paris où l'expérience a fait connoître que ces animaux sont meilleurs lorsqu'ils viennent d'un pays de vignoble que d'ailleurs, & d'un goût d'autant plus exquis que les montagnes où ils ont été nourris sont plus seches & plus pierreuses.

A l'égard des Perdrix on les prend avec moins de difficulté; quelquefois on les tue d'un coup de bâton jetté en l'air, d'autrefois on les ramasse toutes vives à terre, lorsqu'elles sont fatiguées, & qu'elles ne peuvent plus voler. Mais il faut s'armer des mêmes précautions que s'il s'agissoit d'un Lièvre, si l'on veut demeurer paisible possesseur de l'oiseau sur lequel on a mis la main.

Le troisième jour de Novembre n'est pas à Auxerre le seul qui soit destiné au plaisir de la chasse publique, comme ce-  
la

la est en plusieurs autres pays. On y employe regulierement une partie de l'après-midi des Dimanches & Fêtes qui se trouvent depuis les vendanges jusqu'à la Saint Martin. Ces chasses se font dans tous les climats du finage ou territoire d'Auxerre alternativement. Je n'examine pas si elles sont bien placées ces jours-là : je ne suis ici que simple Historien. Elles passent toutes pour avoir été accordées par nos anciens Comtes sur les terres desquels on les fait. Il étoit même permis anciennement de chasser dans les Forests du Comte. Mais il est toujours vrai de dire que la chasse de S. Hubert est la plus belle , parce qu'elle est la plus nombreuse & la plus longue.

Elle s'étend plus avant qu'aucune autre dans le territoire du Comté d'Auxerre vers le midy. On se répand ce jour-là jusques dans le voisinage de Coulanges. les-Vineuses , c'est-à-dire jusqu'à deux ou trois lieuës , en parcourant principalement certaines terres qui sont de l'ancien domaine de l'Eglise d'Auxerre. (a) C'est-là où l'on fait halte à l'heure de midy, & à l'exemple de ce que les Israélites faisoient autrefois dans le désert où ils vivoient de Cailles , chaque troupe plante le piquet au milieu des champs , ou au coin d'un

(a) Gi-l'Evêque & Jussi.

petit bosquet. Mais quoique l'on ait couru depuis huit heures du matin, on ne laisse pas de continuer à marquer plus d'avidité pour la capture du gibier, que pour le plaisir de la table. Car si par hazard la nappe mise, le pâté entâmé, la bouteille décoiffée, le vin versé, on aperçoit un Lièvre en course, aussi-tôt toutes les troupes se levent de terre, quittent la meilleure chere, & commencent à courir sur le perturbateur du repos & du repas; ce qui peut arriver agréablement à plusieurs reprises, comme on l'a vû quelquefois. Je ne voudrois pas au reste garantir que quelques personnes bien intentionnées n'ayent porté quelquefois des Lièvres tout vivans en cet endroit, pour avoir la satisfaction de troubler le dîner des Chasseurs; car les Dames vont aussi à cette chasse en carosse ou en chaise, pour en être spectatrices, & comme c'est le plaisir qui conduit toute cette action, il n'est pas surprenant d'y voir sacrifier ces sortes de bagatelles. Ce sacrifice a quelquefois une conclusion un peu prompte; car l'experience a fait connoître en cette occasion que les Lièvres ou Lapins nourris à la maison ne pouvoient plus trouver leurs jambes, lorsqu'il s'agissoit de leur faire jouer leur personnage; & ainsi les premiers Chasseurs qui les voyent paroître

tre en deviennent bien vîte les maîtres, ou bien il s'en fait sur le champ un partage sans autres formalitez de procédures que celles que j'ai marquées cy-dessus. En ce jour auquel il est juste que tous les ouvrages cessent pour une affaire de cette importance, il n'y a point de Vignerons ni d'Artisan qui ne préfere la prise d'une piece de gibier, ou même d'un seul morceau au plus excellent dîner. Mais, selon moi, ce qu'il y a encore de plus agréable, c'est lorsqu'au retour de ce dîner champêtre l'on poursuit les Lièvres dans la plaine, qui continuë jusqu'aux vallons de Vaux-sur-Ionne. Là cet animal dont les anciens disent qu'il n'y en a aucun de sa taille qui courre si vîte que lui, se voit obligé de se jeter à corps perdu dans des descentes scabreuses; & comme il a les pieds de devant plus courts que ceux de derriere, il ne trouve point son compte en descendant, il se précipite malgré lui, quelquefois aussi le Chasseur après lui; mais avec cette difference que le Lièvre, si le bâton ne l'assomme, est bien plutôt relevé que le coureur. Cet animal dont la petite corpulence est soutenüe par quatre nerfs très-dégourdis & fort agiles, reprend ses forces en un instant, & remonte une autre montagne bien plus vîte que les plus habi-

## 80 MERCURE DE FRANCE.

habiles coureurs. Trouvant des Chasseurs en face ou à côté, il rebrousse chemin; étant redescendu il remonte un autre endroit: arrivé dans le haut du côteau, s'il apperçoit les mêmes obstacles il retourne dans le vallon, où souvent aboutissent, comme les lignes dans le centre, les bâtons de tous les Chasseurs. On ne peut nier que ce spectacle n'ait son agrément. Pour moi je l'ai trouvé si divertissant que je ne crois pas qu'on puisse appliquer ce que Xenophon disoit de la course du Lièvre, lorsqu'il écrivoit pour les Grecs ses compatriotes. *Lepus adeo lepidum animal est, ut nemo sit, qui se eum videat dum vestigatur, dum invenitur, dum cursu petitur, dum capitur, cujusvis rei cara non obliviscatur.* En verité, lorsqu'on voit la velocity de cet animal, ses tours de souplesse, les mouvemens qu'il se donne pour sauver sa vie, les figures qu'il fait à l'approche de son peril, on ne peut avoir rien de si cher dans la vie dont on ne cesse de se souvenir alors. Le spectateur se sent autant porté à arrêter la proye, que si ses yeux étoient capables de lui donner le coup décisif, & sans avancer ou reculer plus qu'un ou deux pas, on croit en regardant avoir fait autant de chemin que les Chasseurs les plus animez, parce qu'on a parcouru des yeux le même espace

espace que les autres ont parcouru des pieds. Si cet animal passe les barrières des Chasseurs qui l'attendent à la pointe de la montagne, il trouve un peu plus loin nombre d'escadrons d'habitans de nôtre Ville qui viennent au devant de la chasse. Un Magistrat quelquefois le plus grave peut se trouver sans y penser à la rencontre du Lièvre; il peut se faire encore qu'il soit assez adroit pour le prendre & le lever; mais aussi si l'animal n'a pas le bonheur d'être levé en forme dans ces dernières campagnes du jour, il essuyé alors le plus fâcheux quart-d'heure de sa vie. On voit paroître encore bien mieux que dans les campagnes de la matinée cet esprit de chasseur que Jean de Sarisberi appelloit il y a plus de cinq cent ans, *Venatoris carnificium*. (a) De quelque qualité que soit revêtu celui qui arrête le Lièvre en venant au-devant de la chasse, ou en regardant ce qui se passe aux approches d'Auxerre, si un certain degré d'activité lui manque, & qu'il se couche sur le Lièvre au lieu de le lever, il peut compter qu'à l'instant il sent fondre sur lui au moins quinze ou vingt personnes, dont il est obligé de supporter charitablement la pesanteur, jusqu'à ce qu'il ait lâché la proye, & que chacun en ait eu

(a) De nugis curialium, lib. 1. c. 14.

## §1 MERCURE DE FRANCE.

son lambeau. Mais comme dit l'Evêque de Chartres après un ancien Poëte dans l'endroit qui vient d'être cité, il est très-rare de voir Titius & Seïus se mêler dans ce qui ne convient qu'à Crispin, & ce qui seroit au dessous des honnêtes gens sied alors à merveille à certains artisans.

*Nam quod turpe bonis Seïo, Titioque, decebit Crispinum.*

Je suppose que le Poëte qui fit la description de cette chasse, il y a quarante ans ou environ, n'oublia pas de marquer l'ordre avec lequel on part. On observe cet ordre jusqu'au bout du Fauxbourg, & on revient dans le même ordre par un autre Fauxbourg. Les Compagnies se reconnoissent à leurs couleurs, & chacun ayant rejoint sa troupe on rentre dans la Ville comme on en est parti, avec cette différence qu'on ne manque pas d'étaler pompeusement le gibier qu'on a pris. Pour ce qui est des Artisans & des Vignerons qui font aussi plusieurs bandes, leur ordre le plus souvent est de n'en avoir aucun. Le Poëte cy-dessus n'aura pas oublié de marquer qu'ils font de leur mieux pour exciter, comme ils feroient dans le temps du carnaval, la risée de ceux qui vont les voir partir ou revenir, & qu'il n'y a point de si petit morceau de gibier que ces sortes de gens ne fassent gloire

gloire de porter avec triomphe & parade.

Il y a eu un temps auquel les Ecclesiastiques alloient à cette chasse. Leur présence étoit, dit-on, quelquefois nécessaire pour pacifier les querelles qui naissent dans certains conflits, & empêcher les batteries; mais on reconnoît aujourd'hui qu'il vaut mieux laisser aux séculiers à décider sur ces sortes de matieres, & à prévenir les occasions de dispute. Grande dévotion au reste dans tout le pays au glorieux S. Hubert, en l'honneur duquel il y a dans nos vieux Missels une Messe, où dans les Oraisons il est qualifié de *bienheureux Patron*, ce qui fait voir combien nos ancêtres étoient de grands & devots Chasseurs.

Vous voulez, Monsieur, que j'entre en discussion du choix que ceux qui se mêlent de chasser ont fait de ce Saint pour leur protecteur & tutelaire. Je sçai qu'il y a des pays où l'on a choisi Saint Germain nôtre Evêque. Il a été Chasseur plus certainement que S. Hubert; mais il ne s'est pas sanctifié dans ce métier. Aussi ne l'envisage-t'on point ici de ce côté-là, & les Chasseurs de nos environs invoquent S. Hubert, comme presque par tout ailleurs. On pourroit dire que S. Germain d'Auxerre a été regardé particulièrement en France, comme

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

me protecteur des Chasseurs, s'il est vrai, comme le disent quelques Auteurs, (a) que la Forest de Laye, proche Paris, ait été mise sous sa protection par le Roi Robert. Au moins cela est certain quant à celle de Bierre, dite depuis de Fontainebleau. Helgaud, Moine de Fleuri qui a écrit la vie de ce Roi marque qu'il y bâtit un Monastere en l'honneur de Saint Germain d'Auxerre : *Monasterium Sancti Germani Autissiodorensis & Ecclesiam S. Michaelis in Sylva cognominata Bierria*. Mais j'aime mieux réserver le privilege d'être reclamé sur le fait de la chasse à S. Hubert seul. On dit qu'il avoit été long-temps dans le siecle, & même qu'il a été sûrement marié avant son Episcopat comme S. Germain d'Auxerre ; on assure outre cela par tradition qu'il a imité nôtre Saint sur l'article de la chasse. Je ne serois curieux que de vous satisfaire pleinement touchant l'origine de cette dévotion dans nos quartiers, puisque l'exemple d'un endroit suffiroit pour tirer une induction plus generale. Nous avons eu autrefois un Evêque dont la chasse fut la passion dominante. C'est Heribert qui fut frere naturel du Roi Hugues Capet. Il fit bâtir uniquement pour

(a) Vie de S. Germain par Dom G. Viole, page 179.

cela

ce la deux Châteaux dans son Diocèse , l'un à l'entrée des Forests de la Puissaye dans un lieu appellé Touci , & l'autre au milieu de la même contrée , dit aujourd'hui de Saint Fergeau. Mais nous ignorons à quel Saint cet Evêque avoit consacré sa dévotion. Je ne crois pas au reste qu'il en eut beaucoup. Ce ne sera pas de lui que nous apprendrons l'origine du culte de Saint Hubert par les Chasseurs d'Auxerre. Les Auteurs de sa vie qui lui étoient contemporains n'ont pu s'empêcher de le blâmer très-fort , & ils ne marquent point qu'il ait fait des miracles. C'est ce qu'on peut voir dans les gestes de nos Evêques , publiez par le Pere Labbe , Jesuite. (a) Ses successeurs ne chassoient point en personne ; mais il y en eut qui firent chasser , & même sous les yeux des Comtes d'Auxerre , quelques puissants qu'ils fussent , afin de maintenir leur ancien droit. La même collection du Pere Labbe nous apprend dans la vie du venerable Hugues de Mâcon qui avoit été premier Abbé de Pontigni , & qui fut grand ami de S. Bernard , que ce Prélat , quoique tout occupé des choses spirituelles , voulut rentrer en possession du droit de faire chasser dans les Forests du Comte d'Auxerre , situées à l'Orient

(a) Biblioth. MS. Tomo 1. pag. 447.

d'été

d'été de la Ville , & qu'afin que foni Eglise fut fuffifamment investie de ce droit , il eut de fon temps des Chaffeurs & des Chiens, qu'il eut grand foïn de faire chaffer fort fouvent dans ces bois qui couvroient alors le chemin de Pontigni , & de faire apporter le gibier en public par le milieu de la Ville au fon du Cors de chaffe avec ostentation , grand fracas & force clameurs. Avec tout cela je ne crois pas non plus qu'il y eut alors dans Auxerre aucune Confrerie de Saint Hubert en faveur des Chaffeurs. Il faut la chercher dans des pays où les chasses étoient encore plus celebres , c'est-à-dire, dans des Provinces où il y avoit de plus confiderables Forests. Il est vrai que nos bois étoient alors beaucoup plus étendus qu'ils ne font aujourd'hui ; mais ce n'étoit encore rien en comparafion de ces fameufes Forests , où nos Rois de la premiere race se font plû à chasser , je veux dire celles d'Iveline & de Luye , auprès de Paris , celles de Senlis , de Quiersi-sur-Oise , de Compiègne , dite alors de Cuifse , de Biere ou Bièvre , qu'on a depuis appellée de Fontainebleau , & celle d'Otte (a) qui commençoit à deux lieuës de Sens , au sortir du Palais de Maslay , où

(a) Otte, *Uita* en Latin.

les Rois de ces-temps-là se retiroient quelquefois, (a) sans parler de celles qui étoient plus éloignées, & où les Rois de France se sont exercé à la chasse, lorsqu'ils furent devenus Empereurs, par exemple, la vaste Forest des Ardennes qui fut souvent honorée de la presence de l'Empereur Louïs le Debonnaire. Aimoin nous apprend que c'étoit surtout dans l'Automne que ce Prince y passoit le plaisir de la chasse. Il dit même qu'il s'étoit fait une regle de chasser toutes les Automnes, tantôt dans cette Forest, tantôt dans celles de Vôge, & autres du côté de l'Allemagne, *more sôlemni*, lib. 4. c. 107. *ex more*, c. 108. Voyez encore les Chapitres 109. 110. 111. 113. & 114.

(a) Ce Maslay est le *Mansolacum* que le P. Mabillon a mis dans sa Diplomatique au rang des anciens Palais de nos Rois, mais dont il n'a pû trouver le nom François, ni la situation. Il y a Mâlay-le-Roi & Mâlay-le Vicomte, tout proche l'un de l'autre sur la Riviere de Vanne, à une lieuë de Sens. C'est-là où Emmon, Archevêque de Sens tint en l'an 657. un Concile auquel assisterent grand nombre d'Evêques, même du fond de la Normandie, entre autres Biggon, Evêque de Lizieux, le celebre S. Renobert, Evêque de Bayeux, &c. Un Acte de ce Concile finit ainsi, *Actum Mansolaco, curte Dominicâ, anno tercio regni Domini nostri Clotharii Regis*, Nithard parle de la Forest d'Othe, & l'appelle *Utra*.

&

### 88 MERCURE DE FRANCE.

& le huitième Chapitre du cinquième Livre. Je ne fais cette digression que pour en venir à l'éclaircissement que vous m'avez demandé sur l'origine de la dévotion des Chasseurs envers S. Hubert. On ne peut disconvenir que cette dévotion ne soit ancienne. Il est certain que dès le dixième siècle ou environ, on invoquoit ce Saint Evêque pour réussir dans cet exercice, (a) & c'est parce qu'on étoit déjà dans cet usage qu'on a pu inventer une prétendue vision que le Saint auroit eue d'une Croix entre les bois d'un Cerf que les Peintres & Sculpteurs représentent si communément, comme si cette apparition étoit la cause du choix. Pour moi j'ai toujours crû qu'elle le présupposoit, & qu'elle en étoit l'effet, parce que dans chaque profession c'est la coutume de représenter auprès du Saint Patron quelque chose qui fasse reconnoître ce Saint dans sa qualité de Patron, postérieurement au choix qu'on en a fait. Surius & Chapeauville, Historien de Liege ont méprisé cette Histoire. J'ai voulu voir si Molanus n'en diroit rien dans son Traité des Images; mais cet Auteur que je croyois parfaitement instruit de toutes les dévotions du Pays-Bas où il faisoit sa demeure, ne parle point du

(a) Sac. iv. Bened. Mabill. T. 1, pag. 301,

tout

tout de S. Hubert. J'ai toujours conjecturé que ce Saint n'est devenu Patron des Chasseurs, qu'à l'occasion de la saison dans laquelle se fit la Translation de son corps chez les Moines d'Andain dans la Forest des Ardennes. Elle se fit dans le temps auquel l'Empereur Loüis le Débonnaire avoit coûtume d'être occupé à la chasse dans ces quartiers-là. Ce fut même ce Prince qui permit cette Translation, après en avoir fait parler dans le Concile d'Aix-la Chapelle. La cérémonie fit naître le fameux pelerinage. Les Chasseurs qui accompagnoient l'Empereur y prirent part comme les autres, & communiquèrent ensuite leur dévotion à d'autres Chasseurs du Royaume, & selon moi c'est ainsi qu'elle commença.

Il y avoit déjà eu une Translation du Corps de ce Saint l'an 743. L'une fut faite le 30. Septembre, l'autre le 3. Novembre; toutes-les deux, comme on voit, dans la saison de l'Automne, est en des jours differens de celui de sa mort qui est le 30. Mai. La multiplication des Fêtes du Saint augmenta le concours. Jonas, Evêque d'Orleans, écrivit l'Histoire de la celebre Translation, Il y marque que le Corps (a) du Saint avoit été trouvé entier & sans corruption la quatre-vingt-

(a) Sac. IV. Bened. p. 19

dix huitième année depuis sa mort. Les Pelerins & les Chasseurs, qui en avoient été témoins, divulguerent cette merveille. On y accourut principalement de tous les cantons de la Forest, où les Loups malades caufoient souvent du dégât. L'Historien des Miracles du Saint, qui vivoit deux cents ans après (a) parle d'une personne, qui dès ces commencemens fut guerie par l'attouchement de son étole, de la morsure d'un Loup enragé. M. Baillet conclut, que de là vint la devotion des Chasseurs, & de ceux qui nourrissent des chiens. Mais le même Anonyme, qui écrivoit il y a sept cents ans, nous découvre la voie par laquelle cette devotion fit le plus de progrès dès qu'elle eut commencé. C'est qu'il s'éleva une opinion, que S. Hubert avoit été lui-même Chasseur avant que d'être Evêque de Liege. La devotion fondée sur ce principe, devint si grande de la part des Chasseurs dans tou-

(a) *ibid.* Erat enim ab antiquo totius Arduennæ primoribusce debito firmatæ consuetudinis per singulas vices annuæ venationis primitias & decimas cujusque generis ferarum beato Huberto persolvere, eo quod idem Sanctus priusquam murato sæculari habitu propositi sancti ordinem percepisset, hujus exercitii fuerit studiosus. Unde & de cætero à quibuscumque vicinis Nobilibus idem studium in ejus nomine agitur. pag. 301.

te l'étenduë des Ardennes , même avant l'onzième siecle , que c'étoit une coutume universellement reçüe chez tous les Seigneurs de ce pays là , d'offrir à S. Hubert les prémices de leur Chasse , & de lui faire present de la dixième partie de tout le gibier generalement qu'ils prennent chaque année.

Dans les pays plus éloignez , où l'on n'a pas pû faire de semblables offrandes , les Chasseurs se sont contentez de marquer comme ils ont pû leur devotion à ce Saint , en choisissant le jour de sa Translation pour l'employer à la Chasse. Cette maniere de celebrer une Fête en l'honneur de ce Saint , paroît autorisée par l'usage de plusieurs siecles sans aucune opposition , parce qu'il n'y a pas d'obligation d'aller à la Messe , ni à l'Office Divin , quoique nos Chasseurs soient exacts à la Messe ce jour-là , ce qui fait qu'ils ont soin d'en faire celebrer plusieurs dès le grand matin. Je pense donc que l'Eglise ne peut trouver à redire aux divertissemens de ce jour , que lorsqu'ils concourent avec le jour du Dimanche ; & en effet , il semble qu'en ce cas on devoit ou abreger la Chasse , ou la remettre au lendemain. A Dieu ne plaise , que je sois du sentiment qu'il faille l'abolir entièrement. La Chasse est

E un

## 92 MERCURE DE FRANCE.

un reste de cet exercice qui a formé les anciens Francs à la fatigue. Arrianus dit qu'ils en faisoient leur occupation ordinaire. Chez les Romains même, selon Pline, on dressoit par le moyen de la Chasse ceux qu'on vouloit former pour la conduite des Armées. Ils regardoient cet exercice comme une image de la guerre; & nos anciens Comtes ont appris par l'expérience, que ces courses fréquentes & réitérées avoient rendu leurs Bourgeois plus dispos pour les *Chevauchées* qu'ils leur faisoient faire de côté & d'autre quand bon leur sembloit, (a)

Je n'ai traité, Monsieur, cette matière un peu au long, que parce que vous m'avez prié de vous instruire amplement sur la méthode de notre Chasse, & sur l'origine de la dévotion envers saint Hubert. (b) Si à l'égard du second chef j'ai donné dans la conjecture, toutes les circonstances du premier n'en sont pas moins véritables. Vous pouvez vous en informer à quantité de personnes du pays & des environs qui sont répandues dans Paris. Je suis, &c.

*D'Auxerre le 12. Novembre 1724.*

(a) *Lib. de Venatione. c. 34.*

(b) *In Panegyrico.*

*Tabular. Urb. Autiss. ad ann. 1194 & seq.*

ADE-



*ADELAIDE, Fable de M. Vergier à  
Madame de B\*\*\* pour louer une Ele-  
gie qu'il avoit faite sur un départ, sous  
le nom d'Adelaide.*

**C**ontre les traits d'Amour tenons-nous  
moins armez ;

Rien n'est si doux que les feux qu'il inspire.

Voit-on sortir de son Empire

Ceux qu'une fois il a charmés ?

A son ardeur quand une fois on cede,

L'on ne cesse jamais d'aimer.

Plus on fut enflammé , plus on veut s'en-  
flammer ;

A peine un feu s'éteint qu'un autre lui suc-  
cede ,

Ah ! si ses fers étoient si durs , si rigou-  
reux ,

N'éviteroit-on pas leur piège dangereux ?

De Daphné , Clitie & Climene ,

De cent autres encor ayant usé la chaîne.

Qui croiroit qu'Apollon tant de fois en-  
flammé ,

De craintes , de desirs tant de fois consumé,

E ij Püt

94 MERCURE DE FRANCE.

Pût encor en amour former quelque entre-  
prise ?

Toutefois d'un nouvel objet  
Son ame est ardemment éprise,  
Et ce feu de mes Vers doit être le sujet,  
Ce Dieu, dont la splendeur éclaire tout le  
monde,

Ayant un jour fini sa course vagabonde,  
Venoit enseigner ses leçons  
Sur les bords fameux de la Seine,  
Car c'est le temps qu'il faut qu'il pren-  
ne,

Pour instruire ses nourissons,  
Pressé par les vœux d'une Amante,  
Qui pour faire des Vers imploroit son se-  
cours,

Il s'arrêta dans une Isle charmante  
Que ce fleuve forme en son cours.  
Là dans un Palais plus splendide  
Et plus éclairé que le sien,  
Il vit la belle Adelaïde,

Dont de tristes pensers faisoit tout l'entre-  
tien,

Elle étoit sur un lit negligemment couchée,  
Et comme elle croyoit être là sans témoin,

Ses voiles voltigeant fans soin,

Purent bien laisser voir quelque beauté ca-  
chée ;

Aussi de cet aspect le Dieu du jour charmé

Se cachier pour mieux voir & d'un œil en-  
flammé ,

Devore les appas que de loin il admire ;

Ses yeux qui d'un regard embrasent l'Uni-  
vers ,

A voir tant de charmes divers ,

Ne sçauroient qu'à peine suffire :

C'est ainsi qu'en lieux écartez ,

Où souvent l'ardeur des Etez

Invite une Nimphe timide

A se plonger dans un cristal liquide ,

Quand elle vient à montrer ses beautez ;

Dont le seul souvenir mille desirs inspire :

On voit le Faune & le Satyre

Cachez dans les buissons , porter de toutes  
parts ,

Au defaut de leurs mains , leurs avides re-  
gards ;

Mais tandis qu'Apollon contemple tant de  
charmes ,

Adelaïde en pleurs ne pouvant reposer ,

E iij Tâche

Tâche enfin dans ses Vers d'exprimer les al-  
larmes ,

Qu'un départ rigoureux s'apprête à lui cau-  
ser ;

Mille traits délicats vont s'offrant à son ame ,

Elle ne peut les exprimer ;

Apollon dans son sein n'a pas versé sa flam-  
me ,

Et sans lui vainement on s'efforce à rimer ,

Pour expliquer l'ennui qui la devore ,

Elle écrit , elle efface , écrit , efface encore ,

Sans pouvoir rien former digne de son es-  
prit ,

Et fit tant qu'à la fin un doux sommeil la  
prit.

Alors pour l'inspirer le Dieu s'approche  
d'elle ,

Les yeux étincelans de son ardeur nouvelle ,

Ciel ! quand il vit de près cette rare beauté :

De combien de desirs son cœur fut agité ?

Pour inspirer tout autre , il ne fait d'ordi-  
naire

Qu'appliquer un doigt sur le sein

Mais sur Adelaïde il mit la main entière ,

Et même il la glissa , soit hazard , soit des-  
sein ,

Où

Où la rime n'avoit que faire.

A peine elle eut senti l'approche d'Apollon,

Que pleine du Dieu qui l'inspire,

Elle s'éveille, & ne respire

Que les chants du sacré vallon.

D'une sainte fureur c'est alors qu'animée,

Elle entonna ces tendres Vers,

Où d'un cruel départ une Amante allarmée,

Dépeint si bien les mouvemens divers.

Du Maître du Parnasse ils tirerent des larmes,

Il ne put assez les vanter,

Et sent en les vantant son amour s'augmenter ;

Il les chante & leur donne encore de nouveaux charmes ;

Mais parmi ces transports l'Aurore l'avertit,

Que pour donner le jour il falloit qu'il parût.

De quels troubles alors n'eut-il point l'ame atteinte ?

Combien se plaignit-il de son rang glorieux ?

A peine de mon cours la lumière est éteinte,

Qu'il faut, dit-il, qu'encor j'aïlle éclairer les Cieux.

A tant d'emplois divers faut-il que je preside ?

E iij Et

58. MERCURE DE FRANCE.

Et que seul entre tous les Dieux

Je dépende toujours du vol capricieux

Du temps tantôt trop lent, & tantôt trop rapide ;

Mais enfin sa douleur ne peut s'exprimer mieux,

Qu'en repetant cent fois les Vers qu'Adelaïde

Venoit sur un départ de tracer à ses yeux.

Il part & cede aux loix des fieres destinées,

Par qui les volontez des Dieux sont enchaînées ;

Bien que pour abreger son cours,

Il cherchât dans les airs mille nouveaux détours ;

Combien s'ennuya-t-il encor de sa carrière !

Sans cesse il regarde en arriere ,

Et pour revoir plutôt cet objet plein d'appas,

Il voulut mille fois retourner sur ses pas.

Sa main pour ses chevaux autrefois si rigide ,

Sur leur col bondissant laisse flotter la bride ,

Et méprise des Cieux les ornemens divers ;

Il neglige son cours , la seule Adelaïde

Occupe les regards qu'il doit à l'Univers.

Mais à la fin d'un vol rapide ,

Et moins rapide encor que son amour,

Il alla se cacher dans l'Empire liquide ,

Et ferma les portes du jour.

C'est en vain qu'en son sein humide ,

La fidelle Thetis songe à le recevoir ,

A peine il la regarde , en hâte il va revoir

Les lieux où son amour le guide ;

Ainsi pour charmer ses ennuis ,

Il y revient toutes les nuits ;

Mais la nuit , ce temps favorable ,

Aux heureux Amans destiné ,

Ne le rend pas plus fortuné.

Près de cet objet aborable ,

Tant qu'il parle de Vers , d'Eloquence ou de  
Chant ,

On l'écoute , on le suit , mais lorsque plus  
touchant

Il parle de ses feux , & veut prendre un ais  
tendre ,

Il ne sçauroit se faire entendre .

Tel est le sort des beaux esprits ,

On les estime , on les revere ;

Rarement de tendresse on est pour eux épris ;

L'Amour jeune & badin hait l'air docte &  
severe.

Ce sont de sages Precepteurs ,

E ▼ Qui

335140

Qui des soins amoureux montrent la Theorie

Une étrange bizarrerie,

En reserve l'usage à de moindres Docteurs.



*LETTRE écrite aux Auteurs du Mer-  
cure touchant l'Evêché de Bethléem.*

**L**A profession que vous faites, Mes-  
sieurs, de rendre publiques les re-  
marques historiques qu'on vous adresse,  
m'engage à vous écrire, pour vous faire  
part de celle que j'ai crû devoir faire après  
bien des délais. Le petit Almanach de  
poche qui s'imprime chaque année à Pa-  
ris chez Collombat, est entre les mains  
de tout le monde. Il renferme un Cata-  
logue de tous les Evêchez du Royaume,  
disposé selon les Provinces Ecclesiasti-  
ques. Il y a plusieurs années, qu'ayant  
voulu examiner s'il étoit exact, j'ai re-  
marqué qu'il plaçoit l'Evêché de Beth-  
léem dans le Diocèse & Territoire de Ne-  
vers, persuadé que tous les Libraires &  
Imprimeurs doivent trouver bon qu'on  
leur communique ce qu'on remarque à  
corriger dans les Livres de cette nature,  
j'écrivis à ce sujet aux personnes que je  
crus être chargées de l'impression de ce  
petit

petit Volume ; mais il ne survint point pour cela de changement dans cet article de l'Almanach. Mais pour empêcher qu'on ne croye que l'impression de cette liste des Evêchez est exacte, j'ai eu soin d'en avertir dans la premiere Note Geographique de mon petit Livre de l'Histoire du Calvinisme de ce pays-ci, que vous avez eu la bonté d'annoncer il y a un an avec tant de politesse : & j'ai marqué dans cette premiere Note qui regarde la Ville de Clameci, que l'Eglise de Bethléem, située à son faubourg, a toujours été du Diocèse d'Auxerre. Il n'étoit pas de mon dessein d'en déduire alors les preuves : mais puisqu'on laisse toujours la planche du Catalogue en question dans le même état, & qu'il paroît qu'on n'y veut changer aucun mot, je me crois obligé d'exposer avant que l'année 1725. commence, les preuves de l'attribution que le Diocèse d'Auxerre a raison de se faire du lieu où est le titre de l'Evêché de Bethléem. Je ne prétens point remonter ici à l'origine de cet Evêché, je laisse ce soin au R. P. Dom Dollet, Benedictin de la Congregation Reformée de Cluni, qui publiera bien-tôt l'Histoire du Nivernois. Je puis dire par avance, que ce sçavant Religieux de S. Martin des Champs est convaincu comme moi, que

## 102. MERCURE DE FRANCE.

Bethléem est & a toujours été du Diocèse d'Auxerre, & non de celui de Nevers, comme celui qui a redigé le Memoire de M. Collombat vouloit le persuader.

Si quelque Diocèse a pensé enlever ce petit Evêché à celui d'Auxerre, ç'a été celui d'Autun, & non pas celui de Nevers. Autun, qui est un vaste Diocèse, s'étend jusqu'auprès de Clameci. Il n'y avoit qu'un siecle ou environ, que l'Hôpital ou l'Hôtel de Bethléem étoit existant au Faubourg de Pantenor proche Clameci, Faubourg séparé de la Ville par la riviere d'Yonne, lorsqu'il s'éleva une contestation entre l'Evêque d'Auxerre & celui d'Autun touchant les limites de leur Diocèse, chacun d'eux prétendant que la Chapelle de Bethléem devoit lui appartenir. L'Evêque d'Auxerre étoit alors Guillaume de Seignelay, qui fut depuis transféré à Paris, où il fit tant de peine à l'Université. Celui d'Autun s'appelloit simplement Gautier, & il soutenoit que Pantenor étoit du Territoire d'Armos qui est la dernière Paroisse du Diocèse d'Autun, & (selon un ancien poüiller que j'ai, & qui vient de M. Robert, premier Auteur du *Gallica Christiana*,) de l'Archiprêtré ou Ministère de Corbigni.

Le differend de ces deux Evêques vint

à

à un tel point , que le Pape Innocent III. s'en mêla. Il avoit nommé pour en connoître trois Chanoines de Bourges , ſçavoir , le Chantre , un Archiprêtre , & un Chanoine appellé Maître Bonami ; mais les deux Prelats aimant mieux , ſuivant les regles , ſe ſoumettre à des Arbitres de leur choix , élurent pour cela Manassés de Seignelai , Evêque d'Orleans , frere de l'Evêque d'Auxerre , Hugues , Archidiaque de Bourges , & Humbaud , Chanoine d'Auxerre , qui tous trois enſemble , ou deux ſeulement des trois decideroient la difficulté. Le compromis fut approuvé par les Chapitres des deux Eglises Cathedrales. L'Acte de celui de S. Lazare d'Autun , nommé d'abord Hugues qui en étoit alors Doyen. Celui du Chapitre de S. Etienne d'Auxerre porte le nom du Doyen Renaud , bien different du Doyen d'Auxerre de même nom , qui fut tué la même année dans une croiſade du côté de l'Agenois , & duquel les ſçavans Jeſuites d'Anvers ont parlé dans leur premier Tome des Saints de Juillet. Après un meurt examen Manassés & Humbaud ſe transporterent à Autun , & y prononcerent en preſence des parties & de pluſieurs Chanoines d'Autun , une Sentence definitive , en faveur de l'Evêque  
d'Au-

d'Auxerre. L'Evêque d'Autun ayant sur le champ conféré à ce sujet avec ceux de ses Chanoines qui s'y trouverent présents, donna un Acte d'acquiescement, que je rapporterai ici en son entier parce qu'il n'est pas long.

» Galterus, Dei gratiâ Eduensis Episcopus, dilectis in Christo Fratribus de  
 » Bethléem, & omnibus in Burgo de  
 » Bethleem apud Clamiciacum manentibus, salutem in Domino. Noveritis  
 » quod per sententiam Venerabilis Patris  
 » Manasse, Aurelianensis Episcopi, &  
 » dilecti nostri Humbaudi, Autissiodorensis Canonici, in quos compromissimus super Capella & jurisdictione  
 » Burgi de Bethleem, diffinitum est &  
 » declaratum quod Capella, Domus, &  
 » Burgus quoad Ecclesiasticam Jurisdictionem pleno jure spectant ad Episcopum Autissiodorensem; & nos eidem  
 » sententiæ parentes id vobis notificamus, & præsentium insinuatione denuntiamus. Datum anno gratiæ M. CC.  
 » XI. mense Octobri, quarto Kalendas  
 » Novembris.

J'ai tiré cet Acte de la même source d'où Messieurs de Sainte-Marthe l'avoient puisé: mais avec quelque différence.

Il paroît que dans tout ce procès il n'est pas

pas dit un seul mot de l'Evêque de Nevers , qui n'auroit pas manqué d'intervenir s'il avoit vû jour à quelque prétention. Ce qui peut avoir trompé quelques personnes , est qu'il y a eu des Evêques de Bethléem qui le sont ensuite devenus de Nevers , entr'autres Philippe Froment Jacobin , qui succeda à son oncle Maurice de Coulanges-les-Vineuses aussi Jacobin , decedé l'an 1394.

Il faut donc poser pour certain que Bethléem n'est du Nivernois que pour le temporel , & qu'il n'en est que parce que la Ville de Clameci en fait partie. Le Nivernois , qui est une Province presque ronde de 20. lieues de diametre ou environ, s'étend même au de-là du côté du Septentrion. Mais pour ce qui est de la Jurisdiction spirituelle , l'Evêque d'Auxerre l'a toute entiere dans tout ce qui est Faubourg de Clameci. Il n'y a aucun Prêtre resident au Benefice de Bethléem : aucun Clergé n'y fait l'Office que celui de Clameci.

Le Fermier de l'Evêque, qui occupe le bâtiment contigu à l'ancien Cloître , fait ses Pâques à la Paroisse de la Ville de Clameci , qui est du Diocèse d'Auxerre. Il y offre le Pain-beni à son rang , & il y est assujetti pour toutes les marques d'un Paroissien semblable aux autres. Depuis

puis que les Ecclesiastiques payent un tribut annuel au Roi, & qu'il y en a un rôle dans chaque Diocèse, il est constant que l'Evêque de Bethléem n'a jamais été compris dans aucun autre que dans celui du Diocèse d'Auxerre. Cela est de notoriété publique dans le pays. Il m'est tombé entre les mains un compte de l'an 1577. dressé à l'occasion des sommes que le Clergé paya alors pour le rachat du temporel des Eglises qui pouvoit avoir été vendu : l'Article qui suit immédiatement celui de Messire Jacques Amyot, pour lors notre Evêque, est conçu en ces termes : *De Monsieur l'Evêque de Bethléem la somme de cent cinquante livres.* C'étoit alors un Religieux de l'Ordre de S. Augustin, nommé Charles Bourbonnat. On ne connoist point de Titre Episcopal en France qui ait eu des Evêques de plus de differens Ordres que celui de Bethléem. Il y en a eu de Benedictins de differente espece, de Chanoines Reguliers ou Augustins de plusieurs manieres : il y en a eu de Dominiquains, de Cordeliers, de Carmes, de Religieux de S. François de presque toutes les sortes. Il y en a même eu de l'Ordre de Cîteaux, s'il est vrai qu'Antoine Abbé de l'Etoile en Poitou l'an 1513. fut Regulier. J'ai vû un écrit signé Antoine

foine, Evêque de Bethléem, (a) par lequel en qualité d'Abbé de l'Etoile il reconnoît avoir reçu cette année-là du Receveur du Domaine Royal en Poitou, la somme de soixante sols tournois pour une année de l'Anniversaire, fondé en cette Abbaye par Alfonse, Comte de Poitou. Je marque ceci parce que cet Evêque n'a pas été connu par ceux qui en ont dressé la liste.

Quelquefois aussi les Evêques de Bethléem ont été tirez des Chapitres d'Auxerre, de Sens ou de Nevers. Le plus fameux de ceux-là est Urbain Reversey, Préchantre de Sens qui a écrit en Latin l'Histoire des Archevêques de Sens qu'on est en peine de retrouver, & qui n'est connuë que pour avoir été citée par le fameux M. Pithou, (b) lorsqu'il insinuë que ce ne fut que pour un temps que le Roi Louis XII. obtint des Evêques l'introduction de l'*O salutaris* à l'élevation des Messes Canoniales, & pour l'opposer aux Oraisons du Pape Jules II. Ce Chanoine de Sens, Auteur de cette importante remarque étoit Evêque de Bethléem en 1558. Il est aussi arrivé que les Evêques d'Auxerre ont chargé l'E-

(a) Dans les Portefeüilles de M. Gagnieres, à la Bibl. du Roi.

(b) In *Notis ad capitularia*, pag 58.

cèfe.

vêque de Bethléem du soin de leur Diocèse. Filbert de Beaujeu qui étoit grand Prieur de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre fut même Vicaire General des Evêques d'Auxerre & d'Autun en 1531. 1534. & 1535 Mais les Evêques de Bethléem quels qu'ils ayent été n'ont jamais pû exercer les fonctions Episcopales dans Clameci, ou ailleurs dans le Diocèse d'Auxerre, sans le consentement des Evêques d'Auxerre. C'est ce qui doit détromper ceux qui croient que Bethléem est un petit Diocèse indépendant, où il y a un Clergé & quelques Diocésains, puisqu'il n'est rien de tout cela. Un des Prêtres de Clameci est quelquefois honoré par le vulgaire du nom de Doyen de Bethléem, parce qu'il acquitte dans la Chapelle de ce nom les Messes qui y sont fondées, soit par forme de Confrérie, soit autrement. On assure par tradition que les Freres de cet Hôpital ont autrefois élu cet Evêque comme ils auroient fait un Maître ou Administrateur. Mais cela n'est fondé sur aucun titre. Ces Freres Hospitaliers étoient Chanoines de l'Ordre de S. Augustin, & cependant ils étoient, dit-on, vêtus de violet, s'il faut en croire certaines peintures qu'on voyoit il n'y a pas long temps au côté gauche du Sanctuaire de cette Eglise, & qu'on a

lâissé

laissé couvrir ces années dernières d'une couche de blanc de chaux. Mais cette couleur ne leur étoit pas singulière, puisque les Chanoines de la Cathédrale d'Auxerre la portoient dans le siècle dernier, comme font encore plusieurs autres Chanoines. Durand, Evêque de Mende qui écrivoit son Rational des Offices Divins, vers la fin du treizième siècle, y parle de l'Evêque de Bethléem d'une manière singulière. Il dit que quelque jour que cet Evêque celebrât la Messe, & quelque Messe que ce fût, même celle des Morts, il y recitoit le *Gloria in excelsis*, à cause que c'étoit dans son territoire qu'il avoit été d'abord chanté par les Anges. ( ) Durand traite cet usage d'abus, & avec raison ce n'étoit pas le seul que les anciens Evêques de ce titre eussent introduit; mais les Evêques d'Auxerre s'y sont opposé dans leurs Statuts Synodaux, (b) & l'on a sagement remédié aux inconvéniens qui naissoient de l'extrême facilité

(a) Dur. l. 4. c. 13.

(b) Stat. de François de Dinteville de l'an 3552. chap. 17. *Comperimus nonnullo sua rudizatis & inscitia conscios, ideò dimissorias litteras quarere, ut examen nostrum subterfugiant ac aliò demigrent, ubi nullus aut modicus canonica traditionis respectus habetur. Quò fit ut ab Episcopo Bethléemitano ex nostris clericis ordinari velimus neminem.*

des

des Evêques de Bethléem.

Au reste, le nom de Bethléem ne dût pas paroître nouveau en France, lorsqu'il fut mis en usage au Diocèse d'Auxerre. Il y avoit déjà plusieurs siècles que ce nom étoit usité pour désigner une des Eglises de la célèbre & très-ancienne Abbaye de Ferrières, en Gâtinois, au Diocèse de Sens. Il y a eu en ce lieu une si fameuse Confrérie, sous le nom de Nôtre-Dame de Bethléem, qu'il semble qu'elle ait dû surpasser toute la dévotion qui pouvoit être à Nôtre-Dame de Bethléem, proche Clameci. Le Roi Louis XIII. d'heureuse mémoire s'y fit enregistrer en 1626. dès l'année précédente la Ville de Paris s'y étoit aussi fait inscrire par un aête signé de ses principaux Magistrats. Le sçavant Loup de Ferrières appelle quelquefois son Abbaye du nom de Bethléem. Il a été certains siècles où l'on aimoit donner des noms de la Terre Sainte aux lieux qu'on prenoit en affection. Les Chartrains ont une Vallée appelée Josaphat au Septentrion de leur Ville, avec une Abbaye qui portoit ce nom au moins dès le douzième siècle. Lorsque S. Oüen fonda l'Abbaye de Rebais, au Diocèse de Meaux, il lui donna le nom de Jerusalem. Nous avons de même dans nôtre Diocèse un endroit an-

cienne-

ciennement appellé Jerufalem , où Antoine Savelle & Michel le Beuf bâtirent il y a près de deux cens ans une Chapelle domestique dans leur Château , du consentement de nôtre Evêque François de Dinteville , dont vous avez parlé dans votre Mercure de Septembre. Cet endroit est de la Paroisse de l'ancienne Baronie de Saint Verain-des Bois , à quatre lieues ou environ de la Loire , & ils ne doit pas être plus surpris de voir qu'on ait donné à des lieux les noms Hebreux de la Palestine , que de voir les hommes même dans la coûtume de la prendre , comme cela est souvent arrivé dans les siecles du moyen âge , où l'on trouve les noms de Laban , d'Abel , Jessé , Helie , Manassé , usitez même parmi les Evêques.

Il seroit à souhaiter que ces dénominations données aux lieux n'eussent pas fait naître bien des fables , dont on peut voir un échantillon dans l'Histoire de l'Abbaye de Ferrieres , publiée à la fin de l'Histoire du Gâtinois , par Morin , Prieur de ce Monastere.

Heureusement toutes ces Histoires inventées après coup tombent aujourd'hui dans l'oubli , & l'on n'y a plus aucun égard. L'Eglise de Sens & d'autres , aussi bien que celle de Paris , sont revenues de la crédulité de quelques Ecrivains des bas  
sies

siècles touchant leur origine. Mais je m'apperceois que je m'éloigne insensiblement du sujet qui m'a fait prendre la plume pour vous écrire. Je me sens obligé de finir, en vous assurant que je suis, &c.

*A Auxerre ce 28. Novembre 1724.*

Le vrai mot des deux Enigmes du premier volume de Decembre, sont la *Lardoire* & la *Savonette*. On doit expliquer celles du second volume du même mois par l'*Esprit*.

\*\*\*\*\*

*PREMIERE ENIGME.*

**J**E suis le ferme appui de la plus belle  
plante,  
Que le Ciel ait jamais produit,  
Et je sers à porter un fruit,  
Dont la vûe est toujours charmante.

J'ai le nom d'un grand homme honoré de  
Thémis,

Et jadis un Heros que la Grèce revere,  
A la Parque sans moi n'eut point été soumis,  
On sçait qu'en Iberie est une loi severe,

Qui

Qui défend au beau sexe en mainte occasion,  
De me faire sortir tout nud de ma prison.

DEUXIEME ENIGME.

JE suis un instrument délicat & fragile,  
Que l'on exerce en Cour, à la campagne,  
en Ville,

Je m'échauffe au travail & mon corps plein  
d'ardeur,

Excite mes amis à prendre un air rêveur,

C'est pour eux seul que je respire,

Et les entretiens sans rien dire.

TROISIEME ENIGME.

Tous les mois, tous les jours je fais plus  
de conquêtes,

Que le Grand Charlequin qui n'a pû prendre  
Mets.

Celui pour qui je tiens mes forces toutes  
prêtes,

Me refuse souvent, & me trouve mauvais.

Mais pourquoi dire ici mes qualitez secretes?

Puisqu'outre que j'ai grand renom,

Dans les vers précédens on peut lire mon  
nom.

*A Genève, par J. A. M.*

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**  
**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**

! deux ans font passez ,  
Sans neige , ni glaçons ,  
C'étoit un Biberon infigne ,  
Qu'a-t'il ôté du nombre des saisons ,  
Hiver trop fatal à la vigne.

Qu'il prend pitié de mon triste destin ,  
En voyant la soif que j'endure ,  
Qu'il veuille changer l'ordre de la nature ,  
Et de me voir manquer de vin.

THE  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX /  
TILDEN FOUNDATION  
NO.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &amp;c.

**L**ETTRES FAMILIÈRES, instructives & amusantes, sur divers Sujets, à un nouveau Missionnaire. Lettre première. Janvier 1725. *A Paris, chez Cavelier, Saugrain, Huet, Prault & Pissot, rue S. Jacques, au Palais, Quay de Gesvres, & Quay des Augustins.* Brochure de 104. pages, petit in 12.

L'Auteur de cette Opuscule tient exactement parole, ces Lettres sont parfaitement familières; on va le faire connoître; le Public jugera si elles sont amusantes & instructives. On promet une de ces Lettres au commencement de chaque mois.

La diversité des sujets est encore une chose, sur laquelle on n'aura, je pense, rien à reprocher à l'Auteur, puisque les principaux objets de ses Lettres sont, *Réflexions Critiques & Morales, Remarques Historiques, Recherches Curieuses, Descriptions des Estres Celestes, Aériens, Terrestres & Aquatiques. Explication des termes anciens & nouveaux de toutes les Sciences & Professions, & dans tous les Arts & Métiers.*

Cet Auteur a bonne envie de plaire à ses lecteurs. *Vous y trouverez, leur dit-il, en parlant de son ouvrage, de l'ancien & du nouveau, le tout assaisonné selon que ma capacité me le permettra; s'il arrive que l'ancien vous soit déjà connu, l'assaisonnement que je lui donnerai pourra vous le faire paroître nouveau, en réveillant vôtre goût en sa faveur....* *Ma plume m'inspirera; ma mémoire demandera à être de la partie; mon jugement appellera ma mémoire à son aide, & ma volonté qui est toute portée à vous faire plaisir, mettra l'un & l'autre en œuvre, que pouvez-vous souhaiter de plus?*

Les articles de cette Lettre sont intitulés & chiffrés au nombre de 30. sans compter quelques pages de Laconismes qui sont au nombre de 230. petits articles.

A l'article 6. *de la Rosée* qui est fort instructif, on apprend que la Rosée du mois de Mai blanchit la toile & la cire.

Article 7. *du Phenix*, » sur ce que » l'Histoire raconte, dit l'Auteur, qu'on » envoya un Phenix à l'Empereur Claude » de, Pline soutient que c'étoit un faux » Phenix, ce qu'il pouvoit dans ce temps » sçavoir assurément mieux que nous.

L'article suivant est encore plus amusant, il contient beaucoup de gentillesses & de singularitez sur les *Singes*. On y

apprend que celui qui se servit de la patte du Chat pour tirer les marrons du feu, avoit été nourri dans le Palais du Pape Jules II.

Reste à faire sentir la familiarité dont on a parlé d'abord ; l'article 15. du *Fromage* paroît propre à ce dessein. Il commence ainsi :

» Comme vous aimez le Fromage au-  
 » tant que je l'aime, je vais vous en en-  
 » tretenir. Le Fromage est un lait caillé,  
 » seché & durci. Etant trop nouveau, il  
 » est, dit-on, à charge à l'estomach, &  
 » étant trop vieux, il échauffe trop par  
 » son sel.

» Jean Langins l'aimoit extrêmement,  
 » & comme vous sçavez, je ne l'aime  
 » pas moins. C'est une vraye bonne chere  
 » pour moi, que du pain, du vin & du  
 » fromage, &c.

La variété se trouve par tout, à l'article 26. du *corail*, il est dit qu'il arrête le sang, qu'il préserve les maisons de la foudre, qu'il écarte les mauvais genies, & qu'il est plus rouge porté par un homme que par une femme. A l'article suivant de la *Baleine*, on dit que le bruit des fèves que l'on brise épouvente beaucoup ce poisson monstrueux, & qu'on peut tremper sa main dans l'huile bouillante de Baleine sans se brûler. Peu de lecteurs  
 seront

**JANVIER 1725.** 119  
feront tentez de se convaincre de ces deux faits par l'experience.

**LETTRE D'UN THEOLOGIEN à un Ecclésiastique de ses amis, sur une Dissertation touchant la validité des Ordinations Angloises.** *A Paris, Place de Sorbonne, chez Gabriel Amaulry 1724.* broc. in 12. 127. pages.

**RECUEIL de divers ouvrages Philosophiques, Theologiques, Historiques, Apologetiques & de Critiques.** *Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jesus. A Paris, rue S. Jacques, chez J. B. Coignard, fils, & Denis Mariette 1724.* 3. vol. in 4<sup>e</sup>.

**CONFÉRENCES sur les principaux Mysteres, sur les Dimanches, & quelques Fêtes choisies, &c.** *A Paris, Quay des Augustins, chez de la Boche & Chaubert 1724.* 2. vol. in 12.

**NOUVELLE MANIERE de faire l'operation de la Taille, pratiquée par M. Douglass, &c. on y a ajouté ce que M. Rouffet a écrit sur ce sujet; le Traité de M. Cheselden sur l'operation de la Taille par le haut appareil, & la These de M. Prettre.** *Traduit de l'Anglois, par M.*

F iij No-

120 MERCURE DE FRANCE.  
*Noguez.* A Paris, rue S. Jacques, chez  
Labottiere, in 12. de 226. pages.

AN PARISIENSIS agri tenui à viâ Bur-  
gundo, Campano, &c. *Dissertation sur*  
*l'excellence des Vins du Terroir de Paris,*  
*au-dessus des Vins de Bourgogne, de Cham-*  
*pagne, & de plusieurs autres.* De l'Im-  
primerie de Jean Quillau, à Paris, in 4<sup>o</sup>  
de 4. pages.

LE PREDESTINATIANISME, ou les  
Heresies sur la Prédestination & la Ré-  
probation. *Traité Historique & Theolo-*  
*gique, &c. Par le Pere du Chesne, de la*  
*Compagnie de Jesus.* A Paris, rue du  
Fouarre, chez Quillau 1724. in 4.

TRAITE' du S. Sacrifice de la Messe.  
*Par M. Goulde, Abbé de S. Laon de*  
*Thoñars, Missionnaire du Poitou, & Au-*  
*teur de la veritable croyance de l'Eglise.*  
A Paris, chez J. B. Coignard, fils 1724.

LES PSEAUMES ET LES CANTIQUES, La-  
tin François, nouvellement traduis, &  
distribuez d'une maniere nouvelle, selon  
les Offices des Dimanches & des Fêtes  
de l'année, à l'usage de Rome & de Pa-  
ris. Dédié à S. A. S. Madame de Bour-  
bon,

JANVIER 1725. 121  
bon, Abbessé de S. Antoine. *A Paris,*  
*rué S. Jacques, chez Lottin.*

CARPENTERIANA, ou Remarques  
d'Histoire, de Morale, de Critique,  
d'Erudition & de Bons Mots de M. Char-  
pentier, de l'Académie Françoise. *A*  
*Paris, Quay des Augustins, chez Nico-*  
*las le Breton, fils 1724. in 12. de 491.*  
pages.

LE SAGE CHRÉTIEN, ou les Principes  
de la vraie Sagesse, pour se conduire  
Chrétienement dans le monde. *A Pa-*  
*ris, chez N. le Clerc, rué Saint Jacques*  
*1724. in 16. de 248. pages, sans l'A-*  
vertissement.

MODELE des Familles Chrétiennes,  
ou le Livre de Tobie, avec des Réfle-  
xions Morales sur tous les Versets, &  
les Notes Critiques sur les endroits les  
plus difficiles. *Par le P. A. J. de la Neu-*  
*ville, de la Compagnie de Jesus. A Paris,*  
*rué S. Jacques, chez J. B. Delépine,*  
*in 12. de 343. pages.*

L'INVOCATION ET L'IMITATION des  
Saints, pour tous les jours de l'année;  
qui contient un Extrait de leurs vies, de  
Prieres, des Réflexions & des Maximes,  
F iiiij tirées

**122 MERCURE DE FRANCE.**  
tirées de l'Écriture Sainte , volume in  
12. propre à toute sorte d'Etat. *A Paris ,*  
*ruë neuve Nôtre-Dame , chez C. J. B.*  
*Herissant 1725.*

**TRAITE' des Vertus Medicinales de**  
l'eau commune , où l'on fait voir qu'elle  
prévient & guerit une infinité de mala-  
dies par les observations, tirées des plus  
celebres Medecins , & appuyées de qua-  
rante ans d'experience : avec quelques  
regles pour le regime de vivre. *Par M.*  
*Smith.* On y a ajouté le Traité de l'eau  
du Docteur Hancock , intitulé *Febrifu-*  
*gium Magnum* , où l'eau commune est  
le meilleur de tous les remedes pour gu-  
rir les fièvres & la peste. *Traduit de*  
*l'Anglois* , avec les Theses de M<sup>r</sup>. Hec-  
quet & Geoffroy sur l'eau. *A Paris , ruë*  
*S. Jacques , chez Guillaume Cavelier ,*  
1725. vol. in 12. de 335. pages sans la  
Table , la Preface , qui en contient 92.  
& l'Épître à M. le Duc de la Force.

**LETTRE en forme de Dissertation pour**  
servir de Réponse aux difficultez qui  
ont été faites contre le livre des *Obs-*  
*ervations sur la Saignée du Pied , & sur la*  
*Purgation , au commencement de la petite*  
*Verole , &c.* *A Paris , chez Guillaume*  
*Cavelier , fils , ruë S. Jacques 1725.*  
bro.

JANVIER 1725. 123  
brochure in 12. de 106. pages.

BOERHAAVE , Tractatus de Viribus  
Medicamentorum , 12. Paris 1723. *chez  
le même.*

HECQUET ( Dom. ) Novus Medicinæ  
Conspectus quæ Physiologia & Pathologia  
est cum Appendice de Peste. *Paris. in 12.  
2. vol. 1722. idem.*

TRAITE' de la Peste , le danger des  
Baraques & des Infirmeries forcées , avec  
un Problème sur la Peste. *Par le même ,  
1722. vol. in 12. chez le même.*

— EJUSD. Hyppocratis Aphorif-  
mi , ad mentem ipsius , Artis usum , &  
corporis *mechanismi* rationem expositi ,  
2. vol. in 12. Paris, 1724. *idem.*

LA SCIENCE NATURELLE , ou Expli-  
cation curieuse & nouvelle des differents  
effets de la nature Terrestre & Celeste.  
*A Paris , Place de Sorbonne , chez A.  
Cailleau , & chez J. B. Lamesle , rue des  
Noyers.*

LA VIE DE RUFIN , Prêtre de l'Eglise  
d'Aquilée. *A Paris , rue de la Harpe ,  
chez F. Barois 1724. 2. vol. in 12.*

F v EGLOZ

124 MERCURE DE FRANCE.

EGLOGUES DE VIRGILE, Traduction nouvelle, avec des Notes Historiques & Critiques, où l'on a inferé les endroits que Virgile a imitez de Theocrite, avec un discours sur la Poësie Pastorale. *Par M. Vaillant.* A Paris, chez le même, in 12. 1724.

HISTOIRE de l'Empire Ottoman, traduit de l'Italien de Sagredo par M. Laurent. *A Paris, chez le même* 1724. 5. vol. in 12.

*Livres nouveaux qui se vendent chez André Cailleau, Place de Sorbonne, à Paris.*

TRAITE' de l'Etude des Conciles & de leurs Collections, in 4<sup>o</sup>.

MEDITATIONS Chrétiennes pour tous les jours de l'année, avec des Meditations particulieres pour les Fêtes mobiles, *par le R. P. Chappuis, Jesuite*, in 12. 3. vol.

TRAITE' de Physique sur la pesanteur universelle des Corps, *par le R. P. Castel, Jesuite*, in 12. 2. vol.

RECUEILS de Lettres Galantes & diverses

**JANVIER** 1725. 125  
verses Poësies , par *M. la Marquise de Perne* , in 12. 2. vol.

**LES PRE'TENDUS RE'FORMEZ** convaincus de Schisme , nouvelle édition , par *M. Nicole* , in 12. 2. vol.

**LES PRE'JUGES LEGITIMES** contre les Calvinistes. Nouvelle édition augmentée de deux Additions considerables contre *M. Claude* dans sa défense de la Réformation, & d'un Avertissement sur l'utilité de cette Edition , par *M. Nicole* , in 12. 1725.

**DES VRAYES & des fausses idées** contre ce qu'enseigne l'Auteur de la Recherche de la Verité , par *M. Arnaud* , in 8°.

**ANNALES DE TACITE** , avec des Notes politiques & Historiques , par *M. Amelot de la Houffaye* , in 12. 4. vol. Nouvelle Edition.

**TRAITE' des Hypoteques** , par *M. Basnage*. Nouvelle Edition augmentée , in 12.

**LES AVANTURES du Voyageur Aërien**, Histoire Espagnole , avec les Paniers , ou  
F vj la

126 **MERCURE DE FRANCE.**  
**la vieille Précieuse , Comedie , in 12.**

**GRISELIDIS , ou la Marquise de Sa-**  
**lusses , par M<sup>le</sup> A. de M. in 12.**

Les **Essais de Michel , Seigneur de**  
**Montaigne ,** donnez sur les plus ancien-  
nes & les plus correctes Editions ,  
augmentez de plusieurs Lettres de l'Au-  
teur , & où les passages Grecs , Latins &  
Italiens sont traduits plus fidèlement , &  
citez plus exactement que dans aucune  
des précédentes , avec des Notes & de  
nouvelles Tables des matieres , beaucoup  
plus utiles que celles qui avoient paru  
jusqu'ici. Par Pierre Coste , nouvelle  
Edition , plus ample & plus correcte que  
les précédentes , 3. volumes in 4<sup>o</sup> , grand  
papier. A Paris , par la Societé.

Le merite des **Essais de Montaigne** est  
assez connu depuis long-temps ; & d'ail-  
leurs , comme nous en avons déjà parlé  
dans un de nos Journaux , nous ne repe-  
terons point ce que nous en avons dit ;  
nous nous contenterons de marquer sui-  
vant le projet imprimé de cet ouvrage ,  
que M. Coste déjà connu dans la Répu-  
blique des Lettres par plusieurs ouvra-  
ges , a suivi pour le Texte l'Edition d'A-  
bel l'Angelier de 1595. comme la plus  
authentique , & la plus correcte. On fait  
espérer

JANVIER 1725. 127

esperer le portrait de Montaigne dessiné, & gravé par un habile Maître, & qu'on n'épargnera rien pour donner un ouvrage digne de l'attention du Public, c'est ce qui a engagé les Libraires nommez cy-dessous à le proposer par souscriptions. Il sera en trois volumes in 4<sup>o</sup> tout en grand papier. On promet cet ouvrage complet à la S. Jean 1725. Les Souscriptions feront pour la première moitié de douze livres, & de pareille somme en retirant l'exemplaire. Ceux qui n'auront pas souscrit, le payeront 36. liv. en feuilles. On ne recevra des Souscriptions que jusqu'au premier Mars, & pour les Pays Etrangers jusqu'au premier Avril. On recevra des Souscriptions à Paris, *ruë S. Jacques*, chez la veuve de Laune; la veuve Foucaut, au *Palais*; chez Gosselin, le Gras, *Quay des Augustins*; chez la veuve Cloufier, P. Gandoin.

The Chevalier d'Arvieux Travels in Arabia the desert, &c. London 1724. vol. 8<sup>o</sup>. c'est-à-dire, Voyage du Chevalier d'Arvieux dans l'Arabie deserte, &c. à Londres 1. vol. 8. avec des figures, &c.

Ce Livre n'est pas originairement Anglois, c'est la Traduction Angloise d'un  
Ouv

128 MERCURE DE FRANCE.

Ouvrage de M. de la Roque , imprimé à Paris chez André Cailleau en l'année 1717. & réimprimé à Rotterdam la même année , sous le titre de *Voyage fait par ordre du Roi Louis XIV. dans la Palestine, vers le grand Emir, Chef des Princes Arabes du Desert, &c.* L'Ouvrage est divisé en deux parties , dont la premiere contient la Relation d'un Voyage fait par M. le Chevalier d'Arvieux , de Seyde au Mont Carmel , où campoit ce grand Emir , qui possédoit alors cette fameuse Montagne , sous l'autorité du Sultan Mahomet IV. A la suite de la Relation du Voyage est un Traité des mœurs & des Coutumes des Arabes du Desert , avec des Notes & des Remarques de l'Editeur François. La 2. partie contient la Description generale de l'Arabie , faite par le Sultan Ismael Abulfeda , fameux Geographe Arabe, traduite en François , aussi avec des Notes & des Remarques , par M. de la Roque.

Remarks upon the antient and present state of London , occasion'd by some Roman urns , coins , and other Antiquities , lately discover'd. London 1724. c'est-à-dire , Remarques sur l'état ancien & moderne de la Ville de Londres,

JANVIER 1725. 129

à l'occasion de quelques urnes , Monnoyes Romaines , & autres Antiquitez découvertes depuis peu , Brochure 8. à Londres, troisième Edition.

The Battle of the sexes , à Poem. London 1724. c'est-à-dire , Dispute entre les deux Sexes , Poëme Anglois , par un Anonyme , Brochure 8. 2. Edition, à Londres , &c.

Quelques copnoisseurs , dont les suffrages déterminent souvent ceux du public , ayant trouvé à redire qu'on n'eut pas mis des Cartes Geographiques des Provinces , & des Plans des principales Villes , dans le Livre de la *nouvelle description de la France* , que M. Pigniol de la Force publia en 1718. & en 1722. les Libraires , sçavoir , la veuve Delaune , rue S. Jacques , & Theodore le Gras , au Palais , qui ont imprimé cet Ouvrage , toujours attentifs à ce qui peut lui donner toute la perfection dont il est susceptible , firent aussi-tôt travailler à des Cartes particulieres des Provinces de la France , & aux Plans des Villes principales. Comme ce travail vient d'être achevé , ils donnent avis au public que tous les Exemplaires de la *nouvelle description de la France* qu'ils debi-

## 130 MERCURE DE FRANCE.

débiteront à l'avenir, seront ornez de ces Cartes, qu'ils offrent aussi de vendre séparément à ceux qui ont acheté ce Livre, avant qu'il ait été enrichi d'un ornement aussi nécessaire.

DES JEUX DES COLLEGES, Spectacles, divertissemens, Actes, Representations de Tragedies, Comedies, Pastorales, Balets, &c. donnez, soit dans les Colleges, Communautéz d'hommes & de filles, Confreries, dans d'autres Maisons Seculieres & Regulieres. Avec un Extrait des Pieces qu'on y a représentées en Grec, en Latin, en François, & en Langue vulgaire de différentes Provinces du Royaume.

L'Auteur de ce projet prie ceux qui ont de ces sortes de pieces, de vouloir les lui communiquer par le moyen de l'adresse du Mercure. De quoi il leur marquera sa reconnoissance en temps & lieu.

M. du Quet, connu par ses découvertes qu'on voit dans les Memoires de l'Académie Royale des Sciences, par ses acoustiques qu'il a inventez, & dont les personnes attaquées de furdité se servent très-utilement, vient d'imaginer un Pupitre avec un porte-feuille, par le  
moyen

JANVIER 1725. 131

moyen desquels on peut écrire deux lignes à la fois, sur deux feuilles de papier séparées; en sorte qu'on peut faire en même temps l'original & la copie; ce qui peut être fort utile à quantité de gens, même aux Musiciens. On montre la possibilité de cette invention, moyennant la piece de 13. sols par personne, rue de l'Arbre-sec, vis-à-vis le petit Paradis, où se débitent les Acoustiques, les Plumes, & les Curedents d'acier.

*Nouvelle Statuë Equestre, en bronze, du Roy Louis le Grand. Extrait d'une Lettre écrite de Rennes le 17. Decembre 1724.*

LES États de Bretagne, auxquels M. Le Maréchal d'Alegre a présidé au nom du Roi, tinrent hier leur dernière Séance à S. Briec. Ils ont accordé environ cent mille écus à la Ville de Rennes, pour la dépense d'une Place Royale, dans laquelle on doit ériger une Statuë Equestre du feu Roi, en bronze. Cette Place sera en face du Palais, & l'une des plus belles qui soient peut-être en France. La Statuë a été fondue à Lyon par l'un des plus habiles Maîtres du Royaume: elle est actuellement

## 132 MERCURE DE FRANCE.

à Nantes , d'où elle doit être transportée ici sans perte de temps :

On écrit de Portugal , que plusieurs personnes sçavantes de la Ville de Guimarães , qui avoient établi une espece d'Académie , sous la protection de Dom Thadée Louis Antoine Lopes de Carvalho , de Fonseca & Camoens , Donataire dos Coutos , de Negrellos & de Abbadin , & qui avoient cessé leurs Conférences le 27. Fevrier dernier , ont recommencé à s'assembler depuis quelques jours dans la maison de leur Protecteur , où le Docteur François Dacunha - Rebello , Chanoine & Vicaire General du College Royal de la même Ville , fit un Discours très-éloquent , par lequel il exhorta les Académiciens à continuer les Ouvrages qu'il avoit commencez , leur faisant esperer que le Roi , à qui ces sortes d'établissimens sont agreables , accorderoit des Lettres Patentes : on y recita ensuite plusieurs Pieces de Poësie & d'Eloquence du Docteur Manuel Lopes , & du Pere Joseph Caetano.

Le 9. de ce mois on fit à Londres l'insertion de la petite verole , au fils unique de M. Georges Stanley , gendre du Chevalier Hans Sloane , Medecin du Roi ;  
mais

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

JETTONS DE L'ANNÉE 1725

II.

III.



IV.



VI.



VII.



V

JANVIER 1725. 133

mais la petite verole ayant paru la nuit suivante, on a soupçonné qu'il avoit déjà dans le sang le levain de cette maladie.

EXPLICATION des Types, & Legendes  
des Jettons frappez pour le premier  
Janvier 1725.

TRESOR ROYAL.

Le Nil appuyé sur une urne, dont les eaux se répandent dans une vaste campagne. *Legende.* Latè sua dona rependit. *Il répand ses dons abondamment.*

PARTIES CASUELLES.

Un Serpent qui vient de quitter sa vieille peau. *Legende.* Aeterna juventus. *Sa jeunesse ne cesse point.*

CHAMBRE AUX DENIERS.

Un champ rempli d'épis. *Legende.* Accepta rependit. *Il donne ce qu'il a reçu.*

BASTIMENS DU ROI.

La Regle, le Compas, & l'Equerre artistement posés. *Legende.* Mutant facies semperque decenter. *Ils changent de formes, mais toujours avec grace.*

Or.

## 134 MERCURE DE FRANCE.

### ORDINAIRE DES GUERRES.

Une troupe de Lions. *Legende.* Nescia vincî pectora. *Leur courage est invincible.*

### EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Un Cheval de bataille retenu à la barrière. *Legende.* Cohibere labor. *La peine est de le retenir.*

### MARINE.

Des Tritons sonnans de la trompette sur une mer calme. *Legende.* Æquora tuta silent. *Le bruit des vagues a cessé.*

### GALERES.

Des Aigles qui prennent leur essort. *Legende.* Ces deux mots de Virgile. Remigio alarum. *Les Rames leur servent d'ailes.* A la premiere face on voit les Armes du Chevalier d'Orleans, General des Galeres.

On donnera le mois prochain la nouvelle Medaille du Roi du jour de l'an 1725. où l'on trouvera un Portrait de Sa Majesté parfaitement ressemblant.

SPEC.



## SPECTACLES.

LE 26. de ce mois les Comédiens Italiens représenterent pour la première fois une Comédie en Prose & en trois Actes, qui a pour titre, *Le dédain affecté*. Cette pièce est d'un Auteur anonyme ; mais elle est d'un style à faire connoître qu'elle part d'une bonne plume. Nous n'en dirons ici, que ce qu'une première représentation nous a permis d'emporter. L'action en est très-simple, & se passe entre cinq Acteurs, dont voici les noms.

Sylvia, Amante de Lelio.

Lelio, Amant de Sylvia.

Pantalon, pere de Sylvia.

Arlequin, Valet de Lelio.

Colombine, Suivante de Sylvia.

*La Scene est dans la Maison de Campagne de Pantalon.*

Arlequin fatigué de la chasse où il a laissé Lelio son Maître, cherche à se délasser à sa maniere ordinaire, c'est-à-dire, en mangeant & en beuvant. Colombine

136 MERCURE DE FRANCE.

Colombine le surprend dans cette agreable occupation; elle lui demande des nouvelles de son Maître. Arlequin ne peut mieux satisfaire sa curiosité, qu'en lui donnant une lettre qu'il a trouvée sur la table de Lelio. Colombine lit cette lettre; il y est parlé d'un mariage secret, entre un Cavalier & une Baronne, qui doit se faire dans une maison de Campagne, voisine de celle de Pantalon. L'Auteur a si bien menagé l'équivoque des termes, que Colombine & Arlequin ne doutent point que Lelio ne soit le Cavalier qui doit épouser la Baronne. Colombine communique la lettre à Sylvia sa Maîtresse, qui en conçoit le même soupçon. Le caractère de Sylvia n'est gueres moins équivoque que la lettre en question. Elle aime en secret Lelio, & cependant elle l'a toujours maltraité, & l'a même obligé à se bannir de chez elle à force de rigueurs; cependant elle n'a pas plûtôt appris qu'il doit épouser la Baronne, qu'elle en est jalouse à l'excès; d'abord ce ne sont que plaintes de part & d'autre; mais Lelio, continuant à lui parler de son amour, elle en est d'autant plus irritée, qu'elle croit qu'il la joue, puisqu'il va se marier à une autre. Voilà sur quoi toute l'action de cette Piece est fondée. Le sens obscur de la lettre en fait le nœud,

&

& le vrai sens expliqué en fait le dénouement. La Baronne & Mario ne paroissent point dans la piece. Il auroit été très-difficile de soutenir l'équivoque avec ces deux Acteurs de plus ; mais il n'y en auroit eu que plus de gloire pour l'Auteur. Quoiqu'il en soit, cette Piece ne peut que lui faire honneur ; toutes les Scenes qui sont entre Lelio & Sylvia y sont très-bien traitées, très-fines, & très-delicates, & le systême du cœur y est si bien développé, qu'on a soupçonné que c'étoit l'Ouvrage d'une femme. Nous attendons qu'elle se nomme, pour la mettre en pleine possession de sa gloire.

Le 9. les Comediens Italiens donnerent une Piece nouvelle d'un Acte en Vers, intitulée *La Folle raisonnable* ; c'est le même sujet des Folies amoureuses de Renard. Sylvia, qui aime éperduëment Leandre, & qui en est aimée, ne sçait comment faire pour ne pas épouser M. de Bassimine que sa mere lui destine, & qu'elle ne peut souffrir ; elle feint d'avoir perdu l'esprit, & en donne des marques par mille extravagances qu'elle debite en presence de sa mere & du futur époux haï ; & enfin la Suivante de Sylvia, qui voit cette mere desolée, lui conseille de donner sa fille

à Leandre , & de renvoyer M. de Bassamine , ne sçachant , dit-elle , que ce seul expedient pour guerir la folie de Sylvia. La mere consent à tout ce qu'on veut pour la guerison de sa fille. La Piece est terminée par un divertissement, composé de Pelerins & de Pelerines , Sylvia à la tête ; ils projettent un voyage à Cythere pour y rendre des hommages à l'Amour, qui a fait triompher Sylvia , & ôté les obstacles qui empêchoient qu'elle n'épousât son Amant. Ce divertissement a fait beaucoup de plaisir. La D<sup>lle</sup> Sylvia jouë son rôle de Folle à ravir.

Le 21. Les mêmes Comediens donnerent la premiere representation de la *Parodie d'Armide* , Piece nouvelle en Vaudevilles, avec un divertissement que le Public a parû goûter. Nous en parlerons plus au long.

Le Vendredi 5. de ce mois , les Comediens François presenterent à la Cour la Tragédie de *Phedre* , & la petite Comedie de *Crispin Medecin*. Le sieur du Mirail joua le principal rôle dans celle-ci , & celui de Thesée dans l'autre. Il fut également goûté dans ces deux Pieces , & il a été reçu dans la Troupe du Roi , pour jouer les rôles de

de Roi en troisieme. Le sieur Duchemin le fils a aussi été reçu à demi-part pour un an, & on a rétabli la pension de 500. livres que le sieur de Moligni avoit sur la Comedie.

Le même jour la D<sup>lle</sup> de Seine, dont nous avons déjà parlé, qui a joié devant le Roi à Fontainebleau avec beaucoup d'applaudissement, & que Sa Majesté a reçûe dans sa Troupe, parut sur le Theatre François, superbement parée de l'habit dont le Roi lui a fait present. Il est de velours couleur de cerise, extraordinairement enrichi de cartisanes, de franges, & de point d'Espagne d'argent, dont on fait monter le poids jusqu'à 900. onces. On assure que cet habit revient à 8000. livres. Elle joia le rôle d'Hermione dans la Tragedie d'*Andromaque* avec beaucoup d'applaudissement. C'est une jeune personne de 18. ans, d'une taille mediocre, mais bien prise, ayant beaucoup de noblesse & de justesse dans son ~~gât~~ <sup>gât</sup> & dans son maintien; son visage est plein d'agrément, avec les plus beaux yeux du monde. Elle joia quelques jours après le rôle d'Emilie dans la Tragedie de *Cinna*, dans lequel elle fut aussi beaucoup applaudie, ainsi que dans celui de Justin dans la Tragedie de *Geta* de M. de Pechautré.

*igate*

G Le

Le 16, de ce mois les mêmes Comédiens représenterent la Tragedie de *Britannicus* à Versailles, dans laquelle la Dlle Ponchard, nouvelle Actrice, qui avoit déjà paru dans des rôles Comiques, joua le rôle d'Agrippine avec intelligence. Le sieur Durand, qui a déjà été de la Troupe Françoisise y joua *Burrus*, & dans la petite Comedie du *Déuil*, le rôle de *Nicodème* : il fut goûté dans l'un & dans l'autre.

Les Comédiens du Roi donnerent ces jours passez une petite Comedie en Vers très-courte, qui n'avoit pas été représentée depuis très-long temps, dont le titre est *Dom Pasquin d'Avalos*, de A. J. de Montfleury, Avocat, qui étoit bon Poète, fils d'un excellent Comedien de l'Hôtel de Bourgogne, de même nom. Cet Auteur avoit composé diverses Pieces, dont quelques-unes sont restées au Theatre. Le Public les verroit avec plus de plaisir, si elles n'étoient pas un peu trop libres. On ne sera peut-être pas fâché d'en trouver ici un Catalogue. Au reste, il est bon de le repeter : ce Poète étoit fils du Comedien de même nom, & non pas Comedien lui-même, comme on le dit dans un Avertissement, à la tête de ses Oeuvres, imprimées à Paris, en 2. vol. in 12, en 1705. La

La Femme Juge & Partie, en Vers & en 5. Actes, en 1668.

L'*Ambigu Comique*, ou les Amours de Didon & d'Enée, Tragedie en trois Actes, mêlée de trois intermedes, Comiques, ſçavoir :

Le nouveau Marié.

Dom Paſquin d'Avalos.

Le Semblable à ſoi-même.

La Mort d'Asdrubal, Tragedie.

Trigaudin, ou Martin Braillard, Comedie en Vers, 5. Actes.

L'Ecole des Filles, Comedie, *idem*.

Le Mariage de rien, Comedie d'un Acte, en petits Vers de 8. Syllabes.

Le Procès de la Femme Juge & Partie, en un Acte, en Vers.

La Fille Capitaine, Comedie en 5. Actes, en Vers, representée en 1669.

Le Comedien Poëte, Comedie en 5. Actes, en Vers, jouée à Guenegaud en 1673. Cette Piece a paru imprimée ſous le titre du *Garçon ſans conduite*.

Le Mari ſans Femme, Comedie en 5. Actes,

L'Ecole des Jaloux, ou le Cöcu volontaire, Comedie en 3. Actes.

Le Gentilhomme de Beauce, Comedie en 5. Actes, representée en 1669.

G ij Traſi-

142 MERCURE DE FRANCE.

Traſibule, Tragi-Comedie, en 5. Actes.

L'Impromptu de l'Hôtel de Condé, en un Acte.

La Dame Medecin, Comedie representée ſur le Theatre de l'Hôtel de Guenegaud en 1678.

---

LES HERITIERS INGRATS, Drame Comique, en Latin, representé par les Rhetoriciens du College de Louis le Grand, le 17. de ce mois.

*Sujet de la Piece.*

**D**Emiphon, riche Parisien, fait un testament en faveur de deux neveux qu'il aime éperduément, & dont il croit être tendrement aimé; averti par son âge & ses infirmités de se retirer du grand monde où il n'est plus de mise, il cède la plus grande partie de ses biens à ses deux heritiers, & ne s'en reserve qu'une portion modique, pour couler doucement ses jours à la campagne. Chrysobule, ami fidele & clair-voyant, est sensiblement affligé de voir tomber ce riche heritage sur deux ingrats, à l'exclusion d'un autre neveu, qui, joint à un vrai merite, un attachement sincere pour son oncle. Après mille tentatives inutiles pour détromper le vieillard dupe & obstiné, cet ami vient enfin à bout, par les

les intrigues de quelques domestiques, de lui ouvrir les yeux sur les tromperies de ses legataires. Demiphon reconnoît son erreur, & se choisit un heritier plus digne de son affection & de ses bienfaits.

*La Scene est dans une salle de Demiphon.*

Le Merite & la Fortune, Dialogue François pour servir d'intermede à la Piece.

On apprend de Florence que les Divertissemens du Carnaval ont commencé par la representation de l'Opera de *Didon*.

*Lettre écrite d'Hollande.*

L'Idée peu avantageuse que vous avez donnée, Messieurs, du Theatre Hollandois dans un de vos précédens Mercurès, me porte à vous parler d'un Poëte Dramatique qui fait beaucoup d'honneur à cette Nation. Ses Poësies diverses sont imprimées à la Haye, chez F. Halma en 1715. in 4° de plus de 700. pages.

On trouve dans ce Recüeil deux Tragedies, où l'Auteur a exactement observé toutes les regles du Theatre, en prenant pour modeles les Tragiques François,

G iij çois,

çois, que selon son propre aveu, il préfère à tous les autres.

Les sujets sont tout-à-fait nouveaux ; le premier pris du 12. Livre de l'Enéïde, est le combat d'Enée & de Turnus pour Lavinie.

Il y a peu de Tragedies où les circonstances qui doivent mettre le spectateur au fait, se déploient plus naturellement.

On voit en differens recits d'Enée & de Latinus, l'arrivée des Troyens en Italie, l'Oracle de *Dannus* qui défendoit à Latinus de donner sa fille à un Prince Italien ; l'engagement où ce Roi étoit entré de donner la Princesse à Enée ; la rupture de cette alliance causée par Turnus & par Amate, les Batailles où ce Roi des Rutuliens avoit été battu par les troupes de son Rival ; le siege mis devant la Ville Royale : tout cela se développe sans le moindre embarras.

La Scene est dans le Palais de Latinus ; où le Prince Troyen vient pendant une Trêve pour chercher avec Latinus les moyens de terminer la guerre ; c'est un changement que l'Auteur a fait à l'Histoire pour menager l'unité du lieu. Turnus s'obstine malgré les exhortations & les promesses de Latinus à ne point céder Lavinie à cet étranger. Ces deux Princes ont differens entretiens ensemble, où il ne

ne se passe rien d'indigne du caractère de Heros. Turnus n'y appelle pas son Rival comme dans Virgile Phrygien effeminé, demi homme, &c. Enée sur tout y parle à Turnus avec une moderation & des marques d'estime dignes de sa sagesse. Une sédition est excitée cependant dans la Ville où le peuple, las de la guerre, prétend que le Roi des Rutuliens vuide sa querelle avec son ennemi dans un combat singulier. Il reçoit cette proposition avec joye, & malgré Latinus, malgré Amate, tremblante pour cet illustre parent, il propose ce combat à Enée qui est charmé d'un pareil expedient.

La Princesse qui n'a déclaré son penchant pour Enée qu'à sa confidente, alarmée d'un côté par le sang, & de l'autre par la tendresse, fait de vains efforts pour détourner leurs desseins. La Scene où elle les conjure de ne le pas executer, est une des plus belles de toute la Piece. L'Auteur du Journal Litteraire de la Haye, à la page 25. du 6<sup>e</sup> vol. en donne cette traduction.

*Lavinie.*

Princes, où courez-vous ? voyez une Princesse,

Qui pour sauver vos jours à vos genoux s'abaisse,

G iiij Qui

**D'un amour malheureux moderez le transport,  
Vous volez au combat, ou plutôt à la mort.**

**Que vôtre sang versé me va coûter de larmes !  
Cruels , épargnez-moi de si vives allarmes.**

**Par quelle aveugle rage êtes-vous agitez ?**

**Vous voulez m'acquérir , & vous me combattez.**

**Oüi , ces dards dont vos mains menacent vôtre vie ,**

**Vont passer par vos cœurs au cœur de Lavinie ;**

**Avant qu'ils soient lancez d'une cruelle main,  
J'en sens déjà les coups qui me percent le sein.  
Princes , vous me voyez sans voix & sans haleine ,**

**Ah ! souffrez que mes pleurs éteignent vôtre haine.**

**Et toi , parent illustre , intrepide Turnus ,  
Toi , le plus ferme appui du Trône de Daunus ,  
Qui menas mille fois aux Villes de tes Peres ,  
D'ennemis enchaînez des Cohortes entieres ,  
Par un dernier effort couronne ta valeur ,  
Combats tes passions , triomphe de ton cœur.**

**Non,**

*Turnus.*

Non, Princesse, mon bras a fait peu pour ma gloire,  
 S'il ne joint à mes faits la plus noble victoire,  
 Si du Heros Troyen ce fer n'ouvre le flanc,  
 Et ne lui fait vomir son ame avec son sang.  
 Mais si par mon trépas mon ennemi t'achete,  
 La gloire de Turnus croîtra par sa défaite;  
 Princesse, il perira par un sort des plus beaux,  
 Pour les plus grands appas, par le plus grand  
 Heros.

*Lavinie.*

Puis qu'à mes vœux ardents Turnus est insensible,  
 Je n'ai recours qu'à toi, Phrygien invincible,  
 Toi, qui traînas long-temps sur les flots courroucez,  
 Des forces de Priam les débris ramassez.  
 Toi, qui pendant dix ans sur les rives du Xante  
 Fis redouter tes coups à la Grèce tremblante;  
 Qui chargeant sur ton dos ton pere suranné,  
 L'arrachas de la flâme & du Grec acharné.  
 Le Destin s'obstinant à lasser ta constance,  
 Epura tes vertus, affermit ta prudence.  
 Ta pieté t'a fait le favori des Dieux,

G v

Sou-

Soutiens , sage Heros , ce titre glorieux.

De ton fier ennemi ménage la jeunesse ,

Dans un âge plus meur fais voir plus de sagesse ;

Par une heureuse paix mets fin à tes travaux ,

Qu'un doux nœud d'amitié serre ici deux rivaux.

Loin du triste appareil d'un fatal Hymenée ,

Je passerai ma vie aux larmes destinée.

Occupée à pleurer des amis , des parens ,

Que le sort par tes mains terrassa dans nos champs.

Après la mort du Roi , l'on me verra moi-même ,

Sur ton auguste front poser son Diadème.

Rens toi , je t'en conjure au nom de cette ardeur ,

Que Creuse autrefois alluma dans ton cœur :

*Enée.*

L'ombre de cette épouse à mes bras échapée ,  
Sçût calmer la douleur dans mon ame frappée ,

Quand elle me prédit qu'au pays du Latin ,

De la fille d'un Roi je recevrois la main.

A cet heureux Hymen l'arrest des Dieux  
m'appelle ,

Je

Je soutiendrai mes droits à leurs ordres fidelle,

Ma pieté l'ordonne, & ta rare beauté,

Fait encor sur mon cœur plus que leur volonté.

*Turnus.*

Adieu, Princesse, adieu, je tombe sous ses armes,

Où je reviens à toi, possesseur de tes charmes.

*Lavinie.*

Princes. . . . . Ils sont partis, impitoyables Dieux, &c.

Latinus apprend bien-tôt l'issuë du combat & la mort de Turnus. Ce Prince même ne demande pas la vie ici comme dans Virgile; les spectateurs la demandent pour ce Heros tout prêt à recevoir la mort avec intrepidité. Le Poëte a fort bien fait de changer cette circonstance; on lui auroit pardonné volontiers une liberté plus grande, & il auroit parfaitement bien fait d'épargner à Enée l'insigne lâcheté de tuer son Rival de sang froid.

Lavinie approche de son pere, dès que voulant lui raconter le succès du combat, il a prononcé le nom d'Enée; la Princesse l'interrompt brusquement, saisie de

douleur , elle lui demande si Enée est tombé sous les coups de Turnus , & par là elle lui découvre sa passion pour cet étranger. Cet endroit est bien menagé , mais il auroit fait encore plus d'impression , si jusques-là on n'avoit eu la moindre connoissance du penchant de Lavinie.

Le recit de la mort d'*Amate* pourroit trouver encore des Critiques ; elle se pend , desespérée de la mort de Turnus ; & par tendresse pour lui , aussi bien que par haine contre Enée. La pendaison fait une impression dégoûtante dans l'esprit de la plûpart des peuples. On meurt d'une mort plus Theatrale par le poison ou par le poignard.

Le sujet de la seconde Tragedie est pris des *Metamorphoses*. C'est *Scylla* , qui charmée de la bonne mine de Minos , trahit la Ville de son pere Nisus , en livrant à l'objet de sa tendresse un cheveu de couleur de pourpre , dont dépendoit la conservation de l'Etat.

Pour menager à cette Histoire la bien-séance du Theatre , le Poëte y fait plusieurs changemens nécessaires.

Il substitué au cheveu de pourpre , un bouclier , de la conservation duquel dépendoit la Couronne de Nisus. *Scylla* le prend en cachette , & le porte à Minos  
dans

dans la tente, devant les murs d'Alcathée où toute l'action se passe. Les Prêtres ne voyant plus ce gage sacré, excitent une sédition dans la Ville, & la font tomber entre les mains du Roi de Crète. Scylla ne se découvre pas d'abord à Minos ; mais elle confesse hardiment son crime à Dorise, sa Confidente, qui étoit parmi les prisonniers, où étoit encore Nifus ; Ismene, sœur de Scylla, & Phocus, Amant d'Ismene, fils d'Eacus, Roi d'Ethiopie, le plus vaillant défenseur des murs où sa Maîtresse avoit vû le jour. Scylla est reconnüe, & son crime est découvert par ses parens, ce qui donne lieu à des discours très-pathétiques. Minos n'a que de l'horreur pour le service odieux que la perfide Scylla lui a rendu ; son mépris la rend desespérée, & dans ses discours on voit ce flux & reflux de tendresse & de rage, qu'un amour méprisé fait naître dans des cœurs corrompus & des esprits violens.

Toute la tendresse du vainqueur penche vers Ismene, aussi vertueuse que sa sœur est criminelle ; il tâche en vain de chasser du cœur de cette Princesse l'image de son cher Phocus ; sa constance la rend plus estimable aux yeux de Minos ; mais maîtrisé de sa passion, il s'obstine à la vouloir satisfaire : Ismene doit  
l'é-

l'épouser, ou voir immoler à ses yeux son pere ou son Amant, & choisir la victime elle-même; ces malheureux sont bien-tôt instruits d'une si cruelle résolution, ils sçavent qu'il faut qu'Ismene soit inconstante, ou bien que l'un d'eux meure, & que l'autre soit mené en triomphe.

Rien n'est plus touchant que cette partie de la Piece; Ismene ne veut pas renoncer à son époux, elle ne veut pas le voir mourir, elle ne sçauroit se résoudre à prononcer la Sentence de mort contre l'Auteur de sa vie. Les grands sentimens n'éclatent pas moins dans les discours de l'Amant & du Pere; obstinez tous deux à mourir pour se sauver la vie l'un à l'autre, & pour ne point suivre honteusement le char du vainqueur. On seroit ravi qu'une bonne main voulut traduire ces morceaux exactement & élégamment; le lecteur seroit charmé de les comparer avec ce qu'on voit de plus touchant dans Corneille & dans Racine.

Minos enfin destiné à administrer après sa mort la justice aux ombres, fait sur sa propre injustice des réflexions serieuses. Il reprend un noble empire sur lui-même, & il couronne la constante tendresse des deux Amans vertueux par un heureux mariage; en même temps il rend

à

JANVIER 1725. 153  
à Nifus ses Etats, content de se réserver  
un léger tribut.

La joye que cause la magnanimité im-  
prévûe du Roi de Crete, est troublée par  
le recit de la mort de Scylla, qui chassée  
honteusement de la presence de Minos,  
& le voyant prêt à s'embarquer sans  
elle, s'est poignardée; son pere & sa  
sœur qu'elle avoit si indignement tra-  
his, ne laissent pas d'être touchez de son  
fort, & d'honorer son trépas de quelques  
larmes. Je suis, &c.

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

## NOUVELLES DU TEMPS.

### TURQUIE.

**O**N écrit de Constantinople que les  
troupes commandées par le Gou-  
verneur de Wan, ont pénétré jusques à  
la Ville de Taurus pour en faire le siege,  
mais que les habitans ont pris les armes,  
à l'exemple de ceux d'Hamadan & d'E-  
rivan, pour se défendre jusqu'à la der-  
niere extrémité. On croit cependant que  
la saison étant fort avancée, cette entre-  
prise sera renvoyée au printemps pro-  
chain.

Le nouveau Kan des Tartares de Cri-  
mée,

## 154 MERCURE DE FRANCE.

mée, ayant eu audience du Grand Seigneur, qui lui a donné un sabre, enrichi de diamans, & fait plusieurs autres magnifiques presens, partit de Constantinople le 1. Novembre, pour aller prendre possession de sa dignité. Le Grand Visir l'accompagna à une lieue de la Ville, où il avoit fait preparer un magnifique dîné sous des tentes.

## RUSSIE.

**L**E 5. de l'autre mois à Petersbourg, tous les Ministres Etrangers se rendirent après-midi à la Cour, où ils avoient été invitez la veille, pour assister aux fiançailles du Duc d'Holstein avec la Princesse Anne. Le Czar en fit lui-même la ceremonie, en faisant l'échange des bagues, & en donnant un baiser aux époux; après quoi l'Archevêque de Novagrod leur donna sa benediction. Cette ceremonie se termina par de grandes acclamations du peuple. La Princesse fiancée presenta ensuite un verre de vin à leurs Majestez Czariennes, au Duc son époux, & aux principaux Seigneurs & Dames, dont elle reçût alors les complimens. Le festin qu'on avoit preparé à cette occasion, fut précédé d'un magnifique feu d'artifice, & suivi d'un bal.

Le Czar a fixé le prix des grains & des

JANVIER 1725. 155

des autres denrées nécessaires pour les habitans de Petersbourg, & il a supprimé les droits d'entrée que ces Marchandises payoient auparavant.

Le jeune Prince des Tartares Calmouques, qui est venu à Petersbourg pour se faire baptiser, doit retourner incessamment dans son pays, avec quelques Prêtres Grecs qui feront chez lui les fonctions de Missionnaires.

On mande de Petersbourg que l'on y imprime actuellement en Langue Russe la vie du Czar regnant, que ce Prince a dictée lui-même à M. Lubras, son Secrétaire, afin de prévenir les Histoires peu fideles qu'on pourroit publier de son Regne.

## P O L O G N E .

### TRADUCTION de la Réponse du Roi de Pologne aux Magistrats de Thorn, &c.

**L**E contenu de vôtre très-humble intercession en faveur de Jean-Henri Zernick, Vice-Président, Bourgue-Maître, en date du 9. de ce mois, nous a été exposé respectueusement. Comme nous prenons fort à cœur le triste état où la bonne Ville de Thorn vient d'être réduite par le dernier tumulte,

156 **MERCURE DE FRANCE.**

tumulte, après avoir été d'ailleurs exposée à de grandes calamitez, nous aurions fort souhaité que les conjonctures eussent pu permettre de prononcer en nôtre nom une Sentence moins rigoureuse, ou du moins de la moderer dans l'execution, & le pardon que nous avons accordé de nôtre propre mouvement au Vice-President Zernich, même avant l'arrivée de vôtre Lettre d'intercession, vous fera connoître que nous sommes portez à agir plutôt suivant les mouvemens de nôtre tendresse paternelle, que selon la rigueur de la Justice. *Donné à Varsovie le 13. Decembre 1724. signé, Auguste, Roi, & plus bas, J. H. Comte de Flemming.*

Depuis que le Roi de Pologne est arrivé à Dresde, il a écrit aux Magistrats de Dantzick, pour leur défendre de donner aucune retraite ou assistance aux fugitifs de la Ville de Thorn, leur enjoignant au contraire de les arrêter, & de les mettre entre les mains de la Justice.

S. M. Polonoise a reçu une Lettre du Roi de Prusse, dattée de Berlin du 18. Novembre dernier, par laquelle ce Prince prie S. M. de surseoir l'execution de la Sentence renduë contre la Ville de Thorn, de nommer des personnes équitables, choisies dans les deux Religions, pour revoir l'affaire, & interroger de  
nou-

nouveau les accusez ; en cas de conviction de préférer la clemence à la rigueur de la Justice , de protegez & maintenir par l'autorité Royale les privileges & les libertez de cette Ville , qui est comprise dans le Traité de Paix d'Oliva , ainsi que les autres Villes de la Prusse Polonoise , que les Princes Protestans qui sont garants de cette paix , sont obligez de protegez , & de faire quelque attention sur les suites que l'execution de cette Sentence pourroit avoir.

Le 14. de l'autre mois on proceda à Thorn à l'élection des Magistrats , dans les quatre places qui sont remplies par les Catholiques , on a été obligé d'y mettre deux Etrangers.

On mande de Stokolm que le Roi de Suede a encore écrit au Roi & à la République de Pologne « qu'il a appris « avec beaucoup de regret & de sensibi- « lité que l'on ait procedé contre les ha- « bitans de Thorn d'une maniere si seve- « re , & qu'on prétende s'emparer de « leurs Eglises & de leurs biens ; qu'il ne « peut se dispenser d'interposer ses in- « stances en faveur de cette Ville , afin « qu'elle ne soit point dépouillée de ses « privileges , & que l'ancienne alliance « entre les deux Couronnes ne reçoive « par-là aucune atteinte. »

M.

M. Poniatouski, Tresorier de la Couronne de Pologne, a été nommé pour remplir la Charge de Colonel des Gardes de S. M. vacante par la démission volontaire du Comte de Flemming.

Le Roi de Pologne a fait publier dans toute l'étendue de son Electorat de Saxe une Ordonnance par laquelle il est défendu de rien écrire, publier ou imprimer touchant l'affaire de Thorn.

Suivant quelques avis de Berlin, le Roi de Prusse avoit résolu en plein conseil de faire marcher un corps de troupes vers la Prusse Polonoise, pour maintenir les Protestans dans la jouissance des privileges stipulez par le Traité de Paix, conclu au Monastere d'Oliva le 3. Mai 1660. entre Charles Gustave, Roi de Suede, & Jean Cazimir, Roi de Pologne.

#### ITALIE.

**O**N mande de Rome que M. Sogardi, Président de la Fabrique de S. Pierre, fait fraper des Medailles d'or & d'argent, avec l'empreinte de la Statue de Charlemagne, qui vient d'être érigée dans le portique de la Basilique Vaticane, & qui sera découverte après les ceremonies de l'ouverture de la porte Sainte. Ces Medailles seront distribuées

buées aux Princes Catholiques del'Europe & aux Cardinaux,

On apprend de Piémont que les Alpes sont couvertes d'une si grande quantité de neige , que les couriers ont beaucoup de peine à passer : on n'en a jamais tant vû aussi sur les montagnes de Savoye , & en beaucoup d'autres endroits.

Le 17. Decembre le Pape remit , avec les ceremonies ordinaires, à M. Thomas Munez-y-Flores , Auditeur de Rote , la Bulle du Jubilé universel de l'année Sainte , dont M. Frederic Cornaro , dernier Auditeur de Rote , fit la lecture , au Palais du Vatican , qui fut suivie d'une salve generale de l'artillerie du Château S. Ange , & du bruit des Tambours & des Trompettes des troupes de la garde de S. S. Le même jour après-midi les couriers Apostoliques se rendirent avec le cortège ordinaire aux Eglises de Saint Paul , de S. Jean de Latran & de Sainte Marie Majeure , où ils publierent la Bulle du Jubilé , au son des Trompettes & des Tambours devant les portes dorées de chacune de ces Eglises , dont l'ouverture doit être faite , à l'occasion de l'année Sainte.

On mande de Sienne qu'on y avoit ressenti depuis peu de frequentes secousses de tremblement de terre qui avoient  
causé

causé quelques dommages dans les environs de cette Ville, & qu'il étoit tombé une si grande quantité de neige dans les montagnes voisines, que toutes les rivières du pays étoient débordées. L'Arne est sortie de son lit, & a inondé en moins de deux heures une grande étendue de pays, ce qui n'est pas ordinaire à cette rivière, principalement dans cette saison. On a appris depuis que ce tremblement de terre avoit causé beaucoup plus de dommages qu'on ne l'avoit dit d'abord. Il a duré près de 10. heures, & il a renversé plusieurs bâtimens à la campagne.

Le Cardinal Alberoni prit possession à Rome le 17. Decembre de son titre de S. Adrien, *in Campo Vaccino*.

Des Lettres de Florence portent que l'Empereur a fait signifier au Duc de Massa, par le Gouverneur de Milan, qu'il lui défend de vendre ou aliéner son Duché, sous peine de son indignation. On ajoute que le Comte Charles Borromée, Plenipotentiaire de l'Empereur, a été chargé depuis peu par la Cour de Vienne, de s'opposer à l'aliénation de ce Duché, & il a dû déclarer au Duc de Massa, que S. M. I. refusoit de consentir à la vente qu'il vouloit faire de son Duché, & qu'elle n'en accorderoit jamais l'investiture à la République de Genes, au

au cas, que malgré cette défense il hazardât d'en signer le Traité.

Le Pape a nommé Prelats assistans de son Trône, M. Antoine-Marie Palavicini, Archevêque Titulaire de Lepante, Votant de la Signature de Grace, & Secrétaire de la Congregation de la Visite Apostolique, M. Alexandre Borgia, Archevêque de Fermo, & le Pere Jean-Paul Torri, Evêque d'Andria.

Le 20. Decembre Sa Sainteté a déclaré au Sacré College dans un Consistoire secret, qu'il avoit dessein d'assembler le Synode Romain aux Fêtes de Pâques prochaines, & qu'il avoit fait Cardinaux M. Prosper Marefoschi de Macerata, Archevêque de Cesarée, son Auditeur, & le Pere Augustin Pipia, de Sardaigne, General de l'Ordre des Dominiquains, & qu'il avoit proposé pour l'Evêché d'Osimo.

A la fin du Consistoire, le Pape ouvrit la bouche au Cardinal Vincent Petra, auquel elle donna le Titre de saint Onufre, vacant depuis le 28. Juin dernier par la mort du Cardinal Spada: il accorda ensuite le *Pallium* à l'Archevêque de Fermo, à l'Archevêque de Besançon, & à l'Evêque du Puy-en-Velay.

Le 21. les Dominiquains s'étant assembles

semblez dans leur Convent de sainte Marie sur la Minerve, on lut un Bref du Pape, par lequel Sa Sainteté continuë le Cardinal Pipia dans les fonctions de General de l'Ordre de S. Dominique, jusqu'au Chapitre general, qui doit se tenir dans la Ville de Bologne aux Fêtes de la Pentecôte prochaine : par un autre Bref, le Cardinal Marefoschi a consacré, jusqu'à nouvel ordre, le titre & les fonctions d'Auditeur du Pape.

Le 23. S. S. tint un Consistoire public, dans lequel elle donna le Chapeau aux deux nouveaux Cardinaux, & leur fit compter à chacun 3000. écus pour contribuer à former leur Maison.

Le même jour, l'Edit pour la reforme des Prêtres & des Abbez ayant Benefice, fut publié. Il défend absolument de porter la perruque, & ordonne de porter la soutane, ou habit long descendant jusqu'aux pieds.

Le Prince Electoral de Baviere, & le Prince Ferdinand son frere, arriverent à Rome le 23. du mois dernier, pour voir, *incognito*, les Ceremonies de l'ouverture de la Porte Sainte. L'Abbé Scarlati, Ministre des Princes de cette Maison, alla les recevoir hors des portes de la Ville, & les conduisit au Palais de Nevers qu'il avoit fait preparer pour eux.

eux. Le Pape leur a donné une Audien-  
ce particuliere , & leur a fait present  
de quelques Reliques , & d'un morceau  
de la vraie Croix.

Le même jour le Pape donna à Dom  
Leonard Tocco, Prince de Montemileto ,  
la Charge de Capitaine de la seconde  
Compagnie des Chevaux - Legers de la  
Garde , vacante par la mort du Duc de  
Guadagnole.

Le 24. on publia par ordre de S. S.  
que les Evêques & les Députez du Cler-  
gé de toutes les Villes qui reconnoissent  
Rome pour leur Eglise Patriarchale , euf-  
sent à s'y rendre le 8. du mois d'Avril  
prochain , jour de la *Quasimodo* , afin de  
s'y trouver au Concile Romain , que le  
Pape a jugé à propos de convoquer.

Le même jour après midi , le Clergé  
Seculier & Regulier de Rome se rendit  
au Palais du Vatican.

Le Pape , les Cardinaux , & les Evê-  
ques s'étant revêtus de leurs ornemens  
Pontificaux , de damas blanc , & ayant la  
Mitre en tête , s'assemblerent aussi dans  
la Chapelle de Sixte , où ils entendi-  
rent les Vêpres , après lesquel les S. S.  
entonna le *Veni Creator* ; après l'Hym-  
ne le Sacré College se rendit ptoession-  
nellement au grand Portail de l'Eglise  
de S. Pierre , où le Pape se plaça sur un  
H Trône

Trône qui lui avoit été préparé ; il y recita quelques Oraisons ; & ayant pris un marteau d'or , il descendit de son Trône , & frappa par trois fois la Porte sainte qui étoit murée , & que l'Architecte & les Maîtres Maçons , qui étoient dans l'Eglise , acheverent d'ouvrir. S. S. ayant commencé l'Antienne , *Aperite mihi portas justitiæ* , se remit sur son Trône , pendant que les Penitenciers de l'Eglise de S. Pierre lavoient la Porte sainte avec de l'Eau-benite. Ensuite les Musiciens de la Chapelle Pontificale chanterent le Pseaume , *Jubilate Deo omnis terra* , & lorsqu'il fut fini , le Pape prit la Croix , descendit de son Trône ; & s'étant mis à genoux devant la Porte sainte , il entonna le *Te Deum* , qui fut suivi des Complices , après lesquelles les Cardinaux , ayant quitté leurs ornemens Pontificaux , & repris leurs Chapes , ils reconduisirent Sa Sainteté dans ses appartemens.

Le 25. jour de la Fête , le Pape celebra une Messe basse à sept heures du matin , & vers les dix heures , s'étant rendu à son Trône , il tint Chapelle pour l'Office de Tierces , après lequel S. S. celebra pontificalement la Messe à l'Autel , dit *la Confession des Apôtres* , & elle eut ce jour-là pour Assistans les Cardinaux Paulucci , Imperiali , Altieri ,

&amp;

JANVIER 1725. 165

& Alberoni. Les Ambassadeurs & Ministres Etrangers occuperent leurs places ordinaires, & le Connétable Colonne y assista en qualité de Prince du Soglio. Après la Messe le Pape fut porté à la grande Loge du Portail de l'Eglise, où il donna au peuple, qui y étoit assemblé, sa benediction qui fut suivie d'une salve generale de l'artillerie du Château S. Ange.

Le 28. S. S. fit exposer à la veneration des Fideles les Reliques de deux Martyrs, qu'il destinoit à la consecration de l'Autel du Rosaire de la Chapelle interieure du Palais, & le 29. elle consacra cet Autel.

Dom Joseph de Cohorne de la Palun, nommé par le Pape à l'Evêché de Vaison, dans le Comtat d'Avignon, fut sacré à Rome le premier de ce mois, dans l'Eglise de S. Laurent *in Lucina*, par le Cardinal Gualterio, assisté de M<sup>rs</sup> Doria & Vallemani. S. E. donna ensuite à cette occasion un grand repas au Cardinal de Polignac, aux deux Evêques Assistans, & à une partie des Prelats qui avoient été à cette Ceremonie. La Maison de Cohorne est originaire de Suede, où elle a produit plusieurs hommes illustres. La Branche dont est issu l'Evêque de Vaison, s'établit à Avignon en 1474. pendant

H ij

dant

dant le Regne de Christian , premier Roi de Suede & de Dannemark , & sous le Pontificat du Pape Pie IV.

Le 3. le Cardinal Cienfuegos , chargé des affaires de l'Empereur à Rome , eut une Audience extraordinaire du Pape , auquel il remit le Decret autentique de Sa Majesté Imperiale pour la restitution de Commaçcio. On assure , qu'en reconnoissance de cette cession , Sa Sainteté a accordé à l'Empereur une Bulle pour la levée des Decimes sur toutes les Terres appartenantes au Clergé , tant Seculier que Regulier des Pays hereditaires , que la Maison d'Autriche possède en Allemagne.

On mande de Florence , qu'on a mis en liberté par ordre du Grand Duc , toutes les personnes qui avoient été arrêtées à l'occasion des Billets de la Lotterie de Genes , dont on a parlé , mais elles ont été condamnées chacune à 200. écus d'amende & à quelques aumônes.

#### ESPAGNE.

**L**E Chevalier de Conflans , qui est venu à Madrid de la part de Madame la Duchesse d'Orleans & du Duc d'Orleans , pour complimenter le Roi & la Reine sur la mort du Roi d'Espagne Dom Louis , se prepare à partir pour

JANVIER 1724. 167

pour retourner à Paris. Il a obtenu l'agrément de S. M. C. pour le retour de la Reine Douairiere , veuve de ce Prince , en France , où l'on croit qu'elle se rendra vers la fin du mois d'Avril prochain.

Le 3. de ce mois M. de Vander-Meer, Ambassadeur de la Republique d'Hollande , accompagné du Marquis de Villa-Real , Majordome du Roi , & conduit par le Comte de Villa-Franca , Introduceur des Ambassadeurs , fit son Entrée publique à Madrid.

La Cavalerie Espagnole est presque toute remontée , & l'Infanterie sera habillée de neuf au Printemps prochain.

Le 6. de ce mois , Fête de l'Epiphanie , le Roi & le Prince des Asturies , assisterent à la Messe solennelle , qui fut celebrée dans la Chapelle Royale , & S. M. y porta l'Offrande ordinaire de trois Calices avec les ceremonies ordinaires.

On a reçu la confirmation des premiers avis qu'on avoit eus du naufrage de l'Amiral Guevara , qui étoit parti de Madrid vers le mois d'Aoust dernier , à bord d'un Vaisseau qui a péri sur les côtes de l'Isle de S. Domingue , où l'Amiral a eu le malheur de se noyer,

H iij      quoi-

quoique la plus grande partie de son Equipage se soit sauvée.

Par un Bref datté du 31. Juillet dernier, le Pape a ordonné, qu'on infereroit dans le Martyrologe Romain les deux cens Martyrs du Monastere de saint Pierre de Cardone, Ordre de saint Benoist, Diocése de Burgos; & aux Religieux des Eglises qui possèdent leurs Reliques, de celebrer à certain jour de l'année une Messe solennelle, avec une Oraison particuliere pour l'invocation de ces Martyrs.

#### P O R T U G A L.

**L'**Ouragan du 19. Novembre a aussi causé beaucoup de dommage dans la plûpart des autres Villes du Royaume, de même que dans l'Isle de S. Michel, où sept Bâtimens Marchands ont péri.

Le même Ouragan a aussi causé de grands dommages en divers endroits d'Espagne, entr'autres dans la Ville d'Almeira, où l'on dit que plus de 400. personnes ont été écrasées sous les ruines des maisons renversées; divers Villages, situés sur la côte de Malaga, ont été submergés avec la plûpart des Habitans.

On a repêché une grande quantité des marchandises que l'Ouragan avoit fait perir à Lisbonne, & on les a exposées  
dans

dans une grande place , gardées par un détachement de la Garnison , où les Propriétaires vont les reconnoître ; & lorsqu'ils donnent des enseignemens certains , on les leur rend , sans exiger aucuns frais.

On apprend tous les jours de nouveaux naufrages , dont le détail seroit trop long. On mande de Gibraltar , que la tempête du 19. Novembre dernier avoit fait perir 20. Vaisseaux de différentes Nations dans la Baye. *La Fidélité* , commandée par le Capitaine Toye , & un Vaisseau de la Compagnie des Indes d'Hollande , ont fait naufrage près de l'Isle de Madere le premier du mois de Decembre dernier ; de 240. Soldats ou Matelots , qui montoient ce Vaisseau Hollandois , 214. ont été noyez ; les Marchandises & 1500. barres d'argent dont il étoit chargé , ont été perduës dans les écüiels de l'Isle , contre lesquels le Bâtiment s'est brisé : la tempête qui les a fait perir , a détruit aussi un Village de cette Isle & plusieurs habitations voisines.

ANGLETERRE.

Les Lettres d'Edimbourg font mention d'une espece de prodige : une jeune fille qui s'étoit couchée en fort

H iiij bonne

## 170 MERCURE DE FRANCE.

bonne santé, avoit dormi 14. jours & 14. nuits sans se réveiller.

Le 2. de ce mois la jeune Princesse dont la Princesse de Galles est accouchée depuis peu, fut baptisée à Londres, & nommée Louïse, au nom du Prince Royal de Prusse, de la Princesse, sœur de ce Prince, & de la Princesse Amelie, l'une des filles du Prince de Galles.

Suivant l'Extrait des Registres des Paroisses de Londres, il a été baptisé en cette Ville, depuis le 21. Decembre 1723. jusqu'au 26. Decembre 1724. 9902. garçons & 9468. filles, & il est mort pendant le même temps 25952. personnes, de sorte que le nombre des morts est de 3245. moindre que celui de l'année passée.

Le Docteur Woston, nouvel Evêque d'Exester, & le Docteur Clavinger, nouvel Evêque de Landaff, ont reçu depuis peu à Londres l'imposition des mains, selon le Ceremonial & les Rites de l'Eglise Anglicane.

### P A Y S - B A S.

**L**Es Deputez de la nouvelle Compagnie de Commerce des Pays - Bas, sont revenus depuis peu de Vienne; Sa Majesté Imperiale a cédé encore à cette  
Com.

JANVIER 1725. 171

Compagnie les établissemens faits aux Indes Orientales avant les Lettres Patentes de son établissement, & principalement celui de Coblou sur la côte de Coromandel, à condition qu'elle contentera les Particuliers auxquels elle est redevable de ces établissemens.

※※.※※※:※※※※※※※※※※

*MORTS des Pays Etrangers.*

**L**A Princesse Abassi, Douairiere du dernier Prince de Transylvanie, mourut à Vienne le 2. de ce mois.

Dom Antoine Osorio de Moscoso, Marquis d'Astorga, Comte d'Altamira, l'un des 5. Seigneurs Espagnols que le Roi de France avoit fait proposer dans le Chapitre tenu à Versailles le 3. du mois de Juin dernier, pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, mourut à Madrid le 3. de ce mois âgé de 35. ans.

Le Cardinal François Acquaviva est mort à Rome le 9. de ce mois dans la soixantième année de son âge, étant né à Naples le 4. Octobre 1665. Il étoit Cardinal Prêtre du Titre de sainte Cecile, Protecteur des affaires d'Espagne depuis l'année 1715. que S.M. C. lui ac-

H v cor-

172 MERCURE DE FRANCE.

corda 20000. écus de pension sur l'Archevêché de Lima. Au mois de Juillet 1716. le Roi d'Espagne l'avoit chargé du soin de ses affaires à Rome , & l'avoit nommé à l'Evêché de Cordouë. Dans le Consistoire du 24. Juin dernier , il étoit entré dans l'Ordre des Cardinaux Evêques , sous le Titre d'Evêque de Sabine. Il avoit été Maître de Chambre du Pape Innocent XII. & Nonce en Espagne en 1700

La Princesse Dorothee - Elisabeth de Holstein Sonderbourg , mourut à Vienne le 7. de ce mois , âgée de 80. ans. Elle avoit épousé en premières nûces le Comte George-Louis de Sinzendorff , Président de la Chambre Aulique , dont elle a eu le Comte de Sinzendorff , Chancelier de la Cour , & en secondes nûces le Maréchal Comte de Rabutin , Marquis de Fremonville , duquel elle a eu le General Comte de Rabutin , nommé Envoyé Extraordinaire de l'Empereur à la Cour du Roi de Prusse.

Dom Jean François de Bete , Marquis de Lede , Chevalier de la Toison d'Or , Grand d'Espagne , Capitaine General des Armées de S. M. C. Directeur General de l'Infanterie Espagnole , & Président du Conseil de Guerre , mourut le 11. de ce mois à Madrid dans sa 58. année.

JANVIER. 1725. 173

Il avoit été Viceroi & Capitaine General du Royaume de Sicile.

Thomas Guy, fameux Libraire de Londres, y mourut le 17. de ce mois; il fut porté le 18. avec grande pompe à l'Hôpital de S. Thomas, où son corps doit demeurer en dépôt, jusqu'à ce qu'on ait achevé l'Hôpital qu'il a fondé pour les malades Incurables, dans lequel on doit lui élever un Mausolée de marbre: outre cette fondation, il a fait plusieurs legs à d'autres Hôpitaux, & il a laissé 80000. liv. sterlin à ses héritiers.



## FRANCE, .

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 1. de mois le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon, & les autres Princes & Princesses du Sang, eurent l'honneur de complimenter le Roi sur la nouvelle année.

Le même jour les Commandeurs, les Chevaliers & les Grands Officiers de l'Ordre du S. Esprit, se rendirent vers les dix heures dans le Cabinet du Roi, où S. M. tint Chapitre. Le Roi alla ensuite à la Chapelle du Château de Ver-

H vj      fail.

faillies , étant précédé du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , du Prince de Conti , du Duc du Maine , du Comte de Toulouse & des Chevaliers , Commandeurs & Grands Officiers de l'Ordre. Le Cardinal de Biffi , en Chappe de Cardinal , marchoit derriere Sa Majesté , & le Marquis de Matignon en habit de Novice , immédiatement après les Grands Officiers. Le Roi , devant lequel les deux Huiffiers de la Chambre portoient leurs Masses , étoit en manteau , le Collier de l'Ordre par-dessus , ainsi que les Chevaliers. Le Roi étant entré dans la Chapelle , on commença le *Veni Creator Spiritus* , après lequel le Cardinal de Biffi , qui avoit été nommé Commandeur de l'Ordre dès le deux du mois de Fevrier dernier , prêta serment & fut reçu par S. M. avec les ceremonies accoutumées ; le Roi entendit ensuite la Messe qui fut celebrée par l'Abbé Tesniere , Chapelain de la Chapelle de Musique. Lorsqu'elle fut finie , S. M. donna le Collier de l'Ordre au Marquis de Matignon , qui avoit été nommé Chevalier , le 3. du mois de Juin dernier. Après cette ceremonie le Roi remonta dans son appartement dans le même ordre qui avoit été observé , lorsque S. M. en étoit sortie,

tie , pour se rendre à la Chapelle.

Le 9. de ce mois M. Walpool , Ambassadeur extraordinaire du Roi d'Angleterre , eut une audience particuliere du Roi , à laquelle il fut conduit par le Comte de Meslay , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 8. de ce mois & jours suivans les Presidens & Conseillers de Grand'-Chambre , Tournelle & des Enquêtes , s'assemblerent pour examiner & entendre le rapport de M<sup>rs</sup> de Ruau-Falu & Delpech de Merinville , Conseillers de Grand'-Chambre & des Enquêtes , au sujet des affaires des accusez de la Bastille & de la Conciergerie , & autres mentionnez au procès , & informations qui ont été faites. Le Duc d'Orleans & le Prince de Conti y ont assisté. Le nombre des Juges a monté à près de deux cens. Il y eut Arrest le 22. de ce mois , portant que toutes les informations & procedures faites au sujet des assassinats , dont il a été parlé , seroient renvoyées à la Tournelle , où les procès sont pendans , suivant les derniers erremens , pour y être fait droit , conformément aux Lettres Patentes de Sa Majesté.

On a appris par des Lettres de Nanci que les Chefs de la Compagnie de Commerce , & de la Lotterie de Lorraine ont disparu ,

disparu, & ont emporté les fonds des caiffes.

Le 17. de ce mois le Roi partit de Versailles pour aller à Marly, où S. M. restera quelque temps. Il y a outre les Princes & Princesses 36. Dames & 72. Seigneurs nommez qui ont leurs logemens à Marly, ainsi que sous le regne du feu Roi.

Le 22. de ce mois, avant la séance des Chambres assemblées, l'Abbé Dantin, Evêque de Langres, & l'Abbé de la Fare, Evêque de Laon, prêterent serment & prirent séance au Parlement, en qualité de Pairs Ecclesiastiques de France. Le Duc Dantin donna le même jour un magnifique repas de plus de 50. couverts aux Ducs & Pairs qui avoient assisté à la ceremonie, & à plusieurs Presidens & Conseillers du Parlement.

Le Roi a créé depuis peu une sixième Charge d'Intendant des Finances, dont il a donné l'agrément à M. Berthelot de Montchêne, Conseiller au Parlement, & l'un des quatre Intendants du Commerce, & S. M. a accordé sa Charge d'Intendant du Commerce à M. Rouillé, Maître des Requêtes. Son département est, dit on, composé des Hôpitaux du Royaume, des Octrois des Villes, destinez à leur entretien, & du  
Con-

Contrôle des Actes & Greffes.

Le Roi se plaît beaucoup à Marly où la Cour est très-brillante. La magnificence, la délicatesse & le goût éclatent en tout. S. M. prend presque tous les jours le divertissement de la chasse ; sçavoir, du Cerf, dans la Forest de Marly, du Sanglier & du Chevreuil dans celle de S. Germain, dont le petit Parc vient d'être entouré de Palis, pour y mettre des Cerfs, qu'on tire de Monceaux, & en lâcher dans la Forest, lorsque le Roi en voudra chasser.

S. M. mange toujours à son petit couvert le matin ; le soir il y a une table de 20. couverts, servie avec la plus grande somptuosité, où le Roi mange avec les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames qui sont nommez. Il y a jeu de Lansquenet, de Quadrille & autres, avant & après le souper. Le Roi reviendra à Versailles pour la Procession de la Chandeleur ; on compte que Sa Majesté retournera ensuite à Marly, jusqu'au premier Dimanche de Carême.

Le Roi a donné au Marquis de Prye, Chevalier des ordres du Roi, la Charge de Lieutenant General du Bas-Languedoc, vacante par la mort du Marquis de Canillac.

Les fonds destinez pour le Canal de  
Pro-

## 178 MERCURE DE FRANCE.

Provence, & qui avoient été réduits aux trois cinquièmes par le *visa*, ont été remis en entier par une ordonnance de 150000. l. que le Roi vient de faire expedier sur le Trésor Royal, payable en especes, à condition que l'on fasse incessamment travailler à ce canal. M. de Crozat, Trésorier qui en avoit touché 50000. liv. réduits à 40000. liv. par la dernière diminution, a fait indiquer une assemblée des Directeurs, & principaux Actionnaires porteurs de vingt Actions & au-dessus : cette assemblée se tint le 9. chez M. de Crozat, où il fut résolu que ces 40000. liv. seroient remises au sieur de S. Cyprien, Député par la Compagnie en 1720. pour aller à Rome demander au Pape Clement XI. la permission de faire passer ce Canal par son Territoire d'Avignon.



### BENEFICES DONNEZ.

**L'**Abbaye des Chanoinesses de Baume, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Besançon, vacante par le décès de la Dame de Bissy, dernière Titulaire, a été donnée à la Dame Angelique de Thiard de Bissy,

JANVIER 1725. 179

Bissy , Religieuse professe dudit Ordre de S. Benoît.

L'Abbaye Commendataire de Boulen-court , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Troyes , vacante par le décès de M. de Catelan , Evêque de Valence , en faveur de M. Jean Marie de Catelan , Diacre du Diocèse de Toulouse.

L'Abbaye Dacey , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Besançon , vacante par le décès de M. l'Abbé de Croüy , en faveur de M. Philippe de S. André Vercel , Clerc tonsuré du Diocèse de Paris.

L'Abbaye de S. Paul de Beaurepaire , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Vienne , vacante par le décès de la Dame de Buffant , en faveur de Dame Anne Françoisse de Chaste , Religieuse dans l'Abbaye de S. Paul de Beauvais.



### MARIAGES & MORTS.

**L**E 4. Janvier 1725. on fit dans l'Eglise de Saint Sulpice la celebration du mariage de Charles - Emmanuel de Crussol S. Sulpice , Duc d'Uzez , premier Pair de France , Comte de Crussol , Baron de Florençac , &c. Gouverneur en survivance , & Lieutenant General pour le

180 MERCURE DE FRANCE.

le Roi des Provinces de Xaintonge & Angoumois , & de D<sup>ie</sup> Emilie de la Rochefoucault , fille de François , Due de la Rochefoucault , Pair de France , Prince de Marillac , &c. Chevalier des ordres du Roi , Grand-Maître de la Garde-Robe , & de Dame Charlotte le Tellier de Louvois. L'époux âgé de 18. ans est fils de Jean - Charles de Crussol , Duc d'Uzez , Chevalier des ordres du Roi , & de Dame Anne-Marie Marguerite de Bullion.

Dame Marie Iolande d'Estrée , épouse de M. Hiacinthe Dominique du Laurent , Chevalier de l'Ordre de Saint Louis , mourut à Paris le 1. Janvier 1725. âgée de 46. ans.

Il y a erreur à l'article qui regarde le mariage de D<sup>ie</sup> de la Vieuville , inseré dans le 1. volume du mois de Decembre dernier , page 2680. Cette Demoiselle a épousé M. de la-Luzerne , Comte de Busville , Colonel des Cuirassiers. Elle est fille de M. de la Vieuville , Grand Audiencier de France , & nièce de M. le Fevre , Intendant & Contrôleur de l'Argenterie & affaires de la Chambre du Roi , & Garde des Pierreries de S. M.

M. Michel Boutet , Ecuyer , Seigneur d'Equilly & de Vitri-le-Croisé , Tresorier General des Varennes , Fauconneries &

JANVIER 1725. 181

& Toilles de chasse du Roi, Gentilhomme de la Venerie, & ancien Echevin de Paris, mort le 8. Janvier, âgé de 70. ans.

Le même jour M. Charles de la Falisse, sieur de Socqueville, Secretaire ordinaire de la feuë Reine, mort âgé de 88. ans.

Le 2. M. Joseph du Cornet, Avocat Consultant du premier Ordre, qui s'étoit acquis une grande réputation par son sçavoir & sa probité, mourut âgé d'environ 82. ans, generalement regretté.

Damoiselle Lucie de la Rochefoucault de Fonsèque, de Montdion, de Montandre, mourut le 11. Janvier, âgée de 92. ans sans avoir pris d'alliance.

M. Jacques, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Baron de S. Lo, Hamble & Mannouville, Seigneur du Duché d'Estouteville, &c. Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant General de ses armées & de la Province de Normandie, Gouverneur des Villes & Citadelles de S. Lo, Granville, Cherbourg, & des Isles de Chauzai, &c. mourut le 14. âgé de 80. ans. Il étoit pere du Duc de Valentinois, & frere aîné du Maréchal de Matignon. La maison de Matignon porte d'argent au Lion de gueules, armé, lampassé, & couronné d'or.

Louis

## 182. MERCURE DE FRANCE.

Louïs de Rochechoüard, fils du Comte de Rochechoüard de Mortemart & de Dame Marie - Magdelaine Colbert de Blainville, mourut le 21. du même mois âgé de 17. ans.

Dame Anne Therese de Zilof, épouse de M. Pierre de Mergeret, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Premier Capitaine du Regiment des Gardes Françaises, mourut le 15. âgée de 44. ans.

M. Florimont Charles Langlois, Ecuyer, ancien Conseiller-Secretaire du Roi, le 12. Janvier, âgé de 82. ans.

M. François de la Roquette de Sainte Croix, Chevalier de S. Louïs, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de la Ville de Roye, mourut le 17. âgé de 58. ans.

Nicolas de Quelen Stuart de Caussade, Prince de Carency, Comte de la Vauquion, mourut à Versailles le 8. de ce mois dans la 68. année de son âge.

Guy de Seve de Rochechoüart, Evêque d'Arras, Docteur de Sorbonne, & Abbé de Saint Michel en Tierache, est mort dans son Diocèse vers la fin du mois dernier. Il étoit le plus ancien des Prélats du Royaume. Le Roi nomme à l'Evêché d'Arras, en vertu de l'Indult de Clement IX. en 1668. car cet Evêché n'est point du Clergé de France, non plus

JANVIER 1725. 183

plus que S. Omer & Cambray.

Louis, Vicomte d'Aubuffon, Comte de la Feuillade, Duc de Rouannois, Pair & Maréchal de France, cy-devant Gouverneur & Lieutenant General pour S. M. de la Province de Dauphiné, mourut à Marly la nuit du 28. au 29. de ce mois, âgé d'environ 53. ans, sans laisser de posterité. Il avoit été fait Brigadier de Cavalerie au mois de Janvier 1702. Maréchal de Camp au mois de Fevrier suivant, Lieutenant General en Janvier 1704. Il prêta serment & prit séance au Parlement le 26. Novembre 1716. en qualité de Pair de France ; il remit au Roi le Gouvernement de Dauphiné en Septembre 1719. & fut nommé Maréchal de France, le 2. Fevrier 1724. D'Aubuffon porte *d'or à la croix ancrée de gueulles.*

Le même jour 29. mourut à Paris dans la 56<sup>e</sup> année de son âge, Philippe de Beaufort de Montboissier, Marquis de Canillac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Conseiller d'Etat d'Épée, Lieutenant General pour S. M. dans la Province du Bas-Languedoc, cy-devant Conseiller au Conseil de Régence.

SUP.

S U P L E M E N T.

*LETTRE écrite d'Auxerre à M. de la R. . . . au sujet d'une nouvelle découverte de Médailles Romaines.*

**I**L y avoit long-temps qu'il ne s'étoit fait dans ce pays-ci de découvertes considérables de Médailles. Depuis la découverte d'une Urne antique de cuivre faite à Charbui il'y a au moins soixante ans , & celle d'un pot dans un champ à Pré , il n'en étoit venu aucune à ma connoissance. Ces découvertes ne sont attachées ni aux temps ni aux lieux , c'est le pur hazard qui les fait faire. Nous avons à cinq lieuës d'ici , sur la riviere de Cure , une petite Ville nommée Vermenton , dont il est fait mention dans un Diplome du Roi Charles le Simple de l'an 900. ou environ , que le Pere Martenne a donné au Public dans le premier Tome de sa grande Collection. C'est dans ce lieu qu'est un des plus anciens édifices d'Eglise de tout notre Diocèse , au moins quant au Portail , qui ressemble en quelque maniere à celui de saint Germain des Prez , ou à celui de Nelle-la-Reposte , que le Pere Ma-

Mabillon a fait graver dans ses Annales Benedictines. C'est aussi à une demi-lieuë de cette Ville vers le Midi, à l'Orient de l'Abbaye de Regni, dans les limites de la Paroisse de Luci sur-Cure, qu'on a trouvé des Médailles.

Un Vigneron travaillant dans sa vigne le huitième de ce mois, & voulant provigner quelques seps dans le lieu presque le plus bas du côteau, fut obligé de lever la terre que les eaux y avoient amassées à la hauteur d'un pied ou environ. Il trouva ensuite des pierres qu'il lui fallut ôter pour faire la fosse. A peine eut-il levé les premières qu'il apperçût une grande quantité de pieces anciennes blanches, la plûpart comme de l'argent & un peu vertes; d'autres entierement vertes, plus petites & aussi en plus grand nombre. Après avoir donné quelques autres coups de pioche, il en apperçût encore qui étoient mêlées parmi les pierres & la terre, & les ayant ramassées, il en remplit un petit sac.

Les Anciens du lieu, qui sont tout remplis comme à Auxerre de hautes idées pour la Comtesse Mahauld, qui avott un Château à Vermenton, crurent que c'étoient des pieces de son temps. A ce compte elles n'auroient été que du treizième siecle. Un Chanoine d'Auxerre en  
ayant

ayant été informé, a été aussi-tôt sur les lieux, & les a toutes achetées, de crainte qu'elles ne fussent dissipées, comme elles commençoient déjà à l'être. Ce curieux, qui ne laisse rien passer de ce qui peut servir à recommander sa Patrie, soit en matière profane, soit en matière Ecclesiastique, m'a avoué ingenuëment que la trouvaille n'est pas si considérable, qu'il se l'étoit d'abord imaginé sur le récit qu'on lui en avoit fait. Car après deux petites Médailles de Septime Severe & une de Gordien Pie, toutes les autres se sont trouvées des Empereurs & Tyrans, qui ont vécu depuis le milieu du troisième siècle jusqu'à Diocletien exclusivement. Il y en avoit fort peu d'argent: & celles qui paroissent en être, sont de cet argent qui avoit cours sous les Empereurs Valerien & Gallien, sous Posthume & sous l'Empereur Claude. Toutes les autres qui paroissent en être, se trouvent seulement couvertes d'une simple feuille argentée, qui disparoît lorsqu'on les manie pendant quelque temps. C'est ce que les Antiquaires appellent Médailles saucées. Le Chanoine d'Auxerre est d'avis que cette vieille monnoye a pû être cachée en cet endroit dès le Regne de Numerien. Il ne s'y est trouvé dans le tas confus de ces Médail-  
les

les qu'une seule piece sous cet Empe-  
reur.

Si je me fers ici du terme de Mon-  
noye, je crois suivre le sentiment des  
plus habiles. Je suis convaincu en par-  
ticulier, par l'inspection que j'ai faite  
de quelques autres trouvailles, & de  
celle-ci en dernier lieu, que ces ancien-  
nes pieces ne pouvoient être que de la  
monnoye courante du temps des Empe-  
reurs qui y sont designez. Quand même  
une Médaille s'y trouveroit quinze ou  
vingt fois repetée avec la même legende  
des deux côtez, on y voit toujourns une  
difference notable, qui suppose un creu-  
set & un monetaire different. Cette dif-  
ference ne peut venir que du mouve-  
ment perpetuel qui est dans le commer-  
ce. Une même personne avoit dès-lors,  
comme aujourd'hui, des pieces de mon-  
noye battuës en vingt ou trente Villes dif-  
ferentes, & en commerçant elle les répan-  
doit par tout où elle passoit, ce qui faisoit  
que le pecule d'un particulier ne ressem-  
bloit pas au pecule d'un autre, non plus  
qu'aujourd'hui, cela ne peut se rencontrer

Ce n'est pas là la seule fois qu'on la  
trouvé des Médailles proche l'Abbaye de  
Regni, qui est de la Filiation de Clair-  
vaux. On trouva en 1156. dans le mê-  
me pays, & sur les Terres de cette Ab-

I baye,

baye , une quantité si confiderable de ces mêmes pieces , dont *Miles* , Seigneur de Noyers , voulut se rendre le maître au préjudice des Religieux de Regni. L'Ac-  
te qui met fin aux disputes qui survin-  
rent à cette occasion , est une Bulle du  
Pape Adrien IV. où ces pieces ne sont  
point appellées autrement que *Cuprum  
inventum*. ( a ) Alors on n'y regardoit  
que la matiere & le poids ; & rien da-  
vantage. Les Evêques d'Auxerre & de  
Langres eurent soin de faire restituer ce  
métal. Les Religieux en firent ensuite ce  
qu'ils jugerent à propos. Ce qui est leur  
& certain , c'est qu'ils n'en composerent  
point un Médailier. Je sçai même des  
endroits du Diocèse d'Auxerre , où l'on  
en a trouvé des boisseaux entiers , il n'y  
a que quatre-vingt ans au plus , & on  
les a abandonnez à un Fondeur de clo-  
ches qui les mit aussi-tôt en œuvres. Que  
d'observations historiques perissent à ja-  
mais par l'indifference de ceux entre les  
mains desquels ces anciennes monnoyes  
se rencontrent.

Luci , où les Médailles dont je vous  
écris , ont été trouvées , étoit autrefois  
un pays tout couvert de bois , comme le  
nom le porte , aussi-bien que Luci-sur-

( a ) *Cartul. Regniac. Cap. 65.*

JANVIER 1725. 189

lonne & Luci-le-Bois, qui n'en sont éloignés que de quatre ou cinq lieues. Un endroit plus nouvellement essarté dans le territoire de Luci, s'appelle encore Effert, d'un nom qui fait voir son origine. Il y a à présent des vignes en ces endroits, comme presque par tout ailleurs. La trouvaille qu'on fit il y a deux ans dans les vignes de Champeaux au finage d'Auxerre, & sur laquelle on vous écrivit dans le temps, n'est pas si considérable. Ce n'étoit que des restes d'un ancien édifice bâti de pierres du pays, avec quelques restes de marbre blanc. On y apperçût un reste d'aqueduc souterrain formé de belles pierres en forme de nos goutieres anciennes; on y trouva un *Dens Terminus* de pierre fort tendre, quelques manches de couteaux, ressemblans à ceux que les Romains appelloient *Secefpita*, cinq ou six Médailles de cuivre très-petites, dont la seule qui a été lisible étoit de Licinius le pere. Je souhaite que dans la suite on trouve ici de quoi exercer davantage l'attention des Curieux. J'ai toujours crû ne devoir pas négliger de vous donner avis de cette nouvelle découverte.

Je suis, &c.

A Auxerre ce 21. Janvier 1725.

I ij Nous

Nous prions l'Auteur de cette Lettre de vouloir bien nous procurer une liste des Medailles les plus considerables de la découverte en question. On y peut trouver quelque tête rare , ou inconnue jusqu'à present, ce qui peut servir à éclaircir l'Histoire ancienne , & à exercer l'érudition de M<sup>rs</sup> les Antiquaires.

---

*Explication des deux Enigmes du second volume du Mercure du mois de Decembre.*

**C**Es Enigmes sans contredit ,  
 Font voir que leurs Auteurs n'ont pas perdu  
 leur peine ,  
 Car en quelque sens qu'on les prenne ,  
 L'une & l'autre est pleine d'esprit.

---

*VERS à Madame la Duchesse d'Orleans ,  
 pour le premier jour de l'année 1725.*

Une petite figure d'Email les presentoit.

**J**'Etois Marchand, jadis , j'allois offrant aux  
 hommes ,  
 Grace au sage Merlin, ce fameux Negro-  
 mant ,

**Tous**

Tous les dons qu'au siècle où nous sommes ,

On possède si rarement.

Je vendois de l'esprit, mais que simple &  
timide ,

Ne cherchoit point à dominer ;

Aimoit-on la vertu ? j'en avois de rigide

Pour soi-même , & d'ailleurs facile à par-  
donner

Les foiblesses d'autrui j'avois de toute espece :

L'égalité d'humeur & la docilité ,

Que la raison produit & non pas la foiblesse ,

J'attachois au pouvoir la liberalité ,

Aux honneurs l'affabilité ,

Rarement on les voit ensemble ?

Vouloit-on du haut rang avoir la dignité ,

J'en separois l'orgueilleuse fierté ,

Vain fantôme qui lui ressemble.

Muni de ces Trésors , je vais dans mainte  
Cour

Les exposer ; je crus vendre tout en un jour.

Venez, mortels, chez-moi le vrai mérite abonde,

Venez tous , achetez , je ne veux pour profit

Que le plaisir de voir la vertu dans le monde ;

Mais je ne fais point de credit.

De la vertu , hélas ! on n'a pas le débit.

Je perdis tout mon étalage ,

Jugez de mon étonnement ,

Je n'avois pas au bout d'un long voyage ,

Ce qui s'appelle étrenné seulement.

J'arrive enfin à Bade heureusement ;

J'approche du berceau d'une jeune Princesse .

Elle rit à mes dons , s'empresse , me caresse ,

Je les lui cedai tous , je n'en réservai rien :

Qui ne les acquiert pas dès la tendre jeunesse ,

Ne les possède jamais bien.

Avec elle ils ont crû ; de cette ame si belle ,

Ils ne peuvent être exilés ,

Te le voi bien , c'étoit pour elle ,

Que le rige enchanteur les avoit rassemblez.



*IMITATION de la Satire de Perse ,*

Hunc Macrine diem.

**E**Nfin après deux ans de services rendus ,

De chagrins effuyez , & de soins assidus ,

Tu vois le jour , Macrin , choisi par ton

Amante ,

Pour être le témoin de sa fierté mourante ,

Le

Le jour, dis-je, où l'Himen secondant tes  
desirs,

Doit te faire goûter les plus tendres plaisirs.

Par quelques grains d'encens rend toi l'amour  
propice,

Et ne te pique pas d'un plus grand sacrifice.

Tu ne veux pas, Macrin, par des dons pré-  
cieux,

Acheter la faveur & l'oreille des Dieux.

Tu ne veux pas aussi leur faire des prieres,

Qui soient à la pudeur comme à leurs loix  
contraires.

Laisse à nos Citoyens cette espee de voeux,

Qu'on ne sçauroit former sans en être hon-  
teux.

On dit souvent aux Dieux dans le temps où  
nous sommes,

Ce que l'on n'oseroit dire au dernier des hom-  
mes.

Combien de fois Pison au pied de leurs Au-  
tels,

Leur a-t'il fait l'aveu de ses feux criminels,

Et les a-t'il priez de se rendre complices,

Du succès qu'il voudroit qu'eussent ses injus-  
tices ?

Son frere que tu sçais être aussi fou que lui,

Leur fait part en secret de son mortel ennui.

Quoiqu'il ait en partage une pudique épouse,  
La nature l'a fait d'une humeur si jalouse,

Que constant à la suivre, il croit à tout moment,

La voir s'abandonner aux transports d'un  
Amant.

Dans ses soupçons jaloux il souffre davantage,

Qu'un forçat qui se voit à deux doigts du  
nauffrage;

Mais, dis-moi, que crois-tu que demande à  
Pallas,

Cette mere qui tient son enfant dans ses bras?

Ecoute-la. De grace, invincible Déesse,

Dit-elle, à cet enfant accordez vôtre adresse,

Vôtre coeur, vôtre esprit, vôtre fierté, vôtre  
air,

Faites qu'avec Cesar il aille un jour du pair;

Qu'il fasse mieux en vers que Virgile & qu'Ho-  
mere,

Et qu'il suive, en un mot, les traces de son pere:

Voilà quels sont ses vœux. Cotta, ce dé-  
bauché,

Dont le visage est pâle & le corps desséché,

Après avoir commis toutes sortes de crimes,

Tâche de recouvrer à force de victimes,

La santé maintenant l'objet de ses desirs,

Qu'il

Qu'il prodiguoit jadis à d'infames plaisirs.  
 Cléopatre prétend par ses chants de louange,  
 Obtenir de Bacchus une bonne vendange;  
 Et sa fille Barfine, au visage fleuri,  
 Demande sans remise à l'Amour un mari,  
 Tandis que sa cadette importune Cithere,  
 De vouloir lui prêter ses agrémens pour plaire.  
 Si mon pere mouroit, dit Narcisse tout bas,  
 Pour vous, grands Dieux ! pour vous que ne  
     ferois-je pas !  
 Tous les jours sans manquer je vous en ren-  
     drois graces,  
 Par le sang épanché de deux geniffes grasses ;  
 Et si mon vieux Cousin, dont j'attends les  
     grands biens,  
 Alloit voir ses ayeux aux champs Elysiens ;  
 Avant qu'on eut porté ses cendres dans la  
     tombe,  
 Je vous ferois humer l'odeur d'un Heca-  
     tombe.  
 Ah ! chien, ame de bouë, esprit simple &  
     borné,  
 Qu'à ramper pour jamais le sort a condamné,  
 Penses-tu que les Dieux au comble des dé-  
     lices,  
 Soient si fort affamez de tes grands sacrifices ;  
     I v           Que

196 MERCURE DE FRANCE.

Que pour quelques Moutons brûlez sur leurs  
Autels ,

Ils vendissent les jours des malheureux mor-  
tels ?

Non , tu juges mal d'eux , ils sont trop équi-  
tables ,

Pour livrer l'innocence aux presens des cou-  
pables ;

Offre leur , si tu peux , avec d'humbles trans-  
ports ,

Ce que n'égalent point les plus riches trésors ,

C'est-à-dire , un cœur net , une droiture d'ame ,

Un esprit innocent , des mœurs exempts de  
blâme ,

Une haute sagesse , un véritable honneur ,

Enfin une vertu sans faste & sans rigueur.

Voilà quels sont les dons qui leur sont agréa-  
bles ,

Et qui pourroient les rendre à tes vœux fa-  
vorables.



LET-



# LETTRES PATENTES,

## ARRESTS, &c.

**A** RREST du 27. Octobre 1724. & Lettres Patentes sur icelui, données à Fontainebleau le 25 Novembre 1724. Registrées en la Cour des Aydes le 22. Decembre 1724. qui ordonnent que les Communautéz Ecclesiastiques, & Gens de Main-Morte, payeront les Droits d'Aydes, des Vins provenans de leurs Vignes non amorties.

**DECLARATION** du Roi, pour regler le nombre de Chevaux des Charettes à deux rouës. Donnée à Fontainebleau le 14. Novembre 1724. par laquelle il est dit, qu'à commencer au premier Juillet prochain, tout Rouillier ou Voiturier, soit qu'il voiture pour son compte particulier ou pour d'autres, ne puisse avoir à chaque Charette à deux rouës que le nombre de Chevaux marqué cy-après ; sçavoir, depuis le premier Octobre jusqu'au premier Avril, quatre Chevaux, & depuis le premier Avril jusqu'au premier Octobre, trois Chevaux ; à peine contre ceux qui auroient excédé le nombre de Chevaux ci-dessus limité, de confiscation des Chevaux, Charettes & harnois, & de trois cens livres d'amende.

Permettons à ceux qui voudront se servir de Chariots à quatre rouës, d'y atteler telle quantité de Chevaux qu'ils jugeront à propos.

Permettons pareillement pour la facilité de

## 198 MERCURE DE FRANCE.

la culture des terres , à tous Fermiers , Labou-  
reurs , Vignerons & autres , qui tiennent des  
biens fonds à Ferme , ou qui en étant Pro-  
priétaires les font valoir par leurs mains , de  
mettre tel nombre de Chevaux qu'ils jugeront  
à propos , aux Charettes à deux rouës , dont  
ils croiront necessaire de se servir pour les  
Voitures qu'ils feront dans la distance de trois  
lieuës de leur demeure , pour la culture & ex-  
ploitation desdits fonds , &c.

ARREST du même jour , qui déboute les  
Marchands de Vin de Paris , de l'opposition  
par eux formée à l'Arrest du sept Mars 1724.  
& conformément à la Declaration du vingt-  
trois Octobre 1708 & à l'Arrest du vingt-  
trois May 1724. ordonne que les Droits de  
Courtiers-Jaugeurs des Vins & Boissons ve-  
nant des Pays Redimez , seront acquittez au  
premier Bureau de Passage.

DECLARATION du Roi , qui regle le  
droit d'indemnité dûë au Roi par les Eccle-  
siastiques & Gens de Main-Morte , pour les  
acquisitions qu'ils font dans l'étenduë des  
Seigneuries ou Justices Royales. Donnée à  
Fontainebleau le 21. Novembre 1724. regis-  
trées au Parlement le 27 Janvier 1725.

ARREST du 28. Novembre 1724. & Let-  
tres Patentes sur icelui , données à Versailles  
le 5. Decembre 1724. Registrées en la Cour  
des Aydes le 22. Decembre 1724. qui decla-  
rent communs pour le Comté d'Auxerre l'Ar-  
rest du Conseil du 10. Novembre 1711. & la  
Declaration du 29. Avril 1713. intervenuës  
pour la Ville , Fauxbourgs & Banlieue d'Or-  
leans ; & en consequence ordonnent que le  
droit

droit de Gros sera payé sur tous les Vins venans du Comté d'Auxerre dans tous les Pays où le droit de Gros a cours, nonobstant & sans s'arrêter aux acquits dudit droit de Gros, donnez par le Fermier des Aydes dudit Comté d'Auxerre.

ARREST du 12. Decembre, qui confisque au profit de Martin Girard, deux Pipes & un Quart de Vin, avec Charette, six Bœufs & deux Chevaux, saisis sur les Superieure & Religieuses de Saint François de la Ville de la Fleche, & la confiscation évaluée à la somme de 300. liv. condamne lesdites Superieure & Religieuses en 800. liv. d'amende; sçavoir, 300. livres pour fausse declaration aux Droits d'Inspecteurs aux Boissons, & cinq cens livres pour refus d'ouverture des Portes de leur Convent, & rebellion par elles faite aux Commis dudit Girard.

ARREST du 19. Decembre, qui ordonne que sans tirer à consequence, & pendant une année seulement, à compter du jour & date du present Arrest, les Droits d'entrée sur les Verres en tables, pour vitres, ne seront payez que sur le pied qu'ils ont été perçus avant l'Arrest du 29. Mai 1688. dont Sa Majesté a suspendu l'execution pendant ladite année seulement.

ARREST du 23. Decembre, qui proroge jusqu'au premier Avril 1725. le delay accordé aux Gens d'affaires, pour faire liquider leurs avances, & retirer des mains du Garde du Tresor Royal, les sommes qui peuyent leur être dûes par Sa Majesté.

LET-

LETTRES Patentes en forme d'Edit, portant concession de *Committimus* au grand Sceau aux Officiers du Parlement de Paris. Données à Versailles le 28 Decembre 1724. Registrées en Parlement le 29. Decembre 1724.

ARREST du 30. Decembre, par lequel Sa Majesté a prorogé & proroge jusqu'au premier Avril prochain, le delay porté par l'Arrest de son Conseil du 15. Septembre dernier pour le controlle des Quittances de toutes especes, qui n'ont pû jusqu'à present être remises aux Bureaux du controlle general des Finances, dans le terme prescrit par la Declaration du Roi du 6. Mars 1716. Veut Sa Majesté, que jusqu'audit jour premier Avril prochain, toutes celles qui y seront presentées soient controllées en vertu du present Arrest, & sans que les Particuliers, au nom de qui elles se trouveront expediées, encourrent la peine portée par ladite Declaration du 6. Mars 1716. &c.

ARREST du 2. Janvier, qui ordonne, que les Particuliers qui leveront pendant le courant de l'année 1725. des Offices vacans aux Revenus Casuels, ou de nouvelle création, ne seront tenus de payer que moitié des frais de Marc d'or, Enregistrement, Sceau, Reception & Installation dans les Jurisdictions où ils seront reçûs ou installés.

ARREST du 9. Janvier 1725. qui condamne le sieur Auvray, Procureur au Parlement, & le sieur Colleffon, Greffier des Décrets de la Cour des Aydes de Paris, chacun en 500. livres d'amende, & au rappor-  
du.

JANVIER 1725. 101

du quadruple des Droits de Commissaires-Conservateurs Generaux des Decrets Volontaires & leurs Controlleurs , pour avoir le sieur Auvray poursuivi & fait expedier un Decret Volontaire; & ledit Colleffon pour l'avoir delivré, sans que les Droits desdits Commissaires-Conservateurs & leurs Controlleurs ayent été acquittés.

ARREST du 16. Janvier 1725. par lequel Sa Majesté ordonne que les Ecus de dix ans marc, fabriquez ou reformez en consequence des Edits des mois de May 1718. & Septembre 1720. ensemble les Tiers, Sixièmes & Douzièmes desdits Ecus , continueront d'avoir cours jusqu'au premier jour de May prochain ; passé lequel temps lesdites Espèces demeureront décriées de tout cours & mise , conformément audit Edit, & ne seront plus reçues qu'au poids , dans les Hôtels des Monnoyes , &c.

ARREST du 23. Janvier , en interpretation de celui du 11. Octobre 1724. au sujet des Casernes ordonnées être construites par Ordonnance du 25. Septembre 1719. dans les vingt Generalitez & Pays d' Election du Royaume.



AVERTISSEMENT

## A V E R T I S S E M E N T .

**I**L nous paroît que le *Mercur*e est assez goûté, car le débit à Paris, dans les Provinces, & dans les Pays Etrangers, en est fort raisonnable. Pour répondre à cet heureux succès, nous redoublons notre application, pour que cet Ouvrage se soutienne, & devienne encore plus utile & plus digne de la curiosité du Public; nous n'épargnerons ni soins, ni dépense pour mériter son approbation, en nous conformant à son goût, & en recherchant tout ce qui peut l'instruire, l'intéresser ou l'amuser.

Il ne nous reste plus qu'à en pouvoir baisser le prix, c'est ce que nous ne manquerons pas de faire d'abord que la chose sera possible. Mais à présent les frais sont encore trop grands pour un si gros Volume, enrichi de planches en taille douce, qui est toujours de plus de 200. pages de Cicero, grand in douze, & qui comparé à l'étendue des autres Ouvrages périodiques, se trouve encore au-dessous de leur prix.

Quelques Dames & d'autres personnes d'esprit, ont trouvé mauvais, qu'on ne vit pas plus souvent des Histoires galantes

tes

tes dans le *Mercur*. Sensibles à ce reproche, & empressez à satisfaire le goût du beau sexe, nous commençons à donner dans ce Volume une *Historiette* qui a semblé très-jolie, & à l'avenir nous ferons en sorte que ce *Journal* soit toujours orné d'un article de cette espece ou équivalent.

Pour les *Nouvelles*, soit de France, soit des Pays Etrangers, que quelques-uns nous ont dit être de vieille date, lorsqu'elles paroissent dans le *Mercur*, nous ne changerons rien à l'ordre que nous suivons, nous renfermant à donner des faits certains plutôt que des nouvelles. Les *Gazettes* sont établies pour donner les *Nouvelles* dans leur premiere nouveauté, ce qui fait qu'elles sont souvent prématurées. Le *Mercur* au contraire ne doit les exposer aux yeux du Public, que dans leur parfaite maturité, & accompagnées de toutes leurs circonstances, & chaque matiere avec tout ce qui la concerne, pour y avoir recours en temps & lieu. C'est ce qui fait qu'on trouve souvent dans ce Livre des choses que l'*Histoire* n'apprend point, & qui demeureroient ensevelies dans un oubli éternel. Si depuis le commencement de la *Monarchie*, les *Ecrivains* de notre Nation avoient donné un pareil détail, nous saurions bien des choses à fond.

fond, que les Historiens n'ont encore bien pû faire entendre, même à ceux qui sont les plus versez dans les Loix des anciens François, dans leurs Coûtumes, leurs Fêtes & leur maniere d'agir.

Nous demandons toujours le secours des Gens de Lettres, des Poëtes, & des amateurs des beaux Arts, qui veulent bien prendre quelque interest à cet Ouvrage; nous leur faisons les plus fortes instances de favoriser le Public de quelques-unes de leurs productions. Mais qu'on ne prétende point, pour nous servir de l'expression de M. Bayle, éablir un Bureau d'adresse de médisance & d'invectives. C'est une licence indigne des honnêtes gens. Nous avertissons, afin qu'on ne se donne pas une peine inutile, qu'on n'employera aucun écrit, où l'on remarquera des animositez particulieres, que des jalousies de profession, ou des mouvemens d'envie excitent d'ordinaire, & dont tout le but est de flétrir la reputation des Auteurs ou des Critiques, & de les maltraiter sous divers prétextes. Le Public se divertit sans doute de ces sortes de Satyres, mais il n'en méprise pas moins ceux qui les font, ou qui les publient.

La Musique Italienne étant aujourd'hui extrêmement goûtée en France, on nous a demandé des Airs Italiens. Nous tâcherons

tâcherons de puiser dans les meilleures sources, pour en donner d'agréables, & qui puissent satisfaire les connoisseurs. On en verra un essai le mois prochain. Et à l'égard des *Airs François*, nous n'en donnerons point, qui n'ayent été composés ou revus par les meilleurs *Maîtres*.

Nous croyons devoir avertir une fois pour toujours, que si on retouche à quelques morceaux, soit de *Prose*, soit de *Poësie*, ce n'est que pour les perfectionner: nous prenons encore quelquefois cette liberté sur les endroits qui nous paroissent trop libres ou trop *satyriques*. Nous faisons de notre mieux en corrigeant ces piéces pour conserver ce qu'elles ont d'*ingenieux* & de *brillant*.

Nous differons quelquefois à mettre dans le mois courant les piéces qu'on nous envoie pour y être inserées, mais ce n'est presque jamais qu'à l'égard de celles qui n'ont aucun besoin de l'ordre des temps pour être trouvées bonnes, & qui ne perdent rien de leur prix le mois suivant. Tout ce qui est bon, & qui ne peut pas être employé dans un temps l'est dans un autre. Nous voyons cependant quelquefois avec douleur des choses très-bien tournées & très *spirituelles*, qui ne sont pas bonnes à imprimer. C'est dans ce cas que nous sommes fâchez de ne pas connoître les *Auteurs*,

teurs , pour leur faire nos objections , & les prier de retoucher leurs Ouvrages. L'expérience dans la composition de ce Journal nous a rendus très-circonspects & très-attentifs à ne rien dire qui puisse blesser personne.

Au reste , notre reconnoissance nous engage à rendre de nouvelles graces au Public , de l'accueil favorable qu'il daigne faire au Mercure. Nous ne doutons pas que la meilleure partie du succès de ce Livre ne soit dû aux excellens morceaux , que des Sçavans du premier ordre , & des gens d'un mérite distingué , veulent bien nous communiquer. Nos Lecteurs paroissent si contents de l'usage que nous en faisons , que nous sommes souvent obligez d'avoir recours aux Supplémens pour satisfaire à leur empressement , & ne pas les priver des événemens & des Ouvrages qui regardent le temps present , & satisfaire aussi à l'impatience des Auteurs , qui veulent voir paroître leurs Ouvrages. Enfin , nous pouvons le dire sans vanité , c'est peut-être ici le seul Livre dont un Auteur puisse publier le succès sans paroître vain , car la plus grande partie des loüanges tombent sur les Ouvrages d'autrui : nous devons cet aveu public à leurs Auteurs.



*CATALOGUE des Mercurès de France, depuis l'année 1721. jusqu'à présent.*

<b>J</b> uin & Juillet 1721.	2. vol.
Aouſt, Septembre, Octobre, Novembre & Decembre.	5. vol.
Janvier & Fevrier 1722.	2. vol.
Mars.	2. vol.
Avril.	1. vol.
Mai.	2. vol.
Juin, Juillet & Aouſt,	3. vol.
Septembre.	2. vol.
Octobre.	1. vol.
Novembre,	2. vol.
Decembre.	1. vol.
Année 1723. le mois de Decembre double.	13. vol.
Année 1724. les mois de Juin & de Decembre double,	14. vol.
	<hr/>
	50. vol.



---

 APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France* du mois de Janvier, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 31. Janvier 1725.

HARDION.



## T A B L E

<b>N</b> ouveau Privilege.	
Pieces fugitives, la Vûë, Ode.	1
Analyse sur la question proposée au mois de Novembre.	7
Vers à Madame B.....	9
Lettre au sujet d'un Monstre, &c.	12
Vers presentez à S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans.	14
Lettre de M. Caperon sur le Puits de Bretagne, dont on a déjà parlé, & sur un autre, &c.	15
Le Pecheur & le Chasseur, Fable.	20
Lettre écrite de Passi sur un effet du Tonnerre.	21
Le Laurier, Ode.	28
Lettre au Pere Buffier, au sujet de sa Réponse, &c.	36
Ode au Roi.	43
Nouvelle Portugaise,	46

Vers à Mademoiselle R...	63
Lettre sur la chasse de S. Hubert.	67
Adelaïde , Fable.	93
Lettre touchant l'Evêché de Bethléem.	101
Enigmes.	112
Chanson & Parodie.	114
Nouvelles Litteraires , &c. Lettres familiares , &c.	116
Essais de Michel de Montagne , &c.	126
Voyage Anglois.	127
Nouvelle invention pour écrire avec deux plumes.	130
Nouveaux Jettons frapez & gravez en taille- douce.	133
Spectacles. Le Dedain affecté , &c.	135
Oeuvres de Montfleury , Catalogue.	140
Les Heritiers Ingrats , Drame Comique.	142
Lettre sur le Theatre Hollandois.	143
Nouvelles du Temps , Turquie , Russie , &c.	153
Morts des Pays Etrangers.	171
Journal de Paris , &c.	173
Benefices donnez.	178
Mariages , Morts , &c.	179
Supplément , Medailles Romaines découper- tes.	184
Explication des deux Enigmes du 2. vol. du mois de Decembre dernier.	190
Vers à Madame la Duchesse d'Orleans pour le premier jour de l'an.	<i>ibid.</i>
Imitation d'une Satyre de Perse.	192
Lettres Patentes , Arrests , &c.	197
Avertissement.	202
Catalogue du Mercure de France.	207

*Errata du 1. vol. de Decembre.*

- P** Age 2660. ligne 2. du bas , femelle , *lisez*  
femele.  
Page 2673. ligne 25. de Guée , *lisez* de Cuée  
*Ibid.* de Cormelier , *lisez* de Cornulier.

*Errata du 2. vol. de Decembre 1724.*

- P** Age 2734. ligne 1. d'une surannée , *lisez*  
d'un suranné.  
Page 2777. dans la notte (a) Traité , *lisez*  
Tacite.  
Page 2788. ligne derniere fermoient , *lisez*  
tormoient.  
Page 2811. ligne 12. n'ait , *lisez* naît.  
Page 2812. ligne 1. l'interesse , *lisez* s'interesse.  
Page 2841. ligne 21. litterale , *lisez* litteraire.  
Page 2853. ligne 6. Julie , *lisez* Celie.  
Page 2869. ligne 1. Extrit , *lisez* Extrait.  
Page 2889. ligne 21. Brozas , *lisez* Bazas.  
Page 2891. ligne 14. 62. *lisez* 162.  
Page 2908. ligne 18. S. Brieuc , *lisez* Briëux.

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P** Age 87. ligne 10. passoit , *lisez* prenoit.  
Page 130. ligne derniere , porte-feuille ,  
*lisez* porte-plume.  
Page 131. ligne. 20. Briëux , *lisez* Briëux.  
Page 139. ligne 24. son goût , *lisez* son geste.  
*Ibid.* ligne derniere Pechautré , *lisez* Pechantré.  
Page 140. ligne 4. Ponchard , *lisez* Pouchard.

*Les Aïrs notez doivent regarder la page 114*  
*Les Jettons frapex au 1. jour de l'an doivent*  
*regarder la page 133*

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
FEVRIER 1725.



*QUÆ COLLIGIT SPARGIT.*

---

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.  
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.  
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la  
descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or

---

M D C C. XXV

*Avec Approbation & Privilege du Roy.*



## A. V I S.

**L'**ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez, aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ<sup>1</sup> AU ROY.  
FEVRIER 1725.

XX  
PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

ÉPITRE DE M. VERGIER,  
à M. de Montcourt.

**Q** Uoi ! ne sera-t'il pas possible,  
Que je reçoive un mot de vôtre  
main,

De lendemain en lendemain,  
Remettez-vous un travail si pénible

Helas ! tandis que des absens,

A ij

Vous

210 MERCURE DE FRANCE,

Vous negligez les soins & les desirs pressans ,

Une d'angereuse homicjde ,

La fièvre au teint pâle & livide ,

D'un œil tantôt glaçant , & tantôt enflâmé ,

Vient ici m'attaquer , en vain contr'elle armé ,

Aux dépens de mon sang je tâche à m'en dé-  
fendre ;

Quatorze fois déjà d'un souffle envenimé ,

Elle m'a contraint à me rendre ;

Mais touché de me voir souffrir ,

Son plus redoutable adverfaire ,

Le Quinquina vient de m'offrir ,

Contr'elle un secours salutaire ;

Je l'accepte & prétends vaincre par ce secours ,

Cette assassine en peu de jours ;

Mais un autre ennemi plus implacable encore ,

L'ennuy , l'affreux' ennui , m'accable & me  
dévore ;

On peut le conjurer par certains mots d'écrit ,

Vous m'entendez , cela suffit :

Quittez pour moi cet air paresseux & tran-  
quille ,

Prenez la plume à vôtre tour ,

Apprenez-moi ce qu'on fait à la Cour ,

Après

Apprenez-moi ce qu'on fait à la Ville.

Les plaisirs font-ils de retour ,

Dans l'un & dans l'autre séjour ?

Mais, dites-moi, que faites-vous vous même ?

Les Dieux par leur bonté suprême ,

Vous ont donné de la santé ,

Du bien suffisamment , un loisir raisonnable ,

Devant ces Dieux un jour , vous serez con-  
damnable ,

Si de leurs dons vous n'avez profité.

Comment donc, dites-moi, de la saison nou-  
velle ,

Passiez-vous l'agr éable temps ?

A la faveur de ces tendres instans ,

Tâchez-vous de fléchir le cœur de quelque  
belle ?

Car tout est maintenant favorable aux amours,

La verdure , les fleurs, les zephirs , les beaux  
jours ;

Venus même en ce temps dans les airs ré-  
panduë ,

Tout inspire à nos cœurs mille & mille transf-  
ports ;

Et parmi des charmes si forts ,

Comment d'une beauté poursuivie , éperduë ,

Sera la pudeur défenduë ?

A iij , Je

Je vois déjà ses bras abbatus, languissans,

Je vois dans ses regards mille troubles nais-  
sans ;

D'un-objet si touchant détournons nôtre vûë,

Je suis foible, & mon ame en pourroit être  
émûë.

Quel est à present le réduit,

Où vous allez en petit nombre,

Loin des importuns & du bruit,

Chasser les soucis & l'air sombre?

Buvez-vous quelquefois avec le bon Raisin,

Lui devant qui l'ennui, ni le triste chagrin,

N'oseroient se montrer, ou bien s'ils y pa-  
roissent,

On leur y voit prendre soudain,

Un air riant, un air badin,

Et tels que les plus fins souvent les mécon-  
noissent.

Qu'est-ce que depuis Mons font les armes du  
Roi?

On nous dit en ces lieux, que Namur, Char-  
leroy,

Et d'autres Forts encor vont éprouver sa  
foudre ;

Je crois tout ; car enfin quoiqu'il veuille ré-  
soudre,

Cela

Cela fera sûrement achevé ;

Et si sur l'Univers son bras étoit levé ,  
Je croirois l'Univers bien-tôt réduit en poudre.  
Le Theatre François a-t'il des nouveautez ?

Que fait l'Auteur de Tiridate ,  
Dans le loisir obscur d'une paresse ingrate ,  
Perdroit-il des momens par Apollon comptez ?

Ou sans daigner reprendre haleine ,  
Suit-il l'heureux effort de ce feu dont sa veine  
Vient de ravir , d'enchanter tout Paris ?  
Travaille-t'il ? quel est le sujet qu'il a pris ?

Je ne vous parle point de nos Auteurs tragi-  
ques ,

Ce sont Muses froides , étiques ,  
Et j'attends froidement ce qui nous en viendra ;

Bourfault , Baron & Palapra ,

Au peuple apprêtent-ils à rire ?

En le contrefaisant , en se mocquant de lui ?

Enfin ayez pitié de mon mortel ennui ,

Et sur tous ces propos prenez soin de m'écrire.

Tous ces faits sont pour moi curieux & nou-  
veaux ,

Ici l'on veut sçavoir les moindres bagatelles ,

Et le Cerf alteré dans les jours les plus chauds,

A iiij Court

Court moins avidement aux eaux ,

Qu'au fond d'une Province on ne court aux nouvelles.



*S U I T E de la Nouvelle Portugaise ,  
insérée dans le dernier Mercure ,  
page 46.*

**D**Epuis la victoire que Dom Juan avoit remportée sur Dom Gusman, & pendant que j'ai raconté ses aventures du Bresil , & son retour à Villanova , il continuoit à donner dans la lice des preuves de sa force & de son adresse , il avoit eu l'avantage sur trois autres Champions ; & comme de ces trois , deux avoient été blesez dangereusement , personne n'osa plus se presenter pour le combattre ; ainsi le prix lui fut adjudgé d'une commune voix : c'est ici que le trouble d'Isabelle fut plus grand que jamais. Le vainqueur devoit recevoir de sa main le prix proposé , mais ce vainqueur est le sien propre : comment soutiendra-t'elle sa vûë ? comment cachera-t'elle à tout le monde le desordre que causoient dans son cœur la joye de revoir un Amant , & le desespoir de lui paroître

tre

tre infidelle ? cependant il fallut s'y résoudre ; & l'Amour qui est un Conseiller admirable dans les cas où il faut prendre son parti sur le champ , la servit en celui-ci plus sagement , que n'auroient fait les plus longues réflexions.

Après le combat de Dom Gusman qui faisoit les honneurs de la fête , elle alla à Dom Juan qui vint se présenter à elle : Seigneur , lui dit-elle , d'une voix tremblante , & en baissant la tête , voilà une épée & un poignard qui sont dûs à votre valeur , on a crû qu'en les recevant de moi , ils vous seroient plus agréables ; mais je doute que j'aye ce pouvoir , ce que je sçai , c'est que je souhaiterois fort l'avoir , & qu'il ne tiendrait pas à moi que ma main n'y ajoutât tout le prix que vous meritez. Dom Juan agité de cent passions différentes , fut quelque temps sans pouvoir répondre ; & ensuite il lui dit : vous ne devez pas douter , Madame , que ce prix déjà considérable par lui-même , ne reçoive de votre main une valeur inestimable : heureux si tous les prix que j'avois mieux meritez encore , m'avoient été payez avec la même fidélité ; mais. .... à ces mots Isabelle apprehendant qu'il ne dit quelque chose qui eût fit reconnoître , & qui eût échoïer le dessein qu'elle meditoit : Seigneur , lui dit-

dit-elle en l'interrompant, nous laissez-vous ignorer plus long-temps qui vous êtes, & refuserez-vous à tant de braves Chevaliers, dont vous venez de triompher, la satisfaction de sçavoir du moins le nom de leur vainqueur, & de pouvoir par un nom illustre (car vôtre air & vos manieres ne permettent pas de douter qu'il ne le soit) diminuer en quelque façon le chagrin de leur défaite ? peut-être aussi par des raisons que nous ne pouvons penetrer, ne voudriez-vous pas declarer à tout le monde ce que je vous demande; mais il y a ici des personnes discrettes entre les mains de qui vous pourrez en toute sûreté déposer vôtre secret; & moi-même, si vous me jugiez digne de cette confiance, j'oserois vous assurer d'une entiere discretion. Dom Gusman & tous ceux qui étoient-là presens applaudirent à la demande d'Isabelle, & presserent Dom Juan de contenter sa curiosité qui étoit commune à tout le monde, & Dom Juan qui trouvoit en cela l'occasion qu'il cherchoit avec ardeur, ne se défendit que foiblement, & dit seulement en lui adressant la parole: s'il ne falloit, Madame, que vous dire mon nom pour vous expliquer qui je suis, il me seroit aisé de vous obéir; mais je ne sçauois me faire

con-

connoître qu'en vous faisant un recit de toute ma vie ; & comme ma vie n'est qu'un enchaînement de malheurs, ce recit, ou vous seroit trop ennuyeux s'il ne vous interessoit point, ou vous attristeroit s'il pouvoit vous interesser ; & je croirois avoir commis un crime si j'avois obscurci par aucun ennui, ni par aucune tristesse des jours aussi beaux & aussi heureux que les vôtres ; cependant, Madame, si vous me l'ordonnez, il me sera difficile de m'en défendre, j'exigerai seulement de vous sur plusieurs particularitez que j'ai à vous raconter, le secret auquel vous avez bien voulu vous engager. Isabelle le promit, & ces conventions faites, Dom'Gusman & le reste de la troupe s'écartèrent en d'autres allées du jardin, & laisserent ces deux Amans seuls dans celle où ils étoient. Dès qu'Isabelle jugea qu'on ne pouvoit les entendre : Dom Juan, dit elle, ( car mon cœur n'a pû vous méconnoître un moment ) ne croyez pas que je prenne la parole la premiere pour prévenir vos reproches par les raisons que je pourrois alleguer pour ma défense ; comme j'ai trop de délicatesse pour être moi même satisfaite de ces raisons, j'ai trop de sincerité pour m'en servir ; je ne sçaurois pourtant m'empêcher de vous dire, que si c'est le

A vj cœur

cœur seul qui fait les infidelitez , je suis innocenté , puisque malgré le bruit de vôtre mort , & malgré l'état où vous me trouvez ici , le mien vous a toujours été conservé tout entier ; cependant je reconnois que j'ai fait une faute d'autant moins excusable , que j'étois persuadée que rien n'auroit pû vous porter à en commettre une pareille ; mais si le repentir le plus sincere & la douleur la plus vive peuvent en meriter la grace , je vous la demande , Dom Juan , & vous ne devez pas me la refuser. Elle avoit jusques là parlé sans oser le regarder : en achevant ces dernieres paroles , elle tourna sur lui des yeux baignez de larmes ; il n'en falloit pas tant pour le désarmer , il ne cherchoit qu'à s'apaiser , & lui-même tout en larmes étoit prêt à se jeter à ses pieds pour obtenir la grace qu'elle lui demandoit : Non , dit-il , ma chere Isabelle , vous n'êtes point coupable , & je n'ai point douté de vôtre fidelité , je sçai que l'amour que nous avons ressenti l'un pour l'autre presque en naissant , est devenu une partie de nous-mêmes , & ne sçauroit plus finir qu'avec nôtre vie ; cessez donc de vous imputer une faute qui ne doit être attribuée qu'à ma mauvaise destinée , qui n'ayant pû separer nos cœurs , a mis tous les efforts à separer

NOS

nos personnes : elle n'y réussira pas , si vous voulez me seconder , reprit Isabelle , elle s'est jusqu'à présent servie de l'autorité de nos parens pour nous persecuter , il faut nous soustraire à cette tyrannie ; & si vous m'aimez assez pour pouvoir mépriser pour moi l'indignation & la fortune des vôtres , je mépriserai pour vous sans balancer , la colere des miens & la fortune qui m'attend ; nous posséderons tout en-nous possédant l'un l'autre ; ainsi faites choix d'un lieu où nous puissions nous retirer , & rendez-vous demain à deux heures de la nuit vers la porte de ce jardin avec un bâtiment prêt à mettre à la voile , vous m'y trouverez disposée à vous suivre par tout : voilà le dessein qu'a formé mon amour dès le moment que je vous ai reconnu ; il vous paroîtra peut-être bien hardi pour une personne de mon âge , & de mon sexe , mais c'est pour vous que je l'entreprends , & pour vous que n'entreprendrois-je pas ? cette résolution dans laquelle l'amour d'Isabelle se montrait si bien , combla Dom Juan d'une telle joye , qu'il eut besoin de toute sa retenüe pour s'empêcher de lui en marquer les transports à la vûe de tout ce qui étoit dans le jardin ; quelque éloignez que soient entre eux le desespoir & l'esperance , la joye

&

& l'affliction , il n'y a point de passage si court que celui-la pour les Amans , & souvent un même instant les voit passer plusieurs fois de l'un à l'autre. Dom Juan oublia dans ce moment toutes ses peines passées , & regarda son bonheur comme une chose qui ne pouvoit plus lui manquer , qui n'alloit plus dépendre que d'Isabelle ; mais il se trompoit, l'Amour qui tient d'une main tous les biens & de l'autre tous les maux des mortels , a coutume de les verser sur eux par égale mesure. Dom Juan & Isabelle avoient joui pendant cinq ou six ans d'une félicité parfaite , il falloit qu'ils fussent malheureux pendant le même espace de temps avant que le jour marqué pour la fin de leurs peines pût arriver. Quoiqu'il en soit , après avoir fait entre eux les protestations & les épanchemens de cœur qu'on peut faire en pareilles occasions , & après avoir concerté toutes choses pour leur départ , ils allerent rejoindre la troupe qui les attendoit avec impatience ; & Isabelle adressant la parole à Dom Gusman : Seigneur , lui dit-elle , je viens d'apprendre des choses étonnantes , & qui répondent fort à l'opinion que nous avions conçûe de ce Chevalier ; mais je vous prie de ne me presser pas de vous les redire avant-trois jours , c'est le ter-

me qu'il a prescrit , & qu'il a eu de justes raisons de prescrire à ma discretion ; ensuite Dom Juan se retira & s'en alla à Lagos qui n'est qu'à trois lieuës de-là pour s'y assurer d'un bâtiment.

Il est aisé de juger avec quelles agitations ces deux Amans attendirent le lendemain. L'arrivée de la nuit étant venuë, Isabelle trouva le moyen de se dérober à la vigilance de sa mere , & se rendit à l'heure marquée à la porte du jardin. Après y avoir attendu quelque temps , elle vit au travers de l'obscurité un bâtiment arriver vers la porte du jardin , & tout vis-à-vis ; elle ne douta pas que ce ne fut Dom Juan , & son impatience ne lui ayant pas permis d'attendre , elle sortit , & alla au devant sur le bord de la mer. Dès qu'elle y parut , deux hommes descendirent du bâtiment & vinrent à elle ; mais quel fut son étonnement , lorsqu'au lieu de Dom Juan , elle trouva deux hommes inconnus : elle voulut fuir , mais il n'en étoit plus temps : ces deux hommes l'avoient saisie ; & malgré ses cris , ses larmes & ses prieres , l'emmenèrent dans leur vaisseau qui remit aussitôt à la voile & sortit de la rade.

Dom Juan , qui avoit été retenu par un vent contraire , arriva peu de temps après ; il descendit à terre , & trouva la  
porte

porte du jardin ouverte ; mais il n'y trouva point ce qu'il y cherchoit, il attendit toute la nuit avec des inquiétudes cruelles ; & comme le jour commençoit à paroître, il prit le parti de s'en retourner à Lagos pour n'être pas découvert, se flattant que peut-être Isabelle observée de trop près, n'avoit pû cette nuit-là executer son dessein, & l'avoit remis à une autre fois ; il ne put se flatter long-temps de cette erreur, il apprit le lendemain qu'Isabelle avoit disparu, & que cette même nuit Dom Gusman avoit disparu aussi, suivi seulement de deux de ses gens, sans que l'on sçut où les uns & les autres étoient allez. Il ne seroit pas possible de décrire quels furent dans ce moment les sentimens de Dom Juan ; si-tôt qu'il eut appris cette nouvelle, il partit dans le dessein d'aller chercher Dom Gusman, & de lui arracher Isabelle, ou d'y perdre la vie ; d'un autre côté Dom Pedro, qui ne doutoit point aussi que Dom Gusman n'eut fait cet enlèvement, envoya de toutes parts après lui des Archers & d'autres gens armez ; heureusement pour lui Dom Juan le manqua ; mais il fut dès le même jour rencontré par les gens de Dom Pedro qui l'arrêterent, & Dona Maria s'étant allée jeter aux pieds du Roi, en obtint un

ordre

ordre pour lui faire faire son procès s'il ne déclaroit où étoit Isabelle, & s'il ne l'épousoit pour reparer son honneur. Dom Gusman étoit d'une humeur très-bizarre, & il étoit tellement connu pour homme capable des caprices les plus ou-trez, que la Cour, la Ville, & sa famille même, crurent qu'il avoit fait cet enlèvement. Il avoit beau alleguer pour sa défense, qu'étant sur le point d'épouser Isabelle sans l'opposition de qui que ce soit, il n'y avoit nulle apparence qu'il eût voulu l'enlever; que son départ de Villanova, qui seul le rendoit suspect de cet enlèvement, étoit une circonstance innocente; qu'ayant été assuré par un de ses domestiques, que l'Inconnu, qui avoit remporté le prix au combat à la lance, étoit un sien frere naturel, qui s'en étoit fui depuis plusieurs années, après avoir pris dans la maison de son pere des richesses immenses en pierres, il s'étoit mis en chemin sur le champ pour le poursuivre & pour le faire arrêter. Toutes ces raisons étoient regardées comme de fausses défaites, & le Roi, qui vouloit, par un exemple éclatant & sévere, empêcher à l'avenir de pareilles violences, étoit prêt à faire executer l'Arrest qu'il avoit prononcé, lorsqu'on apprit qu'Isabelle étoit retrouvée & de

retour

## 224 MERCURE DE FRANCE.

retour à Villanova : voici comment.

Pendant que ces poursuites se faisoient contre Dom Gusman, Dom Juan, qui cherchoit toujours Isabelle, après plusieurs courses inutiles étoit arrivé à Cadix, & y avoit appris d'un Corsaire Saltin qui y étoit prisonnier, qu'un nommé Ali Achmet, Corsaire de la même Nation, avoit depuis quelques mois enlevé sur la côte de Portugal, une jeune personne qu'il avoit emmenée à Salé. Le portrait qu'il en fit, & le temps de l'enlèvement convenoient si fort à Isabelle, qu'il ne douta point que ce ne fut elle : voilà donc une nouvelle sorte de traits que la fortune prend pour le persécuter ; il avoit crû sa Maîtresse entre les mains de son Rival, il apprend qu'elle est entre les mains des Barbares, lequel vaut le mieux, c'est ce que je n'oserois décider, & les divers goûts donneront à ces deux états des faces différentes, mais il n'est pas temps de faire des reflexions ; il ne faut songer qu'à aller delivrer cette Amante affligée, il n'étoit pas possible de l'entreprendre par la force, ainsi tous les projets que put former sur cela le courage de Dom Juan furent inutiles, & il fallut se retrancher à la ravoir par rançon, encore ce moyen ne lui étoit-il gueres plus aisé que l'autre.

tre. Il n'osoit se découvrir à aucun de ses parents ; & quand il se seroit découvert à eux , il ne pouvoit esperer d'en recevoir aucun secours pour cet usage ; il n'y avoit que Dom Gabriel , ce cousin avec lequel il étoit revenu du Bresil , à qui il put s'adresser ; il étoit maître de ses biens , & lui avoit depuis son retour fourni l'argent nécessaire pour sa dépense , aussi fut-ce à lui qu'il eut recours , & Dom Gabriel , non-seulement lui prêta tout l'argent qu'il put trouver dans sa bourse & dans celle de ses amis , mais il voulut l'accompagner dans ce voyage ; ainsi , après avoir obtenu du Gouverneur de Salé un passeport & sureté pour leurs personnes , ils s'embarquerent tous deux , & arriverent à Salé sans aucun obstacle.

Dès qu'ils eurent mis pied à terre , Dom Gabriel alla chez le Gouverneur lui demander sa protection en vertu de son passeport , & Dom Juan courut , ou plutôt vola chez Aly Achmet ; il apprit de lui comment étant entré de nuit à Villanova , ainsi qu'ils ont coûtume de faire dans tous les petits Ports de cette côte , pour y enlever ce qu'ils trouvent sans défense , & s'en retourner à la même marée , & y ayant vû sur le bord de la mer une femme qui s'approchoit à mesure

sure qu'il arrivoit , il avoit envoyé à terre deux de ses gens qui l'avoient saisie & emmenée à bord , qu'elle avoit toujours été fort triste depuis , & ne cessoit dans ses regrets de reclamer un Dom Juan , qu'il en avoit toujours pris les mêmes soins qu'il auroit eus de sa propre fille , dans l'esperance d'en tirer une grande rançon ; mais que n'ayant trouvé personne qui eut voulu lui en donner le prix qu'il bestimoit , il avoit depuis deux jours resolu de l'envoyer au Roi de Maroc , & qu'Isabelle , à qui il avoit déclaré sa resolution , après quelques difficultez , avoit ce jour-là même témoigné y consentir. Toutes les horreurs imaginables s'emparerent de Dom Juan à ce recit , Isabelle sur le point d'être envoyée au Roi de Maroc , & le consentement qu'elle y avoit donné , furent pour lui deux coups mortels. On ne sçauroit separer l'amour de la jalousie , & par consequent on ne sçauroit le separer de la plus vive de toutes les peines ; mais les soupçons de Dom Juan ne durerent pas longtemps , & firent bien-tôt place à de plus justes sentimens.

En entrant avec le Corfaire dans le lieu où étoit Isabelle , il la trouva couchée sur une natte , la mort peinte sur le visage , & portant de tous côtez des regards

gards incertains ; dès qu'elle vit Dom Juan , elle crut qu'il avoit été fait esclave comme elle , & fit un cri pitoyable , puis se soulevant un peu sur un coude : Dom Juan , dit elle , le Ciel a donc voulu nous rejoindre avant ma mort , mais il a pris soin d'empoisonner cette faveur , comme il a fait toutes celles que nous en avons reçues , & il ne nous l'a faite que pour nous rendre plus malheureux l'un & l'autre , vous , par le triste spectacle de l'état où je suis , & moi en vous voyant entrer dans les fers , d'où la mort va me tirer.

Jusqu'ici nous avons vu Dom Juan exposé à diverses douleurs , mais l'on conviendra aisément que celle-ci fut la plus pesante de toutes , aussi étoit-ce le dernier effort que la fortune devoit tenter contre lui , & pour l'y faire succomber , elle épuisa tout ce qu'elle avoit de cruauté , il s'alla mettre à genoux auprès d'Isabelle , & prenant une de ses mains qu'il baigna de ses larmes : rassurez-vous , lui dit-il , ma chere Isabelle , non seulement je ne suis point esclave ici comme vous le pensez , mais j'y viens pour vous délivrer de votre captivité : A ces mots elle prit un visage plus serain ; voilà donc , dit-elle , en appuyant sa tête sur lui , voilà donc ma mort delivrée d'une parti-

partie des horreurs qui l'environnoient tout-à-l'heure ; mais elle n'est pas moins certaine ; & il n'est pas possible que je jouisse du secours que vous venez m'apporter. Comme elle parloit ainsi , le Corsaire fit un cri horrible , & alla prendre une petite boëte qui étoit à côté d'Isabelle , c'étoit une boëte qu'il avoit coutume de porter avec lui pleine de poison lorsqu'il alloit en course , afin de pouvoir par son moyen se delivrer d'esclavage , s'il lui arrivoit quelque jour d'être pris ; & Isabelle qui vit son étonnement , lui dit d'un visage assuré : ce n'étoit qu'à cette condition , Achmet , & qu'après m'être saisie de cette boëte que j'ai consenti ce matin à être envoyée au Roi de Maroc ; puis se tournant vers Dom Juan : tant que j'ai crû , lui dit-elle , pouvoir conserver dans toute sa pureté la foi que je vous ai donnée , j'ai soutenu avec constance les peines de mon esclavage ; mais enfin ayant appris que je devois aller chez un Roi barbare , augmenter le nombre de ses esclaves , ( elle rougit en disant ces paroles ) j'ai crû devoir me dérober à cette indignité par le poison que j'ai trouvé dans cette boëte , trop heureuse de pouvoir en mourant vous marquer ma fidélité , de pouvoir rendre entre vos bras mes derniers soupirs , & de  
songer

songer qu'une main si chere fermera ma paupiere, & prendra soin des restes malheureux d'une victime que l'amour lui immole. Dom Juan accablé de douleur, se tint long-temps la face contre terre sans pouvoir parler; ensuite se relevant brusquement: c'en est fait, s'écria-t-il, le sort ne nous separera plus, & la mort qui va nous unir, nous affranchira de ses persecutions. Il tira en même temps son poignard pour s'en frapper, mais le Corsaire le retint, & lui dit, après avoir appris d'Isabelle qu'elle n'avoit avalé le poison que ce jour-là, qu'il n'y avoit rien de desesperé, & que ce poison dont il connoissoit l'effet, n'ayant pas encore eu le temps d'agir, il en avoit le remede certain; il tira ensuite de sa poche une autre boîte dans laquelle étoit ce remede, & en fit prendre à Isabelle que la menace de Dom Juan contre lui-même avoit mise dans un état plus dangereux que le poison qu'elle avoit pris: cependant le remede opera, & après des efforts violents elle vomit ce poison. On ne sçauroit exprimer quels furent les transports de Dom Juan, quand il vit Isabelle hors de danger, il ne sçavoit comment en remercier le Corsaire, il lui baisoit les mains, il se jettoit à ses pieds, & s'il avoit pû disposer de la Couronne de l'Univers,

nivers,

nivers, il la lui auroit donnée; enfin, soit que le remede seul eut produit un effet si surprenant, ou que la joye de voir sans cesse son Amant, y eut beaucoup contribué, trois jours après Isabelle reprit ses premieres forces & sa premiere santé, il ne s'agissoit donc plus que de traiter de sa rançon; mais ce n'étoit pas une petite difficulté. Le Corsaire voyant Dom Juan si amoureux, mit la rançon à si haut prix, que tout l'argent que Dom Gabriel avoit apporté n'en pouvoit payer qu'une partie. On pria, on pressa, le tout inutilement, on s'engagea par serment d'en payer le reste quand on seroit arrivé en Portugal; cela fut inutile encore. Enfin Dom Juan ne sçachant plus que proposer, offrit de demeurer en la place d'Isabelle pour ôtage de la portion qu'il restoit à payer, & le Corsaire trouvant en cela des suretez suffisantes, voulut bien y consentir; mais quand il s'agit d'exécuter cette convention, Isabelle s'y opposa, elle vouloit bien que Dom Juan restât; mais elle vouloit rester avec lui; tant de fois joints, & tant de fois separez, elle ne pouvoit se resoudre à le quitter, de crainte que quelque nouvel accident ne le lui enlevât encore: cependant les raisons & les prieres de Dom Juan l'emporterent, & il fut resolu qu'elle parti-

roit

roit ; regrets de se quitter , vœux ardens pour le retour , sermens de s'aimer au-delà même du trépas , discours tendres & touchans , soupirs , larmes , sanglots , adieux tristes & douloureux ; tout ayant été mis en œuvre par nos Amans, Isabelle s'embarqua avec Dom Gabriel , & arriva , comme je l'ai dit , à Villanova , dans le temps qu'on poursuivoit Dom Gulman pour son enlèvement.

Ses premiers soins furent de faire avertir Dom Francisco de Ribena de la détention de Dom Juan. Dom Francisco , qui le croyoit mort , traita cette nouvelle de chimere , & ne l'écouta pas , elle parla & fit parler à ses autres parens ; mais ils avoient trop d'intérêt à empêcher son retour pour vouloir y contribuer. Dom Gabriel , qui étoit le seul bien intentionné pour lui , s'étoit épuisé , & n'auroit pû avec le reste de son bien former la somme convenüe avec le Corsaire ; de sorte que la seule ressource d'Isabelle , fut d'aller se jeter aux pieds de Dom Pedro , pour le prier de lui accorder cette somme : mais Dom Pedro ne crut pas devoir faire pour Dom Juan ce que son propre pere refusoit ; ainsi ce dernier moyen lui manqua aussi. Isabelle ne pouvant donc secourir son Amant que par d'inutiles larmes , gémissoit sans es-

B perance,

perance, lorsque l'Amour, qui n'a jamais abandonné les siens, la lui rendit sans autre rançon que les soupirs & les larmes, que l'absence leur avoit coûtés à l'un & à l'autre.

Estre aimable, avoir l'art de plaire,  
Est le présent le plus grand que les Dieux,  
Aux foibles humains puissent faire.  
Dom Juan l'éprouva. Sans ce don précieux,

Il gemiroit encor en de barbares lieux.

La femme du Corsaire avare,

Qui le tenoit en ses fers arrêté,

Le vit, l'aima; la chose n'est pas rare;

Ce sont les droits de la beauté.

Il n'en coûta qu'un peu de complaisance à Dom Juan pour flater la passion de sa Patrone. Un rendez-vous menagé à propos, lui donna lieu de se sauver avec deux autres esclaves qu'il avoit mis de sa confiance, & avec lesquels il aborda heureusement en Portugal.

Ici finirent tous les malheurs de nos deux Amans, le retour de Dom Juan à Villanova fut comme un signal auquel & le destin & l'amour, la fortune, l'ambition, l'avarice, & toutes les autres puissances

ances qui les avoient si cruellement persécutés, se réunirent pour leur fonder un bonheur que rien ne pût plus ébranler. Dom Francisco de Ribena reconnut son fils dès le moment qu'il se presenta devant lui, & la joye de retrouver un fils si cher, après l'avoir pleuré comme mort, & de le retrouver plus digne que jamais de sa tendresse, fit taire son ambition. Dom Pedro d'Almaro, penetré des mêmes sentimens pour sa fille, oublia en sa faveur l'affront que lui avoit fait Dom Francisco par son manquement de parole, & ils consentirent à se réunir par l'union de Dom Juan & d'Isabelle. Il n'y avoit plus qu'une difficulté à surmonter: c'étoit Dom Gusman de Loredas, lequel ayant été mis hors de prison si-tôt qu'on apprit le retour d'Isabelle, étoit revenu auprès de sa Maîtresse; & toujours plein de son amour, demandoit l'exécution des paroles qu'on lui avoit données: mais dès que Dom Juan fut de retour, & qu'il eut été témoin lui-même de la tendresse qui étoit entre Isabelle & lui, il se fit une genereuse violence; & comme Dom Pedro, à cause des engagements qu'il avoit avec lui, balançoit à donner son consentement au mariage de sa fille avec Dom Juan, il se démit de tous ses droits, & le sollicita lui même

## 234. MERCURE DE FRANCE.

en faveur de son Rival; ainsi tous ces obstacles étant levez, Dom Juan & Isabelle furent solennellement conduits à l'Eglise, où aux cris<sup>d</sup> de joye de tous les peuples, ils reçurent la benediction nuptiale. De-là ils furent menez chez Dom Pedro Almaro, où Venus, après avoir elle-même ceint leurs têtes de Myrthes dont elle couronne ses Elûs; laissa autour d'eux les Amours, les plaisirs, les transports & les ravissemens qu'elle avoit exprès fait venir de cent lieux divers, & qui quelques nombreux qu'ils fussent, ne purent qu'à peine suffire à servir ces deux Amans.



## L A P A R E S S E.

### *O D E à Monsieur D\*\**

**P**our une Nimphe immortelle,  
Je vais former des accords;  
Muse, l'ardeur de mon zele,  
Demande tous tes transports,  
Loin le prophane vulgaire,  
Le peu de sens qui l'éclaire,  
De tenebres combattu,

Lui

Lui fait , souvent sans justice ,  
Traiter même comme un vice ,  
La plus aimable vertu.



Amufante & douce Fée ,  
De qui les attraits charmans ,  
Nous font seuls , après Morfée ,  
Passer de si doux momens ;  
C'est toi, paresse touchante,  
Qui des faux biens qu'on nous vante,  
M'as fait voir la vanité ;  
Deslors , plein de tes maximes ,  
De tes plaisirs legitimes ,  
J'ai fait ma felicité.



Que je plains ce triste avare ,  
Qui , méprisant tes vertus ,  
Fait son bonheur le plus rare ,  
De la faveur de Plutus !  
Des biens les plus estimables ,  
Il fuit les douceurs aimables ,  
L'or seul le possède entier ;  
Il meurt , ses trésors en proye ,

B iij

Font

Font le comble de la joye ,  
De quelque indigne heritier.



Ce mortel qui se fatigue ,  
Fou dans ses illusions ,  
S'acquiert le nom de Prodigue ,  
Quel prix des profusions ?  
Tout l'excite , tout le tente ;  
Par sa conduite imprudente ,  
Réduit à l'extrémité ,  
Il voit ceux dont la rapine ,  
Hâta jadis sa ruine ,  
Rire de sa pauvreté.



Loin de moi, funeste exemple  
De ce farouche guerrier ,  
Dont l'audace ne contemple ,  
Que la mort, ou le laurier.  
Ciel ! suivrai-je un téméraire ,  
Dont l'humeur ne se peut plaire ,  
Qu'à faire des malheureux ?  
Qui traînant par tout la guerre ,

Sem-

Semble vouloir de la terre ,  
Former un désert affreux ?



L'indolence qui me guide ,  
Méprise ce triste honneur !  
Sans devenir homicide ,  
Je sçais faire mon bonheur.  
Jamais l'infame avaride ,  
A la fourbe , à l'injustice ,  
Ne me fraya le chemin ;  
M'a-t'on vû dans un carnage ,  
Comme un Tigre plein de rage ,  
Nager dans le sang humain ?



Libre de l'inquiétude ,  
Que causent de vains desirs ,  
Dans une facile étude ,  
Je goûte mille plaisirs.  
Du fond d'un lieu solitaire ,  
J'apperçois qu'à la chimere ,  
Chacun dresse des Autels ,  
Et loin que je m'en irrite ,

R iij

Je

Je ris avec Democrite ,  
Des sottises des mortels.



Esclave de ses maximes ,  
Le vulgaire audacieux ,  
N'admet pour vertus sublimes ,  
Que des brillans fastueux.  
Dans son jugement trop libre ,  
Fuyant un juste équilibre ,  
Il ne fait que des faux pas ;  
Et d'un bien dont l'homme sage ,  
Sçait faire un charmant usage ,  
Il ignore les appas.



Qui fuit l'aimable Paresse ,  
Perd de véritables biens :  
Que de sages de la Grèce ,  
Ont cheri ses doux liens !  
Toi-même, ô superbe Rome ,  
Tu m'offres plus d'un grand homme ,  
Qui charmé de ses douceurs ;  
Et quittant le faux principe ,

Des

Des sectateurs de Chrifipe,  
A recherché ses faveurs.



Dans les bras de la victoire,  
Quel homme étoit Lucullus ?  
Yvre de fa propre gloire,  
Fier, cruel, & rien de plus.  
Mais fous un joug moins terrible,  
Gracieux, humain, paifible,  
Il brille dans fes repas ;  
Son loifir le rend utile,  
Cette vertu fi tranquille,  
Fut celle de Mecenas.



Fiere & mortelle ennemie,  
D'une vaine ambition ;  
Par elle l'ame affermie,  
Bannit toute paffion.  
Elle fait fuir les baffeffes :  
Par les appas des richesses,  
Nôtre cœur n'est point tenté ;  
Et, devenus raisonnables,

B v . Son

Son pouvoir nous rends semblables ,  
Même à la Divinité.



Mais la sage Providence ,  
Qui forma cet Univers ,  
Aux mortels , avec prudence ,  
Donna des penchans divers.  
Que ceux de qui l'ame avide ,  
N'a que le seul gain pour guide ,  
S'agitent pour nos besoins ;  
Nous que la raison éclaire ,  
Conténts du seul nécessaire ,  
Fuyons d'inutiles soins.



Favori de la Paresse ,  
Esprit des plus excellens ,  
D\*\* permets que ma tendresse ,  
Chante tes heureux talens.  
Docile , poli , sincere ,  
Par ton charmant caractere ,  
Tu rends chacun satisfait ;  
Et toujours avec décence ,

Tu

Tu sçais joindre la science ,  
A l'honnête homme parfait.

*A Genève, par J. A. M. C. D. P. D. F.*

\*\*\*\*\*

*LETTRE dans laquelle on prétend  
prouver, contre l'opinion commune, que  
la Pucelle d'Orleans n'a pas été brûlée ;  
& qu'après ses exploits elle fut mariée ,  
&c.*

**L**A Demoiselle dont vous me deman-  
dez des nouvelles, Monsieur, a été  
mariée depuis quelques mois à un Gen-  
tilhomme fort bien fait, dont je ne puis  
vous dire le nom ; je sçais seulement qu'il  
est d'une maison très-bien alliée, & qu'il  
se vante d'être de la Race de la Pucelle  
d'Orleans, qui est un titre de Noblesse  
fort avantageux à ceux qui le justifient.  
J'avois toujourns entendu dire que Char-  
les VII. pour récompenser les services  
importans rendus à l'Etat par cette vail-  
lante fille, avoit ennobli ses freres, &  
leurs descendans ; mais ce qui vient de  
tomber entre mes mains, donne lieu de  
douter, si ceux qui se disent Nobles  
de ce côté-là, ne sont point de la Race

B vj même

même de cette Heroïne , que l'on prétend avoir été mariée , malgré le nom de Pucelle , qu'on lui a toujours donné , & qui par consequent n'auroit pas été brûlée à Roüen par les Anglois , comme le marquent toutes nos Histoires. Ce sentiment , quoique contraire à l'opinion commune , est appuyé sur deux témoignages rapportez par un homme très-digne de foi , & que son rare mérite , & sa profonde érudition ont rendu fameux. Je parle du Pere Vignier , Prêtre de l'Oratoire , si estimé dans cette Congregation , & qui est mort à Paris en 1661. âgé de 56. ans , dans la Maison de Saint Maigloire. Pour être persuadé qu'il ne donnoit point dans la bagatelle , il ne faut que lire l'éloge qu'en a fait le P. Dom Luc Dachery dans sa Preface du 5<sup>e</sup> tome de son grand ouvrage , intitulé *Spicilegium* , &c. Après avoir fait connoître qu'il étoit né en Bourgogne de la Noble & ancienne famille des Vignier , il dit que dès l'âge de 30. ans ses écrits lui avoient acquis la réputation d'être un des plus sçavans hommes de sa Congregation , qu'il a donné au Public quantité d'ouvrages d'un très-grand travail ; sçavoir , la Genealogie des Seigneurs d'Alsace , un Supplement très-utile aux Oeuvres de S. Augustin , une Concordance Françoisse  
des

des Evangiles, & qu'il avoit été surpris de la mort, lorsqu'il étoit prêt de faire imprimer un très-beau Traité de S. Fulgence, inconnu jusqu'ici, l'origine des Rois de Bourgogne, la Genealogie des Comtes de Champagne, & l'Histoire de l'Eglise Gallicane, pour lesquels ouvrages il avoit employé beaucoup d'années, & de veilles, & parcouru toute la France, la Lorraine & l'Alsace. Il ajoute que ce qui étoit de plus fâcheux, c'est qu'après sa mort, quelques envieux de sa gloire, ou plutôt de l'avantage des Lettres, s'étoient emparez de ses écrits, sans que ses heritiers en eussent pû avoir connoissance. Cet éloge fait connoître que le P. Vignier ne doit pas être suspect dans les témoignages que vous allez trouver dans une Lettre de M. Vignier, son frere, dont je vous envoie la copie Elle est écrite en ces termes de la Ville de Richelieu en Poitou le 2. Novembre 1683. à M. de Grammont son intime ami.

Vous m'avez trouvé bien hardi, Monsieur, de vous dire que Jeanne d'Arcq, dite la Pucelle d'Orleans, n'a point été brûlée à Rouen. Vous me croirez encore plus téméraire aujourd'hui, de soutenir qu'elle a été mariée, qu'elle a eu des enfans, & que ceux qui descendent de cette illustre souche, en font leur plus gran-

grande gloire. Je ſçai tout ce que les Hiſtorienſ disent de la cruelle mort de cette Heroïne, & je ne fais point de doute que ceci ne ſoit mis au nombre des Fables. Peut-être auſſi qu'il ſe trouvera quelqu'un qui fera réflexion ſur la force de mes preuves, & ſur l'autorité de celui de qui je tiens une Hiſtoire ſi ſurprenante. Il n'étoit pas impoſſible au Dieu des armées, qui avoit envoyé miraculeuſement la Pucelle d'Orleans, pour délivrer la France de l'oppreſſion de ſes ennemis, de la tirer auſſi de leurs mains, après l'examen de l'Evêque de Beauvais, & de pluſieurs Docteurs eſclaves de la tyrannie Angloiſe. C'eſt ce qu'on peut inferer de ce que vous verrez dans la ſuite de cette Lettre; & ce qui fit que les Anglois expoſerent aux flâmes en ſa place quelque malheureuſe criminelle, pout ne jeter pas la terreur dans leurs troupes, ſi elles euſſent ſçû en liberté le bras qui les avoit miſes tant de fois en fuite. Je vous ai déjà dit, Monsieur, que le P. Vignier de l'Oratoire, mon frere, fut celui qui découvrit ce que les Anglois & les François même ont tâché d'étouffer. L'étrouite amitié qu'il avoit liée avec M. Vignier, Marquis de Ricey, ſon proche parent, le fit réſoudre de faire avec lui le voyage de Lorraine, où il alloit.

en

en qualité d'Intendant de Justice. Ce fut là qu'en passant dans toutes les Villes, Bourgs, & Villages, il mettoit en pratique ce qu'il dit dans sa Preface de la Genealogie de la Maison d'Alsace, s'informant soigneusement des antiquitez & particularitez des lieux. Il fit dans Mets une fort exacte recherche qui ne lui fut pas inutile, puisque le bonheur lui fit tomber entre les mains un ancien Manuscrit des choses arrivées en cette Ville. Je l'ai vû, & je vous envoie l'Extrait qu'il en fit faire à Nancy par un Notaire Royal, & qu'il me donna quelque temps après son retour. Il est en ces termes.

L'an mil quatre cens trente-six, fut « Messire Echevin de Mets Plin Mar- « cou, & le vingtième jour de Mai l'an « dessus dit, vint la Pucelle Jehanne qui « avoit été en France, à la Grange oz « Ormes, près de Saint Privé, & y fut « amenée pour parler à aucun des sieurs « de Mets, & se faisoit appeller Claude. « Et le propre jour y vindrent voir ses « deux freres, dont l'un étoit Chevalier, « & s'appelloit Messire Pierre, & l'autre « Petit-Jehan, Ecuyer, & cuidoient « qu'elle fut Arse. Et tantôt qu'ils la vi- « rent, ils la cognurent, & aussi fit elle « eux. Et le Lundi vingt & unième jour « dudit mois, ils amènent leur sœur avec « eux.

## 246 MERCURE DE FRANCE.

» eux à Boquelon , & lui donnoit le sieur  
» Nicole , comme Chevalier , un Rouffin  
» au prix de trente francs , & une paire  
» de Houffels , & sieur Aubert Roulle ,  
» un Chaperon & sieur Nicole Grognet ,  
» une épée. Et ladite Pucelle faillit sur le-  
» dit Cheval très-habillement , & dit  
» plusieurs choses au sieur Nicole. Com-  
» me donc il entendit bien que c'étoit elle  
» qui avoit été en France , & fut recon-  
» nuë par plusieurs enseignes pour la Pu-  
» celle Jehanne de France , qui amenet  
» sacré le Roi Charles à Reins , & vi-  
» rent dire plusieurs qu'elle avoit été Ar-  
» se en Normandie , & parloit le plus de  
» ses paroles parables ; & ne disoit ne  
» fut ne ans de son intention , & disoit  
» qu'elle n'avoit point de puissance de-  
» vant la S. Jean-Baptiste. Mes quant ses  
» freres l'eurent mené , elle revint tan-  
» tôt en Fête de Pentecôte , en la Ville  
» de Marnelle , en Chief Jehan Renat ,  
» & se tient-là jusqu'à environ trois sep-  
» maines , & puis se partit pour aller à  
» Nôtre Dame d'Alliance le troisiéme  
» jour , & quant elle volt partir , plu-  
» sieurs de Mets l'allent voir à ladite Mar-  
» nelle , & lui donnent plusieurs Inels ,  
» & ils cognurent proprement que c'é-  
» toit la Pucelle Jehanne de France. A  
» donc l'y donnet sieur Geoffroy dex un  
Chlx ,

Chlx, & puis s'en allait à Erlon en la Duché de Luxembourg, & y fut grande presse, jusqu'à tant que le fils le Comte de Wnenbourg la menet à Cologne de côté son pere le Comte de Wnenbourg, & l'aimoit ledit Conte très-fort. Et quant elle en volt venir, il l'y fit faire une très-belle curasse pour le y armer, & pris s'en vint à la dite Erlon, & là fut fait le mariage de M. de Hermoise, Chevalier, & de la dite Jehanne la Pucelle, & puis après c'en vint ledit sieur Hermoise avec sa femme la Pucelle demeurer en Mets, en la Maison que ledit sieur avoit devant Sainte Seglenne, & se tinrent-là jusqu'à tant qu'il leur plaisit aller.

*L'article cy-dessus est extrait d'un ancien Manuscrit de certaines choses arrivées en la Ville de Mets, & se conformément le sein du souscrit, Notaire Royal, demeurant à Nancy; cy mis pour témoignage, ce jourd'hui xxv. Mars 1645.*

*Signé, COLIN.*

Le P. Vignier n'auroit pas ajoûté beaucoup de foi à ce Manuscrit, s'il n'eut été fortifié par une preuve qu'il crût incontestable, & que je laisse au jugement des sçavans. Comme il étoit fort aimé de toutes les personnes de qualité de Lorraine, il les visitoit souvent; & se trouvant un

un jour à dîner chez M. des Armoises, d'une illustre Maison, & de l'ancienne Chevalerie, il fit tomber la conversation sur la Genealogie de ce Seigneur; mais comme ce n'est pas toujours le fort des plus nobles, de bien connoître ceux dont ils sont descendus, il lui dit qu'il en apprendroit plus dans son trésor, que de sa bouche. Nôtre curieux ne demandoit autre chose. Aussi le dîner ne fut pas plutôt achevé, qu'en lui mettant un gros troussseau de clefs entre les mains, on le conduisit à ce trésor. Il y passa le reste de la journée à remuer quantité de papiers, & de titres fort anciens. Enfin il trouva le contrat de mariage d'un Robert des Armoises, Chevalier, avec Jehanne d'Arcq, dite la Pucelle d'Orleans. Je vous laisse à penser, Monsieur, si le P. Vignier fut surpris de cette confirmation, & quelle fut la joye de son hôte, quand il scût ce qu'il avoit ignoré jusqu'alors, & qu'il descendoit de cette illustre personne, qu'il préféreroit à toutes les grandes alliances. Je croi vous avoir conté la rencontre que je fis de M. son fils dans la Galerie de Conflans. Il étoit arrêté devant le portrait de cette genereuse Pucelle, & disoit à son Gouverneur; *voilà celle de qui je viens.* A quoi sans l'avoir jamais connu, je fis réponse,

votre

FÉVRIER 1725. 249

*vôtre nom, Monsieur, est donc des Armoises ? & le vôtre, me dit-il incontinent, doit être Vignier ; M. des Moulins qui étoit présent vous peut témoigner les civilités que ce jeune Gentilhomme me fit, quand il apprit que j'étois frere de celui qui avoit déterré ce qu'il estimoit de plus honorable dans sa famille. Il est vrai, Monsieur, que vous m'avez dit des raisons capables de détruire une nouveauté, contre laquelle tout le monde se souleva ; mais vous m'avoüerez qu'un contrat de mariage, ensuite d'un Manuscrit dont vous voyez l'Extrait est digne de considération.*

Après la mort du P. Vignier, l'Original de cet ancien Manuscrit eut la même destinée que tous ceux dont il est parlé dans l'éloge que le P. Dachery a fait de lui ; mais comme il pourroit faire découvrir ceux qui se sont emparez des autres à mon préjudice, je ne m'attends pas qu'on le mette en lumière tant que je serai vivant. S'il étoit en mon pouvoir, je le donnerois de tout mon cœur au public, aussi bien que l'extrait, & j'aurois une joye extrême d'exercer les esprits des curieux sur une si belle matière. Je suis, Monsieur, &c.

*Signé, VIGNIER.*

*PARA-*



## PARAPHRASE sur le Pseaume 136.

*Super flumina Babylonis illic , &c.*

1675.

**C**aptifs infortunez & pressez des remords,  
 Que font naître de justes peines ,  
 Nous cedâmes au poids de nos honteuses  
 chaînes ,  
 Nous nous assimes sur les bords ,  
 De ce fleuve fameux qui baigne dans sa course,  
 Les murs de Babilone , inépuisable source ,  
 Des maux que nous avons soufferts ;  
 Ses flots , gros de nos pleurs , versez sur le ri-  
 vage ,  
 Précipitoient leur cours pour en porter l'hon-  
 mage ,  
 Aux peuples qui chantoient leur victoire &  
 nos fers ,  
 Sion , triste Sion , quelles douleurs ameres ,  
 Nous causa ton cher souvenir !  
 Cependant de toi seul au fort de nos miseres ,  
 Nous nous plaissions à nous entretenir ;  
 Nos harpes tant de fois dans le Temple en-  
 tendues ,  
Alors

Alors aux Saules suspenduës ,

Ne se faisoient plus admirer ;

Quel chant assez lugubre eut pû nous satis-  
faire ?

Et loin de ton séjour que pouvions - nous  
mieux faire ,

Que soupirer sans cesse , & sans cesse pleurer ?

D'un air moqueur & tyrannique ,

Insultant aux vaincus , nos vainqueurs odieux ,

Chantez-nous , disoient-ils , quelque char-  
mant cantique ,

Pour nous délasser en ces lieux.

A ces mots outrageans , que de ruisseaux de  
larmes ,

Coulerent de nos yeux ! c'étoient nos seules  
armes.

Quoi ! des chants si sacrez , si saints ,

Destinez seulement à louer la puissance ,

Du Dieu qui pour l'aimer nous donna la  
naissance ,

Serviroient à flater de lâches assassins !

A cette indigne complaisance ,

Chere Sion, rien ne peut nous porter ;

Ce n'est que dans ton sein , ce n'est qu'en ta  
presence ,

Qu'on peut nous entendre chanter ;

Tes

Tes remparts abatus & ta gloire flétrie ,  
 Te rendent moins heureuse, & non pas moins  
 chérie.

Ah ! si j'adresse ailleurs des vœux ,  
 Que mon bras soit perclus , que ma langue  
 muette ,

Ne jouïsse jamais de la douceur secrète ,  
 De conter , en pleurant , nos maux à nos ne-  
 veux ;

Maître du Ciel & de la Terre ,  
 Oublieras-tu , Seigneur , dans ton juste cour-  
 roux ,

Les Chefs de cette injuste guerre ?  
 Arme contre eux ce bras , dont les feux du  
 Tonnerre ,

Sont les Ministres les plus doux ;  
 Ce bras qui d'un seul trait peut égaler sans  
 peine ,

Le plus superbe Mont à la plus basse plaine ,  
 Arme enfin ce bras contre Edom :

Comme tu rends aux bons le bien avec usure,  
 A ces blasphémateurs rends à même mesure ,  
 Les maux qu'ils font à ceux qui reverent ton  
 nom.

Grand Dieu ! si ton courroux ne fait gronder  
 la foudre ,

Pour

Que pour punir les barbares mortels ,

Lance-la pour abattre & pour réduire en  
poudre ,

Ces destructeurs de tes Autels ,

Qui , parlant aux soldats , lents à servir leur  
rage ,

Achevons , disoient-ils , ce glorieux ouvrage ,

Renverfons de cette Cité

Les orgueilleuses tours , les monumens su-  
perbes ,

Et que le voyageur la cherchant sous les her-  
bes ,

Puisse douter un jour qu'elle ait jamais été.

Babilone en voyant nôtre malheur extrême ,

Plus que nous tu dois t'allarmer ,

Le Dieu qui nous punit , est un Dieu qui nous  
aime ,

Il te punira fans t'aimer.

Heureux , cent fois heureux , le vengeur dont  
les armes

Effaceront ton nom , dans ton sang , dans tes  
larmes ;

Heureux celui de qui la main ,

Punissant tes enfans des crimes de leurs peres ;

Rendra ta peine égale à ton crime inhumain.

*M. Vergier.*

**EXA**



*EXAMEN d'une partie de la Critique de la Tragedie de Berenice , inserée dans le Mercure du mois de Novembre dernier, adressée à M. Moreau de Mantour par un sçavant de Province.*

**P**our continuer, Monsieur, le commerce Litteraire qui est entre nous, je vous envoie quelques Observations que j'ai faites sur la Critique des Vers de la Tragedie de Berenice de M. Racine; s'il a paru extraordinaire que l'on ait attaqué cet illustre Auteur jusques dans son fort, vous serez peut-être également surpris qu'un homme aussi peu versé que je le suis dans la Poësie entreprenne de le défendre. Quoiqu'il en soit, je ne cours aucun risque de vous faire part de ces Réflexions, vos lumieres & vôtre discernement me mettront à couvert de tout inconvenient.

## ACTE PREMIER.

### SCENE I.

Quoi! déjà de Titus épouse en esperance,  
On dit bienheureux en apparence;  
mais

mais heureux en esperance ne me pa- «  
roit pas fort usité. \*

Pourquoi ne pas dire dans cette occa-  
sion épouse en esperance , puisque l'on  
dit d'une personne qui a mis sur un vais-  
seau ou à la Tontine, qu'elle est riche  
en esperance ? D'ailleurs cette précision  
débarrasse l'Auteur d'une circonlocu-  
tion inutile.

SCENE III.

Non , Arface , jamais je ne l'ai moins haïe.

On dit , jamais je ne l'ai plus aimé , «  
parce qu'on peut supposer qu'on a moins «  
aimé ; mais l'hipothese n'a pas lieu ici , «  
& Antiochus n'a jamais haï Berenice. «

Il suffit pour détruire ce raisonnement  
de joindre les paroles d'Antiochus à ce  
vers précédent.

L'inimitié succede à l'amitié trahie.

L'on trouvera que cette réponse qui  
tire tout son sens & la force du discours  
d'Arface est très-délicate , & que le Prin-  
ce ne pouvoit gueres mieux faire sentir  
combien il étoit éloigné d'haïr Berenice ,  
ou plutôt combien il l'aimoit , qu'en di-  
sant , que jamais il ne l'avoit moins haïe.

La Reine vient, adieu : fais tout ce que j'ai dit.

C Adieu ,

» Adieu doit plutôt être dans la bouche  
 » de celui qui s'en va, que dans celle de  
 » celui qui demeure. Fais tout ce que  
 » j'ai dit me paroît très-prosaïque, &  
 » même un peu bas dans la bouche d'un  
 » Roi parlant à son Sujet.

Voilà ce qui s'appelle entendre son ce-  
 remonial ; mais l'adieu se trouve ici  
 bien placé, cette maniere de congédier  
 les inferieurs étant d'usage.

Fais tout ce que j'ai dit.

La Reine paroît, Antiochus n'a que le  
 temps de dire ces trois mots : Fais tout  
 ce que j'ai dit.

Hé quoi ! faudra-t-il que les Souverains  
 aient recours au stile ampoulé pour don-  
 ner leurs moindres ordres ? cette affec-  
 tation seroit une petitesse.

#### SCENE IV.

» Il n'avoit plus pour moi cette ardeur assi-  
 » due,

» Lorsqu'il passoit les jours attaché sur ma  
 » tête.

» Du premier de ces Vers au second,  
 » il y a une ellipse ; on sous-entend qu'il  
 » avoit, cette figure est très-belle, sur-  
 » tout quand elle est employée dans les  
 » grandes passions ; mais il en faut user  
 » de maniere qu'elle ne fasse point de  
 sens

sens contraire, comme elle pourroit ici « à la faveur d'une transposition très-or- « dinaire à la Poësie. En effet, il n'y a « pour trouver un sens different, qu'à « arranger ainsi ces deux Vers, »

Lorsqu'il passoit les jours attaché sur ma « vue, »

Il n'avoit plus pour moi cette ardeur assi- « due. »

Je sçai bien qu'on ne sçauroit l'en- « tendre dans ce dernier sens, la contra- « diction seroit trop marquée; mais ces « sortes d'ellipses pourroient se trouver « sans qu'on y pensât, dans des endroits « où le sens contraire se presenteroit plus « naturellement; c'est pourquoi il faut en « user plus sobrement. »

L'on convient de l'ellipse, mais de la maniere dont on l'employe ici, bien loin d'obscurcir le Vers, elle l'embellit; ainsi faisons-lui grace avec d'autant plus de raison, que de l'aveu du Critique, le sens est à couvert; & que pour lui en trouver un mauvais, il faut qu'il ait recours à une transposition; on pourroit même lui dire, sans rien outrer, que cette figure est moins hors d'œuvre dans cet endroit, que l'érudition qu'il affecte: donc pour me servir de ses termes, il pourroit user plus sobrement.

C ij De

- » De ce juste devoir sa pitié contenté ,  
 » A fait place , Seigneur , aux soins de son  
 » Amante.

» Soin est pris ici dans le sens passif ;  
 » mais n'est-on pas exposé à le prendre  
 » dans le sens actif , & à croire que c'est  
 » le soin que l'Amante prend de son  
 » Amant.

Non , l'on n'est pas exposé à prendre le change , pour peu que l'on fasse attention , que le devoir que Titus vient de rendre à son pere , fait place aux soins qu'il prend de son Amante. La construction de la phrase rapporte tout à Titus, comme seul principe & seul Acteur. Le sens y détermine absolument.

- » Si j'en crois ses sermens redoublez mille  
 » fois,

» Redoublez convient mieux à des ef-  
 » forts qu'à des sermens ; j'aimerois mieux  
 » repetez ou renouvellez.

Il me semble que j'aimerois mieux redoublez que repetez , l'un est énergique, l'autre paroist plus foible.

- » De mon heureux rival j'accompagnai les  
 » armes.

» Accompagner des armes , n'est-ce pas  
 » une expression un peu forcée ?

Je ne vois rien là de forcé que la cri-  
 tique

tique , car l'expressicn est très-belle.

Heureux dans mes malheurs d'en avoir pû «  
sans crime , «

Contre toute l'histoire aux yeux qui les ont «  
faits. «

Je ne comprends pas par quelle raison «  
Antiochus croit que l'aveu de son cri- «  
me n'en est pas un. En est-il moins «  
desobéissant envers Berenice pour s'é- «  
loigner ; tout cela est très-énigmatique. «  
Si l'on rappelle ces quatre Vers.

Je vois que vôtre cœur m'applaudit en se-  
cret ;

Je vois que l'on m'écoute avec moins de re-  
gret ,

Et que trop attentive à ce recit funeste ,

En faveur de Titus vous pardonnez le reste.

L'on décidera qu'Antiochus , ayant si  
bien scû confondre les interests de Titus  
avec les siens , il est moins surprenant  
qu'il se fasse écouter , que de voir qu'on  
ne veuille pas comprendre comment ce  
Prince a crû pouvoir raconter sans cri-  
me ses malheurs & son amour à Bereni-  
ce , dont l'adieu certainement n'a rien  
que de très-doux , puisqu'elle lui dit  
avant qu'il la quitte :

Je fais plus : à regret je reçois vos adieux.

C ij SCENE

## SCÈNE V.

- » Mais Phœnice où m'emporte un souvenir  
» charmant ;
- » Cependant Rome entière en ce même mo-  
» ment,
- » Fait des vœux pour Titus.

» La transition du premier Vers m'a  
» paru si brusque, que j'ai toujours crié  
» dans les représentations, que l'Acteur  
» oublioit quelques Vers intermédiaires.  
» Berenice fait un tableau admirable de  
» ce qui s'est passé dans l'apothéose de Ves-  
» pasien : l'éclat de cette fête ayant re-  
» jailli sur son Amant, elle se plaît à se  
» le retracer, & c'est là ce qui lui fait  
» dire que le souvenir en est charmant  
» pour elle. Elle veut dire qu'il l'est à tel  
» point, qu'il lui fait oublier qu'elle doit  
» joindre ses vœux à ceux que l'on fait  
» pour Titus en ce même temps. Voilà  
» le seul endroit par où l'on peut sauver  
» cette espèce de lacune ; mais j'avoué  
» que j'ai peine à m'y prêter.

Le Critique trouve ici une difficulté  
bien moins pour la combattre que pour  
la résoudre : car à peine ses doutes sont-  
ils formés, que sans s'y arrêter, con-  
vaincu par son propre raisonnement, il  
dissipe sur le champ tous ces nuages.

Qu'il

Qu'il convienne donc de bonne foi, que cette espece de lacune dont il dit être frappé, bien loin d'être un défaut, doit passer pour un soup de maître, rien n'étant plus propre à peindre une grande passion qu'un beau desordre.

ACTE II.

SCENE I.

Il suffit, & que fait la Reine Berenice. «

Que fait me paroît trop bas dans une Tragedie, surtout en parlant d'une Reine dont on veut sçavoir la situation à la veille d'un grand malheur qu'elle peut prévoir. «

Le Critique se persuade-t-il, qu'un Auteur dans les Tragedies doit être toujours guindé; & n'y auroit-il pas une sorte de ridicule d'en bannir les expressions naturelles: ces mots, *que fait*, lui déplaisent, parce qu'il s'agit d'une Reine; & moi, je soutiens, sans crainte de choquer ni la langue ni les bienséances, que cette maniere de s'exprimer: fut-elle question d'une Imperatrice, est recevable.

Charge le Ciel de vœux pour vos prospé-  
ritez. «

C. iiii. Charger

## 262 MERCURE DE FRANCE.

» Charger le Ciel de vœux, n'est-il  
» pas un peu trop figuré ; ne seroit-il,  
» pas plus naturel de dire :

» Fait mille vœux au Ciel pour vos prof-  
» peritez.

» Les vœux qu'on fait aux Dieux font-  
» ils des engagements pour eux ?

Pour peu que l'on compare ces deux  
Vers, l'on trouvera que l'un a beaucoup  
plus de force que l'autre. C'est au senti-  
ment & à l'oreille à décider ; il ne faut  
pas toujours aller terre à terre, la Poë-  
sie a droit de s'élever quand il lui plaît.

» En sa faveur d'où naît cette tristesse.

» Avoir de la tristesse en faveur de  
» quelqu'un, n'est gueres plus naturel  
» que l'expression dont je viens de par-  
» ler dans le Vers precedent.

C'est mal s'y prendre pour juger du  
merite d'un Vers, que de le refondre  
ainsi, & en faire de la Prose ; cette nou-  
velle construction défigure le sens, &  
il est difficile que l'expression ainsi dé-  
placée conserve toute sa justesse.

### SCENE II.

» Quel succès attend-on d'un amour si fi-  
» dele ?

» Je sçai qu'on dit également bon ou  
mauvais

» mauvais succès ; mais succès sans épi-  
 » thete ne devoit pas être pris pour  
 » simple événement ; cependant cette ex-  
 » pression n'est pas sans exemple.

Succès sans épithete peut fort bien être pris pour simple événement ; ainsi je pourrois dire : quel succès attend le Critique de ses Observations , fera-t'il bon ou mauvais ? ses Observations lui feront-elles honneur ?

• J'ai mis même à ce prix mon amitié secrète.

• Même me paroît mal placé , il faudroit qu'il fut avant , & non pas après le verbe ; parce qu'étant après , il semble tomber sur à ce prix , & ce n'est pas-là ce que M. de Racine veut nous faire entendre. Il veut dire : j'ai même mis à ce prix , & non j'ai mis à ce prix même.

• L'épithete de secrète est une chevile pour rimer avec interprete.

L'on peut dire que cette Critique est puerile ; si j'aimois les jeux de mots , je lui dirois volontiers avec ce Valet de la Comedie.

• Il ne m'importe gueres

Que Pascal soit devant , ou Pascal soit derriere

• Qu'il me dise d'ailleurs où il prend la difference qu'il peut y avoir entre ,

C v

j'ai

entre, j'ai mis même à ce prix, ou j'ai même mis à ce prix, n'est-il pas évident que c'est une même chose ?

• Mon amitié secrète.

Par les quinze, ou vingt vers que recite Titus, lesquels précédent & suivent le vers où l'épithète de *secrète* est employée; il est évident que l'Empereur a fait choix de Paulin pour être son homme de confiance à la Cour, puisque le Prince lui dit que voulant fermer l'oreille à la voix des flatteurs, il desiré connoître tous les cœurs par la bouche. Cela supposé : on ne peut disconvenir qu'il ne fut essentiel que l'amitié dont Titus honoroit ce favori fut *secrète*; pour que les Courtisanes ne se défiassent pas de lui, & qu'il peut remplir le ministère auquel l'Empereur l'avoit destiné.

Je voudrois que ton zele achevât en secret,

De confondre un Amant qui se tait à regret.

En *secrète* n'est dans le dernier vers que pour la rime. Un Auteur tel que M. de Racine en doit-il être esclave à ce point-là :

Titus prend Paulin en particulier pour lui ouvrir son cœur au sujet de son amour pour Berenice; & comme il prévoit que les suites n'en peuvent être que funestes,

1'

il le conjure de tout employer pour l'aider à se guerir d'une passion dont il est le peu le maître.

Il est aisé de voir qu'il est également important à l'Empereur & à son confident que tout ce mystere se passe entre eux, & que le secret bien loin d'y être de trop, y figure pour le moins aussi bien que dans cet exemple.

SCENE IV.

» De combien de malheurs pour vous per-  
» secuter.

» Le verbe persecuter ne doit pas  
» s'appliquer à des choses inanimées : ce  
» sont les hommes qui persecutent, &  
» non pas les malheurs; les derniers ne  
» sont que des effets de la persecution.

Ne dit-on pas tous les jours un Prince que la fortune persecute ? pourquoi ne dirait-on pas de même, surtout en Poésie : un Prince que les malheurs persecutent, puisque la mauvaise fortune n'est autre chose qu'un enchaînement de malheurs.

ACTE III.

SCENE II.

» Rome contre les Rois de tous temps sou-  
» levée.

Cvj. Dédail

» Dédaigne une beauté dans la pourpre élevée.

» Soulevée ne devrait s'employer que  
 » de l'inférieur au supérieur, de l'escla-  
 » ve au maître, du sujet au Roi; ainsi il  
 » me paroît étrange que cette même Ro-  
 » me qui se croit maîtresse des Rois, se  
 » souleve contre ses sujets; je sçai que  
 » soulevée dans cette occasion veut dire  
 « ennemie; mais cette expression est si  
 » voisine de Roi, qu'elle emporte une  
 » espèce de désobéissance & de révolte  
 » au propre. La pourpre est un terme  
 » trop générique pour désigner précisé-  
 « ment un Roi ou une Reine; les Sena-  
 « teurs Romains étoient élevez dans la  
 pourpre aussi bien que Berenice. »

L'on convient que le terme de soulevée s'emploie ordinairement du sujet au Roi; & c'est pour cela même que Titus indigné contre Rome, qui s'oppose à ses vœux, use d'un terme qui marque son dépit contre cette orgueilleuse qu'il voudroit humilier à faire rentrer dans sa sphere. Cette petite délicatesse se fait mieux sentir qu'elle ne s'exprime, & n'est pas du ressort de la Grammaire.

» Dans la pourpre élevée.

Le terme de pourpre n'est pas ici gé-  
 nérique, & s'entend uniquement de la  
 pour-

F E V R I E R 1725. 267  
pourpre Royale, puisque dans le vers  
suivant il est dit :

L'éclat du Diadème deshonorant ma flâme.

S C E N E I I.

» Arface, je me vois chargé de sa conduite.

» J'aimerois mieux de la conduire.  
» Conduite semble plutôt regarder les  
» actions de Berenice que son départ.

Il ne peut y avoir ici d'équivoque, &  
moins que de vouloir prendre le change  
de gayeté de cœur ; puisqu' Arface prend  
soin d'avertir dès le second vers de la  
scene ; qu' Antiochus doit partir avec Be-  
renice ; ainsi le Prince parle très-juste,  
en disant qu'il seroit chargé de sa con-  
duite ; & c'est penser singulierement,  
pour ne rien dire de plus, que d'imaginer  
que cette conduite regarde plutôt les  
actions de Berenice, qu'un départ si  
marqué.

» Hé ! qui peut mieux que vous consoler sa  
disgrace.

» Antiochus peut consoler Berenice  
» dans sa disgrace, mais non pas conso-  
» ler la disgrace de Berenice. Les Poètes  
» étendent leurs droits un peu trop loin,  
» ils veulent tout animer, tout personi-  
» fier, qu'ils se contentent de parler  
COM-

## 268 MERCURE DE FRANCE.

» comme les Dieux , sans prétendre agir  
» comme eux. Peut-être M. de Racine  
» entend soulager pour consoler, ces deux  
» verbes dérivent véritablement de la  
» même racine ; mais l'usage leur a don-  
» né des significations bien différentes ,  
» il faut nous y assujettir.

C'est dégrader la Poésie & l'énerver ,  
pour ainsi dire , que de l'asservir à une  
scrupuleuse exactitude , & si l'on ne per-  
met de pareilles licences , la plupart des  
vers de nos meilleurs Poètes deviendront  
bien-tôt l'objet du premier Critique.

- » Et ne la crois-tu pas assez infortunée ,
- » D'apprendre à quel mépris Titus l'a con-  
» damnée ;
- » Sans lui donner encor le déplaisir fatal ,
- » D'apprendre ce mépris par son propre rival.

» Ce n'est pas par la construction que  
» j'attaque ces quatre vers , c'est par le  
» sens : quel nouveau déplaisir seras ce  
» pour Berenice d'apprendre le mépris  
» de Titus par la bouche d'Antiochus  
» son Rival ? si c'étoit par la bouche  
» d'une Rivale qui en triompheroit ,  
» j'avouë que ce seroit-là un grand ac-  
» croissement de déplaisir ; mais par la  
» bouche d'Antiochus qui l'aime , qui l'a-  
» dore , & qui sait mieux qu'un autre  
ce

» ce qu'elle vaut, je ne vois pas que  
 » Berenice en doive recevoir un déplai-  
 » sir si fatal. Je mets en Italique ce der-  
 » nier mot pour faire sentir l'abus qu'on  
 » en fait; il est devenu synonyme avec  
 » cruel, & c'est à M<sup>rs</sup> les Poëtes, sur-  
 » tout aux faiseurs d'Opera, que nous de-  
 » vons cette impropriété.

Oùï, c'est un surcroît de peines pour  
 Berenice d'apprendre le mépris de Titus  
 par la bouche d'un Prince qu'elle n'aime  
 point, & de servir en quelque sorte de  
 spectacle à un Amant rebuté, qui se trou-  
 ve témoin de son desordre, & se vange  
 peut-être de ses dedains par le cruel plai-  
 sir de lui annoncer lui-même son infor-  
 tune.

## S C E N E III.

» Madame, je vois bien que vous êtes déçûë,  
 » Et que c'étoit César que cherchoit votre  
 » vûë.

» On dit quelquefois vûë pour yeux,  
 » il s'offre à ma vûë, & il s'offre à mes  
 » yeux, sont deux manieres de s'expri-  
 » mer tout-à-fait synonymes, & parfaite-  
 » ment bonnes. Je vais plus loin, mes  
 » yeux s'égarer, & ma vûë s'égarer sont  
 » encore dans le même cas; mais comme  
 » nous n'avons que des presque-synoni-  
 » mes dans la Langue Françoisë, ce qui  
 s'accor-

» s'accorde quelquefois , ne s'accorde pas  
 » toujours. Vôtre vûe me cherchoit , me  
 » paroît dans le dernier cas , l'usage n'y  
 » a pas encore mis le sceau.

Nôtre Critique se rend toujours plus difficile quand il rejette une expression , à laquelle, selon lui, il ne manque que l'usage , comme s'il ne falloit pas que quelqu'un introduisît cet usage ; or personne étoit-il plus en droit de le faire qu'un Auteur de la réputation de M. de Racine.

» De ma présence encor importune vos yeux.

» Cette maniere de parler n'est gueres  
 » plus usitée que la précédente. On dit  
 » ma présence vous importune ; mais je ne  
 » crois pas qu'on puisse dire que je vous  
 » importune , ou importune vos yeux de  
 » ma présence , il vaudroit mieux dire  
 » par ma présence , parce que la présence  
 » n'est que le moyen , & non l'action  
 » d'importune.

Je me servirai ici des propres armes du Critique pour le combattre , il soutient qu'il seroit mieux de dire par ma présence sur le fondement que la présence est plutôt le moyen que l'action d'importuner , & moi je conclus de son principe , qu'il vaut mieux dire de ma présence , parce que la présence est directement

ment

ment l'objet qui importune, & non, comme il le prétend, le moyen d'importuner.

A C T E I V.

S C E N E I I.

• Hé, que m'importe, hélas ! de ces vains  
» ornemens.

» On dit que m'importe cela ; mais je  
» prends plutôt cette expression pour une  
» hardiesse que pour une faute. La situa-  
» tion violente où se trouve Berenice,  
» peut lui permettre un peu de desordre  
» dans la maniere de s'exprimer. C'est  
» dans les grandes passions que les Ellip-  
» ses sont non-seulement permises, mais  
» élégantes.

Il semble que le Critique veuille se  
reconcilier avec l'Auteur, il ne relève  
précisément cette Ellipse que pour l'ad-  
mirer. Que n'en use-t'il ainsi dans plu-  
sieurs endroits qu'il attaque, où il y a  
plus sujet d'applaudir que de reprendre ?  
Dis-moi que produiront tes secours superflus ?

» Cela frise le Pleonasme il est bien  
» certain que des secours superflus ne  
» produiront rien, c'est presque dire  
» qu'ils sont superflus.

Superflus joint ici, bien loin de friser  
le Pleonasme, est absolument nécessaire  
pour

272 **MERCURE DE FRANCE.**  
pour déterminer le sens, par exemple, si je me contentois de dire que produiront les remarques du Critique ? N'est-il pas vrai que le sens de ces paroles est suspendu, & que l'on ne sçait s'il doit être pris en bonne ou mauvaise part; mais que je dise, que produiront tant de remarques superflues : pour lors tout le monde m'entend.

**S C E N E I V.**

» Je viens percer un cœur que j'adore, qui  
» m'aime.

» Le cœur aime, mais il n'est pas aimé  
» ni adoré.

Oùi, ce n'est pas le cœur qui est aimé ou adoré, c'est la personne; mais qui ne voit que le cœur est personifié, ainsi que dans ces deux vers :

Rendez-moi ma chere Euridice,

Ne separez pas nos deux cœurs.

Qui ne veulent dire autre chose. Si non ne separez pas deux personnes qui s'aiment.

» Au bout de l'univers, va, cours te confiner,

» Et fais place à des cœurs plus dignes de  
» regner.

» Regner ne rime pas avec confiner.

On

» On a fait de pareilles rimes dans des  
 » Tragedies modernes qui ont eu un  
 » très-grand succès. Cela fait voir que  
 » l'exemple des grands hommes est dan-  
 » gereux , leurs défauts même semblent  
 » consacrez. Je n'en veux pas davantage  
 » pour justifier la liberté que je me don-  
 » ne de critiquer un Auteur aussi res-  
 » pectable que M. de Racine.

Le Critique a-t'il bonne grace d'im-  
 prouver deux rimes , qui , selon lui , ont  
 de si bons garants. Le Public a passé dans  
 M. de Corneille des rimes qui n'étoient  
 pas meilleures , les petites licences , lors-  
 qu'elles ne sont pas frequentes doivent  
 se tolerer , surtout dans un grand Poë-  
 me. Je ne les approuverois pas dans un  
 petit ouvrage.

SCENE V.

» Je sens bien que sans vous je ne sçaurois  
 » plus vivre ,  
 » Que mon cœur de moi-même est prêt de  
 » s'éloigner ;  
 » Mais il ne s'agit plus de vivre , il faut regner.

» Je passerois le second vers , s'il étoit  
 » dans le stile figuré , quoiqu'il sente un  
 » peu son Italien , tant la metaphore est  
 » outrée ; mais l'expression est au propre,  
 il

174 MERCURE DE FRANCE.

» il s'agit de mourir très-physiquement ;  
» c'est-là ce que j'y trouve de défectueux.

C'est le stile d'un Amant au desespoir  
& prêt à mourir. Pourquoi ne mettroit-il  
pas le cœur de la partie ? & de quoi se  
mêle le Critique ? que ne laisse-t'il nos  
Amans en repos ? & à chacun la liberté  
de mourir comme il lui plaît.

» Non , je crois tout facile à vôtre barbarie ,

» Je vous crois digne ingrat de m'arracher la  
» vie.

» L'expression de ce dernier vers est  
» un latinisme , si on prend digne pour  
» capable ; mais il faut remonter cinq vers  
» plus haut pour retrouver le véritable  
» sens de l'Auteur.

Titus dit à Berenice, après avoir mis les  
mœurs les plus feroces des anciens Ro-  
mains au-dessous de la cruauté qu'il  
exerce contre elle, en la pressant de partir.

» Mais , Madame , après tout , me croyez-  
» vous indigne

» De laisser un exemple à la posterité ,

» Qui sans de grands efforts ne puisse être  
» imité.

» C'est delà , sans doute , que dérive  
» la réponse de Berenice : comme Titus  
» croit qu'il y a de la gloire à être cruel ,  
» son Amante lui répond ironiquement  
qu'elle

» qu'elle le croit capable de porter cette  
 » gloire barbare , jusqu'à lui arracher la  
 » vie , pour laisser à la posterité un exem-  
 » ple inimitable,

Le Critique prend soin lui-même de justifier cet endroit par un raisonnement sensé , qui démontre le rapport du vers avec ce qui précède. Pourquoi donc le met-il dans le nombre de ceux qu'il condamne ! quelle contradiction ?

S C E N E V I I I .

» Vous voulez rassurer ,

» Un cœur que vous voyez tout prêt à s'é-  
 » garer.

» Rassurer , ce qui s'égare n'est pas une  
 » métaphore bien juste. Ces deux verbes  
 » ne sont pas faits l'un pour l'autre , ni  
 » dans le propre , ni dans le figuré ; on  
 » rassure ceux qui craignent , & on éclai-  
 » re , ou on ramène dans le bon chemin  
 » ceux qui s'égarent.

Si j'accorde au Critique , que rassurer & égarer ne sont pas deux verbes faits l'un pour l'autre , il doit convenir avec moi , qu'il n'en est pas de même de rassurer ce qui est prêt à s'égarer ; parce que rassurer pour lors tombe sur le danger prochain , & non sur l'égarement. De même que l'on dit éclairer un esprit qui  
 s'égar

s'égare , on peut dire également , remettre ou assurer un esprit tout prêt à s'égarer.

## A C T E V.

## S C E N E V I.

» La Reine qui m'entend peut me desavoüer.

» Il y a une Ellipse dans ce vers , autrement il feroit un sens tout-à-fait contraire à la pensée de l'Auteur ; il veut dire peut me desavoüer , si je ne dis pas la verité.

Cette Ellipse est si élégante , qu'elle se trouve plutôt dans le cas de meriter des éloges , que d'avoir besoin qu'on la justifie. Cependant le Critique est d'une si grande secheresse sur les loüanges , qu'il croit encore faire grace de la laisser passer.

» Mais le pourriez-vous croire en ce moment fatal.

» Le moment n'est-là que pour la mesure , & fatal pour la rime.

Selon l'anonyme les deux termes font ici fort mauvaise figure ; l'un, dit-il, ne s'y trouve que pour la mesure , & l'autre pour la rime. Cependant si l'on y prend garde , l'on trouvera qu'ils sont essentiels , & très-propres pour marquer le moment d'une declaration aussi interessante qu'inattendüe.

Voilà ,

Voilà , Monsieur , ce que je pense des Remarques de l'anonyme , je ne les ai point toutes relevées , quelqu'un s'ayant paruës bien fondées , & d'autres trop legeres pour m'y arrêter. Cet Auteur qui ne manque ni de goût , ni de délicatesse auroit pû , ce semble , être plus circonfpect à donner de plus justes bornes à sa Critique. Je suis , Monsieur , &c.



COMPLIMENT A M. L. D.  
*le premier jour de l'an 1725.*

**M**Use , à mes vœux toujours fidelle ,  
 Tu n'ignores pas la nouvelle ,  
 Qu'aujourd'hui l'an se renouvelle ;  
 Qu'il faut tirer de ta cervelle ,  
 Comme du fond d'une escarcelle ,  
 De rimes une Kyrielle ,  
 Pour un Prélat que l'on appelle ,  
 Des plus grands Prélats le modèle.  
 Pour le peindre il faut un Apelle ;  
 Fais-lui compliment sur son zele ,  
 Sur sa science universelle ,  
 Chacun sçait que la Cour démêle  
 Son éloquence naturelle .

Lorsque

278 MERCURE DE FRANCE.

Lorsque dans la Chaire il querelle,  
Le pecheur aux graces rebelle,  
En l'écouant, la Demoiselle,  
Quitte sa coëffure à dantelle,  
Fait l'Oraison dans sa Chapelle,  
Et fuit la mondaine sequelle,  
Qui la rendoit si criminelle.  
Le Mondain comme un roseau frêle,  
Qui dans tous ses projets chancelle,  
Fait une entreprise réelle,  
Et renonce à la bagatelle.  
Ici, d'une pâleur mortelle,  
Le Penitent en sentinelle,  
Fuit le Démon qui n'étincelle,  
Que d'une flâme sensuelle.  
Son troupeau mis sous sa tutelle,  
Goûte une joye essentielle,  
Jouit d'une paix éternelle;  
En soias, en bonté paternelle,  
Ainsi qu'en vertu il excelle;  
Le temps qui fuit à tire d'aile,  
Bien plus vite que l'hirondelle,  
Doit rendre sa gloire immortelle.  
Puisse, Poncet, vivre autant qu'elle?

De



est le mieux fondé en difette d'intelligence.

Il ajoûte dans son stile fleuri, que *je prête à son imagination une espece d'obscurité, dont heureusement elle ne s'est point sentie environnée; & moi je dis dans la simplicité du mien, que sans examiner ce qu'il a senti, les esprits obscurs sont ordinairement ceux qui sentent le moins leur obscurité; & que du reste il ne m'est jamais revenu qu'on m'ait reproché d'être peu intelligible dans ce que j'ai écrit: l'endroit même que cite le Critique en peut servir d'exemple.*

Le fond & le but de mon *Traité des premieres veritez*, est de montrer qu'il est des jugemens, qui pour être admis, n'ont pas besoin d'être prouvez par un principe antérieur; le Critique oppose à cela, qu'il ne peut avec le sens commun, admettre de jugement sans principe antérieur. Je lui ai repliqué qu'il falloit bien admettre necessairement quelque jugement qui n'eut pas besoin d'un principe antérieur; sans quoi il faudroit admettre des jugemens qui ne seroient jamais certains ni prouvez, puisque chacun supposant toujours (selon lui) un principe antérieur, la preuve iroit à l'infini; & qu'on n'en trouveroit jamais le principe, ce qui est contre le sens commun: voilà,

voilà, dit-il, ce qu'il ne peut comprendre ; & moi je dis : voilà ce que je ne comprends pas, qu'il ne soit pas compris de tous ceux qui ont une ombre d'intelligence.

Cependant, comme j'ai coûtume de supposer qu'avec un peu de raison, les gens veulent dire quelque chose de raisonnable, quoiqu'ils ne le disent pas toujours ; j'ai cherché ce que le Critique avoit pû penser à ce sujet. J'ai crû l'entrevoir dans l'endroit où il dit, *que le sens commun n'est pas suffisant pour découvrir les premieres veritez*. Il aura apparemment regardé ici le sens commun ; tel qu'il est toujours & generalement dans tous les hommes, dès qu'ils n'extravaquent pas, en quelque conjoncture d'erreurs ou de préventions qu'ils puissent être d'ailleurs ; en ce cas je tomberai d'accord avec lui qu'il dit vrai ; mais il faudra qu'il tombe d'accord avec moi, qu'il n'a pas pris la peine de lire ou d'entendre mon livre comme d'autres que lui pourroient donner en semblables méprises sur un point d'ailleurs important ; il est bon d'aider ici leur inattention, & de leur faciliter la maniere de juger avec exactitude.

Toutes sortes de premieres veritez ne sont pas également à la portée de tous

Ceux qui ont du sens commun ; il s'en faut bien, 1. j'ai dit au contraire ( nombre 34. ) en termes exprès , après avoir donné quelques exemples de *premieres veritez* , qu'elles ne devoient pas être également , & avec la même facilité , admises par tout le monde. 2. Je n'ai mis au rang de celles qui étoient admises généralement & en toutes sortes de conjonctures , que celles qui emportent le sentiment du peuple , même le plus grossier , comme le sentiment de l'existence des corps , & de quelques êtres differens de notre être particulier. 3. J'ai employé cinquante pages au moins , à montrer en détail pourquoi certaines *premieres veritez* étoient méconnuës de plusieurs , qui n'étoient pas à portée de les démêler , faute de connoissances , dont ils n'avoient pas l'experience ou l'usage. 4. J'ai observé en particulier comment des *premieres veritez* subsistoient évidemment avec des erreurs populaires fort répandues ( nomb. 79. ) ; parce qu'elles étoient démenties par le sentiment commun le plus pur de la nature raisonnable , qui est celui de la reflexion. J'ai montré encore dans tout le Chapitre VIII. nomb. 63. que la certitude des *premieres veritez* n'étoit point affoiblie par les subtilitez qu'on y oppose quelquefois ; tel-

les

les que celles des Septiques contre les  
 veritez de notre existence ; celle de Ze-  
 non ( adoptée par M. Baile ) contre la  
 possibilité du mouvement , celle des Car-  
 tesiens ou Malbranchistes contre la cer-  
 titude de l'existence des corps. 5. J'ai  
 fait sentir qu'il y avoit naturellement en  
 nous une nécessité de juger ( en quoi je  
 fais consister l'évidence ) laquelle ne nous  
 permet pas de suspendre notre jugement,  
 même en des choses , où par la pointe  
 de l'esprit , & à force de reflexions alam-  
 biquées , nous prétendrions le suspen-  
 dre ou le contrarier , comme lorsque  
 nous nous figurons une sorte de possibi-  
 lité dans les choses que nous sommes ne-  
 cessitez de juger impossibles : par exem-  
 ple , qu'une horloge qui montre regulie-  
 rement les heures , ait été formée par un  
 pur effet du hazard : car avec cette pré-  
 tendue possibilité , apperçue par un rai-  
 sonnement poussé à l'excès , il m'est ce-  
 pendant impossible , à moi , dis-je , & à  
 tout homme sensé , de juger , & de croi-  
 re qu'une horloge , qui montre regu-  
 lierement les heures , ne soit pas l'ou-  
 vrage de quelque intelligence.

Supposé ces principes qu'il a fallu re-  
 mettre aux yeux du Critique , pour le  
 faire rentrer dans le droit chemin , re-  
 venons à sa principale difficulté ; car les

autres ne méritent pas qu'on y arrête les Lecteurs.

J'ai mis pour première vérité, qu'il est quelque chose dans nous qui s'appelle intelligence, & qui a des propriétés différentes de ce qui s'appelle corps. Quand cette proposition ne seroit pas également admise de tous, ni à la portée de tous, ni même exempte de quelques difficultés, elle n'en seroit pas moins une vérité admise par le sens commun; il suffit afin que le sens commun l'admette, qu'étant regardée de près par des esprits à portée de discerner ce que nous appelons esprit & corps, ou intelligence & matière. Il suffit, dis-je, que tout homme sensé capable de ce discernement, se trouve déterminé à juger que les propriétés de ce que nous appelons esprit, sont différentes de ce que nous appelons corps, & réciproquement. Ainsi, dis-je, il ne peut sérieusement & sensément juger, qu'une pierre ou du bois, du feu ou de l'air, aient la propriété de produire ce que nous appelons une pensée, un doute, un sentiment; ni juger qu'un esprit ou une intelligence ait la propriété de pouvoir être coloré ou pesant, long d'un pied ou large d'un pouce.

Ce que voudroit opposer le Critique, n'entame point cette vérité. Il dit 1. que  
le

*le sens commun a souvent admis des choses sans les entendre, & qu'il les a rejeté dans la suite quand il a été redressé; mais un sens commun, qui est capable d'être redressé, & d'admettre des choses sans les entendre, n'est plus un sens commun; du moins n'est-ce pas le mien ni celui que j'ai admis: ce sens commun là est de la façon du Critique, & est précisément ce que j'ai appelé des erreurs populaires opposées au sens commun. Le Critique peut lire mon Livre, ou se le faire expliquer, j'y repete la chose à diverses fois, surtout dans le Chapitre IX. du premier Livre & aux suivans, pour montrer comment le sens commun ne se trouve pas dans tous les hommes.*

Il objecte 2. que le sens commun peut s'accoutumer à cette idée, qu'une parcelle de matiere, à force de modifications différentes, peut devenir une pensée. Je répons 1. que quand la chose par impossible seroit comme il l'a dit, elle ne seroit encore rien contre cette verité, que l'intelligence demeurant intelligence, & des proprietéZ différentes du corps, de même qu'une parcelle de matiere qui est actuellement plomb, pourroit peut-être à force de modifications, devenir or,

D i i i j. prietez

prietez de l'or. Ainsi par là même le Critique a manqué à bien prendre la proposition, & il ne lui faudroit point d'autre réponse; mais que prétend-il quand il avance qu'on peut s'accoutumer à cette idée? *une parcelle de matiere, à force de meditations, peut devenir une pensée*; l'erreur peut s'accoutumer à toute sorte de verbiage; mais le *sens commun* s'y accoutume-t-il? non, & suivant la raison qui est son guide: voici comme il pensera sur le point en question, pour dissiper le verbiage de l'erreur. Je suppose une modification de parcelles de matiere qui fasse cette pensée, *deux & deux font quatre*; une modification formellement opposée fera donc une pensée toute contraire & contradictoire, comme celle-ci; *deux & deux ne font pas quatre*: quel sens y a-t-il en tout cela? voilà où se terminent les raisonnemens de ces raisonneurs à perte de vûe! vrais avortons de Metaphysique.

Touchant l'exemple qu'apporte le Critique, des Indiens qui supposent l'ame corporelle, ( quand il seroit aussi vrai qu'il le pense ) que prouve-t-il, sinon qu'il est des peuples pleins d'idées confuses & erronées? voilà une belle découverte! il n'est pas besoin de la chercher

cher aux Indes ; le peuple dans tout l'Univers , & même en Europe , n'attribuë-t-il pas souvent par une idée également confuse , le sentiment de chaleur ou de couleur au feu , qui produit ce sentiment en nous ? cela empêche-t-il qu'il ne soit vrai que le feu materiel est incapable de sentiment ? les idées ou erreurs populaires des Indiens n'empêcheroient donc pas , que ce ne soit une vérité que celle-ci ; *ce que nous appelons intelligence a des proprietéz différentes de ce que nous appelons corps.* Que si c'est une vérité , il est incontestable que c'est une premiere vérité , puisqu'on ne *scauroit la prouver ni la combattre par une proposition qui soit plus claire , ni plus immediate à l'esprit & au sens commun.* Ce qui fait l'essence d'une premiere vérité prise en general. Descartes & le Pere Malbranche , que le Critique semble reconnoître pour les Maîtres , apportent-ils des preuves anterieures à cette proposition ? La difficulté est donc uniquement dans sa méprise. Faute d'attention à mon Livre , & contre ce que j'y mets formellement , à diverses fois , il aura crû que les premieres veritez dont je parle , admises par le sens commun , devoient toutes être à la portée de tous les esprits même des plus grossiers : dès-là

D v      qu'ils

qu'ils ne manquent pas de sens commun dans l'usage ordinaire de la vie ; & c'est ce qui ne convient qu'aux premières vérités du suprême genre d'évidence.

Au reste, je suis obligé au Critique, de l'éloge qu'il fait de moi ; quand il dit, que je suis un *Philosophe qui sait donner de l'enjouement & de la légèreté aux sciences les plus profondes*. Il fait même entendre, que c'est d'après moi, qu'il a employé des expressions que j'ai traité d'*éblouissantes*. En tout cas, s'il y a de ma faute, je lui demande très-humblement pardon, du mauvais exemple que je lui aurois donné. Je suis, Monsieur, &c.

*Addition à la Lettre précédente.*

Je ne refuserai point, Monsieur, de donner des éclaircissements aux difficultés qu'on me proposera dans votre Livre contre le mien ; mais pour ménager vos Lecteurs, je crois qu'il sera bon que vous fassiez un discernement de celles qu'on vous adressera à mon sujet ; il en est, & on m'en a marqué, qui pourroient être exposées avec utilité ; pour les autres vous me dispenserez d'y répondre désormais.

Vous m'en dispenserez en particulier,  
s'il

s'il vous plaist, à l'égard d'une Lettre inferée dans votre Mercure de Decembre 1724. page 2596. celui qui l'écrit s'avise de faire l'entremetteur dans une chose où il ne paroît seulement pas avoir pris la peine d'entendre l'état de la question. Il dit que j'ai donné pour une vérité la proposition suivante : *ce que pensent tous les hommes, en tous les temps & en tous les pays du monde, est vrai* : mais il ne dit pas que je parle de ce que pensent ainsi tous les hommes sur les choses dont ils font à portée de juger, lesquelles soient indépendantes d'une expérience que tous n'ont pas. C'est ce que je repete en cinq ou six Chapitres du premier Livre de mon Traité. Comme il n'y a pas fait attention, le public ni moi n'en devons pas faire davantage à ce qu'il dit.





ODE imitée de la X. du IV. Livre  
d'Horace. *Ad Ligurinum.*

*Par M. Desforges - Maillard*  
*A. A. P. D. B.*

**P**Hilis , barbare autant que belle ,  
Trente Hivers de ton teint n'ont pas fané les  
fleurs ,

On y voit encor les couleurs ,  
Dont se pare au Printemps une Rose nou-  
velle.

Ce teint perdra bien-tôt sa fraîcheur natu-  
relle ,

Ces cheveux n'auront plus leur éclat si  
vanté.

C'est alors qu'accusant un miroir trop fi-  
delle ,

Tu plaindras tes beaux jours passez avec  
fierté.

Le cœur de regret agité ,  
En vain tu t'écriras dans ton impatience ;  
Amour, Amour, rends-moi ma première beauté  
ou ma première indifférence.

*Remar-*



*Remarques de M. Morceau de Mautour,  
sur une Epitaphe de Philippe le Bon,  
Duc de Bourgogne, imprimée dans le  
Mercure d'Octobre 1724.*

**J**E suis du sentiment de l'Anonyme ;  
qui a produit cette Epitaphe , que  
l'on ne peut être trop attentif à tirer de  
l'obscurité les pieces qui peuvent servir  
à l'Histoire desgrands Princes. Mais il ne  
faut pas donner pour nouveauté , ce qui  
est déjà connu & rapporté ailleurs. Cette  
Epitaphe que l'on cite , est prise , dit-on,  
d'un Manuscrit. De quelque temps que  
soit ce Manuscrit , on n'a pas dû igno-  
rer que cette piece est au long citée,  
& rapportée dans les Annales de Bour-  
gogne , par Guillaume Paradin , page  
919. imprimée à Lyon en 1566. Il est  
vrai que celle-ci est un peu differente  
de celle du Mercure , non seulement par  
quelques termes qui ne sont pas les mê-  
mes , & par la transposition de deux  
Vers , ce que l'on peut justifier , en  
comparant les deux pieces ensemble ,  
mais encore par l'obmission de deux Vers  
entiers dans le Mercure , qui sont rap-  
portez dans Paradin , où , après le 18.  
Vers,

## 291. MERCURE DE FRANCE.

Vers , qui finit par ces mots , *vaincus  
maintes fois* , on lit ces deux Vers.

Le Concile de Balle Pape Eugene priva

Telle faveur lui fis que Pape demoura

De ces differences , on doit conclure que cette Epitaphe n'a jamais été gravée sur le tombeau de Philippe le Bon ; car si cela étoit , on ne douteroit point de la fidélité de cette piece , & l'on en auroit pû tirer ou conserver des copies exactes.

Ce Prince né à Dijon en 1376. mourut à Bruges le 15. Juin 1467. âgé de 72. ans , après en avoir regné 43. Son corps fut déposé dans l'Eglise de S. Donat à Bruges , & quelques années après il fut transporté dans la Chartreuse de Dijon , fondée par le Duc Philippe le Hardy son ayeul , mais à Bruges il n'y a eu ni Mausolée ni Epitaphe pour Philippe le Bon , ce qui m'a été confirmé par une lettre d'un sçavant Jesuite de cette même Ville.

A l'égard de l'Epitaphe rapportée dans Paradin & dans le Mercure , attribuée à un Poëte nommé Molinet , cette piece a été de la nature de celles que la plupart des Poëtes du temps composent dans leurs Cabinets à la memoire des grands  
Hommes,

Hommes, mais qui n'ont point été consacrés par aucun monument. Ce Molinet, que l'on ne designe pas, & que les Historiens du temps appelloient gentil Poëte, ainsi nommé dans Paradin, est néanmoins employé par l'Editeur dans une note marginale sous ce titre. Molinet, Poëte vulgaire.

Pour le mieux connoître, il faut avoir recours à la Bibliothèque de la Croix du Maine. Il se nommoit Jean Molinet ou Moulinet, natif de Valenciennes en Hainault, & étoit Chanoine dudit lieu. Il a mis en Prose Française le Roman de la Roze, imprimé à Paris en 1521. Plusieurs Traitez de lui, Oraisons, & chants Royaux ont été aussi imprimez à Paris en 1537. Il vivoit en 1480 ou environ, & par conséquent il avoit été contemporain du Duc Philippe le Bon, après la mort duquel il avoit composé son Epitaphe.

Mais puisque l'on ne peut être trop attentif à tirer de l'obscurité les pieces servant à l'Histoire des grands Princes, je vais produire la véritable Epitaphe envers de Philippe le Bon, composée par un autre Poëte du même temps & du même goût que l'autre, laquelle est peinte en Lettres Gothiques sur le mur du grand Caveau de la Chartreuse de Dijon,

294 MERCURE DE FRANCE:

jon , où le corps de ce Prince est inhumé & déposé aux pieds du Cercueil du Duc Jean , son pere. La copie de cette Epitaphe m'a été envoyée avec d'autres qui suivent , par le R. P. Prieur de la Chartreuse de Dijon , \* qui occupe ce poste depuis plusieurs années , Religieux distingué par son merite.

Voici cette Epitaphe telle qu'elle est de 34. vers , où il faut néanmoins remarquer que l'Auteur n'a pas tout-à-fait observé l'ordre des temps , par raport aux faits Historiques.

Cy gist Philippe le Grand, Duc de Bourgogne,

Qui de bons los tout le monde en besoingne.

Toutes vertus furent en sa personne ,

Sans vice nul qui touche , ni qui sonne ,

Au Roi Franchois fit guerre longuement ,

En son honneur s'en fit appaisement.

La mort vangea du Duc Jehan son feu pere ,

Si fierement que France le compere ,

Il subjuga les Lorrains & Barrois ,

Ceux de Cassel & les Puissans Gantois ,

A Brouschaven les Anglois desconfit ,

\* Dom Devoyo , frere du feu Lieutenant Criminel de Dijon.

Dont

Dont tout Hainault & Hollande conquist,  
 Sur Allemans par sa Chevalerie,  
 De Luxembourg acquit la Seignorie.  
 Contre Payens envoya telle armée,  
 Qui servit Dieu & cru sa renommée,  
 Il eut volu passer dedans Aisye.  
 Mais vieillesse le mit en maladie,  
 Dans l'an soixante & sept il trépassa,  
 Quinze en Juin à Bruges il passa.  
 Après avoir regné comme on l'entend,  
 Duc & Seigneur par quarante-trois ans.  
 Cy gist aussi Dame très-vertueuse,  
 De Portugal Isabelle son épouse,  
 Fille du Roi & puissant d'Angleterre,  
 De Castille & Princes de la terre,  
 En son temps fut surtout moult renommée,  
 De Sens, de Los, & de vertus louée.  
 Et ne crois pas qu'il soit veu par recors,  
 L'assemblée de deux plus nobles corps :  
 Cinq ans vécut après fondit Seigneur,]  
 Priant pour lui servant son createur,  
 Or requerons sa pitié & grace,  
 Qu'à leurs ames misericorde fasse.

Voici une autre Epitaphe en prose de ce Prince , avec celle de deux de ses femmes , gravées sur deux marbres , qui sont dans ce même caveau où leurs corps sont inhumez.

Cy gisent très-haults & puissants Prince & Princesse , Philippe , Duc de Bourgogne , de Lothier , de Brabant & de Luxembourg , Comte de Flandres d'Artois & de Bourgogne , Palatin de Hainaut , de Hollande , de Zelande & de Namur , Marquis du Saint Empire , Seigneur de Frise , de Salins & de Malines , fils de feu très-hault & très-puissant Prince Jehan , qui fut fils du Fondateur de cette Eglise , & de Dame Isabelle , fille du Roi Jean de Portugal , sa compaignie , lequel Duc Philippe trépassa à Bruges le xv. Juin mil cccclxvii. & la Dame Isabelle , sa compaignie le xvii. jour de Decembre l'an mil cccclxxii. priez Dieu pour leurs ames.

Cy gist aussi en icelle sepulture très-haute , & très-puissante Dame Bonne d'Artois , laquelle fut seconde femme , & épouse de très-hault & très-puissant Prince Philippe , Duc de Bourgoigne , fils du Duc Jehan , laquelle Dame trépassa le xvii. jour de Septembre l'an de grace mil ccccxxv.

Il faut remarquer que Michelle de France, qui fut première femme de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, & fut quatrième fille du Roi Charles VI. & mariée en l'année 1411. & née le 13. Janvier de l'an 1394. mourut à S. Bavon, près de Gand, l'an 1422. âgée de 28. ans, & dont le corps ne repose pas dans l'Eglise de la Chartreuse de Dijon.

On a marqué dans le Mercure que l'Epitaphe qui y est rapportée de Philippe le Bon avoit été gravée sur son tombeau, qui commençoit à se ressentir de l'injure du temps. Comment a-t'on pû avancer un fait semblable ? puisque ce Prince n'a eu aucun tombeau ou Mausolée, ni à Bruges, ni à la Chartreuse de Dijon, ainsi que je l'ai déjà observé. Il est bien vrai que ce Prince avoit de son vivant destiné une somme considérable pour lui faire ériger, après sa mort, dans la même Chartreuse un Mausolée aux pieds de celui du Duc Jean, son pere. Mais le Duc Charles, fils & successeur de Philippe le Bon, pressé d'argent pour fournir aux frais de la guerre, à laquelle il étoit occupé, voulut retenir cette somme, & maltraita même le Prieur de la Chartreuse, qui osa lui faire quelques remontrances, & qui fut enfin obligé de lui remettre l'argent.

Ainsi

## 298 MERCURE DE FRANCE.

Ainsi l'on ne voit dans le Chœur de l'Eglise que les deux Mausolées des deux premiers Ducs, très-bien conservés. Le premier est celui de Philippe le Hardy ; Fondateur, dont la figure est représentée au naturel, couchée & armée de pied en cap sous une ample draperie ou manteau Ducal, ayant à sa tête deux Anges à genoux qui soutiennent son casque, & un Lion à ses pieds. Rien n'est si beau, ni si parfait que ce monument, tant pour la rareté des marbres précieux, dont il est composé, que pour la correction du dessein, & sur tout pour la singularité de plusieurs petites figures de marbre blanc de 15. pouces environ de hauteur, au nombre de 40. qui sont autour du tombeau, & qui représentent le convoi du Prince. On voit d'abord un Acolythe qui tient un benitier, ensuite deux autres qui portent des Chandeliers, un porte-Croix, un Diacre, un Evêque en Chappe & en Mitre, trois Chappiers, puis deux figures de Chartreux, tenants un livre ouvert dans leurs mains. Les autres figures suivantes représentent les principaux Officiers du Prince dans leurs habits de ceremonies. Toutes ces figures expriment différemment l'abattement & la douleur, & c'est cette variété d'expressions qui fait connoître le grand art & l'ha-

l'habileté du Sculpteur , & qui attire l'admiration des connoisseurs.

Sur l'épaisseur , & tout autour de la grande tombe de marbre noir , sur laquelle est représentée la figure de Philippe le Hardy , on lit en caracteres dorrez & Gothiques cette Epitaphe.

Cy gist très-haut & puissant Prince & Fondeur de l'Eglise de ceans Philippe , fils de très-haut , très-excellent & puissant Prince Jean , par la grace de Dieu , Roi de France , & de Dame Bonne , fille du bon Roi de Behaigne , sa compaigne , Duc de Bourgoingne , Palatin de Limbourg , Comte de Flandres , d'Artois & de Bourgoingne , Palatin , Sire de Salins , Comte de Nevers , de Rhetel & de Charolois , & Seigneur de Malines , qui trépassa à Halle en Brabant le xxvii. jour d'Avril , l'an de grace mil quatre cent & quatre , si vous plaise prier Dieu devotement pour son ame.

Au-dessous de ce Mausolée en face du grand Autel est celui du Duc Jean , son fils , surnommé sans peur , dont la figure couchée est représentée au naturel , avec celle de Marguerite de Baviere , sa femme. Ce monument est de la même grandeur que l'autre , & de la même beauté , avec le même nombre de petites figures de marbre blanc qui sont autour du tombeau ,

300 **MERCURE DE FRANCE.**  
beau, & qui representent le convoi de ce Prince, de la même maniere que celui de Philippe le Hardy. On lit autour, & sur l'épaisseur de la grande table de marbre noir, sur laquelle sont posées les figures, cette Epitaphe gravée en caracteres dorez.

Cy gisent très-hauts & très-puissants Prince & Princesse, Jean, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, d'Artois, & de Bourgogne Palatin, Seigneur de Salins & de Malines, fils de feu très-haut, & très-puissant Prince Philippe, fils de Roi de France, Duc de Bourgogne, Fondateur de cette Eglise, & Dame Marguerite de Baviere, sa compaigne, lequel Duc Jehan trépassa le x. jour de Septembre l'an mil ccccxix. & ladite Dame sa compaigne le xxiii. jour de Janvier, l'an mil ccccxxiii. veüilles devoitement prier Dieu pour leurs ames.

Voilà ce qui regarde la memoire des trois premiers Ducs de Bourgogne de la seconde race Royale. J'apprends qu'un sçavant Benedictin de l'Abbaye de Saint Benigne de Dijon, qui travaille à l'Histoire de la Province, & de la Ville de Dijon en particulier, a pris soin de faire dessiner ces deux Mausolées, qui seront apparemment gravez dans son Histoire. Il est surprenant que jusqu'à present il n'ait

n'ait paru encore aucun dessein de ces fameux tombeaux qui ne le cedent en rien pour la beauté & pour la magnificence à aucuns de ceux qui sont en France. Feu M. de Gagnieres qui n'avoit rien épargné pour avoir en Portraits, en Estampes & en Dessains, tout ce qui étoit de plus curieux dans le Royaume n'avoit aucun dessein de ces tombeaux, ce que je remarquai dans le temps que je visitai son cabinet & ses curiositez. J'ai appris depuis, que quelques années avant sa mort il avoit fait faire ces dessains, & qu'ils sont aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi.

A l'égard de Charles, dernier Duc de Bourgogne, surnommé le Guerrier, après sa mort, & la défaite entière de son armée devant Nancy, en 1477. René, Duc de Lorraine, son vainqueur, lui fit faire des obseques magnifiques, & fit inhumer son corps honorablement dans le Chœur de l'Eglise de Saint George de Nancy. Entre autres circonstances des honneurs que le Duc René rendit au Duc Charles, étant venu en grand habit de deuil, avec toute sa maison, pour visiter le corps de ce Duc, \* il portoit à la mode des anciens Preux qui avoient remporté quelque victoire, une grande

\* Paradis, Liv. 3<sup>e</sup>

barbe

barbe d'or qui lui pendoit jusqu'à la ceinture, & prenant l'une des mains du défunt, il dit : vôtre ame ait Dieu, vous nous avez fait moult de maux & douleurs.

Le Duc René lui fit ériger un sepulchre de cuivre avec son effigie au naturel, au bas de laquelle il y avoit une Epitaphe de 20. vers Latins, gravez sur le cuivre que j'ai vûs & copiez moi-même sur les lieux en 1699. & qui commençoient ainsi.

*Carolus hoc busto Burgonda gloria gentis,  
Conditur, Europa qui fuit ante timor.*

Mais qui chercheroit aujourd'hui ce monument ne l'y trouveroit plus, parce que dans la construction d'un nouveau Palais de M. le Duc de Lorraine, attendant l'Eglise de S. George, comme il a fallu changer la disposition du Chœur de cette Eglise, on a été obligé d'ôter & d'enlever ce monument, qui faisoit néanmoins également honneur à la memoire de René, Duc de Lorraine, & à celle de Charles, Duc de Bourgogne, & l'on auroit perdu le souvenir de l'Epitaphe, si elle n'avoit été conservée dans la vie de ce dernier Duc par M<sup>rs</sup> de Sainte Marthe où elle se trouve imprimée.

Il est vrai que ce tombeau dans Nancy,

cy, n'étoit plus qu'un Cenotaphe, car le corps du Prince fut transporté à Bruges en 1553. par l'ordre de Charlequint, son arriere-petit-fils, dans la Sepulture de Marie de Bourgogne, au milieu du Chœur de Nôtre Dame de Bruges, où l'on voit leurs tombeaux qui sont très-magnifiques. Voici leurs Epitaphes qui m'ont été envoyées par le sçavant Jesuite dont j'ai parlé, adressées pour moi au R. P. Chamillard, Jesuite de Paris, toujours disposé à obliger les gens de Lettres, & qui me les a procurées.

Cy gist très-haut, très-puissant & magnanime Prince, Charles, Duc de Bourgogne, de Lothrycke, de Brabant, de Lembourg, de Luxembourg, & de Gueldres, Comte de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, Palatin de Hainaut, de Hollande, de Zeelande, de Namur, & de Zutphen, Marquis du Saint Empire, Seigneur de Frise, de Salins & de Malines, lequel étant grandement doüé de force, constance & magnanimité, prospera long-temps en hautes entreprises, batailles & victoires, tant à Montlehery, en Normandie, en Artois, en Liege, que autre part, jusqu'à ce que fortune lui tournant le dos, l'oppressa la nuit des Rois 1177. devant Nancy, le corps duquel déposé audict Nancy, fut depuis

E par

par le très-hault, très-puissant & très-victorieux Prince Charles, Empereur des Romains V. de ce nom, son petit neveu, heritier de son nom, victoires & Seignories, transporté à Bruges, où le Roi Philippe de Castille, Leon, Arragon, Navarre, & fils dudit Empereur Charles, l'a fait mettre en ce tombeau du côté de sa fille & unique heritiere Marie, femme & épouse de très-hault & très-puissant Prince Maximilien, Archiduc d'Autriche, depuis Roi & Empereur des Romains, priez Dieu pour son ame. *Amen.*

Sepulture de très-illustre Princesse, Dame Marie de Bourgogne, par la grace de Dieu, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Limbourg, de Lothrycke, de Brabant, de Lembourg, de Luxembourg & de Gueldre, Comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, Palatine de Hainaut, de Hollande, de Zeelande, de Namur, & de Zutphen, Marquise du Saint Empire, Dame de Frise, de Salins & de Malines, femme & épouse de très-illustre Prince, Monseigneur Maximilien, lors Archiduc d'Autriche, depuis Roi des Romains, fils de Frederic, Empereur de Rome, laquelle Dame trépassa à ce siecle à l'âge de 25, ans, le 27. jour de Mars l'an 1481, & demeura  
d'elle

FEVRIER 1725. 305

d'elle son heritier Philippe d'Austriche  
& de Bourgogne, son seul fils en l'âge  
de 3. ans & 9. mois, & aussi Marguerite,  
sa fille, en l'âge de 14. mois. Elle fut  
Dame des Pays susdits 4. ans & 9. mois,  
& vécut en mariage vertueusement, &  
en grand amour avec Monseigneur son  
mari regrettée, plainte & plorée de ses  
sujets, & tous autres qui la connoisse-  
rent autant que fut onques Princesse.  
Priez Dieu pour son ame. *Amen.*



DEFI.

**M**Aints cerveaux dans cette Ville,  
Envain se sont escrimez  
A remplir ces bouts rimez,  
Et l'on doute qu'Argasile,  
Trouve la chose facile.

*Cornaline*

*Baldaquin*

*Vilebrequin*

*Aveline.*

*Berline*

*Bou-*

E ij

*Bouquin*  
*Palanquin*  
*Papeline.*

*Ciseau*  
*Oiseau*  
*Moustache.*

*Sobriquet*  
*Pistache*  
*Tourniquet.*



*Sur la Question, lequel est le plus malheureux, ou de celui qui déplaît à tout le monde, ou de celui à qui tout le monde déplaît.*

**C**elui à qui tout le monde déplaît est un Philosophe fâcheux, à qui rien ne fait plaisir. Tout ce qu'il voit, ou tout ce qu'il entend, lui donne nécessairement de la haine, du chagrin, ou du mépris. Quelque estimable que l'on soit, il ne se faut pas flatter de son approbation. Ce misantrophe osera même condamner le sage, le Héros, le Sçavant, & en general tout

tout ce que communément on estime le plus dans le monde. Ayez de l'esprit, de la vertu, de la valeur, n'attendez pas de lui qu'il vous rende justice. Vous ne le guerirez point, de sa mauvaise humeur. Il n'y a, selon lui, parmi les hommes que fourberie, dissimulation, déguisement. Ne briguez point son suffrage, qu'il n'est point en état de vous donner comme un autre Timon, il haït la moitié du monde, & n'aime point l'autre. Nécessairement malheureux de haïr tous les hommes, pour le commerce desquels il est né, & de ne pouvoir supporter la vûe & l'image de sa figure.

Mais il est question de sçavoir si un malheureux de cette espece est plus ou moins malheureux que celui qui déplaît à tout le monde, tel est le problème qu'il est question de résoudre.

Celui qui déplaît à tout le monde doit être généralement dépourvû de toutes qualitez aimables. Ce malheur procede, ou de sa malice qui lui fait abuser des biens de la fortune, & des talens de son esprit, où il n'est simplement que l'effet d'un naturel mal formé, vicieux, desagréable; quoiqu'il en soit, celui-ci paroît encore beaucoup plus malheureux que l'autre, parce que celui qui déplaît à tout le monde, peut cependant conser-

ver encore assez d'esprit , pour sentir & connoître toute l'étendue de sa disgrâce , ce qui doit augmenter beaucoup le sentiment de son malheur ; au lieu que le premier à qui tout le monde déplaît , ne peut-être tel que par une espece de folie , qui naturellement ne lui doit pas laisser assez de raison pour être malheureux. En effet , le malheur dépend souvent moins des choses que l'on souffre que de l'idée qu'on s'en forme. Or il est vrai-semblable que celui à qui tout le monde déplaît n'a pas une juste idée de ce qui peut nous rendre heureux ou malheureux , & qu'il ne sçait ce que c'est que malheur. Car s'il le sçavoit il tâcheroit à se corriger de cette noire misantropie qui lui rend tous les hommes odieux , il chercheroit à s'en guerir comme d'une maladie. C'est donc l'aveuglement où il est de la juste valeur des choses qui excite son humeur chagrine , & par cette raison c'est le même aveuglement qui soulage le poids de ses miseres.

Le plus grand malheur de la vie est d'être sans ami. Celui à qui tout le monde déplaît n'en connoît pas le prix , & cette ignorance lui ôte le sentiment d'une grande partie de son malheur.

Il n'en est pas de même de celui qui déplaît à tout le monde , rien ne peut empê-

empêcher qu'il ne connoisse parfaitement sa situation malheureuse, & s'il est dépourvû de tout ce qu'il faut pour plaire, il ne l'est pas de ce qui lui est nécessaire pour se connoître. Or qui peut bien comprendre les réflexions tristes & fâcheuses auxquelles il se livre, nulle consolation pour lui, nul relâche à sa douleur. Haï, fui, abandonné de tout le monde. La mort que les autres craignent est la seule esperance qui lui reste pour s'affranchir des miseres dont il est accablé.

Il est également parvenu au comble du malheur, soit que sa disgrâce soit l'effet de sa malice, ou simplement du défaut des qualitez nécessaires à la société civile. Parce que ni l'un, ni l'autre de ces inconveniens ne lui ôte pas la raison, le plus dangereux instrument de ses souffrances.

Une deuxième raison qui autorise à estimer moins malheureux celui à qui tout le monde déplaît, que celui qui déplaît à tout le monde; c'est que le premier, quoiqu'il haïsse tous les hommes, peut néanmoins être aimable, cela n'est pas impossible, & avec cela il peut être certain encore qu'il est aimé. Or si la vûë ou l'idée des hommes l'inquiète, il ne sera pas, à la verité, sans chagrin, mais aussi il jouïra du plus grand de tous les

E iiij plai-

plaisirs, qui est d'être content de soi-même.

Tout au contraire celui qui déplaît à tous les hommes quand il auroit pour eux une amitié parfaite, cette disposition de son cœur, loin d'adoucir ses peines, seroit pour lui un nouveau surcroit de malheur & d'accablement d'aimer des ingrats, & qui le récompensent si mal de son amitié.

Enfin, comme l'estime des hommes & la bonne renommée sont la récompense de la vertu, il est naturel d'estimer celui-là plus heureux qui peut jouir de ces avantages, quoiqu'il haïsse tout le monde, que l'autre qui est un objet d'horreur sur la terre, qui doit avoir le corps contre-fait, l'esprit & le cœur gâtés & corrompus. En un mot, il est plus naturel de croire celui-là le plus malheureux qui merite le plus de l'être.

Haïr tout le monde est une simple indisposition du cœur, qui n'exclut point d'autres qualitez qu'on peut estimer aimer. Mais celui qui est haï de tous les hommes, il faut nécessairement qu'il soit indisposé de cœur & d'esprit, qu'il ait tous les vices de l'ame, & toutes les imperfections du corps. Concluons donc que celui-là est plus malheureux qui déplaît

F E V R I E R 1725. 311  
plaît à tout le monde, que celui à qui  
tout le monde déplaît.

*Par M. Michaud, Avocat au Parle-  
ment de Besançon.*

✱✱✱:✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱:✱✱✱

*A M. de Roc.... sur ses vers à Made-  
moiselle..... au 1. tom. du Mercure  
de Decembre 1724.*

Faisant ce matin ouverture  
Du premier tome du Mercure,  
Vers de votre façon j'ai lû:  
Admirable en est la structure,  
Mais l'adresse m'en a déplû.  
Quand femme on a comme la vôtre,  
D'autant d'esprit & de beauté,  
Et de sagesse & de gayeté,  
Convient-il d'en lorgner une autre?  
Croyez-moi, mon cher Roc...  
L'époux d'une telle éveillée,  
A de la besogne taillée,  
Dans sa maison plus qu'il ne faut.  
Partant ne vous conviendrait gueres,  
De chasser sur terre étrangere.

E v

Point

Point ne faut prendre femme au pis ,  
 La plus sage , dans ses dépits ,  
 Peut enfin perdre patience ;  
 Rare n'en est l'expérience ;  
 La vôtre on le sçait se tient bien ,  
 Mais ne faut répondre de rien ;  
 Chesne souvent fait chûte triste ,  
 Pendant que le roseau résiste .  
 Peut-être aussi que sur ce point ,  
 Vous faites conte à la Cigogne ,  
 Et que vous ne ressemblez point ,  
 A ces vivans de Catalogne ,  
 Qui faisoient à ce que nous dit ;  
 Un Poëte de grand crédit ,  
 Bien moins de bruit que de besogne .  
 On peut sans être de Gascogne ,  
 Etre Gascon sur ce point-là .  
 Plus long ne faut que j'en découffe ;  
 Convient à vôtre aimable épouse ,  
 Que vous le soyez sur cela .  
 Une femme autant accomplie ,  
 Demande un époux tout entier :  
 Point ne merite qu'on l'oublie ,

Ni

Ni qu'on la serve par quartier.  
 Ah ! si j'étois à vôtre place ,  
 Pour tout autre serois de glace.....  
 Tout beau , Monsieur le Sermonneur ;  
 A quoi bon toutes ces redites ?  
 Conviens de tout ce que me dites :  
 Cela me fait beaucoup d'honneur.  
 Mais cessez de me chanter gamme ;  
 Personne au monde ne fait cas ,  
 De son esprit , de ses appas ,  
 Autant que moi ; mais c'est ma femme.



## OBSERVATION ANATOMIQUE.

*Par M. Deslandes , Contrôleur  
 de la Marine , à Brest.*

**T**Out ce qui arrive d'extraordinaire ,  
 soit en Physique , soit en Medeci-  
 ne , devrait être recüeilli avec soin. On  
 en composeroit dans la suite une science  
 toute de faits , plus agréable sans compa-  
 raison , & plus instructive que les rai-  
 sonnemens. Ils sont bien sujets à nous  
 égarer.

B vj Le

Le 6. de Decembre 1724. un jeune Chirurgien , entretenu dans l'Hôpital de la Marine de Brest , se sentant l'estomach trop chargé , voulut se provoquer au vomissement. Il se servit pour cela d'une plume , à son ordinaire. Mais l'ayant enfoncée trop avant dans l'œsophage , elle lui échappa des doigts , & il l'avalâ. C'étoit une plume de Coq-d'Inde , plus longue & plus ferme que les plumes ordinaires , & malheureusement encore taillée.

Le lendemain de cet accident , le Chirurgien prit une forte dose d'émetique , dans la vûë de rejeter la plume qu'il avoit avalée. Ce qui étoit une seconde imprudence. Depuis ce moment , il lui survint des symptômes très-fâcheux : une douleur vive sous la mamelle gauche , un dégoût general , des vomissemens teints de sang , & un cours de ventre presque continuel. Enfin , il mourut le 7. Janvier 1725. après de beaucoup de convulsions & de mouvemens involontaires.

Le jour même on ouvrit son cadavre , & comme la maladie venoit de l'estomach , on le mit d'abord à découvert. La plume en occupoit tout le fonds , s'étendant d'un orifice à l'autre. La partie taillée étoit fichée un peu au dessous de l'orifice supérieur , & la partie barbuë s'étoit pliée

pliée & engagée dans l'orifice inferieur, & même entroit d'un demi pouce dans le duodenum. C'est cette extrêmité qui chatouillant le pylore, & les endroits voisins, a irrité le canal cholidoque, & l'a obligé de se vuidier des humeurs qu'il contient. Ajoûtez-y les mouvemens convulsifs & antiperistaltiques, que l'estomach a souffert par l'effet de l'émetique, & les piqueures réitérées de la plume. Tout cela a déchiré les membranes interieures de l'estomach, & ces efforts ont été accompagnez & suivis d'une abondante évacuation de sang.

On trouva encore les poulmons vitiiez & abreuvez d'une matiere fétide. Ce que j'attribuë, outre leur tissure & leur délicatesse naturelle, à ce que le sang dépouillé de ses parties balsamiques & nutritives ne se portoit plus aux visceres comme il devoit. La digestion étant interrompuë, tout le corps se ressentit en peu de temps de cette interruption.

Je conserve la plume dans mon cabinet, qui est aussi saine, & aussi entiere que le premier jour.





Que la mort, par mes soins, auroit mis dans  
son Parc.

*A Geneve par J. A M\*\*\**

*Deuxième Enigme.*

**N**ous sommes vingt jumeaux d'une même  
maison,

Qui tous pouvons agir sans quitter notre  
place,

Nous faisons quelquefois faire maintes gri-  
maces,

Surtout quand on nous met hors de notre  
prison.

D'un Amant indiscret nous punissons l'au-  
dace;

Et comme nous n'avons ni rime ni raison,

Chacun nous montre au doigt comme un ob-  
jet risible;

Mais notre dure troupe y paroît insensible.

*Troisième Enigme.*

**J**e suis une femelle assez heteroclyte,  
Qui sous deux sexes differens,

Nouveau genre d'hermaphrodite,

Amuse tous les jours mainte espece de gens.

Ce commerce est d'une nature,

**A**

A ne pouvoir donner aucun mauvais soupçon  
De crainte cependant que quelqu'un ne murmure,

Quiconque use de moi, se contraint par raison

A garder certaine mesure.

Quand avec ma compagne on veut m'apparier,

Souvent je fais la difficile :

Dans d'autres momens plus facile ,

Je m'offre sur le champ sans me faire prier.

Se gouverner ainsi , Lecteur , que vous en semble ?

C'est suivre son humeur , plutôt que la raison ,

Aussi m'est-il permis d'oublier sa leçon ,

Car il n'est pas commun de nous trouver ensemble.

*Les Talons , la Pipe , & le Quinquina ,*  
sont les trois mots des Enigmes du mois passé.



**ARIETA.**



*o' come ne' mi*

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

## A R I E T A.

**Q**uel bel volto e quel bel nome  
 Sempre trovo, e non sò come,  
 Ne' miei labbr', e nel mio cor :  
 Volgo i passi, e il guardo giro,  
 E colei, per cui sospiro,  
 Mi dipinge in ogni loco  
 Tutto foco,  
 Il dio d'Amor.

## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &amp;c.

**O**RAISON FUNEBRE de très-Haut,  
 très-Puissant, & très-Excellent  
 Prince Louis I du nom, Roi d'Espagne  
 & des Indes, prononcée dans l'Eglise  
 de Paris le 15. Decembre 1724. par  
 M. l'Abbé Mongin, de l'Académie Fran-  
 çoise, nommé à l'Evêché de Bazas. A  
 Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coi-  
 gnard,

gnard, fils, Imprimeur du Roi, &c. in  
4°. pp. 35.

En donnant dans notre Journal de Décembre, la description de la Tompe funebre faite dans l'Eglise de Paris, à l'occasion du Service de Louïs I. du nom, Roi d'Espagne, nous avons parlé de l'Oraison funebre qui y fut prononcée par M. l'Abbé Mongin; mais nous nous sommes contentez d'en rapporter seulement le titre, parce que le sujet nous a paru si beau, si touchant, & si bien traité, que nous avons jugé à propos d'en faire un article particulier pour ce Mois-ci, c'est dequoi nous allons nous acquitter avec le plus d'exactitude qu'il nous sera possible.

M. l'Abbé Mongin a tiré le texte de son discours du Livre de la Sagesse, Chap. 4. *consummatus in brevi, explevit tempora multa.* Il a peu vécu, mais il a rempli le cours d'une longue vie. Ces saintes paroles donnent lieu à la division du discours, qui est telle: Il a peu vécu, mais il s'est conduit avec sagesse, & par là il a rempli le cours d'une longue vie. Il a peu regné, mais il a regné avec gloire, & par là il a rempli le cours d'un long regne. Si jamais, dit d'abord l'Orateur Chrétien, vous vous étiez flat-

tez

tez, Grands de la terre, que la jeunesse ou la santé pussent vous assurer pour long-temps la possession de vos biens & de vos grandeurs, détrompez-vous à la vûe de ce triste spectacle, voilà dans ce tombeau, qui renferme tant de Couronnes portées si peu, & tombées si vite, la réponse à vos fausses esperances, à vos desirs sans fin, à votre ambition sans bornes, &c. Si d'un autre côté vous vous êtes plaints que la vie fût trop courte pour acquérir la sagesse, & pour remplir avec gloire tous les devoirs de votre état, interrogez \* ces vertus affligées, elles vous diront mieux que moi, que la vie même la plus courte vous suffit pour acquérir une longue gloire. Regardez, vous diront-elles, ce jeune Monarque que nous pleurons, il étoit notre ouvrage, c'est nous qui avons conduit son enfance, & instruit sa jeunesse, &c. nous avons entouré son trône, comme nous entourons aujourd'hui son tombeau. En effet, continuë M. l'Abbé Mongin, soit que l'on confidere cet auguste Prince dans la noble carrière qui le conduisoit au Trône, soit que nous le regardions sur le Trône même, je trouve des deux côtés sa gloire également assurée, & sa

» Voyez la description de la Pompe funebre, Mercure de Decembre 2. vol.

course

## § 22 MERCURE DE FRANCE.

course glorieusement remplie , il a peu vécu , mais il s'est conduit avec sagesse , & par là il a rempli le cours d'une longue vie ; il a peu régné , mais il a régné avec gloire , & par là il a rempli le cours d'un long regne , *consummatus* , &c.

M. l'Abbé Mongin fait voir ensuite la différence qu'il y a entre vivre longtemps , & remplir sa course , & il use pour cela de termes si expressifs , qu'on reconnoît aisément qu'ils partent de source , c'est-à-dire , d'un genie accoutumé à traiter dignement les plus grands sujets. Dieu fit naître , dit-il , ce Prince dans des conjonctures , où l'Espagne occupée à défendre son Roi , demandoit au Ciel un heritier. Sa naissance devenue nécessaire pour calmer l'Europe , rendit son éducation plus précieuse , &c. Le Prince des Asturies , comme le jeune Salomon , étoit né avec un esprit penetrant , & avec un cœur dont la bonté formoit le caractère. La penetration de son esprit lui fit connoître ses devoirs , & la bonté de son cœur les lui fit aimer.

De quatre Langues que le Roi d'Espagne avoit apprises avec methode , & qu'il parloit avec grace , la nature , la reconnaissance , & l'amour , dit l'Orateur , lui en avoient enseigné trois , & le desir d'acquérir les vertus Romaines , lui ap-  
prit

prit celle des Scipions & des Césars. L'intérêt presque égal qu'il sentit à apprendre la Langue de ses peres & celle de ses peuples, le fit bien-tôt exceller dans l'une & dans l'autre. Il joignit toutes les graces de la Langue Françoisé à toute la noblesse de la Langue Espagnole, & la Langue Françoisé dans la bouche en devint plus majestueuse. Nos François aimoient à retrouver un Fils de France dans le Prince des Asturies; & les Espagnols charmez de l'entendre parler avec autant de politesse que de dignité, se plaisoient à admirer dans leur Prince, le caractere des deux Nations. Je n'ose, continuë l'Orateur, parler ici du goût que la reconnoissance & son amour encore, lui avoient inspiré pour une Langue, dont il reçut les premieres leçons en recevant les premiers gages de tendresse maternelle. Je réveillerois trop de douleurs, en rappelant la memoire d'une Reine courageuse, dont la France & l'Espagne revelent encore les vertus, &c. L'Auteur parle ensuite du double mariage qui s'est fait entre les deux Couronnes, ce qui le conduit insensiblement à faire le Portrait du Roi & de l'Infante-Reine. Dans le même temps, dit-il, que la France envoyoit à l'Espagne ce qu'elle avoit de plus grand, l'Espagne, par un échange

tailles, & pour triompher de ses ennemis, &c.

L'Auteur rapporte ici l'exemple de David, qui après un regne glorieux, & dans une vieillesse défaillante, se plaignoit que ses jours étoient évanouïs comme une ombre, & que lui même avoit séché comme l'herbe; il fait voir ensuite, que Salomon, après avoir goûté les plaisirs du monde, en sentit la vanité trop tard pour lui, & les plaintes qu'il en fait, marquent plutôt ses dégoûts que ses regrets. Mais voici un Roi, dit-il, arrêté dans le commencement de la course, & qui ne regrette point, comme David, ses florissantes années, qui connoît, comme Salomon, la vanité des biens de la terre sans en avoir goûté les douceurs, &c. Maître de tant de Royaumes, à peine a-t-il eu le temps de recevoir les hommages de tous les Sujets, & de compter toutes ses Couronnes, qu'il les voit tomber sans s'affliger de leur chute, &c. Au milieu de tous ces débris, il ne s'occupe que de l'esperance prochaine des biens éternels.

Cependant un mal cruel, un feu dévorant consume ses entrailles, mais à voir la tranquillité avec laquelle il souffre, vous diriez qu'il n'est que le témoin de ses maux, il laisse à ceux qui l'environnent

onnent le soin des remedes ; mais il appelle lui-même les Medecins de son ame, & il leur expose dans l'amertume de son cœur toutes les fautes de sa jeunesse. C'est l'innocence peut-être qui s'afflige, c'est l'amour qui s'accuse, &c. Il tourne enfin ses derniers regards tantôt vers le Ciel, tantôt vers ses peuples, & tantôt il les porte sur S. Ildefonse, Roi Chrétien, pere de ses Peuples, & fils respectueux ; il songe à rendre tout à la fois ce qu'il doit à Dieu, & à ses Peuples, & au Roi son pere. Il s'acquitte envers Dieu, en consommant le sacrifice de sa jeunesse, de sa Couronne, & de sa vie. Il s'acquitte envers ses peuples, en assurant leur Etat ; & il s'acquitte envers son pere, en lui remettant tous les droits qu'il lui avoit cedez, &c.

Nous ne repeterons point ici ce que nous avons déjà dit, en faisant la description de cette grande Ceremonie, qu'il y avoit plusieurs Princes, & beaucoup de gens de la premiere distinction, nous nous contenterons de dire, que le Discours de M. l'Abbé Mongin, où tout respire la Religion & la solide pieté, finit par des traits d'une Morale touchante & pathetique, & qu'il fut generalement applaudi. Le merite de l'illustre Auteur est déjà connu par plusieurs pieces d'Eloquence,

F     d'ont

### 328 MERCURE DE FRANCE.

dont nous avons rendu compte dans nos précédens Journaux. Heureuse l'Eglise, qui va posséder un Pasteur, lequel, avec le don précieux de la parole, réunit tant d'autres grandes qualitez.

ACADEMIE UNIVERSELLE DES JEUX ;  
contenant les regles des Jeux du Tric-  
trac, des Echets, du Quadrille, du  
Quintille, de l'Homme à trois, du Pi-  
quet, du Reversis, & de tous les autres  
Jeux, avec des instructions faciles pour  
apprendre à les bien jouër. *A Paris, au  
Palais, chez Theodore le Gras 1725. in  
12. pag. 170. pour le Quadrille, 52.  
pour le Piquet, & 354. pour les autres  
Jeux.*

Le Jeu de Quadrille est si fort à la mode, & la premiere Edition du Livre qui en contient les regles, a eu un succès si favorable, que cela a engagé l'Auteur d'en donner ici une seconde plus étendue & plus parfaite. Tous les incidens qui peuvent arriver dans ce Jeu, y sont décidés par des raisons si justes & si naturelles, que personne ne fera difficulté de s'y soumettre. On trouvera peut-être, poursuit l'Auteur, des regles qui paroîtront à quelques-uns trop severes, à d'autres trop peu. On dira aux premiers, que l'on conviendra qu'elles  
ne

ne ſçauroient l'être affez , puisque c'eſt pour empêcher que la mauvaiſe foi , qui ne manque pas de partiſans parmi les Joüeurs , ne puiſſe s'y gliffer ; ainſi l'on ne ſçauroit condamner que très-rigoureuſement ce qui en a la ſeule apparence. On dira aux derniers , pour ce qui peut paroître trop adouci , qu'en l'examinant bien , l'on ne trouvera pas que la mauvaiſe foi puiſſe y avoir part. Cependant , pour ſatisfaire & remplir l'attente de ceux qui veulent qu'on ne puiſſe rien faire ſans leur dire pourquoi , l'on trouvera dans les déciſions nouvelles , qui ſont immédiatement après le Quadrille , d'aſſez bonnes raiſons pour appuyer les regles qu'on y donne , & éclaircir les doutes qui peuvent naître parmi tant de perſonnes qui jouënt ce jeu.

On ne peut faire d'extrait d'un pareil Livre , nous nous contenterons d'indiquer les Jeux dont l'Auteur donne les regles. Les voici : les Jeux de Quadrille de l'ancien & nouveau Quintille , de l'Hombre à trois & à deux , avec un Dictionnaire de tous les termes qui ſont affectez à ces Jeux. Les Jeux de Piquet , de l'Imperiale , du Reversi , de la Manille , autrement la Comette , du Papillon , de l'Ambigu , du Commerce , de la Tontine , de la Lotterie , de ma Co-

mere accommodez-moi , de la Guimbarde , autrement la Mariée , de la Triomphe , de la Bête , de la Mouche , de l'Homme d'Auvergne , de la Ferme , du Hoc , du Poque , du Romestecq , de la Lifette , de l'Emprunt , de la Guinguette , du Sixte , du Vingt-quatre , de la Belle , du Flux & du Trente-un , du Gillet , du Culbas , du Coucou , de la Brusquem-bille , du Triétrac , du Revertier , du Toute-table , du Tournelase , des Dames rabatues , du Plain , du Toc , des Echecs , du Mail , du Billard ordinaire , du Billard , appelé à toutes Billes , du Billard , appelé le jeu de la Guerre , de Paulme & de la Longue Paulme , &c.

*DISSERTATION sur les Tombeaux de Quarrée , Village du Duché de Bourgogne , dans le Ressort du Bailliage Royal d'Avalon , qui est une Paroisse & Archiprêtré du Diocèse d'Autun. Par M. Bocquillot , Chanoine d'Avalon. A Lyon 1724. vol. in 12.*

**I**L y a dans le pays de Morvend , qui est du Duché de Bourgogne , un Village qu'on nomme vulgairement *Quarrée-les-Tombes* , à cause des Tombeaux de pierre qui y étoient autrefois , tant sur la surface de la terre , que renfermez au-  
dans ,

dans, & dont le nombre étoit si grand, il y a environ 50. ans, que la tour de l'Eglise, la voûte du Chœur, & la Sacrificie en ont été bâties, & l'Eglise pavée. Il en reste un très-grand nombre dans le Cimetiere qui environne l'Eglise, & il y en a encore en terre, non-seulement aux environs du Cimetiere, & dans une grande place, mais dans les champs mêmes des environs, &c.

Ces Tombeaux sont tous de la même figure, de cinq à six pieds de longueur chacun. Ils sont tous taillez, battus au marteau à petit grain, selon l'expression de l'Auteur, & fort polis, &c. On n'y voit aucune marque de Paganisme, ni de Christianisme, excepté cinq ou six, sur lesquels il y a une Croix. Dans tous ces Tombeaux il ne s'est trouvé ni ossemens, ni rien qui pût faire soupçonner qu'on y eut jamais enfermé de corps morts.

A la vûe de tant de Tombeaux, la curiosité de M. Bocquillot ( comme il le dit dans sa Dissertation ) fut piquée, & elle le porta à s'informer plus à fond de ces differens monumens. Il consulta pour cela les personnes du Pays qu'il jugea les plus capables de l'instruire, & ce qu'il en pût apprendre, c'est que la tradition du pays est qu'autrefois il s'y est donné un grand combat, entre les Chrétiens &

les Sarrasins, que le champ de bataille étoit demeuré aux Chrétiens, qu'ils avoient enterré les Sarrasins dans de grandes fosses, & les Chrétiens dans des Tombeaux de pierre. Cette tradition a paru peu vrai-semblable à l'Auteur, & il la rejette par plusieurs raisons qu'il rapporte. Mais voici ses conjectures:

Il avoit d'abord crû que Quarrée pouvoit avoir été le Cimetiere de quelque Ville qui en étoit proche, & dont on ignore à present le nom. Mais après toutes les recherches faites pour découvrir quelques vestiges de cette prétendue Ville, on n'a rien trouvé; ce qui a encore engagé l'Auteur à abandonner ce sentiment. Mais enfin voici ce qu'il pense de tant de cercueils dont il est impossible, dit-il, de sçavoir le nombre, tant la quantité en est grande.

M. Bocquillot croit que Quarrée étoit un entrepôt où l'on amenoit des cercueils tous faits pour y être achetez, & de-là transportez dans les lieux où l'on en pouvoit avoir besoin. C'est donc pour cela, selon lui, qu'on ne voit sur ces Tombeaux aucune écriture, ni aucune marque qui fasse connoître qu'ils ont servi. On les envoyoit là, pour ainsi dire, tout nus, comme des tables d'attente, afin que ceux qui les acheteroient

y

y firent graver ce qu'ils voudroient. L'Auteur apporte plusieurs raisons qui lui ont fait embrasser ce sentiment, nous allons rapporter celle qui lui a paru la plus forte. J'ai maintenant une preuve claire & certaine, dit-il, que dès le 13. siecle il y avoit dans Quarrée une multitude de Tombeaux de pierres vuides, qui n'avoient jamais servi, &c. c'est un Poëme en vieux langage de Roman, dont Girard de Rossillon est le Heros, & que l'Auteur a dédié à Jeanne de Bourgogne, épouse du Roi Philippe le Long; Poëme qui lui a été communiqué par M. Bouhier de Savigni, President à Mortier au Parlement de Dijon. J'apprends (continue-t'il) de ce Poëte, que de son temps il y avoit en Bourgogne un Village nommé Quarrée, & que dans ce Village il y avoit une Eglise de Saint George, & un très-grand nombre de Tombeaux de pierres vuides qui n'avoient jamais servi, &c. M. Bocquillot voudra bien nous permettre de remarquer en passant qu'on n'a jamais douté qu'il y eut en Bourgogne un Village nommé Quarrée, que dans ce Village il y eut une Eglise sous l'invocation de S. George, & un très-grand nombre de Tombeaux de pierre, &c. La question est de sçavoir pourquoi ces Tombeaux sont à Quarrée, & c'est

ce qui lui reste à prouver, & ce que l'Auteur du Roman n'a point éclairci.

A l'égard des Croix que l'on a trouvé sur quelques-uns, M. Bocquillot croit que ce sont des modernes qui se sont servis de ces Tombeaux, & qui y ont fait graver des Croix.

LETTRE en forme de Dissertation pour servir de Réponse aux difficultez qui ont été faites contre le livre des Observations sur la Saignée du Pied, & sur la Purgation au commencement de la petite Verole. A Paris, chez Guillaume Cavelier, fils, rue Saint Jacques 1725. in 12.

On peut voir par la grosseur de cette Réponse qui est de 107. pages in 12. qu'on a fait beaucoup de difficultez contre les *Observations sur la Saignée du Pied au commencement de la petite Verole*. Nous ne déciderons point si l'Auteur a répondu exactement à toutes les objections qu'on lui a faites, nous dirons seulement qu'il l'a fait sans passion & sans animosité. Nous allons en donner un exemple. Quelqu'un a trouvé mauvais que l'Auteur ait employé le mot de *Décadence* dans le titre du livre des *Observations*, &c. parce que cette expression paroît, dit-on, deshonorante à la Médecine,

ne, & qu'il ne convient point d'afficher ainsi les défauts d'une profession qu'on ne sçauroit trop honorer aux yeux du Public; c'est, ajoute-t-on, la décrier dans les Carrefours.

Ce reproche, dit l'Auteur de cette Lettre, seroit raisonnable si l'accusation étoit fondée. Car l'inconvenient ne seroit point de mettre sous les yeux du Public les dangers d'une Medecine singuliere; mais plutôt qu'il fut une sorte de Medecins qui missent en danger la vie des hommes, sans que les hommes fussent avertis de la singularité de leur perilleuse methode de traiter leurs maux. Delà l'Auteur de la Lettre demande, si l'on fit jamais un crime à celui qui representa dans son temps au Public la Medecine en deüil, ou la Medecine en larmes? *Medicina lugens*: un autre la dépeint gemissante, *Planctus Medicina*. Un autre encore a-t'il été blâmé, pour avoir fait exprès dans ces derniers temps une Dissertation pour montrer qu'elle est estropiée, & mutilée. *De mutilo Medicina corpore*.

Nous ajouterons qu'il y a dans cet in-12. depuis la page 87. jusqu'à la fin une Analise des Observations sur la Saignée du Pied, & sur la Purgation au commencement de la petite Verole, &c.

LA SEMAINE ÉDIFIANTE partagée en sept Entretiens instructifs sur l'état des hommes dans ce monde & dans l'autre. Par le R. P. *Angelique Chevalier*, Prédicateur Recollet. A Bordeaux chez Nicolas de la Court 1724. in 8° pp: 274.

Pour donner une idée de la bonté de l'ouvrage que nous annonçons, nous commencerons de rapporter le témoignage de M. le Moine, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, qui dans l'approbation qu'il en a donnée, certifie n'y avoir rien trouvé qui ne réponde parfaitement au titre, & qui ne soit édifiant & orthodoxe; qu'il est écrit avec autant de solidité que d'élegance, & que l'impression le rendra très-utile à ceux & celles qui veulent faire de leur salut leur affaire principale.

NOUVEAUX MEMOIRES sur l'Etat present de la Grande Russie ou Moscovie, où l'on traite du Gouvernement Civil & Ecclesiastique de ce Pays, des Troupes de terre & de mer du Czar, de ses Finances, & de la maniere dont il les a réglées; des divers moyens qu'il a employé pour civiliser les peuples & agrandir ses Etats; de ses Traitez avec différens Princes d'Orient, & de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans sa Cour.

Cour, surtout par rapport au feu Prince Czarien, depuis l'an 1714. jusqu'en 1720. *Par un Allemand, Résident en cette Cour.* Avec la Description & le Plan de Petersbourg & de Cronstot. Le Journal du Voyage de *Laurent Lange*, à la Chine. La Description des Mœurs & usages des Ostiackes, & le Manifeste du Procès Criminel du Czarewits Alexis-Petrowits, avec une Carte generale des Etats du Czar, suivant les dernières Observations. A Paris, chez *N. Pissot, Quay des Augustins* 1725. 2. vol. in 12. de 964. pages, sans la Preface. 5. livres.

Les choses extraordinaires qu'on a vû faire au Czar dans ces derniers temps, ses entreprises, & les établissemens qu'il a faits dans ses Etats, doivent faire lire le Livre avec empressement. Il nous paroît curieux, intéressant, & digne d'admiration à plusieurs égards. Peut-on, en effet, voir sans étonnement le Czar étendre les limites de son Empire, bâtir d'un côté une Ville entière, qui contient aujourd'hui plus de 60. mille maisons, dans un lieu où il y avoit à peine deux pauvres Cabanes de Pecheurs, & de l'autre un Port, dans un endroit qui étoit désert auparavant, construire une flotte de 40. Vaisseaux de guerre, & de quelques centaines de Galeres, & l'équiper d'hom-

338 MERCURE DE FRANCE.

mes, & de toutes les choses nécessaires.

HISTOIRE DE LA PRISE D'AUXERRE par les Huguenots, & de la délivrance de la même Ville les années 1567. & 1568. avec un recit de ce qui a précédé, & de ce qui a suivi ces deux fameux événemens, & des ravages commis à la Charité, Gien, Cône, Donzi, Entrains, Crevan, Iranci, Colanges-les-Vineuses, & autres lieux du Diocèse d'Auxerre. Dédiée à Madame l'Abbesse de Chelles. Par M. le Bœuf, Chanoine & sous-Chantre de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre. A Auxerre, chez J. B. Troche 1723. in 8°.

HISTOIRE de l'Exil de Ciceron. Par M. Morabin. A Paris, rue S. Jean de Beauvais, chez Lambert Coffin 1723. in 12. de 468. pages.

REFLEXIONS CRITIQUES sur la Médecine, où l'on examine ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les jugemens que l'on porte au sujet de cet Art. Par M. François. A Paris, rue S. Jacques, chez G. Cavelier 1723. 2. vol. in 12.

PROJET de Réformation de la Médecine, in 12. 1723. chez le même.

L'ANA-

L'ANATOMIE du Corps de l'Homme en abrégé, *traduit de l'Anglois de Kell*, avec des additions très-considérables, par M. Noguez, in 12. *idem.*

NOUVELLE MANIERE de faire l'Operation de la Taille, *traduit de l'Anglois de Dougl.* A Paris, *ruë Saint Jacques*, chez G. Cavalier 1724. in 12. avec figures.

HISTOIRE DE LA NAVIGATION, son commencement, ses progrès & ses découvertes jusqu'à présent, *traduite de l'Anglois*; le commerce des Indes Orientales, avec un Catalogue des meilleures Cartes Geographiques, & des meilleurs Livres de Voyages, & le Caractere de leurs Auteurs. A Paris, chez Et. Ganeau, *ruë S. Jacques*, 2. vol. in 12.

ACCURATA INSTITUTIONOM, seu primorum Juris elementorum D. Justiniani explanatio, &c. *c'est-à-dire*, Explication exacte des Institutions, ou des premiers Elemens de Droit de Justinien, avec des Observations sur le Droit François, pour faire connoître plus facilement la différence qu'il y a entre le Droit Romain & le Droit François. A Paris, *ruë Saint Jacques*, chez Ch. Osmont 1724. 2. vol. in

340 MERCURE DE FRANCE.  
in 12. de 459. pages les deux.

DISSERTATION sur la Contagion de la Peste, où l'on prouve que cette maladie est véritablement contagieuse, & où l'on répond aux difficultez qu'on oppose contre ce sentiment. *A Toulouse, chez J. J. Desclassan 1724. in 8° de 152. pages, sans la Preface.*

DISSERTATION du P. le Courayer, sur la succession des Evêques Anglois, & sur la validité de leurs ordinations, réfutée par le P. Hardoin, de la Compagnie de Jesus, &c. *A Paris, Quay des Augustins, chez Coustelier 1724. in 12. de 222. pages.*

CONDUITE d'une Dame Chrétienne, pour vivre saintement dans le monde. *A Paris, rue Saint Jacques, chez Etienne 1725. in 12.*

TRAITE' DE LA CONSCIENCE. *A Paris, rue S. Jacques, chez Fournier 1724. in 12. de 371. pages.*

OEUVRES de M. l'Abbé de S. Real. Nouvelle Edition, augmentée. *A Paris, par la Compagnie des Libraires 1724. 4. vol. in 12.*

LES

F E V R I E R 1725. 341

LES ANNALES de la Monarchie Françoises, depuis Pharamond jusqu'à la majorité de Louïs XV. enrichies des principales Medailles qui ont été frapées sous tous les Regnes. *Par M. de Limiers, Docteur en Droit.* A Amsterdam, chez Honoré & Chatelain, in fol. en trois parties.

ABREGE' des Controverses sur la Religion, ou Methode courte pour discerner la veritable Religion Chrétienne, d'avec les fausses qui prennent ce nom. *A Nanci, chez Barbier* 1723. in 16. de 283. pages.

BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE. *Par M. Lenfant.* A Amsterdam 1724. in 8° 7<sup>e</sup>. volume.

LA BIBLIOTHEQUE ancienne & moderne de *M. le Clerc*, tome 20. 2<sup>e</sup> partie & tome 21. complet. 1724. in 12. A Amsterdam.

KEIL (Jo.) Introductiones ad veram Physicam & veram Astronomiam quibus accedunt trigonometria, studio Gravefando, 4<sup>o</sup> fig. 1725. *Lug. Ba. & se vend à Paris, chez Cavelier, rue Saint Jacques.*

VBR-

342 MERCURE DE FRANCE.

VERCELLONI ( Jac. ) de pudendorum morbis & Lue venerea, 8° Lug. Ba. 1722. *idem.*

BERNET ( Go. ) Exercitatio Phisico-Medica de efficacia & usu aëris Mechanicori in corpore humano , in 8°. Amst. 1723. *idem.*

ALLEN ( Jo. ) Synopsis universæ Medicinæ, in 8° Amst. 1723. *idem.*

TRAITE' DE LA PESTE , recueilli des meilleurs Auteurs, par M. Mauget 1721. A Genève , & se vend à Paris , chez le même.

LE NOUVEAU SPECTATEUR FRANÇOIS , ou Discours , dans lesquels on voit un portrait naïf des mœurs de ce siècle. A la Haye , chez Jean Neaulme. Tome 1. in 8°.

THE CHRISTIAN HERO , &c. C'est-à-dire , le Heros Chrétien : ouvrage où l'on entreprend de montrer qu'il n'est point de vrai Heroïsme , sans les principes du Christianisme. Par M. Steel. A Londres, 5<sup>e</sup> Edition.

DISCOURS prononcez à l'Académie Française , à la reception de M. le Premier

mier President. *A Paris, chez J. B. Coignard, rue S. Jacques, 1725. in 4.*

Ces deux Discours furent extrêmement applaudis, comme nous l'avons déjà dit : celui de M. le Premier President est plein de gravité & de dignité, conforme à son caractère, & à l'éminente place qu'il remplit dans le Parlement ; ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait marqué, avec beaucoup de politesse pour les Gens de Lettres, qu'un Magistrat se doit faire honneur, & faire son plus grand plaisir du commerce qu'il a avec eux, & que sa maison doit toujours leur être ouverte.

L'on a été très-content de l'éloge qu'il a fait de l'Abbé de Choisy, & de la manière dont il a loué ses Lettres, qui, sans matière & sans sujet, interessent les Lecteurs.

M. le Directeur fait un Eloge de M. le Premier President, qui a été d'autant plus approuvé, qu'il n'y a rien qui ne soit exactement vrai, ce qui ne se trouve pas toujours dans tous les Eloges, & c'est un grand bonheur pour l'Orateur, lorsqu'il se trouve contraint de louer, de n'avoir à louer qu'une personne en effet très-loüable.

Il a pris dans la suite de son Discours, une route qui a paru un peu différente de celle que suivent ordinairement ceux qui en

en ont de pareils à faire : car il sembloit jusqu'à present , que l'usage les attrai-  
gnoit à ne faire qu'un simple compliment.  
M. de Valincour a crû y devoir joindre  
quelque chose de plus solide , en faisant  
l'Eloge des Lettres , & montrant qu'elles  
ne doivent pas être regardées comme un  
simple amusement , mais comme un se-  
cours très-utile dans toutes sortes de pro-  
fessions , pour ceux qui sçavent bien s'en  
servir ; mais il a fait voir aussi , com-  
bien il est dangereux d'en abuser , &  
dans quel inconvenient se jettent ceux ,  
qui non-seulement en font leur unique  
occupation , mais qui les employent à des  
usages contraires aux bonnes mœurs. Il  
est à souhaiter que cet exemple puisse  
être suivi , & que tous les illustres & ex-  
cellens Orateurs , dont l'Académie est  
composée, veüillent bien ajouter à l'avenir  
quelque point de Morale à des Discours  
qui jusqu'à present n'avoient servi qu'à  
faire admirer leur éloquence.

Le 21. du mois dernier le P. Porée,  
Jesuite, l'un des Professeurs de Retho-  
rique du College de Louïs le Grand , pro-  
nonça un Discours Latin , dans lequel  
il examina , *si c'est avec justice ou sans rai-  
son , qu'on accuse les François de legereté ;*  
& il traita cette matiere avec beaucoup  
d'esprit

l'esprit & d'éloquence, en présence du Cardinal de Bissy, de plusieurs Archevêques & Evêques, & d'un grand nombre de personnes de considération. Nous donnerons un Extrait de ce Discours.

La Bibliotheque de feu M. de Cister-nay du Fay, ancien Capitaine aux Gardes Françaises, doit être vendue après Pâques; le Catalogue qui en a été dressé par Gabriel Martin, Libraire, s'imprime actuellement; Cette Bibliotheque est d'une grande reputation pour la singularité & la rareté des Livres qui la composent, & pour la magnificence des reliures.

On apprend d'Angleterre, que le *Nouveau Testament* en Arabe, des Membres de la Societé établie pour la propagation de l'Evangile, s'imprime actuellement à Londres. Cette Traduction que M. Henley est chargé de corriger, est destinée pour les Chrétiens de Syrie.

On imprime par souscription à la Haye, chez R. C. Alberts, le *nouveau Theatre de Piémont & de Savoye*, en forme d'Atlas en François, Latin & Hollandois, chaque Langue à part, avec des planches très-exactes de toutes les Villes  
&c

346 MÉRCURE DE FRANCE.

& autres lieux , Eglises , Palais , & principaux Edifices ; & une description historique & géographique , nouvelle & très-exacte.

On apprend d'Allemagne, que M. d'Harthenfels , fait réimprimer à Lipsik avec des augmentations , son Histoire naturelle des Elephans , sous le titre d'*Elephantographia*. On dit qu'elle est ornée de beaucoup de traits extrêmement curieux.

Le 27. Decembre dernier, Fête de S. Jean Evangeliste , les Académiciens de la Ville de Guimaraens en Portugal, commencerent leurs Conférences par la lecture de plusieurs Poësies à la louange de Sa Majesté Portugaise. Dom Thadée-Louïs-Antoine-Lopes de Carvalho, chez lequel ils s'assemblerent , leur donna ensuite un magnifique repas , à la fin duquel on distribua un grand nombre de Médailles d'argent , ayant d'un côté le Portrait du Roi , & de l'autre les Armes de Portugal , avec cette inscription, ACADEMIA VINARENESIS M. DCC. XXIV.

ME.

**THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.**





MEDAILLE DU ROY,  
frappée pour le premier jour de  
l'année 1725.

**L**E Portrait du Roi avec la Legende  
ordinaire.

Revers. Un Trophée composé des  
principaux instrumens de chasse, de la  
dépoüillé de differens animaux; sommé  
du Carquois & du Croissant de Diane,  
avec trois ou quatre sortes de chiens en  
pied. Pour ame, ces mots imitez d'O-  
vide :

ET HABET SUA CASTRA DIANA.

*Diane a aussi ses Camps.*

La tête du Roi qu'on voit dans cette  
Medaille est très-ressemblante.



## SPECTACLES.

**A**U commencement de ce mois les  
Comediens du Roi ont remis au  
Theatre la Tragedie de *Nicomede* de Pierre  
Corneille, dans laquelle la Dlle de Seine  
a joué le rôle de Laodice avec beau-  
coup d'intelligence, d'agrément & de  
justesse,

justesse, dans les gestes, dans les tons, & dans l'air de son visage, qualitez qu'on n'acquiert gueres que par une longue experience; cependant cette jeune personne en a si peu, qu'elle n'a pas joué la Comedie 25. fois en toute sa vie. Le Public la goûte fort, & vient la voir avec empressement, mais il lui souhaite un peu plus de voix.

Le Jeudi 15. de ce mois on donna la premiere representation de la Tragedie nouvelle de Marianne. Elle fut jouée le Samedi suivant, & le Public parut la goûter davantage que la premiere fois. Nous ne manquerons pas d'en rendre un compte exact & desinteressé.

Les mêmes Comediens repetent la *Belle-mere*, Comedie nouvelle en cinq Actes; nous en parlerons quand elle aura paru.

Le 3. de ce mois, l'*Opera Comique* ouvrit son Theatre dans le Preau de la Foire saint Germain, par une piece intitulé *les Chimeres*. Cette piece n'a que deux Actes, precedez d'un Prologue; elle est ornée de quelques Entrées de Ballet, & l'on n'y a pas épargné la dépense pour les décorations. Le succès n'en a paru jusqu'ici ni bon, ni mauvais, quoique l'Auteur y ait mis beaucoup d'esprit.

C'est

C'est la justice que tout le monde paroît lui rendre, sa versification est assez correcte, & le choix des Vaudevilles aussi varié que ce genre le puisse permettre.

Comme c'est une piece à Scenes détachées, nous ne pouvons pas en donner un plan exact; nous espérons que le Public se contentera que nous lui en traçons une idée telle qu'une premiere représentation nous l'a pû permettre. Voici sur quoi sont fondées toutes les Scenes qui la composent. Jupiter commence l'action principale avec la Verité. Il ordonne à cette Divinité, de la façon de l'Auteur, de ne point flatter les hommes, de quelque rang qu'ils puissent être, & de leur montrer leurs défauts sans déguisement. Le lieu de l'action n'est ni dans les Cieux, ni sur la terre, ni dans les enfers, mais dans les espaces imaginaires.

Jupiter se retire, après avoir déclaré à la Verité qu'il veut être obéi; il a pris la précaution de s'excepter de la loi generale. La Verité n'ose affronter le peril qu'elle envisage dans son emploi; elle le veut déposer sur des épaules plus hardies, Arlequin se présente à elle conduit dans les espaces imaginaires par sa jaloussie; il faut remarquer que l'Auteur a déjà établi, que l'esprit entraîne le corps

350 MERCURE DE FRANCE.  
corps dans ce pays des Chimeres , cir-  
constance très-necessaire à son systême.  
La Verité choisit Arlequin pour son Lieu-  
tenant , ou pour son Substitut ; il se re-  
fuse à la commission ; mais elle l'y fait  
consentir , par l'esperance qu'elle lui  
donne , que la Maîtresse dont il est ja-  
loux , picquée de son absence , le vien-  
dra chercher dans les espaces imaginaires,  
& sera contrainte à lui ouvrir son cœur,

Avant que de quitter Arlequin , elle  
lui remet entre les mains un miroir fi-  
dele , qui ne flatte point ceux qui s'y  
regardent , & les peint à leurs propres  
yeux , tels qu'ils sont aux yeux des au-  
tres. Arlequin en fait la premiere épreu-  
ve ; il s'y mire , & s'y trouve un fort  
vilain noireau , quoiqu'il se crut un très-  
joli brunet. Ce miroir n'a presque point  
d'autre usage dans le reste de la piece ;  
il ne sert qu'à desabuser une vieille fol-  
le , qui se croyoit aussi belle à soixante  
ans , qu'elle l'avoit été à quinze.

Les premiers à qui Arlequin dit leurs  
veritez , sont un homme entêté de no-  
blesse , un visionnaire , qui croit posse-  
der tous les tresors du monde dans un  
seul livre qu'il tient entre ses mains ; &  
une jeune fille qui aime éperduëment  
son Singe & son Perroquet. Arlequin  
leur donne à tous trois des épithetes con-

VENA

venables à leurs genres de folie ; il en est payé sur le champ à coups de bâton ; ce qui le détermine à ne plus exercer un emploi si fatal à son dos ; mais la Verité le lui fait continuer, dans l'esperance de voir sa Maîtresse ; cela arrive comme la Verité l'a promis à Arlequin ; & c'est justement à la dernière Scene , pour servir de dénouement.

Cette piece est précédée d'un Prologue très-simple & très-court. Le Theatre represente le Preau de la Foire , Pierrot appelle les Spectateurs , en leur disant qu'on va commencer ; il leur annonce la Piece ; il declare qu'on leur en donnera pour leur argent ; il ajoûte , qu'en attendant la Piece , on va les payer en gambades ; ce premier Balet a paru le mieux amené de tous.

Les Comediens Italiens ordinaires du Roi , donnerent le 20. du mois dernier la premiere representation d'*Armide*, Parodie en Vaudevilles. Cette Piece a fait plaisir au Public , elle a été beaucoup plus suivie que toutes les nouveautez qui l'ont précédée depuis le commencement de l'hiver. On n'en donnera qu'une idée , telle qu'une representation a pû permettre. C'est la D<sup>lle</sup> Sylvia qui jouë le rôle d'*Armide*, & d'une maniere très-fi-

G ne

ne & très picquante. La D<sup>e</sup> Lalande lui sert de Confidente ; le fond de cette Scene est à peu près la même qu'on la voit à l'Opera, avec cette différence, qu'elle devient Comique, par le contraste que le Vaudeville heureusement choisi y met. Le Chanteur fait le Personnage d'Hydraot, il parle de Marriage à sa niece, & il appuie surtout très-comiquement sur le desir qu'il a d'avoir de la *progeniture*. Les Harangeres celebrent le triomphe d'Armide, au lieu que Quinaut le fait celebrer par les Peuples de Damas ; Aronte maltraité par Renaud, vient annoncer à Armide que Renaud lui a enlevé ses prisonniers, & que ses épaules sont toutes meurtries des coups de gaules qu'il a reçus dans cette fâcheuse expedition ; ce qui donne lieu à un *duo* de fureur & de vengeance entre Hydraot & Armide.

Renaud représenté par Arlequin, ouvre la Scene du second Acte. Il tombe dans le piège qu'Armide & Hydraot lui ont tendu par leurs enchantemens. Il s'endort à la faveur d'une douce symphonie & de quelques chants. La Fête est composée de Bouquetieres. Ce qu'on a trouvé de plus plaisant dans cette Fête, c'est cet ancien Vaudeville, que la Chanteuse chante auprès du lit de ga-

zon,

zon, sur lequel Renaud est endormi.  
Voici le Vaudeville en question.

Dormez , Roulette .

Et prenez votre repos :

Tantôt , à la réveillotte

On vous en dira deux mots.

Ce dernier Vers , accompagné d'un geste de la main , qui marque les coups de poignard qu'on lui reserve , excite un ris general , & voilà le sublime de ces sortes de Pieces.

Armide prête à poignarder Renaud se sent attendrir par la beauté du Cavalier qu'elle veut immoler à sa rage ; elle exprime ce qui se passe dans son cœur par un des refrains de la Comedie de *Balphe-  
gnre*.

C'est un certain je ne sçai qu'est-ce.

C'est un certain je ne sçai quoi.

Cet heureux refrain est plus applaudi que la plus belle Tirade de Comedie ou de Tragedie. Armide fait enlever Renaud comme à l'Opera , mais d'une maniere tout-à-fait burlesque.

L'Auteur a jugé à propos de ne faire qu'un Acte du troisieme & du quatrieme. Il commence cet Acte par l'arrivée du Chevalier Danois & d'Ubalde , qui

G ij viens

## 354 MERCURE DE FRANCE.

viennent chercher Renaud , pour l'arracher au pouvoir d'Armide. Cette Princesse vient avec sa Confidente , & se plaint de n'être aimée que par ses enchantemens. La Confidente lui dit pour la consoler , que pourvû qu'on soit heureux , il n'importe comme on l'est ; cela ne contente pas Armide ; elle veut haïr ou du moins oublier Renaud ; au lieu d'évoquer la haine , elle appelle Bacchus à son secours. Bacchus lui offre son divin jus ; mais elle le repousse en lui disant :

Je ne veux point boire.

De ces deux Actes réduits à un , on passe au cinquième , qui consiste en l'adieu d'Armide & de Renaud comme à l'Opera. Cet adieu est suivi d'une Fête , après laquelle le Chevalier Danois & Ubalde desenchangent Renaud par le bouclier & le sceptre d'or , le tout rendu comiquement. Renaud veut partir ; Armide survient & l'arrête ; elle s'évanouit enfin ; Renaud ne sçauroit s'arracher d'auprès d'elle. Le Chevalier Danois lui reproche son ridicule entêtement pour une franche Coquette , Renaud lui répond d'un ton burlesque.

Ubalde, tais-toi ,

J'en

J'en connoi, j'en connoi,  
 J'en connois bien d'autres  
 Qui font comme moi.

Voilà le sel attique de ces sortes de Comedie, aussi ce Couplet n'a pas manqué son applaudissement, il a dignement couronné l'Ouvrage. La Piece a fini comme à l'Opera, par la destruction du Palais enchanté, l'execution en a paru très-belle, surtout on a beaucoup ri de voir Armide se sauver dans une broüette, traînée par un porteur, & pousée par un Savoyard.

Le 6. de ce mois les mêmes Comediens ont donné la premiere representation d'une Piece en prose, & en trois Actes, intitulée *le Faucon & les Oyes de Bocace*. L'Auteur de cette Comedie; dont les coups d'essai ont été si heureux dans son *Arlequin sauvage*, & dans son *Timon le Misanthrope*, n'auroit pas moins de succès dans cette derniere Piece, si l'on se contentoit d'un esprit Philosophique, tel qu'il regne dans tout son ouvrage. L'œconomie en est très-sage, les Scenes y naissent les unes des autres; enfin on a trouvé que c'est un habit parfaitement bien taillé, auquel il ne manque que certains ornemens; qui souvent, tout

G iij étranger

étrangers qu'ils font à un ouvrage, ne laissent pas d'en faire le plus brillant succès; on rend justice surtout à l'Art, avec lequel les deux contes de Bocace sont liez pour ne faire qu'une même action. En voici le plan.

## ACTE PREMIER.

Flaminia dans la premiere Scene remercie un Berger des devoirs d'hospitalité qu'on lui a rendus après le malheur qui lui est arrivé. Ce malheur, c'est que sa chaise s'est rompue, & l'hospitalité consiste dans l'empressement qu'on a témoigné à la raccommoder, & à offrir un azile dans quelque cabane à Flaminia & à Colombine, sa confidente, Pierrot, c'est le nom du Berger dont nous venons de parler, dit à Flaminia, qu'on pourroit bien lui offrir une retraite plus commode; mais que par malheur celui qui l'habite est si fort prévenu contre son sexe, qu'il regarde toutes les femmes comme des monstres. Il ajoute que ce Sauvage solitaire n'a auprès de lui qu'un innocent de Valet, à qui il a toujours caché qu'il y eut des femmes dans le monde; de sorte que ce Valet, qui s'appelle Arlequin, ayant vû pour la premiere fois une jeune Bergere, appelée Silvia,

&

& ayant appris de son maître que c'étoit une Oye, a sifflé après elle pour la prendre, & pour l'appriivoiser comme un oiseau. Pierrot prend congé de Flaminia, & la prie de dire à Sylvia, dont il est amoureux, qu'il a de l'esprit; ce qu'elle ne manquera pas de croire, ce témoignage venant d'une personne de la Cour.

Flaminia surprise de ce qu'elle vient d'entendre, se propose de passer tout le reste du jour dans cette Forest pour s'y donner la Comedie aux dépens du Maître Sauvage & du Valet innocent. Colombine lui dit que ce Maître si ennemi des femmes pourroit bien avoir eu quelque Maîtresse aussi cruelle, qu'elle l'a été envers le pauvre Lelio, qui après avoir dépensé tout son bien pour lui plaire, a disparu pour toujours à ses yeux, desesperant de l'attendrir jamais. Flaminia lui répond qu'elle estimoit Lelio, mais qu'elle aimoit encore plus sa liberté; & sur les reproches que sa confidente lui fait d'avoir permis qu'il se ruinât pour elle sans en pouvoir recueillir aucun fruit, elle lui répond que les hommes ne faisant ces folles dépenses que pour tendre un piège à leur liberté, on ne leur en doit point de reconnoissance; jusqu'ici l'on n'a encore entendu que l'exposition necessaire à l'intelligence du

## 358 MERCURE DE FRANCE:

sujet, & quelque morale de convenance, il est temps d'en venir à l'action. Sylvia vient toute effrayée, & implore le secours de Flaminia & de Colombine contre un homme qui la poursuit en sifflant après elle, comme après un oiseau. Arlequin paroît sifflant & appelant son prétendu oiseau, en disant, *petit, petit*. Cette Scene a paru très-divertissante, & tout-à-fait dans le goût d'Arlequin balourd. Flaminia l'interroge sur l'erreur, où son Maître l'a mis; elle est très-surprise que ce Maître & Lelio sont une même chose, ce qui lui fait naître l'envie de se travestir en Berger, & de tâcher de lui remettre l'esprit.

## A C T E II.

Arlequin commence ce second Acte. Il a déjà appris dans le premier que ces animaux que son Maître lui a voulu faire prendre pour des oyes sont des femmes; mais il n'en est gueres plus avancé; il ne sçait à quoi ces femmes peuvent être bonnes; cependant il sent que rien ne lui a jamais fait tant de plaisir à voir que Silvia, il veut s'éclaircir de tous ses doutes, & Pierrot lui paroît venir à propos pour l'instruire.

Pierrot qui s'est appercû que Silvia panche plus vers Arlequin que vers lui,  
n'ou-

n'oublie rien pour lui donner une idée très-désavantageuse au sujet des femmes, & de ce qu'on appelle amour ; mais par malheur pour lui , Silvia arrive , & par les soins qu'elle prend de plaire à Arlequin elle détruit tout ce que son rival a voulu lui insinuer. Ces deux Scenes ont paru bien traitées.

Dans la troisième c'est Lelio qui vient, cherchant son Valet Arlequin , pour l'empêcher de tomber dans l'abîme où son mauvais destin l'entraîne ; il le trouve avec Silvia , & dans une situation à lui faire croire que l'Oye est déjà apprivoisée. Arlequin lui reproche sa mauvaise foi , & lui fait connoître qu'on l'a tiré d'erreur , en lui apprenant que Silvia n'est pas une Oye ; mais une femme. Lelio s'emporte au nom de femme, il veut absolument arracher Arlequin à Silvia ; ces deux Amans appellent du secours ; Flaminia vient, travestie en Berger , & prend le parti d'Arlequin & de Silvia qui se sauvent , tandis que Lelio parle avec chaleur au prétendu Berger. Dans cette conversation Flaminia fait connoître à Lelio que leurs aventures ont été pareilles , & que c'est pour avoir été maltraités des femmes , qu'ils ont été réduits tous deux à se confiner dans un désert ; mais cela n'empêche pas que Fla-

C v minia

360 MERCURE DE FRANCE:  
minia ne prenne le parti des femmes , & ne dise que telles qu'elles sont , elles doivent toujours être l'objet du plus tendre attachement des hommes ; Lelio soutient au contraire que si toutes les femmes ressemblent à celle dont il se plaint , on ne sçauroit les voir avec trop d'horreur. Il la quitte pour courir après Arlequin , qu'il croyoit encore auprès de lui. La haine qu'il vient de faire paroître contre Flaminia , parlant à elle-même sans le sçavoir , la détermine à en tirer raison , sous ses habits naturels ; nous l'allons voir dans le dernier Acte.

### ACTE III.

C'est ici l'Acte qui a fait le plus d'effet ; dans les deux précédens il ne s'est agi que des Oyes de Bocace ; sujet qui a été traité en diverses manieres , & qui a surtout fait beaucoup de plaisir dans la Piece qui a pour titre les Amans ignorans. Le sujet du Faucon n'est pas à beaucoup près si rebatu , & conserve encore toute la grace de la nouveauté , outre qu'il est très-intéressant par lui-même.

Lelio qui vers la fin du second Acte est allé chercher Arlequin , l'a retrouvé dans l'entracte , & ouvre la Scene du troisieme avec son Valet, ou plutôt son  
cher

cher élève. Il n'oublie rien pour le guerir de l'amour qu'il a pris pour Silvia ; mais Arlequin se refuse à ses conseils ; Pierrot réussit mieux que Lelio , par un mensonge adroit. Il lui fait accroire que Silvia s'est moquée de lui , en lui disant qu'elle l'aimoit. Il ajoute qu'elle s'est vantée publiquement du tour qu'elle lui a joué. Arlequin ne le croit pas d'abord ; mais Pierrot le lui dit si affirmativement, qu'il se laisse enfin persuader. Il convient avec Lelio que rien n'est plus méchant qu'une femme. Il veut aller dire des injures à son ingrata , & l'assurer qu'il ne l'a jamais aimée ; Lelio s'y oppose , de peur qu'il ne se rengage dans le piège , d'où il vient heureusement de sortir.

Silvia arrive , & s'approche d'Arlequin avec un air de sincérité & de tendresse qui redouble sa colère. Il lui dit qu'il s'est moqué d'elle ; Silvia lui reproche la trahison qu'il lui a faite ; ses injures sont tendres & assaisonnées de quelques larmes , contre lesquelles toute la colère d'Arlequin ne peut tenir. Lelio même ne peut s'empêcher d'en être attendri , le raccomodement suit de près la brouillerie , & Lelio envie leur sort. Pierrot n'ayant pû réussir dans le stratagème que la jalousie lui a inspiré , s'ac-

G vj

quitte

362 MERCURE DE FRANCE. 7  
quitte d'une commission dont on l'a chargé ; il dit à Lelio que M<sup>lle</sup> Flaminia est arrivée dans son désert , & lui demande à souper. Ces paroles font un coup de foudre pour Lelio ; il craint l'approche d'une si chere ennemie ; mais son plus grand embarras c'est de n'avoir rien à lui servir à souper. Il prend enfin son parti , & ordonne à Arlequin d'aller tuer le Faucon. Arlequin fremit à cette proposition ; il represente à son Maître que cet Oiseau est leur pere nourricier , & que s'il est une fois mangé , ils mourront de faim ; Silvia dit à Arlequin qu'elle doit être de ce repas , & que Flaminia l'en a priée ; à ces mots Arlequin dit à Lelio qu'il faut tuer le Faucon , & que cet Oiseau sera trop heureux d'être croqué par les dents blanches de Silvia.

Flaminia arrive enfin , elle proteste à Lelio qu'elle l'a toujours estimé , & lui offre son amitié au défaut de son amour ; elle le prie de s'en contenter , & ajoute une seconde priere à cette premiere , qui est de lui procurer le plaisir de voir voler son Faucon. Lelio appelle Arlequin , pour l'empêcher de tuer ce pauvre animal ; mais il n'en est plus temps , il est déjà mort , au grand regret des spectateurs ; on l'apporte mort , & on le tient assez long-temps pour faire autant de  
peine

FEVRIER 1725. 363

peine que si l'on voyoit ensanglanter la Scene. Flaminia touchée de l'amour de Lelio qui lui a sacrifié tout ce qui lui restoit dans son affreuse misere ; le console de tous ses maux passez , en lui donnant son cœur & sa main ; elle ordonne aux Bergers & aux Bergeres de celebrer son Hymen avec Lelio ; Arlequin épouse Silvia , à qui Flaminia promet de prendre soin de sa fortune. Ce divertissement a paru très-joli.

## V A U D E V I L L E :

*On en trouvera l'air noté, page 319.*

I.

**E**Nvain voudroit-on empêcher  
L'amour de nous instruire ,  
La nature a soin de nous dire ,  
Tout ce que l'on veut nous cacher :  
Pour l'animal le plus sauvage ,  
Et pour l'homme le plus parfait ,  
L'amour n'a qu'un même langage ,  
Dès qu'il parle l'on est au fait.

I I.

Quand ma mere par ses leçons  
Me défend la tendresse ,  
Me

Je n'entends rien à sa sagesse ,  
 Et ne comprend point ses raisons :  
 Mais quand sous un épais feuillage ,  
 J'écoute l'Amant qui me plaît ,  
 J'entends clairement son langage ,  
 Dès qu'il parle je suis au fait.

## I I I.

Je ne connoissois point l'Amour ,  
 Mais ce qu'il a de tendre ,  
 Deux beaux yeux me l'ont fait comprendre ,  
 Aussi clairement que le jour :  
 Que leur langage est admirable ,  
 Qu'il est intelligible & net ,  
 Il est aussi précis qu'aimable ,  
 Un seul clin d'œil nous met au fait.

*Au Parterre.*

## I V.

Je voudrois que ce Dieu charmant  
 Voulut encor m'instruire ,  
 Du grand art de vous faire rire ,  
 Et d'amuser innocemment :  
 Je ne cherche que la nature ;  
 Si le parterre est satisfait ,

Vos

Vos mains m'en donneront l'augure,  
 Applaudissez, je suis au fait.

A l'Opera on ne joüe plus *Armide* que le Vendredi & le Dimanche ; on donne l'*Europe Galante* le Mardi & le Jeudi. Ce Ballet est extrêmement goûté. Le sieur Muraire y chante un air Italien d'une beauté parfaite, & dont l'exécution est tout-à-fait ravissante. La celebre M<sup>lle</sup> Prevost y danse plusieurs entrées avec cette finesse, cette legereté & ces graces qui la mettent si fort au-dessus de tout ce qui a paru jusqu'à present dans l'art qu'elle professe, avec les applaudissemens redoublez de tout le Public.

Le Jeudi 22. de ce mois on a ajoûté à ce Ballet, à la place de l'*Entrée Espagnole*, l'*Acte de la Provençale*, qu'on a donné autrefois à la suite du Ballet des *Fêtes de Thalie*, dont la Musique est de M. Mouret. Le sieur Muraire a chanté un air Italien nouveau, qui a été fort applaudi.

On a appris de Naples qu'on y avoit représenté le 17. du mois dernier, sur le Theatre de S. Barthelemi, l'Opera nouveau de *Sempronius Crassus*, qui avoit été trouvé fort beau.

NOU-



## NOUVELLES DU TEMPS.

## TURQUIE.

**O**N mande de Constantinople que le Grand Visir y avoit reçu plusieurs avis réitérez d'un nouveau Traité d'alliance fait depuis peu entre le jeune Roi de Perse & l'Empereur de la Chine, par lequel ce dernier lui a promis un secours considerable de Troupes & d'argent pour l'aider à rentrer en possession de toutes les Provinces qu'il a perduës pendant la derniere révolution.

## RUSSIE.

**L**E froid est extrême en Moscovie depuis plus de deux mois. Les Tartares qui n'ont pû y résister se sont retirez de l'Ukraine.

Le Czar a créé un Conseil de Regence pour le gouvernement des Provinces qu'il a conquises sur la Perse ; quatre Conseillers de la Regence de Moscou, se preparent à partir pour aller faire l'établissement de ce nouveau Conseil à Derbent, aussi tôt que les chemins seront praticables.

Le

Le Duc d'Holstein dont on a annoncé le mariage avec la fille aînée du Czar, a été nommé par S. M. Czarienne Generalissime de les Troupes, & Gouverneur de toute la Russie. La Garde à pied de ce Prince a été mise sur l'état des dépenses extraordinaires de la Guerre, sur le même pied que le Regiment des Gardes de Presbazinski.

Le 17. du mois dernier, Fête de l'Épiphanie, vieux stile, le Czar après avoir entendu le Service, se rendit avec toute sa Cour sur la rivière de Neva, à quelque distance du rivage, & vis-à-vis l'Église de la Sainte Trinité. Le Regiment des Gardes & le Regiment de la garnison de Pétersbourg, s'étant rangez en haye sur la glace, on dressa un pavillon sous lequel on fit un trou, & un Archevêque assisté du Clergé benit l'eau de la rivière avec les ceremonies qui s'observent tous les ans à pareil jour.

Le Czar a déclaré que la celebration du mariage de la Princesse, sa fille aînée, avec le Duc d'Holstein se feroit le 7. du mois prochain, jour de l'anniversaire de la naissance de ce Prince. Les deux futurs époux seront revêtus d'une robe doublée de la plus riche fourrure de Sibérie, & faite sur le modele de celle que porterent le Czar & la Czarine le jour de leur  
 Couron-

Couronnement. La queue de la Robbe du Duc d'Holstein sera portée par deux Gentilshommes de la Chambre, & celle de la Princesse, la future épouse, par deux Dames de la première considération.

## ALLEMAGNE.

**L**E Conseil de Guerre qui a jugé le Comte de Bonneval, étoit composé des Comtes de Daun, Veterani, Hamilton, Traun, Locatelli & de Neuberg.

Les Lettres de Dresde portent que les Troupes de l'Electorat de Saxe, qui se montent à près de 22000. hommes, alloient être considérablement augmentées.

On a publié à Vienne sur la fin de l'autre mois, une ordonnance qui défend les Bals & les mascarades pendant le Carnaval.

On mande de Berlin que dans les diverses parties de chasse que le Roi de Prusse avoit faites, S. M. avoit tué ou vu tuer 3094. Sangliers. Le Roi a fait renouveler & amplifier les Ordonnances cy-devant publiées dans la Prusse, pour abolir divers mauvais usages introduits par les ouvriers, entr'autres celui de ne point travailler le Lundi.

Les Divertissemens du Carnaval ont été terminés à Dresde par une fête champêtre, composée de cinq bandes : celle de  
l'Hôte

l'Hôte conduite par le Prince Royal & Electoral, celle des Bergers, par le Roi & la grande Maréchale Baronne de Leuventhal, celle des Meuniers, par le Prince Jean - Adolphe de Weissenfels & la Comtesse de Mantensel, celle des Vignerons par le Prince de Wirtemberg & la Princesse de Teschen, & celle des Jardiniers par le Comte de Saxe & Madame Pocby.

Le premier de ce mois l'Empereur tint un Conseil d'Etat, dans lequel S. M. Imperiale donna l'investiture de la Principauté de Montbelliard au Duc de Wirtemberg Stugart, représenté par le Baron de Schutz, & par M. Kleibert, ses Plenipotentiaires pour cette cérémonie.

Il a passé à Vienne, & il en est parti grand nombre de Pelerins qui vont à Rome pour gagner les Indulgences du Jubilé de l'année Sainte : de ce nombre est un Prêtre de l'Oratoire âgé de 88. ans, auquel l'Empereur a bien voulu donner des Lettres de recommandation.

Le Comte de Daun qui est parti de Vienne pour Bruxelles, succede non-seulement au Marquis de Prié dans le Gouvernement des Pays-Bas, mais aussi au Comte de Vehlen dans le commandement general des troupes.

Le

Le Nonce du Pape remit ces jours passés à l'Empereur le consentement du Pape pour la levée des Decimes sur les biens des Ecclesiastiques des Pays hereditaires de la Maison d'Autriche. On croit que le produit en pourra monter à deux millions de florins, & qu'il sera employé aux reparations des fortifications de la Hongrie & de la Transilvanie.

On mande de Berlin que le Roi de Prusse a résolu de faire assembler toutes ses troupes, que plusieurs Regimens sont déjà en marche pour venir de la Curlande & de la Pomeranie, & qu'on continuë de faire des levées de soldats dans les autres Provinces de sa domination.

Les Lettres de Konigsberg portent que le fameux Gabor, Capitaine de Hussars, qui avoit déserté avec toute sa compagnie, avoit été repris, & qu'il avoit été condamné par un Conseil de Guerre à être empalé.

#### ESPAGNE ET PORTUGAL.

**O**N continuë dans les Provinces la levée des recrüs, & l'on compte que les Regimens de Cavalerie & d'Infanterie seront prêts au premier du mois de Mai prochain, jour fixé pour la revüe des Inspecteurs Generaux. Les troupes qui sont actuellement dans ce Royaume,  
&

& qui consistent en 12. bataillons du Regiment des Gardes , 88. bataillons d'Infanterie ordinaire , trois Compagnies de Gardes du Corps , 20. Regimens de Cavalerie & 10. de Dragons , seront complètes , habillées & armées de neuf en ce temps-là.

Les Ports d'Espagne sont presentement garnis d'un nombre suffisant de Vaisseaux pour la sureté des Côtes des Provinces Maritimes , & pour celle de la route des Indes Occidentales : outre les 18. Vaisseaux de Guerre , & les 12. Fregates qui sont actuellement en Mer , & les 6. Vaisseaux de 70. à 80. pieces de canon qui sont prêts à être lancez à l'eau , on en vient de mettre en chantier plusieurs autres qui seront de même force , & qui pourront être finis avant la fin de l'année courante.

On dit que le Nonce du Pape , à Madrid , a reçu la démission de l'Evêché de Malaga , que le Cardinal Alberoni lui a enyoyée , pour le remettre entre les mains du Roi,

Les Lettres de Genes portent qu'il y étoit arrivé un Bâtiment , sur lequel il y a plusieurs belles Statuës & Groupes de marbre que Sa Majesté Catholique a fait acheter à Rome pour orner les jardins du Palais de S. Ildefonse,

On

On apprend de Portugal que le 15. de ce mois l'Abbé de Livry, Ambassadeur de France, à Lisbonne, fit sçavoir à M. Diego de Mendocça qu'il avoit reçu ordre de se retirer sans demander audience du Roi, sur le refus que ce Prince avoit fait d'ordonner à ce Secretaire d'Etat de lui faire la premiere visite; ceremonial qui est en usage depuis très-long-temps à la Cour de Portugal, à l'égard des Ambassadeurs du Roi très-Chrétien, & qui s'est aussi pratiqué lors de l'arrivée de plusieurs autres Ministres.

On apprend par des Lettres de Saint Domingue, arrivées à Cadix, que les deux Vaisseaux de Guerre Espagnols qui croisoient contre les Forbans le long des Côtes de l'Isle, avoient eu le malheur de perir avec leurs équipages.

## I T A L I E.

**L**E 6. de l'autre mois M. François Vico, Evêque d'Eleusa, Secretaire de la Congregation de la Visite Apostolique, fut nommé Prélat assistant du Trône, & prit séance suivant son rang.

On apprend de Venise que le Prince hereditaire de Modene y étoit arrivé le 19. du mois passé avec la Princesse son épouse, pour prendre part aux divertissemens du Carnaval.

On

On a déjà observé qu'il étoit tombé une très-grande quantité de neige en Piémont, ce qui a donné lieu au Prince héritaire de prendre le divertissement d'une course de traîneaux, où la plupart des Dames de la Cour de Turin se trouverent, & elles furent conduites par les Seigneurs de la Cour du Prince de Piémont. S. A. R. conduisoit la Princesse Isabelle de Carignan. Les traîneaux étoient précédés des Trompettes & des Timballes du Palais; & après qu'on eut fait plusieurs tours dans la place, les Dames se rendirent dans l'appartement de la Princesse de Piémont qui leur fit servir une magnifique collation; on éprouve à Turin un froid aussi vif qu'en 1709. ce qui rend le bois aussi rare que cher.

On écrit de Genes que la République a abandonné le projet d'acquisition du Duché de Massa, sur le refus que l'Empereur a fait d'en promettre l'investiture.

On écrit de Naples qu'on y avoit commencé les encheres de la nouvelle Ferme du Tabac, & qu'elle a déjà été portée à 195000. ducats par le Marquis Piscitelli & ses associez.

Le Pape a donné au Cardinal Pipia une Abbaye située dans la Calabre de 2500. écus de revenu, qui vaquoit par la mort du Cardinal Acquaviva,

Sa

Sa Sainteté a nommé le Chevalier Olivieri pour porter au Grand-Maître de Malthe, l'Epée & l'Estoc qu'elle a benis le jour de Noël.

Un détachement de la Garnison de Ferrare, est commandé pour aller prendre possession de la Forteresse de Comaccio, dont les Troupes Imperiales ont ordre de sortir aussi-tôt que le Gouverneur nommé par le Pape se presentera.

Le convoi Espagnol qu'on attendoit à Porto-Longone, y est arrivé. Il consiste en 22. Bâtimens chargez de Soldats de recruë, de munitions de Guerre & de provilion pour les magasins de cette place, dont la garnison a été considerablement augmentée depuis quatre mois.

On assure que l'Empereur a résolu d'accorder au Prince Eugene l'investiture de quelque Etat en Italie, afin de donner plus de relief à la dignité de Vicaire General, dont ce Prince a été revêtu.

Le Legat de Ferrare ayant été nommé par le Pape pour recevoir Comaccio, avec permission de substituer quelqu'un en sa place, il a nommé pour cet effet M. Surbelonie, Vice-Legat, & le Comte de Pinos, cy-devant Envoyé de l'Empereur à la Cour de Portugal, a été choisi par le Comte de Colloredo, Gouverneur

verneur du Milanois, pour faire la restitution de cette place.

On apprend que la Loterie de Genève n'ayant pu être tirée complete le premier de ce mois, on l'a prorogée jusqu'au 15. du mois de Mai prochain.

Le 21. de l'autre mois le Char de Triomphe des Boulangers, à Naples, fut conduit par la rue de Toledé à la place du Palais, où il fut abandonné au peuple, en présence du Cardinal Viceroy, & de la principale Noblesse.

Suivant la liste qu'on a publiée des Archevêques & Prélats qui doivent assister au futur Concile Romain, auquel le Pape veut donner le nom de Concile de Latran, il paroît qu'il sera composé de six Cardinaux de l'Ordre des Evêques, au cas qu'ils puissent tous s'y trouver; de sept Archevêques ou Evêques de la campagne de Rome & du patrimoine de Saint Pierre; de 12. Evêques de l'Ombrie; de sept de la Marche d'Ancone, de 5. du Royaume de Naples, de 60. autres du reste de l'Italie; des quatre Archevêques de Sardaigne qui n'ont point de suffragans, & de 4. Abbez Italiens, indépendans des Evêques, & qui ont Jurisdiction Episcopale: le bruit court que les Generaux des autres Religieux ne seront point admis à ce Concile.

H Le

Le 21. du mois dernier le Pape alla visiter l'Hôpital du S. Esprit in Saffiat , où il donna l'Extrême - Onction à trois malades agonisans.

Le même jour le Cardinal Albani de Saint Clement , donna dans l'Eglise de la Conception du Champ de Mars , le voile de Religion à deux sœurs Jumelles de la Maison de Grassis , parentes de ce Cardinal.

On a publié à Rome une Ordonnance , par laquelle S. S. défend de donner l'aumône aux pauvres qui mandient dans les Eglises pendant le Service Divin , exhortant les particuliers de leur faire des charitez à la porte des Eglises.

Le 1. de ce mois le Doge de Venise , accompagné de la Seigneurie , se rendit à l'Eglise de Sainte Marie Formosa , pour y acquiter le vœu de ses prédécesseurs fait en 939. à l'occasion d'une victoire remportée sur les Turcs , & il y reçût , suivant l'usage , le chapeau de paille , & les deux bouteilles de vin que les artisans ont coutume de lui présenter.

Le Comte de Gergy , Ambassadeur de France à Venise , donna le 28. du mois passé un magnifique repas au Prince Héreditaire de Modene , à la Princesse son épouse , au Nonce du Pape , à l'Ambassadeur de l'Empereur , au Receveur de  
la

la Religion de Malthe, au Comte Leopold de la Tour-Tassis, & à plusieurs autres personnes de la premiere consideration.

On mande de Genes que les frequentes tempêtes qu'on a essuyées depuis un mois dans les Mers de la Calabre & de la Sicile, y ont fait perir plus de 60. bâtimens de differentes Nations.

### G R A N D E B R E T A G N E

**L**A veuve de l'Avocat Layer, executé à Tyburn l'année derniere, a épousé à Londres M. Grahame, Gentilhomme Ecoffois.

Les Lettres d'Edimbourg portent qu'on y avoit reçu avis que la Clyde, Riviere qui passoit auprès de la Ville de Lancrek, s'étoit détournée de son lit, sans qu'on en ait pû reconnoître la cause, & que le fameux Etang de Coralim, auquel elle fournissoit ses eaux, étoit à sec, & que le peuple y avoit pris avec les mains une grande quantité de Poisson.

On mande de Londres que le 26. de l'autre mois on celebra à la Cour le jour des Rois : S. M. jouïa à la Chance Angloise avec plusieurs Seigneurs, selon la coutume.

On mande aussi de Londres que l'Ambassadeur de France a remis à la celebre

Cuzzoni, dont nous avons déjà eu occasion de parler, de la part du Roi son Maître, le portrait de S. M. enrichi de diamans, & un colier de perles, avec une rose de diamans, estimé 1000. louis.

Il est arrivé à Londres trois Missionnaires que le Roi de Danemark envoie à la Côte de Malabar, pour y convertir au Christianisme les naturels du Pays, qui ont relation de commerce avec les Danois établis sur cette côte. Ces trois particuliers ont été introduits dans l'assemblée du Clergé d'Angleterre, composée de ceux qui ont été choisis pour la propagation de l'Evangile.

Le 1. de ce mois les Pairs s'étant assembles sur quelques accusations portées contre le Comte de Suffolk, ils le déclarerent coupable d'avoir accordé plusieurs protections par écrit, ce qui est contraire aux privileges de la Chambre haute, & capable d'interrompre le cours de la Justice ordinaire, ils se déterminerent à le faire arrêter & conduire à la Tour, par l'Huissier de la verge noire, pour y demeurer aussi long-temps que la Chambre le jugera à propos.

On a vendu à Londres depuis peu pour 16773. livres sterlings de biens confisquez sur les anciens Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud.

L

Le 10. on y celebra avec les ceremonies accoutumées, l'anniversaire du Martyre du Roi Charles I. L'Evêque de Carlisle prêcha devant les Pairs, le Dr. Lupton, devant les Communes, & le Docteur Savage, devant le Lord Maire & les Aldermans.

On a appris par des Bâtimens arrivez dernièrement de Boston, dans la nouvelle Angleterre, que dans la dernière assemblée generale qui s'y étoit tenuë, il avoit été résolu de jeter les fondemens d'une nouvelle Ville, à laquelle M. Dummer, Lieutenant Gouverneur & Commandant du Pays, devoit donner le nom de Walpool.

Le 9. de ce mois S. M. Britannique nomma les 20. jeunes gens qui doivent être instruits dans l'Université de Cambridge, par les Professeurs en Histoire & Langues modernes, dont les Chaires sont de nouvelle fondation Royale.

Le Vaisseau le Roi George, commandé par le Capitaine Nicholson, étant parti du Port Mahon le 14. Decembre dernier, a rencontré un Vaisseau du Port de 600. tonneaux qu'on supposoit François, & qui étoit chargé de Marchandises très-riches : comme il n'y avoit personne dessus, on conjecture qu'ayant chassé sur ses ancres pendant qu'une partie de l'équi-

page étoit à terre, les Matelots de Garde l'auront abandonné dans un gros temps, de crainte de perir faute de secours; le Capitaine Nicholson l'a conduit à Pila-castro proche de Naples.

#### HOLLANDE ET PAIS-BAS.

**O**N écrit de Bruxelles qu'on a envoyé à Vienne par ordre de la Cour Imperiale, une copie tirée dans les archives de ce pays, du ceremonial observé à l'entrée, & à la reception de l'Infante Isabelle, & de l'Archiduc Albert.

On mande aussi que le Prince Alexandre, fils du Prince de la Tour-Taxis, vient d'être honoré du cordon de l'Ordre de S. Hubert par son Altesse Electorale Palatine.

Le 8. de ce mois on celebra à Leyde avec beaucoup de pompe le troisième Jubilé de cinquante ans de l'établissement de l'Université. M. Charles Philippe Van Dorp, Seigneur de Maasdam & M<sup>rs</sup> Rapelaar, Sautyn & Schagen, Bourgue-Mestres & Conseillers des Villes de Dort, d'Amsterdam & d'Alkmaar, s'y étant rendus pour assister à cette Fête, le premier de la part des Nobles d'Hollande, & les trois autres en qualité de Députés des Villes de cette Province, furent complimentez à dix heures du matin,

tin , dans leur logement , par une députa-  
 tion du Magistrat qui les conduisit en  
 carosse à la Maison de Ville , où ils fu-  
 rent reçûs au bas de l'escalier par les Ma-  
 gistrats en Corps. Une Compagnie de la  
 Milice étoit sous les armes , Enseignes  
 déployées , & un détachement de Halles-  
 bardiers accompagnoit le cortège. Une  
 heure après , les Seigneurs & Députez de  
 leurs Nobles & Grandes Puissances , &  
 M<sup>rs</sup> les Curateurs & Magistrats se rendi-  
 rent processionnellement à l'Eglise de  
 S. Pierre , où ils furent reçûs par le Rec-  
 teur magnifique , & les Professeurs qui  
 s'y étoient rendus de l'Académie. Dès  
 que chacun eut pris sa place , on entendit  
 un très-beau concert d'instrumens , qui  
 fut suivi d'un Discours très-éloquent pro-  
 noncé par M. Fabricius , Professeur en  
 Theologie , & dans lequel il traça les  
 principaux événemens & progrès de  
 l'Université de Leyde depuis son éta-  
 blissement. M. Oosterdyk Scacht , Doc-  
 teur & Professeur en Philosophie & en  
 Medecine , lût ensuite l'Acte des Etats de  
 cette Province , confirmant l'Élection du  
 nouveau Recteur magnifique , & Secre-  
 taire de l'Université ; après quoi M. Bur-  
 mannus , Professeur en Histoire & en Re-  
 thorique , monta en Chaire , & recita  
 un très-beau Poëme au sujet de cette

ceremonie : il prit en même temps possession de la nouvelle Chaire de Professeur en Poësie. Cette Fête fut terminée par un second concert de Musique. Les Députés retournerent ensuite à leur logement avec les mêmes ceremonies, & ils y furent regalez magnifiquement à dîner par le Magistrat.

Le Comte de Daun est arrivé à Bruxelles le 15. de ce mois pour prendre possession du Gouvernement des Pays-bas par Interim.



### MORTS ET MARIAGES *des Pays Étrangers.*

**D**ona Anne Coutinho de Vasconcellos, fille de Don Antoine Monteiro Coutinho, & de Dona Monique de Vasconcellos, mourut le 5. Novembre dernier à Outeiro de Cima, Paroisse de Sainte Mamcide de Villemarin, Province de Sobre-Tamaga, Diocèse de Porto en Portugal : 23. jours après son décès son corps ayant été trouvé aussi frais, & aussi flexible que pendant sa vie, le Chapitre de Porto, le Siege Episcopal vacant, manda plusieurs Medecins & Chirurgiens pour l'examiner ; il fut piqué  
aux

aux deux bras , & l'on en tira du sang clair & très-liquide , dans lequel quelques-uns des assistans trempèrent leurs mouchoirs , persuadé que cela ne se pouvoit faire sans miracle. Le Curé de l'Eglise Paroissiale , où ce corps est en dépôt , fit dresser un procès verbal très-circonsciencé , il le signa , & le fit signer par les Medecins & Chirurgiens , & par le Pere Manuel .Caetano , Docteur en Theologie , & Qualificateur du S. Office , qui étoit aussi present.

Don Charles Homodey , Marquis d'Almoniacir & de Castel-Rodrigo est mort à Madrid dans la 72<sup>e</sup> année de son âge. Il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi , Grand Ecuyer de la Reine , & Conseiller au Conseil d'Etat.

Le Grand Maréchal , Comte de Fleming , a épousé à Biali le 9. du mois passé , la Princesse Radzivil.

On a annoncé dans le dernier Mercure la mort de la Princesse Dorothee d'Holstein Sonderbourg , de la Maison Royale de Danemark. Elle étoit veuve en secondes nêces du Maréchal , Comte de Rabutin , Gouverneur de Transilvanie , General des armées de l'Empereur. Il descendoit d'une branche cadette de la Maison de Rabutin , dont le feu Comte de Bussi , Mestre de Camp General de la

H v Cava-

384 MERCURE DE FRANCE.  
Cavalerie, & Lieutenant General des  
Armées du Roi Louis XIV. étoit l'aîné.  
Il a laissé plusieurs enfans dont il reste  
encore, l'Évêque de Luçon, la Marqui-  
se de Montataire & deux sœurs Abbeſſes.



## F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 1. de ce mois le Roi revint de  
Marly coucher au Château de Ver-  
sailles, après avoir chassé long-temps  
dans le Bois de Boulogne, & avoir pris  
quelques rafraîchissemens au Château de  
la Meutte.

Le 2. Fête de la Purification de la  
Sainte Vierge, les Commandeurs, les  
Chevaliers, & les Grands Officiers de  
l'Ordre du S. Esprit, se rendirent vers  
les dix heures du matin dans le Cabinet  
du Roi, où Sa Majesté tint Chapitre de  
l'Ordre. L'Abbé de Pomponne, Chance-  
lier de l'Ordre fit le rapport des preuves  
du Duc de S. Pierre, l'un des cinq Sei-  
gneurs Espagnols qui ont été proposez  
pour être Chevaliers dans le Chapitre  
du 3. du mois de Juin dernier. Après  
qu'elles eurent été admises, le Roi ac-  
corda

corda au Duc de S. Pierre la permission de porter la Croix & le Cordon de l'Ordre du S. Esprit , jusqu'à ce qu'il ait prêté serment , & reçu le Collier des mains de S. M. ou de celui qu'elle jugera à propos de commettre pour cette ceremonie.

Le Chapitre étant fini le Roi se rendit à la Chapelle du Château , étant précédé du Duc de Bourbon , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , du Prince de Conti , du Duc du Maine , du Comte de Toulouse , & des Commandeurs , Chevaliers & Grands Officiers de l'Ordre. S. M. devant laquelle les deux Huissiers de la Chambré portoient leurs Masses , étoit en manteau , le Collier de l'Ordre pardessus , ainsi que les Chevaliers.

Le Roi assista à la Benediction des Cierges , à la Procession qui fut faite autour de la Cour du Château , & à la grande Messe , célébrée par l'Abbé Tesnieres , Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique. Après la Messe le Roi remonta dans son appartement dans le même ordre qui avoit été observé , lorsque S. M. en étoit sortie pour se rendre à la Chapelle.

L'après-midi le Roi entendit la Prédication du Pere Quinquet , Theatin , &

ensuite les Vêpres chantées par la Musique. Le lendemain 3. S. M. retourna au Château de Marly.

Le 4. l'Archevêque de Besançon fut sacré dans l'Eglise de la Maison Royale de S. Cyr, par l'ancien Evêque de Frejus, assisté des Evêques de Séez & de Soissons. Le 11. il prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 14. jour des Cendres le Roi entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Marly, avant laquelle S. M. reçût les Cendres par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France.

Le 15. jour auquel le Roi entroit dans sa 16<sup>e</sup> année, S. M. reçût à cette occasion les complimens des Princes du sang, & des principaux Seigneurs de la Cour.

Le Pere de Goville, Jesuite, & Missionnaire de la Chine, a eu l'honneur de presenter au Roi, au nom des Missionnaires, ses Confreres, différentes curiositez de la Chine, que S. M. a reçû très-favorablement.

Le 2. de ce mois le Roi signa le contrat de Mariage du Marquis de Louvois avec M<sup>lle</sup> Desmarets, sœur du Grand Fauconnier de France.

On mande de la Rochelle que les tempêtes qui ont regné dans ces derniers temps, ont causé quantité de naufrages  
sur

sur cette côte, & que les violents coups de Mer ont tellement endommagé & creusé les digues de l'Isle de Ré, qu'elle seroit en danger d'être submergée si la Cour n'avoit donné des ordres pour y faire sans perte de temps les reparations necessaires.

Pendant le séjour que le Roi a fait à Marly, S. M. a pris tous les jours le divertissement de la Chasse du Cerf ou du Sanglier dans la Forest de S. Germain, dans les Bois de Loti auprès de Trielle, où le Roi courut le Loup le 15. de ce mois : on prit deux de ces animaux. Le Duc de Bourbon en avoit pris trois quelques jours auparavant.

Le Samedi 17. de ce mois le Roi revint du Château de Marly à Versailles, après avoir couru le Loup aux Gatines.

Le 18. premier Dimanche de Carême le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi S. M. assista à la Prédication du Pere Quinquet, Theatin.

Le 20. le Roi qui jouïssoit d'une parfaite santé depuis très-long-temps, s'éveilla avec de la fièvre ; comme elle étoit accompagnée de douleur de tête & d'assoupissement, on jugea à propos de faire saigner S. M. vers les quatre heures

## 388 MERCURE DE FRANCE.

res après-midi. Cette précaution n'ayant pas empêché la fièvre & l'assoupissement d'augmenter vers le soir, on se détermina à une seconde saignée qui fut faite au pied sur les onze heures. Elle fut suivie du succès qu'on en avoit espéré, & l'on s'apperçût peu de temps après d'une sensible diminution de la fièvre, & des accidens qui l'accompagnoient.

Le 21. à six heures du matin le Roi se trouva la tête très-libre; l'assoupissement cessa, & la fièvre diminuant toujours de plus en plus dans l'après-midi, S. M. s'endormit le soir d'un sommeil fort doux qui dura neuf heures sans interruption.

Le Roi se réveilla sans fièvre le 22. & se trouva dans son état naturel. S. M. fut purgée le 23. & elle est parfaitement rétablie.

Le 11. de ce mois, pendant le séjour de Marly, le Duc d'Antin y donna un Bal dans son appartement, où il y eut une très-magnifique assemblée, & où les rafraîchissemens les plus exquis furent servis en grande abondance. Le Duc d'Épernon en a donné un aussi à S. Germain en Laye, où plusieurs Princes, Princesses, Seigneurs & Dames de la Cour se sont trouvez.

On voit cette année à la Foire S. Germain

est un ouvrage , executé en papier blanc découpé , qui peut passer pour le triomphe de la patience & de la dexterité de la main. Ce sont 7. Tableaux , d'environ 18. pouces sur 12. en quarrée , en bas relief , où l'on voit à travers une glace quelques figures , des animaux , des arbres , des carrosses , des fontaines , & autres choses isolées.

Le 1. represente le Château de Loo en Hollande , où toutes les parties de l'Architecture , & tous les ornemens sont exactement traitez , & avec une délicatesse étonnante. On y voit aussi les cours , jardins , parterres , &c.

Le 2. la grande façade du même Château , avec ses jardins , Boulingrains , jets-d'eau , cascades , &c.

Le 3. le superbe Château de Honlaar-fdes , en Hollande avec ses jardins , berceaux , treillages , &c.

Le 4. represente une mer agitée par une violente tempête ; plusieurs Vaisseaux , & autres Bâtimens , avec généralement tous leurs agrès , sont prêts à faire naufrage , & font tous leurs efforts , & toutes les manœuvres pour s'en garantir. On y remarque sensiblement la consternation des matelots , &c.

Le 5. represente le port de Mer de Scheveling , plusieurs Navires , Barques ,  
Chas

Chaloupes, &c. équipez & armez ; les uns prêts à partir, mettent à la voile, les autres mouillent l'ancre, &c. Plusieurs personnes à pied, à cheval, & en carrosse se promènent sur le rivage.

Les deux derniers Tableaux sont les Portraits en buste très-ressemblans du feu Roi Guillaume, & de la Reine Marie, son épouse, avec tous les ornemens & les attributs de leur dignité. Le tout a été executé avec un art, une délicatesse dont on ne peut se convaincre que par les yeux.

La mort de M. le Maréchal, Duc de la Feuillade ayant donné matiere à divers discours touchant sa succession, on a crû faire plaisir au public de l'instruire sur cet article.

Le Maréchal, Duc de la Feuillade, son pere, en épousant Charlotte de Gouffier, sœur d'Artus de Gouffier, Duc de Roüannois en 1667. avoit acheté de celui-ci son Duché, moyennant la somme de 400000. livres, & le Roi avoit approuvé cette vente. Le même Maréchal après avoir fait ériger la Statue du Roi Louis XIV. dans la place des Victoires, fit donation à son fils, qui vient de mourir, du Comté de la Feuillade, du Vicomté d'Aubusson, de deux Baronnie, & de cinq Châtellenies ; le tout ensemble va-

lant

lant alors 22000. livres de rente. Cette donation fut faite sous la condition d'une substitution graduelle & perpetuelle de mâle en mâle, en gardant l'ordre de primogeniture. Il y ajouta que la posterité masculine venant à manquer, ces biens substitués passeroient avec les mêmes conditions aux descendans en ligne masculine de Guy d'Aubusson, dont Jean d'Aubusson, Marquis de Mirmont, & Jacques son fils étoient les aînez. Ils étoient separez de la branche des Comtes de la Feuillade dès l'an 1420.

C'est donc Jacques d'Aubusson, Marquis de Mirmont, à qui ces terres substituées sont passées, son pere étant mort. Il n'a qu'un fils de son épouse Françoise de Chapt-de-Lassion, de la même Maison que les Chapt-de-Rastignac, dont est M. l'Archevêque de Tours. Ce fils nommé Hubert d'Aubusson, est né le 22. Aoust 1707. & sort des Pages de la Grande Ecurie du Roi. C'est lui que le Maréchal de la Feuillade qui vient de mourir, a institué son legataire universel; ainsi il hérite du Duché de Roüannois, du Marquisat de Boissy, de quatre Châtellenies, & de deux autres terres. Le tout valoit en 1687. 35200. livres de rente. Si ce jeune Seigneur que l'on nomme à present le Comte de la Feuillade,

de, & son pere venoient à mourir sans enfans mâles les terres substituées palloient au Seigneur de Peraut, Georges d'Aubuffon, cousin issu de Germain du pere du nouveau Comte de la Feuillade; & comme il n'a point d'enfans; elles seroient après lui pour le Marquis d'Aubuffon, Seigneur de Castel-nouvel, nommé André-Joseph, qui est Maréchal de Camp, issu comme eux de Guy d'Aubuffon. Il a deux fils de N... de Vernou, Dame de Melziars, fille d'Elisabeth de Sainte Maure de Jonzac.

Après l'extinction de cette branche, faite de mâles, le Maréchal de la Feuillade, pere, avoit appelé à la substitution une autre branche séparée de la sienne avant l'an 1350. C'est celle des Seigneurs de Banfon, mais le seul mâle qui en reste, François d'Aubuffon qui vivoit en 1687. lors de la substitution, n'a point d'enfans mâles.

Il est porté dans le contrat de donation & de substitution, en date du 29. Juin 1687. confirmé par Lettres Patentes du Roi du mois de Juillet, registrez au Parlement le 4. du même mois, & partout ailleurs où besoin étoit, que le possesseur des terres substituées, seroit obligé d'entretenir le monument de la place des Victoires, & les ornemens qui l'environ-

Vironnoient, d'en faire les reparations, & autres dépenſes neceſſaires, & de faire redorer la Statuë du Roi de 25. en 25. ans, ſi les Prevost & Echevins de la Ville de Paris le jugeoient neceſſaire.

Enfin au défaut de mâles du nom, & de la Maïſon d'Aubuffon, en ligne mafculine, ( les filles & leur poſterité étant excluës, ) le Maréchal de la Feuillade fit don des terres ſubſtituées à la Ville de Paris, ſous la charge exprimée cy-deſſus



MARIAGES, BAPTESMES  
& Morts.

LE 29. Janvier Charles-Armand-René, Duc de la Trimoüille & de Thouars, Pair de France, Prince de Tarente, Comte de Laval, & de Montfort, Baron de Vitré, Marquis d'Attichi, Vicomte de Berneüil, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Preſident né des États de Bretagne, fils du feu Duc de la Trimoüille & de Dame Marie-Magdeleine de la Fayette, âgé de dix-ſept ans, a épouſé Marie Victoire Hortenſe de la Tour d'Auvergne, fille d'Emanuel Theodoſe de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, &c. & de feuë Marie-Victoire-  
Ar-

## 394 MERCURE DE FRANCE.

Armande de la Trimouille , âgée de 20 ans : la celebration de ce mariage a été faite par l'Evêque de Soissons dans la Chapelle de l'Hôtel de Bouillon.

Le 7. Fevrier 1725. on fit dans l'Eglise du College des Quatre Nations la celebration du mariage de Anne-Pierre de Harcourt , Marquis de Beuvron , Seigneur de Tourneville , &c. Lieutenant General de la Province de Normandie , & Gouverneur du Vieux Palais de Rouën , Mestre de Camp de Cavalerie , fils du Maréchal Duc de Harcourt , & de Dame Marie-Anne-Claude Bruflard de Genlis , Comtesse de Lillebonne , & de Damoiselle Therese-Eulalie de Beaupoil de S. Aulaire , fille du Marquis de S. Aulaire , & de Dame Therese Lambert : cette celebration a été faite par l'Evêque n'Auxerre , avec la permission de M. le Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris.

Le 13. du même mois Madame la Comtesse d'Argenson accoucha d'un second fils au Palais Royal , lequel a été seulement ondoyé , Monseigneur le Duc d'Orleans , & Madame la Duchesse d'Orleans , son épouse , doivent faire l'honneur à M. le Comte , & à Madame la Comtesse d'Argenson de nommer cet enfant.

Jean de Catelan , Evêque de Valence ,  
mou-

mourut le mois passé dans son Diocèse.

M. Moyse-Augustin de Fontanieu ,  
Ecuyer , Secretaire du Roi , Intendant  
& Contrôleur General des Meubles de  
la Couronne , mort à Paris , âgé de 70.  
ans.

François Rasy , Ecuyer , Conseiller &  
Secretaire du Roi , mourut le 1. de ce  
mois , âgé de 83. ans.

M. Pierre Meliand , Prêtre , Prieur  
Commandataire de S. Lommer de Mou-  
tiers , & de S. Savinien du Port , le 1.  
Fevrier , âgé d'environ 65. ans.

Dame Geneviève de Gueribourg , veu-  
ve de François de Saintauran , Ecuyer ,  
ancien Fermier General , mourut le 10.  
âgée de 78. ans.

Le 25. de ce mois François de Roye  
de la Rochefoucault , Comte de Roye ,  
Brigadier des Armées du Roi , Mestre  
de Camp d'un Regiment de Cavalerie ,  
est mort à Paris , âgé de 35. ans.

Marie-Constance-Adelaïde de Medail-  
lan de Lespare de Lassay , veuve d'Ale-  
xandre Gaspard , Comte de Coligni , mort  
le 14. Mai 1694. mourut à Paris le 28.  
du mois , dans la 51e année de son âge.



## S U P L E M E N T.

*Extrait d'une Lettre écrite de Malthe, à  
S. E. M. le Bailly de Mesmes, en date  
du 17. Decembre 1724.*

**L**E Remede de l'Eau vient de faire un nouveau miracle sur le Chevalier de Levy, fils du Capitaine des Galeres du Roi; il étoit à l'infirmerie accablé d'une fièvre maligne, muni des Sacrements, & saisi par les Medecins, dont il devenoit la victime, si S. A. E. n'avoit eu la bonté de leur ordonner de le livrer au Capucin, ou qu'ils répondissent de sa vie, sans quoi elle les feroit sortir de l'Isle: la peur d'être chassés les a fait obéir; le malade reprit ses sens dans deux jours, ses yeux sont revenus, la fièvre presque cessée, & je pourrois assurez qu'il est hors de danger. Cette Eau lui fit faire une crise complete dans les 24. heures; il ne prend encore que des jaunes d'œufs; il sera bientôt aux macarons *confromaggio di milan*, & aux melons d'Eau à la glace. Le Capucin en entrant dans la chambre du malade, fit ouvrir son lit, les fenêtrés, & lui fit prendre un bonnet simple. Il faut voir ce que j'écris

J'écris pour le croire : je pardonne à ceux qui me traiteront de visionnaire; les Medecins, Chirurgiens & Apoticairens en ont la fièvre, & ce n'est pas sans raison; si le remede devient general ils sont ruinez,

*Autre Lettre, en date du 22. Decembre,*

J'ai eu l'honneur d'écrire à V. E. le 17, l'état où se trouvoit alors le Chevalier de Levy, livré trois jours auparavant au Capucin anti-Medecin, avec les certificats des Docteurs que leurs remedes ne pouvoient rien sur la fièvre maligne, le malade étoit hors de connoissance depuis le 17. le Capucin le fit peigner & poudrer le 18. on le rasa le 19. il est sans fièvre, & se meurt d'envie de manger; il ne prend encore que six jaunes d'œufs par jour, & de l'Eau; les fenêtrés ont toujours été ouvertes & son lit aussi, avec une simple couverture & point de bonnet, & une seule coëffe sur la tête; il boit & grelotte de froid dans son lit, mais si fort qu'à peine peut-il se faire entendre. Le Capucin de joyeuse face en rit, & nous admirons ce que l'on ne peut comprendre; j'avouë que j'ai souvent envie de croire aux miracles modernes; cependant sa maniere de traiter les malades n'est pas uniforme; il ne les abandonne ni le jour, ni la nuit, & les

## 398 MERCURE DE FRANCE.

les observe long temps , & souvent au poulx , aux ongles , aux yeux , & à la langue , donne de l'Eau à qui n'a pas envie de boire , en refuse à qui en souhaite , & dans d'autres occasions il agit différemment : de tout cela je crois qu'on doit conclure qu'il y a des regles pour donner l'Eau , & tous ses malades gueris sont 2. 3. & 4. mois à l'Eau plus ou moins le matin & le soir , & regulierement à tous les repas.

Les Commandeurs Beveren & Guarrena font gueris à merveille , aussi bien que tous les autres ; mais pour les fièvres malignes , & autres , trois jours d'Eau dans le commencement du mal vous mettent sur pied.

J'ai éprouvé souvent après avoir *chauffé le four* 24. heures , qu'il n'y paroïssoit plus 24. heures après , par la vertu de sept ou huit pintes d'Eau à la glace : indigestion , maux de tête tout décampe ; les plus incredules sont forcez d'avouier que c'est un grand remede , si cet homme étoit à Paris , où il seroit empoisonné , assassiné ou le Convent des Capucins seroit dans un an plus riche que toutes les Chartreuses de France , surtout s'il servoit utilement les Dames dans leur perte , & pour la petite verole sans marque , il m'a assuré que son Eau étoit infallible.

Le

Le Chevalier de Levy est entierement  
gueri , &c.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite par le  
R. P. Castel, Jesuite , à M. D. L. R.  
pour servir de réponse à une autre Lettre  
sur un effet extraordinaire du Tonnerre ,  
inserée dans le Mercure du mois de Jan-  
vier 1725.*

**P**our la Lettre de Passi , près d'E-  
vreux , Monsieur , qui est dans le  
Mercure de Janvier , page 22. je suis  
charmé de l'heureuse fécondité de l'Au-  
teur anonime , à enfanter de nouvelles  
hypotheses que je veux croire propres à  
démontrer la possibilité d'un fait dont j'a-  
vois revoqué , & dont je continué de re-  
voquer en doute la realité. Mais j'aime-  
rois mieux voir proceder cet ingenieux  
Auteur par systêmes , que par hypothe-  
ses. Les hypotheses ne fixent rien , ou n'é-  
tablissent tout au plus qu'une possibilité  
vague de la chose. Il faut des faits pour  
établir un fait , ou même une possibilité  
précise & naturelle. Un tourbillon de  
l'esprit de vitriol sans aucun mélange de  
souffre , me paroît une de ces choses si  
nouvelles , que l'Auteur ne peut pas  
trouver mauvais qu'on lui en demande  
des preuves de fait , soit en general , soit  
I dans

dans le cas en question , & puis de quelle mine le tire-t'il ? dans quelle cornuë le distille-t'il ? dans quel recipient le reçoit-il ? comment le façonne-t'il en scie , propre à fendre l'arbre , & à le fendre en un instant. L'Auteur s'écrie : *le chêne est-il plus difficile à couper que le fer , l'argent & le cuivre ?* oui pour l'esprit de vitriol , lui répondra le moindre Chimiste. Jetez dans l'esprit de vitriol du fer , il le coupera , ou plutôt ( car il faut parler juste ) il le dissoudra ; mais jetez-y du bois & mille autres sortes de matieres plus molles que le fer , elles ne recevront aucune atteinte de ces prétendus *rasoirs* , ou de ces scies. La force d'une chose en general ne décide point de sa force en particulier. L'esprit de vin est plus fort que l'eau , & ne peut cependant dissoudre la chaux que l'eau dissout : ce qui dissout le fer , le cuivre , l'or , l'argent , ne dissout pas toujours le plomb ou l'étain. Le vent coupe un chêne vigoureux , & ne fait que glisser sur un roseau souple qui lui obéit. La foudre consume l'épée , & ne fait qu'effleurer le foureau. Enfin l'Auteur de Passi fait faire tant de mouvemens , & de mouvemens singuliers au tourbillon de l'esprit de vitriol , que c'est merveille s'il n'en a été témoin oculaire : donneroit-il en stile d'Historien comme des faits des choses

choses qu'il n'auroit qu'imaginées dans son cabinet. Or dans ce cas je ferois gloire de me rendre à son témoignage ; car je n'ai fait jusqu'ici que suspendre mon jugement, de peur qu'on ne me reprochât d'en avoir sçu plus que la nature, & d'avoir expliqué en Physicien la generation de la dent d'or qu'un bon Orfèvre n'eut trouvé que dorée. Je suis, Monsieur, &c.

*A Paris, ce 17. Fevrier 1725.*

*LETTRE écrite de Gopolis en Prusse  
le 15. Janvier 1725.*

**L**E R. P. *Castel*, Monsieur, a regalé le public depuis quelque temps d'un excellent ouvrage sur la *Pesanteur universelle des Corps* ; il a traité cette matiere avec une délicatesse de stile peu commun : le plaisir que j'ai pris à le lire, a été cause que j'ai adopté plusieurs de ses idées : son systême ingenieux m'a fourni des réflexions, sur la maniere dont nôtre terre sera détruite. Je les réduis à six propositions.

I.

L'univers renferme plusieurs globes, qui pesent tous les uns sur les autres, & tendent par une force qui leur est naturelle à s'approcher du centre.

I ij      II.

## I I.

Le centre ne peut être déterminé, parce que l'on ne connoît pas exactement les bornes qui renferment nôtre terre.

## I I I.

Puisque les corps s'affaissent tous vers le centre, l'air qui se trouve dans le point qui fait le milieu du centre, contient un air dont le ressort est extrêmement bandé.

## I V.

Lorsque le ressort de l'air agira tous les corps seront dissipés par la force élastique, & le mouvement causera un grand embrasement; l'équilibre étant rompu par ce moyen, le monde prendra sa première forme, ou plutôt il n'en aura plus.

## V.

Nôtre terre a reçu plusieurs chocs considérables, ainsi elle est proche de sa fin. La Comette qui parut sur la fin du siècle passé étoit fort voisine de nôtre terre, par conséquent les corps ont reçu un nouveau degré de pesanteur, & ont une plus grande pente à se précipiter vers le centre.

## V I.

De tout ceci je conclus que nôtre terre perira dans peu. Nos ames iront habiter de nouveaux Cieux, & de nouvelles terres, apparemment dans quelques Planettes.

M

Me voilà, Monsieur, devenu Prophete sans y penser, il n'y a pourtant pas grand'chose à gagner, sur tout quand l'on est Prophete de malheur; mais, qu'importe? le peu que je vous en dis (car ceci n'est que l'ébauche d'un systême beaucoup plus singulier) vous divertira. Si quelqu'un est assez charitable, que de refuter ces propositions, il m'obligera.

Mais changeons de propos, & même de propos, bien contraire. Il y a quatre ou cinq semaines qu'une femme, âgée environ de 70. ans, qui gagne sa vie à coudre dans les maisons, & qui est originaire de *Vitri* en Champagne, a eu ses regles. Voilà, Monsieur, de quoi speculer; personne n'expliqua un pareil phénomène, que l'on annonça il y a dix ou douze ans dans les Memoires de l'Académie Royale des Sciences, la nature semble prendre plaisir à faire pester les Philosophes; l'on raisonne, l'on établit des principes, des axiomes mêmes, un effet renverse tout. Soyez persuadez, Monsieur, que si les systêmes ne donnent pas des preuves démonstratives de la validité de leurs raisons, je suis prêt à vous prouver quand il vous plaira, démontrer même, que je suis, Monsieur, &c.

C. E. D. C. E. J.

I iij LET-

*LETTRE en Chansons de M. Vergier,  
à Madame d'H....*

Sur l'Air du Vaudeville : *Jean de Vert.*

C'Est à Brest qu'à présent je suis,  
Combien loin vous en êtes ;  
C'est donc à Brest que mes ennuis,  
Je trace en chansonnettes ;  
Les Vers vous en sembleront laids,  
Mais tout est bon pour des couplets  
De Jean de Vert.



Pourquoi ne répondez-vous pas  
A ma longue sermone ?  
Prétendez-vous que vos appas  
Tiennent lieu de réponse ;  
De vos yeux les traits les plus doux,  
Ne tiennent pas lieu loin de vous  
De Jean de Vert.



J'ai fait un songe plein d'effroi,  
Expliquez-le de grace :  
Un enfant, ( c'est l'Amour, je crois )

Du

Du moins c'étoit sa face,  
 Vous disoit : belle , au fier dedain ,  
 Il faut que vous brûliez soudain  
 Pour Jean de Vert.



À ces mots un ris gracieux  
 Eclate en vôtre bouche ,  
 Et j'ai vû sourire les Cieux ,  
 Que tant de grace touche ;  
 Y pensez-vous ? avez-vous dit :  
 Quoi ! j'irois brûler à credit  
 Pour Jean de Vert ?



Des galans aujourd'hui pour vous ,  
 Toute l'ardeur est vaine ,  
 Répond cet enfant en courroux ,  
 Il faut pour vôtre peine  
 Vous ramener au temps jadis ,  
 Et vous aimerez Amadis  
 Ou Jean de Vert.



Un dard de feux entortillé ,  
 Dans vôtre sein il plonge ,  
 I iij

Alors

Alors je me suis éveillé,  
 Effrayé par ce songe ;  
 J'en suis encor troublé pour vous,  
 Plus que je ne ferois des coups  
 De Jean de Vert.



Mille beautez d'un doux maintien,  
 Ce séjour nous étale,  
 Mais on dit, & je n'en sçai rien,  
 Que toutes ont la galle ;  
 Elles peuvent s'aller gratter,  
 Je ne m'y veux non plus frotter  
 Qu'à Jean de Vert.



Qu'un Marquis que vous connoissez,  
 Fait comme un sep de vigne,  
 Aux membres tout entrelassez,  
 D'elles seroit bien digne !  
 En se grattant avec leurs doigts,  
 Ils feroient plus de bruit cent fois  
 Que Jean de Vert.



Du talon en bas le Marquis,

Du

Pour propre je vous donne ,  
 Du front en haut tout est exquis ,  
 Et net dans la Bretonne ;  
 Fi , fi , laissons-là cette horreur ,  
 Ils feroient tous manquer le cœur  
 A Jean de Vert.



Entre vous autres beaux esprits ,  
 Et Bourgeois du Parnasse  
 Pour répondre à mes longs écrits ,  
 Cottisez-vous , de grace ;  
 Vous sçavez si bien plaissanter ,  
 A mon tour faites-moi chanter  
 Des Jean de Vert.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Aix ,  
 en Provence le huit Feurier 1725.  
 contenant quelques Nouvelles Litteraires.*

**L**E sieur Jacques Cundier , Graveur  
 de cette Ville , a gravé une suite des  
 Premiers Presidens en nôtre Parlement  
 depuis son érection , qui fut le 4. Juillet  
 1501. jusqu'à présent , ce qui fait un  
 corps de vingt portraits , qui sont préce-  
 dez d'un frontispice dédié à M. Lebret ,

I v Le

Premier President. L'Auteur vend cette suite 10. liv.

M. de Haitze que le Journal des Sçavans du mois de Juin dernier, & le Journal de Verdun nomment mal-à-propos de Haitre, & que nous nommons communément pour adoucir la rudesse de son nom d'Hache, sçavant de cette Ville, doit donner au premier jour un Armorial Consulaire de la Ville d'Aix, qui contiendra en quatre Tables les Armoiries des Consuls d'Aix, depuis l'année 1497. que ces Consuls, qu'on nommoit auparavant Syndics, furent établis par le Roi Charles VIII. jusqu'à la presente année 1725. Il a redressé en beaucoup d'endroits les Listes que nous avons de ces Consuls, qui étoient imparfaites, & défectueuses. Cette Charge de Consul est fort considerable chez-nous, parce que la qualité de Procureur du País, qui y est attachée, les met à la tête des affaires de la Province. C'est un autre Graveur nommé Coetemans qui y travaille; nous avons déjà de lui l'Armorial du Parlement, de la Chambre des Comptes, & des Trésoriers Generaux de France dans nôtre Ville.

Ce même M. d'Hache a achevé une Histoire de la Ville d'Aix, à laquelle il travaille depuis plus de 30. ans. Il a de-  
quois

quoi en faire deux volumes in fol. de la seule Histoire, sans les preuves qui composeront un volume, & même davantage. L'ouvrage est rempli de beaucoup de recherches, qui éclairciront non-seulement l'Histoire particulière de cette Ville que Pitton a traité d'une manière très-imparfaite; mais encore l'Histoire générale de nôtre Province.

Un particulier de Carpentras travaille à nous donner une Histoire Ecclesiastique & Civile du Comtat Venaissin.

Puisque vous agréés mes petites observations, permettez que je vous fasse remarquer que la note sur le mot de Palinod, rapportée dans le Mercure de Septembre dernier, n'est pas exacte, & que l'Auteur quoique du Bays, ne paroît pas être fort instruit de ses antiquitez; le moyen en effet de comprendre que Palinod & le Puy signifient la même chose? Il devoit du moins en expliquer la raison, & nous donner l'étimologie de Palinod, comme il a donné celle du Puy. Cependant s'il eut consulté les Recherches & Antiquitez de la Province de Neustrie, & des Villes remarquables, & spécialement de celle de Caën par le sieur de Bourgueville, Lieutenant General de Caën, imprimé dans cette Ville en 1589. in 4°. il y auroit vû l'étimologie de Pal-

#### 410 MERCURE DE FRANCE:

mod, du mot Grec Palinodie, que nous avons francisé, qui signifie un chant contraire à un autre, nom qu'on a donné à cet établissement, parce qu'on y compose des chants pour soutenir la Conception Immaculée, & pour les opposer à ce que les Protestans en ont écrit au contraire. Le passage est très-curieux, au défaut du Livre qui est assez rare, vous le trouverez dans les Memoires Historiques, Politiques, &c. d'Amelot de la Houffaye, tome 2. p. 3. à l'art. Caën.

Il vient de s'imprimer un Ouvrage qui a pour titre ; *le Guidon du Chef-d'Oeuvre de S. Cosme*, en 3. vol. in 12: qui enseigne toutes les matieres necessaires pour devenir parfait Chirurgien, & prive les Etudiants en cet Art de faire une quantité d'écritures inutiles, aussi bien que tout ce qu'il faut faire, & sçavoir pour être reçu Maître Chirurgien-Juré, à Paris, sans être obligé de prendre certain Guide ou Instruteur qui ne donne pas, comme en effet ils n'y sont point obligé, leurs peines pour rien. Cette ouvrage a été composé par *Nicolas de Janson*, Maître Chirurgien-Juré, à Paris, rue de la Cordonnerie, quartier des Halles, qui le fait vendre à ses dépens par *Laurent d'Houry*, rue de la Harpe, au

au S. Esprit , & chez la *veuve Horthe-*  
*mels* , ruë S. Jacques , au Mecenas.

On imprime chez Piffot *Clovis* , *Poë-*  
*me Epique* , par *M. de S. Disdier* , sui-  
vant l'avis qu'on nous a envoyé. Le sujet  
de ce Poëme a été trouvé très-heureux.  
Clovis , Fondateur de l'Empire des Fran-  
çois embrasse la Religion Chrétienne , &  
l'établit dans ses Etats ; ce sujet est noble,  
interressant pour la nation , & bien con-  
duit ; les Episodes qui servent à étendre  
cette action , sont très - convenables ,  
& très-variez , & en s'unissant parfaite-  
ment au sujet , font connoître également  
la justesse & la fecondité du Poëte. La  
versification en a paru noble , soutenuë &  
digne de la majesté du Poëme épique.

M. du Quet , Ingenieur pour les for-  
ces mouvantes , les hydroliques , les mou-  
vemens artificiels , & autres sciences con-  
cernant les mécaniques , comme par les  
découvertes , dont il est parlé dans les  
Memoires de l'Académie Royale des  
Sciences , sur lesquelles le Roi lui a ac-  
cordé un Privilege exclusif , pour les  
acoustiques qu'il a inventées , au grand  
soulagement des personnes attaquées de  
surdité , vient d'imaginer un Pupitre ,  
avec un porte-Plume avec quoi on peut  
écrire deux lignes à la fois sur deux feuil-  
les

## 412 MERCURE DE FRANCE.

les de papiers séparées. En sorte qu'on peut avoir en même temps la copie & l'original d'un écrit. On montre la possibilité de cette nouvelle invention, moyennant la piece de 13. sols par personne, rue de l'Arbre-sec, au Vase d'Or.

Les sieurs Lottin, Genneau & Morin, rue Saint Jacques, à Saint André, viennent de donner au public, *la Science des personnes de la Cour, de l'Epée & de la Robbe* du sieur de Chevigny, dans laquelle outre les matieres contenues dans l'édition précédente, on trouve une Instruction beaucoup plus ample sur la Religion, l'Astronomie, la Chronologie, la Geographie, la Guerre, les Fortifications, le Blazon, & les Fables; Ouvrage tout nouveau, enrichi de plusieurs Cartes de Chronologie, de Genealogie, en tailles-douces, & augmenté dans cette nouvelle Edition de divers traitez d'Histoire, tant generales, que particulieres de Logique, de l'interest des Princes, du Droit public, du Droit Privé, du Manege, des Maximes de Cour; le tout amené jusqu'à present par M. de Limiers.

L'on peut dire qu'il n'y a gueres de Livre plus necessaire que celui-ci; il renferme dans quatre volumes presque tout ce qui est essentiel de sçavoir dans quelque condition

dition que l'on se trouve, & les matieres y sont traitées avec tant de doctrine, d'agrément & de précision, qu'il instruit & divertit sans ennuyer. L'on y trouve de quoi se satisfaire sur toutes sortes de sujets. L'Histoire ancienne & moderne, sacrée & profane y est très-bien enseignée, celle de chaque Monarchie, & les differens interets des Princes qui les gouvernent y sont parfaitement développés. L'on y apprend les principes de la Guerre, de la Marine & du Blazon; enfin l'on peut dire que ce Livre est une Bibliothèque & qu'il n'y en a point eu jusqu'à present, dont la jeunesse, surtout, puisse tirer plus de profit. *Voilà l'avis qu'on nous prie d'insérer ici sur ce Livre.*

RECUEIL de Vaudevilles, Madrigaux, & autres petites Pieces en vers, & en prose, servant d'anecdotes à l'Histoire de ce temps, & des derniers Regnes. Avec des Notes Historiques & des recherches curieuses.

L'Auteur de ce Recueil nous prie de le publier avant d'y mettre la dernière main, & de prier ceux qui ont quelques morceaux qui pourroient l'enrichir, de vouloir lui en faire part par le moyen de l'adresse du Mercure.

*A Madame G. sur la mort de son fils unique, qui n'avoit que 4. ans.*

On fait parler le fils.

**V**ous par qui j'ai vû la clarté,  
Dont je viens de perdre l'usage,  
Cessez de me pleurer; quand on meurt à mon  
âge,

On doit être peu regretté.

Jugez de la grandeur de ma félicité,  
De vôtre Hymen unique gage,  
Malgré ma sensibilité,

Pour tout ce qui pouvoit vous toucher da-  
vantage,

Malgré tout le chagrin que je vous ai couté,  
Je me vois loin de vous sans en être attristé; •  
Ne vous étonnez pas de ce nouveau langage,  
J'ai passé dans les bras de la Divinité,  
Et vous n'en êtes que l'image.

*D. S.*



**PARA.**

*PARODIE, sur l'Air noté de la Musette,  
inseré dans le mois de Janvier 1725.*

**J**'Ai perdu mon Afne,

Disoit la plaintive Jeanne,

Grands Dieux, quel malheur !

Quand je me retrace,

Sa force & sa grace,

J'en meurs de douleur.

Un jour dans un boccage,

Le traître Amour l'attira,

Ministre de carnage,

Dans sa rage,

Un Loup le dévora

J'ai perdu, &c.

La mort, le puis-je croire !

A tranché ses jours,

L'Afne mes amours,

Va boire

L'onde noire,

Et mon époux vit toujours.

J'ai perdu, &c.

On donnera le mois prochain un Ex-  
trait

## 16 MERCURE DE FRANCE.

trait de la Piece qu'on a joué à l'Opera Comique de la Foire S. Germain, intitulée *Pierrot, Perrette*, & d'une autre en un Acte, qui vient d'y être représentée, sous le titre *des Quatre Mariannes*. C'est un Vaudeville du temps, qui, à en juger par la premiere representation, attirera un grand concours.

Le Public est averti qu'il y a deux beaux Bustes de bronze à vendre, l'un du Roi Louis XIV. & l'autre de la Reine, son épouse, avec leurs pedestaux de bronze. Ces Bustes ont un peu plus d'un pied de hauteur, sans le pedestal, ils sont chez M. Roland, Bourgeois dans la rue Pavée, Paroisse S. Eustache; M. Roland demeure chez le sieur Duval, Maître Bourlier, au second appartement.



## EDITS, ARRÊTS, &c.

**E**DIT du Roi, portant création d'un sixième Office d'Intendant des Finances. Donné à Versailles au mois de Janvier 1725. enregistré en la Chambre des Comptes le premier Février, à la même finance, aux mêmes gages, fonctions, droits, honneurs, privileges & prérogatives, entrées, rangs & séances aux Conseils d'Etat & Privé, & direction des Finances, dont jouissent les cinq Intendants de  
Octobre.

Finances, créées par Edit de Mars 1722. S. M. dispense le premier pourvû dudit Office du paiement du droit de survivance pour cette premiere fois seulement.

ARREST de la Cour des Aydes du 5. Janvier 1725. qui condamne le nommé Philbert Chapotin, Cabaretier au Bourg d'Irancy, au paiement du double Droit de Huitième & Détail de quarante-une Feuillettes de Vin, enlevées de chez lui, sans avoir au préalable été démarquées par les Commis du Fermier.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi. le premier casse une Sentence des Elûs de S. Jean d'Angely, confisque les Vins, Eau-de-Vie & Ustanciles saisis sur le sieur David, Seigneur d'Annezay, & le condamne en cinq cens livres d'amende pour avoir fabriqué des Eaux-de-Vie sans declaration. Et le second déboute ledit sieur d'Annezay de son opposition audit Arrest; & ordonne qu'il payera le Droit Annuel autant de temps qu'il fera fabriquer des Eaux-de-Vies des Vins provenans de son crû. Des 4. Juillet 1724. & 9. Janvier 1725.

ARREST de la Cour de Parlement, du 17. Janvier 1725. qui fait défenses aux Procureurs d'obtenir aucuns Arrests de défenses sur des extraits ou copies de Sentences non expédiées ni signifiées.

ARREST du 23. Janvier, rendu en faveur du sieur le Blanc, Grand Audiancier de France. Par lequel Sa Majesté l'a déchargé & décharge du paiement de la somme de sept millions huit cens quatre-vingt-cinq mille trois cens trente-cinq livres, pour laquelle il a été des

## 418 MERCURE DE FRANCE.

employé dans le Rôle d'Imposition à Titre de Supplement de Capitation extraordinaire.

ARREST du même jour, qui ordonne à tous Orfèvres, & autres Ouvriers travaillans les matieres d'Or & d'Argent, d'apporter au Bureau de Charles Cordier, chargé de la Regie des Fermes Generales, tous les Ouvrages d'Or & d'Argent destinez à être essayez & marquez du Poinçon de la Maison commune desdits Orfèvres, avant d'être portez audit Bureau de la Maison commune, pour être lesdites Matieres & Ouvrages marquez du Poinçon de charge dudit Cordier; & défend aux Maîtres Gardes de l'Orfèvrerie, de faire aucuns Essais, qu'ils ne leur ayent parus marquez dudit Poinçon de charge, à peine de cinq cens livres d'amende, &c.

### *CATALOGUE des Mercuries imprimés depuis l'année 1720. jusqu'à present.*

<b>A</b> Nnée 1720.	12. vol.
Année 1721.	12. vol.
Janvier & Fevrier 1722.	2. vol.
Mars 1722.	2. vol.
Avril.	1. vol.
Mai.	2. vol.
Juin, Juillet & Aoust.	3. vol.
Septembre.	2. vol.
Octobre.	1. vol.
Novembre.	2. vol.
Decembre.	1. vol.
Année 1723. le mois de Decembre double.	13. vol.

FEVRIER 1725. 419  
 Année 1724. les mois de Juin & Decembre double. 14. vol.  
 Janvier & Fevrier 1725. 2. vol.

---

69. vol.

On fera une composition raisonnable à ceux qui prendront la suite entiere.

---

APPROBATION,

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercur* de France du mois de Fevrier, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 6. Mars 1725.

HARDION.



T A B L E

Pieces Fugitives, Epître de M. Vergier,	209
Suite de la nouvelle Portugaise,	214
La Paresse, Ode.	234
Lettre sur la Pucelle d'Orleans.	241
Paraphrase sur le Pseaume 136.	250
Examen de la Critique de Berenice.	254
Compliment en vers à M. l'E. d'A.	277
Lettre du P. Buffier, au sujet des Premieres Veritez.	172

420	
Ode , imitée d'Horace.	290
Remarques sur une Epitaphe de Philippe le Bon.	291
Défi , Bouts-rimez.	305
Sur la question proposée , qui est le plus malheureux , &c.	306
Vers à M. de Roc *** &c.	311
Observation Anatomique.	313
Enigmes.	316
<i>Arieta</i> , Air Italien.	319
Nouvelles Litteraires , &c. Oraison Funebre du Roi d'Espagne.	<i>Ibid.</i>
Académie universelle des Jeux , &c	328
Dissertation sur les Tombeaux de Quarrée , &c.	330
Lettre sur la Saignée du Pied , &c.	334
Nouveaux Memoires sur l'Etat present de la Russie , &c.	336
Discours prononcez à la reception du Premier President à l'Académie Française.	342
Medaille gravée du Roi du premier jour de l'an.	347
Speçtacles , Mariamne , Tragedie nouvelle , &c.	<del>348</del>
Opera Comique , <i>les Chimeres</i> , &c.	<i>Ibid.</i>
Parodie d' <i>Armide</i> aux Italiens.	351
Le <i>Faucon</i> , & les <i>Oyes de Boccace</i> , <i>idem</i> .	355
Vaudeville , l'air noté page 319.	363
L'Opera	365
Nouvelles du Temps , de Turquie , Russie , &c.	366
Morts & Mariages des Pays Etrangers , &c.	382
Journal de la Cour , de Paris , &c.	384
Tableaux de papier découpé.	388
Succession du Maréchal de la Feuillade.	390
Mariages , Morts , &c.	393

Supplement. Lettre de Malthe sur le remede de l'Eau à la glace.	398
Réponse sur un effet du Tonnerre, &c.	399
Lettre écrite de Prusse, &c.	401
Lettre en Chançon.	404
Extrait de Lettre sur quelques nouvelles Lit- teraires.	407
Vers à Mad. sur la mort de son fils.	414
Parodie badine. J'ai perdu mon Asne, &c.	415
Edits; Arrests, &c.	417

---

*Errata du 1. vol. de Decembre dernier.*

**P** Age 2673. ligne 2. Queraud, *lisez* Que-  
fard.  
*Ibid.* ligne 25. Cuée, *lisez* Cucé.

---

*Errata de Janvier.*

**P** Age 71. ligne 19. diluties, *lisez* dilutus.  
Page 71. ligne 2. alto, *lisez* alta.  
*Ibid.* ligne 5. ramelia, *lisez* ramalia.  
Page 80. ligne 11. qu'on puisse appliquer, *li-  
sez* qu'on puisse même appliquer.  
Page 90. ligne 25. primoribusce, *lisez* primor-  
ibus ex.  
Page 91. ligne 8. prennent, *lisez* prenoient.  
Page 92 la citation (a) doit être placée après.  
Le mot *Arrianus* & la citation (b) après le  
mot *Pline*.  
Page 95 ligne 5. se cacher, *lisez* se cache.  
Page 97. ligne 11. ne put, *lisez* ne peut  
*Ibid.* ligne 14. encore, *lisez* encor,

- Page 102. ligne 25. Armez , *lisez* Armes.  
 Page 111. ligne 10. & ils ne doit , *lisez* & on ne doit.  
 Page 111. ligne 11. la prendre , *Ibid.* les prendre.  
 Page 116. missionnaire , *lisez* Missionnaire.  
 Page 119 ligne 19. La Roche , *lisez* la Roche, *Ibid.* ligne dernière , Prêtre , *lisez* Piettre.  
 Page 121. ligne 3. Carpenteriana , *lisez* Carpentariana.  
 Page 185. ligne 11. à Pré , *lisez* à Préy.  
 Page 187. ligne 1. sont cet Empereur , *lisez* de cet.  
 Page 188. ligne 1. effacez si.  
 Page 189. ligne 4. Effert , *lisez* Effert  
 Page 191. ligne 3. que simple , *lisez* qui simple.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

- P**age 220. ligne 8. l'arrivée , *lisez* l'entrée.  
 Page 223<sup>4</sup> ligne 6. du bas fausses , *lisez* mauvaises.  
 Page 227. ligne 18. pesante , *lisez* sensible,  
 Page 259. ligne 4. contre , *lisez* conter.  
 Page 265. ligne 17. Courtisanes , *lisez* Courtisans.  
 Page 314 ligne 23. de ôtez ce mot.  
 Page 323. ligne 24. revelent , *lisez* reverent.  
 Page 330. ligne 6. Lisette , *lisez* Sifette.

*L'Air noté doit regarder la page 319*  
*La Medaille du Roi doit regarder la page 347.*

# MERCURE

DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.

MARS 1725.



*QUÆ COLLIGIT SPARGIT.*

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.  
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.  
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la  
descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or

M D C C. XXV.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*



## A V I S.

**L'**ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU ;  
Commis au Mercure , chez M. le Commissaire le Comte , vis-à-vis la Comedie Françoise , à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris , peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment , quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste , d'avoir soin d'en affranchir le Port , comme cela s'est toujours pratiqué ; afin d'épargner , à nous le déplaisir de les rebuter , & à ceux qui les envoient , celui , non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages , mais même de les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers , ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main , & plus promptement , n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau , qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps , & de les faire porter sur l'heure à la Poste , ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.

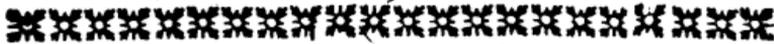


# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE<sup>1</sup> AU ROY.

MARS 1725.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

---

LA SAGESSE  
VICTORIEUSE DE L'AMOUR.

*Cantate.*



'Alcion annonçoit la fuite de l'o-  
rage,

Par des chants que Zephir dispersé  
sur les flots,

Quand la Déesse de Paphos,

A ij Ap-

422 MERCURE DE FRANCE.

Apperçût Telemaque échappé du naufrage.

Quoi ! verrai-je toujours, dit-elle, l'œil en  
feu,

Ce reste d'un sang que j'abhore ?

Ah ! les vents déchaînez ne sont pour lui  
qu'un jeu :

Vangeons-nous autrement, mon fils me reste  
encore.

Vole, amour, un audacieux

Veut résister à ta puissance ;

Fais lui trouver en deux beaux yeux,

L'écüeil de son indifférence.

C'est ainsi que par ses mépris,

Ulysse excita ma colere ;

Que tes feux vangent sur le fils,

L'injure que nous fit son pere.

Elle dit, aussi-tôt par la route des airs,

Le Dieu vient fondre sur ces rives,

Où le jeune Heros aux Nymphes attentives,

Racontoit ses malheurs-divers.

Ces tranquilles objets, la gloire de Cithere,

Tout l'excite à servir le couroux de sa mere ;

Un

Un trait vole , l'air siffle , & c'est pour Eucharis

Que d'un trouble subit Telemaque est surpris.  
 Tu croyois triompher , implacable Déesse ;  
 Déjà la tendre Nimphe ébranloit sa fierté ;  
 Mais bien-tôt ce discours par Minerve dicté ,  
 Le fait rougir de sa foiblesse.

L'amour vous retient en ces lieux  
 Dans une lâche molesse ,  
 Brisez ses liens odieux ,  
 Fuyez , fuyez , le temps presse.

Le Heros qui veut consulter ,  
 Souvent hazarde sa gloire ;  
 Fuir ce Tiran sans l'écouter ,  
 C'est remporter la victoire.

Ainsi parle Mentor , Telemaque à l'instant  
 Ressent dans son ame tranquille ,  
 Ce courage mâle & constant ,  
 Qui soutient le Heros contre l'homme fragile !  
 Partons , dit-il , ... mais Dieux ! la flâme a  
 dévoré

A iij Le

Le vaisseau que pour nous on avoit préparé,  
 Amour, ce dernier trait va te couvrir de  
 honte ;  
 Celui qui sçût braver la Reine d'Amathonte :  
 Qui dédaigne l'éclat de l'immortalité,  
 Ne craint point les fureurs de Neptune irrité.  
 A ces mots le Heros se jettant à la nage,  
 S'éloigne avec Mentor de la funeste plage.

Les traits des foibles amours  
 Se brisent contre l'Egide ;  
 Le Triomphe suit toujours,  
 L'effort d'un cœur dont Minerve est le guide.

Envain ces Dieux en couroux,  
 Se liguent pour le combattre ;  
 La vertu brave leurs coups,  
 On la surprend, mais on ne peut l'abattre.

*P. J. M\*\*\*\*\* de Blois.*



**LET.**



*LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure de France, par M. de Coutures, Ecuyer, Conseiller du Roi, Juge Royal, Civil, Criminel, & de Police de la Prevôté Royale de Barsac, près Bordeaux, sur un tombeau qui y a été découvert au mois de Decembre dernier.*

**V**ous invitez si obligeamment, Messieurs, tous les Curieux de vous faire part de leurs découvertes, que je ne croi pas devoir perdre un moment à vous informer de celle qui s'est faite le mois passé dans mon voisinage, à l'une des extrêmités du Bourg de Barsac, entre Bordeaux & Langon, par des Massons qui travailloient à creuser un Puits. Comme la chose m'a paru singuliere, & que je pourrois me tromper dans mes conjectures, je vous serai infiniment obligé, Messieurs, si vous voulez bien rendre ma Lettre publique, afin d'avoir là-dessus le sentiment des sçavans, & si vous voulez bien en particulier prendre la peine de me marquer ce que vous en pensez.

Les Ouvriers dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler, ayant tracé

A iiij      une

## 428 MERCURE DE FRANCE.

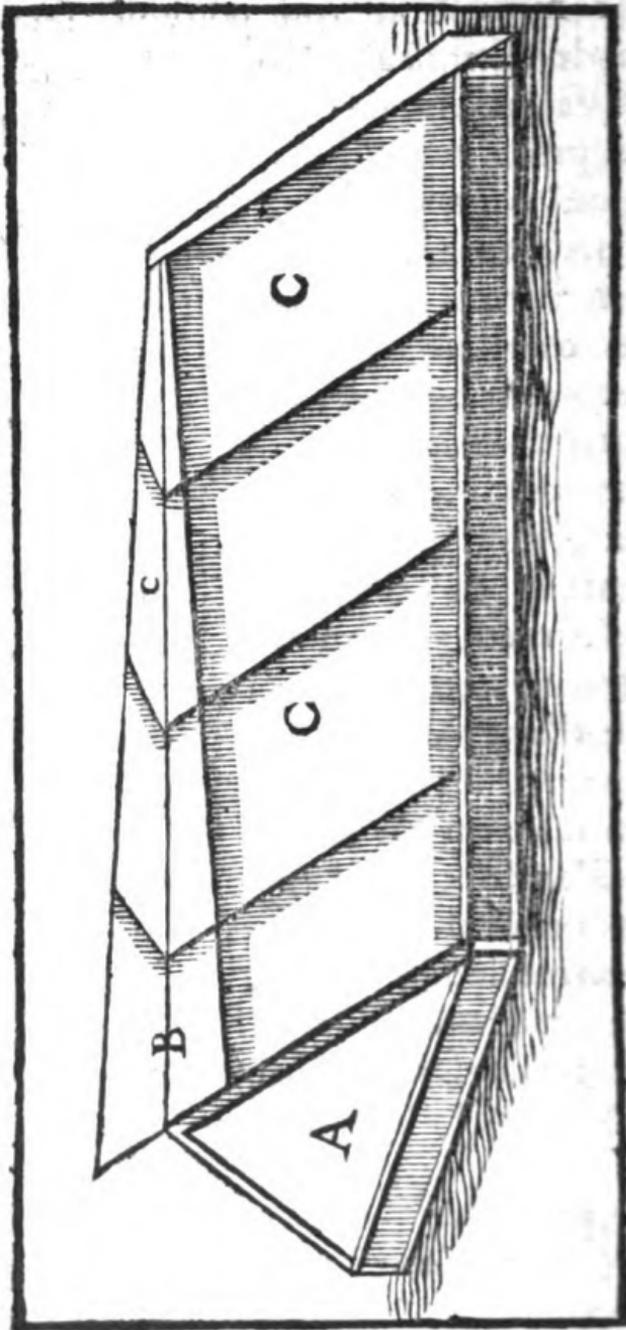
une assez grande circonférence de terrain pour enlever les premières terres avec plus de facilité, découvrirent à six pieds ou environ de profondeur des morceaux de grandes briques, avec quelques ossements, qui leur donnerent occasion de travailler avec un peu plus d'attention; si bien qu'ayant remué les terres & le gravier de cet endroit, en gens qui comptoient trouver quelque trésor, ils furent arrêtez à la vûe d'un tombeau de brique, enchassé, pour ainsi dire, dans une veine de sable très-fin. Ayant eu avis de cette découverte, je me rendis dans le moment sur le lieu, où je trouvai une infinité de personnes de tout âge & de tout sexe, qui étoient accourus au bruit de cette découverte. J'étois accompagné de M. N. le Doulx, Curé du lieu, F. Fisson, Medecin, Benoît, l'un de nos Chirurgiens, & de plusieurs autres personnes, avec lesquels étant descendu dans le creux en question, nous y trouvâmes une partie d'un tombeau, construit de grandes briques adossées sans aucune apparence de ciment.

Comme ce tombeau m'a paru singulier dans son espece, & que cela a donné occasion à disputer sur le temps qu'il pouvoit y avoir été mis, j'ai pris d'abord le parti d'en faire la description; & après  
avoir

avoir ramassé ce qui pouvoit servir à mon dessein, j'ai résolu, Messieurs, de vous faire part de cette nouveauté, pour vous prier très-humblement de nous dire ce que vous pensez à ce sujet, je suis persuadé en même temps que les Curieux seront bien aises de trouver la description de ce tombeau dans vôtre Journal; ainsi je vous prie de leur en faire part, les Relations que vous avez par tous les endroits où il y a des Sçavans & des Curieux, nous promettent bien des éclaircissemens qu'on n'oseroit attendre d'ailleurs, n'étant pas vrai-semblable, qu'il ne se soit trouvé jusqu'à présent quelque chose d'approchant; j'ai joint à ma Lettre un profil du tombeau en question, suivant ce qui en restoit lorsque j'arrivai dans l'endroit où il fut trouvé, afin que vous puissiez le faire graver pour en représenter la figure à ceux qui liront vôtre Journal, dans lequel vous aurez fait insérer la description que je vous envoie.



A v J'ai



A Ouverture du Tombeau.  
B Briques de la Couverture.  
C Corps du Tombeau.

J'ai exactement mesuré les briques dont ce tombeau étoit composé, & j'ai trouvé qu'elles ont un pied & quatre pouces de hauteur, sur un pied ou environ de largeur, & un pouce & demi d'épaisseur, avec un rebord de chaque côté. Elles étoient rangées de manière, que se joignant de chaque côté par le haut, elles s'écartoient en bas de la largeur des briques qui servoient de fondement au tombeau, se portant ainsi les unes sur les autres de haut en bas, au moyen du rebord dont j'ai parlé qui les empêchoit de varier, ce qui faisoit à peu près la figure de deux cartes à jouer qu'on appuieroit par le haut sur une table, ou bien celle d'un delta  $\Delta$  ou triangle, si l'on veut se représenter ce tombeau par les deux points de vûe du profil, & des extrêmités.

Nous avons jugé par la proportion de ce qui restoit de ce tombeau, qu'il devoit avoir cinq pieds & demi ou environ de longueur, & qu'il étoit construit de vingt-six briques pour toutes ses dimensions; il y en avoit 4. de chaque côté, rangées de suite qui couvroient immédiatement le corps, 4. autres aussi de chaque côté par dessus les premières accrochées les unes aux autres par le rebord dont j'ai parlé, 4. qui en couvroient le

A vj faite,

faïe, quatre pardessus qui servoient de fondement à cette espece d'édifice, & une pour chaque extrémité.

Quoique ce tombeau parut fermé avec tant de précaution, nous avons remarqué néanmoins que les ossemens qui y étoient renfermez étoient entierement couverts d'une espece de sable fin qui en occupoit toute la capacité, & qu'il y étoit aussi pressé, que s'il y eut été mis à dessein. Cependant il n'y a pas d'apparence que ce sable eut pû s'introduire dans ce tombeau, puisque les briques dont il étoit fait, étoient jointes l'une à l'autre, & qu'on avoit eu soin de le couvrir pardessus avec une rangée d'autres briques qui regnoient le long de l'assemblage où se formoit le dos-d'âne. Que de plus les deux extrémités en étoient pareillement bouchées par une brique mise à chaque bout; & que celles de dessous étant rangées de même, il sembloit que ce tombeau fut d'une seule piece. On pourroit donc croire que c'étoit un sable préparé pour la conservation du corps qui y avoit été mis, à moins qu'on ne veuille dire, que les eaux ayant filtré ce sable par la succession des temps, il ne s'y soit ammoncelé peu à peu, par des fentes ou petites separations imperceptibles.

Quoi

Quoiqu'il en soit, tout l'espace, ou la cavité de ce tombeau étoit tellement rempli qu'il ne restoit pas le moindre vuide entre les ossemens & le sable qui les couvroit, ce qui ne contribuoit pas peu à la solidité de ce tombeau, également ferré de tous côtez, lequel devoit encore supporter tout le poids de la terre dont il étoit couvert.

Tout cela m'a paru si nouveau, que je n'ai point d'idée d'avoir vû rien de semblable dans mes voyages, quoique ma curiosité m'ait porté dans les endroits les plus fameux de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique. Personne n'ignore que les peuples les plus barbares ont cherché à s'immortaliser par les honneurs funebres qu'ils rendoient à leurs morts. On ne doit donc pas être surpris de ce qu'ont fait à cet égard ceux qui ont eu de la Religion, & par consequent des ceremonies dans la maniere d'enterrer les morts, il en reste une infinité de marques depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nous, dans le grand nombre des Pyramides d'Egypte, dans celui des Urnes & des Mausolées des Pheniciens, des Grecs & des Romains.

Parmi une si grande diversité de tombeaux, je n'en ai point vû, Messieurs, de semblable à celui dont je vous envoie  
la

## 434 MERCURE DE FRANCE.

la description. Quelques personnes dignes de foi m'ont bien assuré qu'il s'étoit trouvé des briques à peu près de l'espece de celles du tombeau en question dans un champ qui n'est pas fort éloigné de celui dont je vous parle, mais je n'ai pas ouï dire qu'on y ait vû des ossemens. On m'a encore assuré qu'il s'en étoit trouvé de pareilles, ou du moins à peu près de semblables dans une plaine voisine de Sainte Livrade, ce qui prouveroit que ces sortes de briques ont été autrefois employées à quelque usage; mais la difficulté restera toujours de sçavoir en quel temps on s'en est servi pour construire des tombeaux, dans quel pays on en a usé, & s'ils ont été employez indifferemment pour tous les morts qu'on vouloit mettre en terre. Je ne sçache point qu'on en ait découvert de semblable dans les Cimetieres d'Arles, ni dans celui de Saint Seurin-les-Bordeaux qui sont les plus renommez du Royaume. On trouva dans le dernier il y a quelques années une chose assez extraordinaire. C'étoit un grand cercueil de plomb, dans lequel il y en avoit cinq petits tout autour avec une bouteille de vin bien conservé auprès de la tête. Il y a quelque apparence que c'étoit le tombeau de toute la famille.

Au reste, Messieurs, il paroît qu'on  
avoit

avoit pris de grandes précautions pour cacher les cendres de cet Inconnu , puisqu'il avoit été mis dans un terrain libre, & à une profondeur assez considerable, pour devoir croire, qu'on n'iroit jamais troubler ses manes en violant son sepulcre. On a jugé par la figure de la tête, & la proportion des ossemens, que ce devoit être ceux d'un jeune homme de vingt ans, ou environ, on n'a point découvert d'autres tombeaux dans le terrain d'alentour, quoiqu'on ait agrandi à dessein la circonference du trou jusqu'à cinquante pieds de diametre, & il n'a paru aucun indice pour tirer des conjectures raisonnables sur le temps que ce tombeau a été mis dans cet endroit, n'y ayant paru d'autre marque qu'une maniere de chiffre formé sur une des briques par des traits entrelassez, qui formoient dans leurs contours une espece de double S.

S'il y a eu de l'étonnement, Messieurs, sur la forme & sur la matiere du tombeau, dont j'ai l'honneur de vous parler, il n'y a pas eu moins de partage dans les idées qu'on a eu pour la qualification de celui qu'il enfermoit; les uns en ont fait un Martyr, les autres un Idolâtre; d'autres enfin un Huguenot, ou un pestiferé, si-bien qu'on a trouvé dans le même

me

me sujet de quoi rassembler le sacré & le profane, sans oser toutefois se déterminer.

Je vous avouë qu'il y auroit effectivement de quoi s'égarer dans le labyrinthe des doutes, si on n'avoit pas la facilité, Messieurs, par le moyen de votre Journal, de consulter ceux qui sont en état de lever nos difficultez; ainsi il ne me conviendrait pas de vouloir mêler quelque chose du mien dans un sujet qui n'est point tout-à-fait de mon ressort. Il me suffira de dire en passant que je ne sçau-rois adopter le sentiment de ceux qui canonisent les morts sans connoissance de cause, & je croirois au contraire m'écarter infiniment, si je reconnoissois pour Martyr, celui qui n'en porte pas les marques jusques dans son tombeau, comme sont les phioles teintes de sang, les inscriptions, les palmes avec le monogramme de Jesus Christ, & les colombes, qui sont les signes qui distinguent dans les Catacombes les corps des Martyrs d'avec ceux des autres Fideles, & par consequent les seuls qui puissent lever toute équivoque, ainsi que l'ont expliqué le profond Bossius dans sa *Rome souterraine*, le sçavant D. Jean Mabillon, dans sa *Dissertation*, qui a pour titre, *Lettre d'Eusebe à Theophile*, & l'Auteur de

de la réponse , intitulée *Apocrisis in Epistolam Eusebii Romani ad Theophilum Gallum.*

Je ne voudrois pas dire non plus que ce fût un Payen , puisque ce tombeau s'est trouvé dans un pays de tout temps Catholique , sans mélange d'aucune sorte de secte , à moins qu'on ne voulut remonter jusqu'au premier âge de l'Eglise , auquel toutes ces contrées étoient encore ensevelies dans les tenebres de la superstition & de l'idolâtrie. On a insisté , sur ce que le tombeau dont je parle , étant placé de maniere que la tête du mort étoit tournée du côté du Couchant, & les pieds vers le Levant, cette situation signifioit , qu'il étoit au nombre de ceux qui adoroient le Soleil , parce qu'il avoit les yeux tourneés vers l'Orient de cet Astre. Mais cette conjecture me paroît encore bien foible , puisqu'elle est combattue par ce qui se pratique aujourd'hui dans l'inhumation des Fideles, qu'on place de cette maniere dans les Eglises, dont le Maître-Autel est tourné vers l'Orient, à la difference des Evêques & des Prêtres qu'on tourne dans l'autre sens.

Il n'y a pas d'apparence que cette sepulture ait été donnée à un Huguenot, parce qu'il est constant que ce tombeau ,  
qui

## 438 MERCURE DE FRANCE.

qui a été découvert, a été trouvé auprès d'une maison possédée par d'anciens Catholiques, & il n'est pas plus vraisemblable, qu'on se fût avisé de fabriquer pour un seul corps un tombeau d'une matiere inusitée, & d'une façon tout-à-fait inconnuë au pays où il a été trouvé, puisqu'il n'en a pas paru de semblable dans l'Eglise de Barsac, qui est certainement des plus anciennes, ni dans le Cimetièrre qui la joint.

Pour ce qui est de l'opinion de ceux qui s'imaginent que c'étoit un pestiferé, elle me semble tomber d'elle-même, parce qu'on n'a jamais usé de tant de ceremonies pour inhumer un cadavre de cette espece, qu'on jette plutôt dans un trou sans autre façon. Il n'y a donc rien de positif, si ce n'est que c'étoit un corps humain, étendu dans un tombeau de brique, tout-à-fait inusité, & singulier dans son espece.

Je suis, Messieurs, &c.

*De Barsac près Bordeaux, ce 4. Janvier 1725.*



## L A R O S E.

*Fable allegorique adressée à une Demoiselle avec qui l'Auteur avoit été élevé.*

**J'**Avois vû cette fleur au lever de l'aurore ,  
 S'épanouir au gré des zephirs careffans ,  
 Et j'avois bien prévu quand je la vis éclore ,  
 Qu'elle seroit un jour l'honneur de son prin-  
 temps. -

Flore à peine la vit paroître ,  
 Et sous le jour naissant entrevit ses couleurs ,  
 Qu'elle la fit Reine des fleurs ,  
 Avant même qu'elle pût l'être.  
 Elle-même à la faire croître ,  
 Voulut employer tous ses soins ,  
 Et n'admit pour secrets témoins ,  
 Que deux tendres zephirs qui pour la faire  
 naître ,  
 S'étoient ce jour-là même éveillez plus matin.  
 Ces zephirs à l'envi jaloux de leur destin ,  
 Lui firent une douce guerre ;  
 Ils quitterent les fleurs du reste du parterre ,  
 Et devinrent rivaux par un commun accord :  
 Tous

Tous deux à l'envi la servirent ,  
 De leur souffle la réjouïrent ;  
 Et prenant doucement l'effort ,  
 Egalemeut s'étudierent ,  
 A donner sans être apperçûs ,  
 Mille baisers qu'ils déroberent ,  
 Et qui sembloient plus doux lorsqu'ils n'étoient  
 pas vûs.

La fleur s'en trouva mieux servie ,  
 Par les baisers frequens qu'en cachette ils  
 prenoient ,

Bien loin qu'elle se vit fletrie ,  
 Ils lui prenoient tous deux moins qu'ils ne  
 lui donnoient.

Des larmes de l'aurore enfin defalterée ,  
 Du souffle des zephirs doucement recréeë ,

La belle fleur s'épanouït :  
 Sa naiffante beauté frappa les yeux de Flore ;  
 La Déesse des Prez que l'éclat ébloüit ,  
 Douta voyant alors une si belle aurore ,  
 Ou si c'étoit le jour nouveau ,  
 Qui lui fit voir la fleur si belle ,  
 Ou si c'étoit la fleur nouvelle ,  
 Qui lui fit voir le jour si beau.

Aussi-

Aussi tôt des zephirs une troupe volage ,  
 Environne la fleur par amour , par devoir ;  
 Ils ne sçauroient trop tôt la voir ,  
 Ils ne sçauroient trop tôt lui rendre hommage ,

Tous en deviennent amoureux ,  
 Car la voir & l'aimer , c'est pour eux même  
 chose ;

Flore pour prévenir leur amour dangereux ,  
 Les rappelle auprès d'elle , & de la fleur dis-  
 pose.

Je vous permets , tendres zephirs ,  
 De servir cette belle rose ,  
 Mais lorsqu'à peine elle est éclosée ,  
 Vos soins trop empressez , vos amoureux de-  
 sirs ,

Terniroient ses couleurs naissantes ;  
 Mais si-tôt que Phœbus sur ses feuilles bril-  
 lantes ,

Aura fait briller ses rayons ,  
 Doux zephirs , volez autour d'elle ;  
 D'amour offrez-lui des leçons ,  
 Mais si vous la trouvez rebelle ;  
 Zephirs ne l'importunez plus ,  
 Tous vos soins seroient superflus ,  
 Un seul d'entre vous tous dont l'haleine  
 amoureuse , Badine

442. MERCURE DE FRANCE.

Badine le plus doucement,  
Pourra voir finir son tourment,  
Dans le sein délicat de cette amante heureuse ;  
Il pourra la nuit & le jour  
L'entretenir de son amour,  
Soupirer auprès d'elle & lui conter sa peine,  
Sans que les Aquilons ennemis des beaux  
jours,  
Puissent par leur bruyante haleine,  
D'un bonheur si charmant interrompre le  
cours.  
Tous à cet avantage avez droit de prétendre,  
Mais la rose en décidera,  
Pourvû qu'elle puisse autant prendre,  
D'amour qu'elle en inspirera ;  
Heureux seront zephirs au souffle doux &  
tendre !  
Plus heureux qui la servira,  
Et plus heureux encor celui qu'elle aimera.  
*Par M. de Bazincourt de Bettencourt.*



*DISSER.*

**DISSERTATION** du Reverend Pere  
*Tournemine*, Jesuite, dans laquelle il  
 prouve que l'inclination pour la Chasse,  
 est dans un jeune Prince le présage d'une  
 vertu heroïque, lûe le quinzeieme  
 Fevrier dans la Conference des Sçavans  
 François & étrangers, qui se tient dans  
 la Bibliotheque de Monseigneur le Car-  
 dinal de Rohan.

**L**E jour de la naissance de nôtre aima-  
 ble Souverain me paroît demander,  
 de cette sçavante assemblée, quelque oc-  
 cupation qui ait raport au Roi que ce  
 jour heureux a donné à la France; c'est  
 pourquoi je vais vous communiquer une  
 pensée que ce jour même a fait naître  
 dans mon esprit il y a peu d'heures. Je  
 vais vous prouver par des exemples illus-  
 tres & décisifs que l'inclination domi-  
 nante pour la Chasse, est dans un jeune  
 Prince le présage d'une vertu heroïque.

Si je voulois établir cette maxime par  
 le seul raisonnement, je vous ferois re-  
 marquer que la Chasse est l'image de la  
 guerre, que l'une & l'autre a ses campe-  
 mens, ses marches, ses ordres de batail-  
 les, ses combats, ses perils, ses ruses;  
 que

que les mêmes armes sont communes à ces deux exercices ; que pour y réussir il faut les mêmes dispositions , de la force , de l'adresse , un courage supérieur au danger , & ferme dans les travaux , un corps endurci aux fatigues , insensible aux injures du temps , de l'habileté , & de la promptitude à prendre son parti , des ressources dans les contre temps , de la prévoyance & du sang froid , une grande connoissance des lieux même les plus inaccessibles ; & des personnes qu'on employe , enfin du secret & du silence.

Je dirois , & vous en conviendrez qu'un grand Chasseur est un grand Capitaine , au moins commencé ; car , Messieurs , la Chasse est l'image de la guerre , & plutôt à Dieu que les hommes n'eussent point réalisé cette image.

Plût à Dieu que le genre humain ne formant qu'une famille , les divers intérêts n'eussent point divisé les hommes ; qu'ils eussent fait consister leur gloire à se conserver mutuellement la vie , & non pas à se l'arracher , à rendre heureux leurs semblables , & non pas à les rendre esclaves , qu'ils n'eussent pour ennemis que les bêtes ennemies de l'homme , qu'ils ne s'armassent que pour s'en défendre , ou pour se procurer une nourriture que le Createur leur a destinée , &

que

que leurs triomphes ne fissent jamais couler de larmes. Vains souhaits, les passions des hommes, & la justice de Dieu rendront la guerre aussi durable que le monde. Chaque peuple a pour ennemis naturels ses voisins, il a besoin de Rois guerriers, c'est la chasse qui les forme & leurs qualitez guerrieres se manifestent dès leurs enfances, par la préférence qu'ils donnent au plaisir de la chasse sur les autres plaisirs.

Les Poètes ont compris cette vérité appliquée à nous peindre les Heros dans tous les âges de la vie, ils les ont toujours peints chasseurs dans leur jeunesse. Hercule & Thésée ont commencé à purger la Grece de bêtes farouches avant que de la purger de Tyrans. Mais rien ne marque tant les avantages de la chasse que l'éducation donnée au fameux Achille par le Centaure Chiron dans cet antre celebre, dont il avoit fait une Ecole de la vertu heroïque. Il ne le nourrissoit que de ce qu'il avoit pris à la chasse. Le vieux Henri d'Albret, Roi de Navarre forma dans Henri IV. un autre Achille par la même éducation.

L'Histoire me fournit des exemples plus certains. Les Histoires sacrées nous peignent dans David un Heros qui efface les Heros de la Fable, un Roi selon le

B cœur

cœur de Dieu ; mais ont-ils omis que déchirer les Lions, étouffer les Ours étoient ses jeux dès son enfance ?

Nous connoissons par les Livres Saints le premier de tous les Conquerans Nemrod, célébré sous le nom de Ninus par les Historiens, adoré dans l'Egypte sous le nom d'Osiris, dans la Phenicie sous le nom d'Adonis, par les Indiens & les Romains sous le nom de Bacchus, par les Grecs, sous le nom de Dionysios ; l'écriture ne lui donne point d'autre éloge, que celui de robuste Chasseur devant Dieu ; c'est-à-dire, en vérité, & d'une façon singulière. Il ne vécut que vingt-huit ans Chasseur dans son enfance, Conquerant dans sa jeunesse.

Le Pere du Fondateur de l'Empire Egyptien du grand Sesostris voulut en faire un Conquerant ; voici les mesures qu'il prit : il rassembla tous les enfans de l'âge de son fils, il les éleva d'une manière austere & dure, & surtout il les prépara aux travaux de la guerre par des chasses fatigantes.

Cyrus dès sa plus tendre jeunesse forma dans les mêmes exercices les Perles vainqueurs de l'Asie, qui détruisirent l'Empire des Caldéens, & le Royaume de Lydie.

Alexandre à peine sorti de son enfance  
dédai-

dédaigna les jeux solennels de la Grece, les courses de chariots ; il y vouloit des Rois pour concurrens ; mais il ne dédaignoit pas d'exercer sur les montagnes de Macedoine, & dans les Forests de Thesalie, ce bras fatal à l'Empire des Perses.

Romulus allaité par une Louve avoit succé avec ce lait l'inclination pour la Chasse ; c'est d'une troupe de Chasseurs que les Romains sont nez, pour être un jour les maîtres du monde.

Un Lion tué dans une Chasse par Constantin, fit prévoir & craindre au politique Diocletien, ce qu'on vit depuis executer à ce premier Empereur Chrétien. La Chasse avoit été pour lui l'apprentissage des victoires qu'il remporta sur Maxence, sur Maximien, sur Licine.

Charlemagne, c'est le Prince que notre jeune Roi se propose pour modele ; aimoit la Chasse, cela n'est pas surprenant ; il étoit Roi d'une nation passionnée pour la Chasse, mais il l'aimoit en Roi. Il en fut Legislatteur parmi les François, & par des sages Ordonnances il augmenta, il regla une inclination qui lui parut utile à l'état.

Saint Louis renonçant à tous les plaisirs, ne renonça point à ce plaisir. Tous les Historiens observent que dans son en-

B ij      fance

fance on ne remarqua dans lui de penchant déclaré que pour la Chasse.

Oublierai-je Cingis & Tamerlan , nez simples Chasseurs , & devenus Conque- rans de la plus grande partie de l'Asie.

Peut-être illustres étrangers vous aller- merez-vous de voir dans nôtre Roi des penchans qui portent à la guerre : la Chasse est l'Ecole des Guerriers , elle leur rend la guerre plus facile ; mais elle ne la rend pas nécessaire. Si les besoins de l'Etat la demandent , ils passent de l'image à la réalité , du divertissement au carnage ; mais leur valeur s'amuse volontiers dans ce divertissement , ils exercent avec joye sur les bêtes farouches des armes qu'ils employeroient à regret contre les hommes. Camhi , cet Empereur de la Chine , si sage , si accompli , qu'elle vient de perdre pendant un regne aussi pacifique que long , n'a pas trouvé de moyen plus sur pour empêcher les guerres civiles , que de flatter par de grandes Chasses l'humeur belliqueuse des Tartares , il alloit jusques dans leur pays les consoler de la paix par les images de la guerre.



*IMITATION de Boëce. Livre second,  
de la consolation de la Philosophie.  
met. v. Par M. Desforges Maillard.  
A. A. P. D. B.*

**Q**ue dans les temps du premier âge,  
Les humains étoient fortunez !  
Leurs jours aux plaisirs destinez  
S'écouloient toujourn sans nuage.

La simple médiocrité,  
La modeste frugalité,  
Des jeux l'innocent badinage,  
Les plaçoient au sommet de la félicité.

Il n'avoient ni Palais, ni pompeux équipage,  
Sans chicane ils sçavoient conserver l'équité.  
Du Barreau n'ayant fait aucun apprentissage,  
Ils ne connoissoient pas ces mots dont l'étalage  
Embarrasse la vérité.

Il n'étoit Charge, honneur, pouvoir, ni Dignité,

Dans les rangs entre humains, il n'étoit point d'étage.

B iij Leurs

450 **MERCURE DE FRANCE.**

**Leurs desirs se bernoient au terrain dont les  
Dieux**

**Leur faisoient un juste partage.**

**Du luxe séduisant l'éclat pernicieux ,**

**N'avoit pas jusqu'alors pris le cœur par les  
yeux.**

**De tant de mets mal sains le divers assemblage  
N'offroit point à leur goût d'homicides appas ;**

**Des bois voisins le fruit sauvage ,**

**Du lait pur avec du fromage ,**

**Composoient leurs petits repas.**

**Le miel dont les ruisseaux serpenoient à l'om-  
brage ,**

**Ne confondoit pas sa douceur**

**Avec le Bachique breuvage ,**

**Et des vers artisans l'industriel ouvrage ,**

**N'empruntoit point à Tyr d'étrangere couleur.**

**La terre offroit au voyageur**

**Un lit de verdure au passage ,**

**Pour y dormir à la fraîcheur.**

**Pour éteindre la soif, sur son charmant rivage ;**

**Un fleuve étaloit sa liqueur ,**

**Pour**

Pour garantir de la chaleur ,  
Un arbre étendoit son feuillage.

Le Nautonnier malgré l'orage ,  
Ne fendoit point encor le vaste sein des Mers.  
Le Marchand , qu'aujourd'hui le gain fardid<sup>e</sup>  
engage

A parcourir tout l'univers ,  
Craignant alors les flots amers ,  
Ne s'exposoit point au naufrage ,  
Les clairons , les Tambours , n'ébranloient  
point les airs.

La haine au sinistre visage ,  
La Fureur à l'œil irrité ,  
La Guerre au bras ensanglanté ,  
Ces cruels Auteurs du carnage ,  
N'avoient pas pour nous perdre abandonné  
l'Enfer ;

On n'avoit pas encor l'usage ,  
De donner des ailes au fer ,  
Il ne servoit qu'au labourage ;  
Et l'homme sociable & sage ,  
De la nature alors sentant l'étroit lien ,  
Perçant le flanc d'un autre , eut crû percer le  
sien.

452 MERCURE DE FRANCE.

Au reste qui d'entre eux , des transports de la  
rage ,

Soudain se laissant animer ,

Eut eu premierement l'audace de s'armer !

Le meurtre & l'infame pillage ,

Etoient en tous lieux en horreur ;

La sincere amitié , la naïve candeur ,

Les vertus seulement étoient dignes d'honneur.

Que nôtre temps n'est-il l'image

De ces siècles premiers, de ce parfait bonheur !

Mais , hélas ! l'intereff , pere du Brigandage ,

Dans les cœurs corrompus a mis un germe  
affreux ;

L'ardente soif du gain fait un plus grand  
ravage ,

Que l'Etna vomissant un déluge de feux.

La plûpart pour avoir , font de coupables  
vœux.

A l'or on rend partout l'hommage.

Enfin les avarés mortels ,

A Plutus , dans leurs cœurs ont dressé des  
Autels.

Ah ! qui fut le premier qui pour nôtre dom-  
mage ,

Barba-

Barbarement officieux ,

Creusa la terre avec courage ,

Pour tirer les métaux qui se cachent aux  
yeux ,

Et tria sur les bords du Tage ,

Les sablons d'or qu'il roule en son sein ra-  
dieux!

Ah! qui fut le premier , l'humain ambitieux ,

Celui qui dans nos maux trouvant son avan-  
tage ,

Découvrit d'un œil curieux ,

Les perles , les rubis , ces malheurs précieux!



*EXTRAITS de quelques Lettres  
écrites de Venise sur le Trésor de Saint  
Marc , les Sermons du Carême , les  
Oratoires , les Processions , les Baptêmes,  
les Ecoles ou Confreries & sur le  
Jeu du Balon , du Calcio , &c.*

**L** Es richesses du Trésor de S. Marc  
sont infinies. On en expose quantité  
de pieces sur le Maître-Autel de l'Eglise  
Ducal , dans les jours de grandes Fêtes ;  
les pieces étant toutes de grand prix , un  
Procurateur de Saint Marc se tient au-

B v près

## 454 MERCURE DE FRANCE.

près dans un fauteuil, pendant la grande Messe, & les fait ensuite reporter au Trésor en sa présence, & il en garde les clefs. On y voit un devant & un derrière d'Autel d'or massif, deux Croix de trois pieds & demi de haut, de même métal, deux grands Encensoirs, & deux Chandeliers hauts de trois pieds, aussi dor; douze Cercelets, & autant de Couronnes de même, ornées de beaucoup de pierreries. Il y a encore un grand nombre de Livres couverts de plaques d'or & d'argent, parmi lesquels est l'Evangile qu'on croit écrit de la main de Saint Marc, & les Actes des Apôtres en Lettres d'or, écrits de la main de S. Jean Chrysostome.

Les Sermons en Carême se disent tous les jours le matin, dans 49. Eglises, ils durent une bonne heure, & on n'y fait qu'une pause presque sur la fin. La plupart des Prédicateurs gesticulent, marchent & se démenent fort, exprimant autant par leurs actions que par leurs paroles; leurs Chaires sont au moins deux fois plus larges qu'en France, & il y a toujours un Christ en Croix à un des côtez dont on fait considerer à tout moment les souffrances.

Les Oratoires sont des Recits Italiens d'Histoires Saintes, édifiantes, & quelquefois touchantes, qui se chantent en Musi-

Musique dans les Eglises par les plus belles voix. Ce sont proprement des Spectacles pieux, differens des autres, seulement en ce que la Scene ne change point, & que les personnages sont cachez derriere la jaloufie d'une Tribune. Quand une Eglise où il y a *Oratoire* est en réputation d'avoir de belles voix, & un Musicien renommé, il faut s'y prendre de bonne heure pour avoir place.

Pour répondre à vos questions sur les Ecoles, les Processions de la Semaine Sainte, &c. je vous dirai, Monsieur, que l'on appelle Ecoles, *Scole*, ce que l'on nomme en France *Confrairies*. Il y en a de Marchands & d'Artisans; il y en a aussi de pure devotion. Ce sont des lieux toujours separez des Eglises, où l'on dit la Messe, & où tous les Confreres ne manquent pas de se trouver les jours de Fêtes. Il y en a bien près de 300. à Venise, toutes très-proprement décorées, & quelques-unes enrichies des plus excellentes peintures, de dorures, & de lambris très-riches. Les principales, au nombre de sept ou huit, qu'on nomme grandes Ecoles, ont une grande salle par bas, un étage au-dessus, où est la Chapelle & l'Autel, une grande chambre à côté pour les assemblées, & quelques cabinets. Celle de Saint Roch est la

B vj plus

456 MERCURE DE FRANCE.

plus superbe ; elle est fameuse surtout par les ouvrages du *Tintoret*, fameux Disciple du celebre *Titien*. Celle de S. Marc, dont la façade est toute de marbre, les dedans sont peints par le *Georgeon*, le *Tintoret*, *Paris*, *Bordon*, &c. Celle de la Misericorde, dont le plat-fond de la salle du rez-de-chaussée qui est d'une grandeur prodigieuse, est soutenu par 24. colonnes. La quatrième qui est celle de la Charité est très-riche en dorures & en Peintures du *Titien*, de *Jean Bellin*, du *Palme*, &c. Celle de S. Jean est décorée de beaucoup de marbres très-rares. On peut encore mettre au nombre des plus belles, celles de S. Sauveur, celle de la Passion, celle de S. Fautin, &c.

Toutes ces grandes Ecoles sont de devotion ; elles sont très-riches en argenterie & en ornemens. Elles marient tous les ans certain nombre de pauvres filles, on les dotent pour entrer dans des Convents. Ce sont des Citadins & des Marchands qui les administrent. On appelle les Chefs, Gardiens & sous-Gardiens.

A l'égard des Processions du Jeudi Saint, les huit Ecoles que je viens de nommer viennent en Procession les unes après les autres dans la place de S. Marc. Elles en font le tour, entrent dans l'Eglise, puis s'en retournent dans le même ordre.

ordre. Le voici cet ordre. D'abord viennent environ 400. hommes avec de gros flambeaux de cire blanche de six pieds de long, pesant 12. à 15. livres au moins. Ils vont deux à deux, avec un pareil nombre d'autres personnes qui portent chacun une Lanterne ou Phanal, & marchent entre chaque flambeau ; de sorte que l'on voit un flambeau & un Phanal alternativement. Ils sont tous vêtus d'une longue Robbe de Serge, blanche ou noire, selon les différentes Ecoles, avec un grand Capuchon pointu de deux pieds de haut qui leur pend derrière la tête. Quelques-unes de ces Processions ont une si grande quantité de Lanternes, qu'ils en font un troisième rang. Ces Lanternes sont fort grandes, & attachées au bout d'un bâton. On met plusieurs bougies dedans qui répandent une très-grande clarté, au travers du verre blanc dont elles sont construites, & comme il y a quantité de verreries dans Venise & aux environs, on en voit d'une infinité de différentes figures singulieres, dont quelques-unes sont si grandes & si lourdes qu'un seul homme a bien de la peine à les porter. On en voit en Etoiles & en Soleils à plusieurs rayons, qui ont jusqu'à six pieds de diametre. Les verres en sont façonnez & ajustez avec du fer & du

## 458 MERCURE DE FRANCE.

du plomb doré. D'autres sont en forme de roses, en pleine Lune, en Croissant, en Comettes, en Piramide, en Croix, en Globes, en Pelican, les aîles éployées, &c.

Au milieu de tous ces flambeaux & Lanternes marche la Banniere, & ensuite la Croix avec un Crucifix de 4. pieds de haut, couvert d'un crespé, & un bouquet de fleurs aux pieds, aussi large que le fond d'un demi muid, & c'est en ceci que les Confreres se piquent à l'envi à qui aura les plus rares & les plus belles fleurs, & à qui donnera une figure plus singuliere au bouquet; j'en ai vû qui representoient parfaitement une tête de mort, un Oratoire, une ou plusieurs colonnes, &c. & qui répandoient une odeur admirable.

Au-devant de la Croix vont les *Battuti* qui se flagellent par reprises, & marchent à reculon, ayant toujours la vûë attachée sur le Christ. Il y en a toujours deux ou trois à chaque Procession, en habit de Penitent noir & lugubre, les pieds & les jambes nuës, ayant le dos découvert depuis les épaules jusqu'à la ceinture, & tenant avec les deux mains un gros paquet de longues cordes nouées par les bouts en forme de discipline, dont ils se frappent de toute leur force continue-  
nuelle.

nuellément pendant l'espace d'environ 60. pas ; après quoi ils se reposent pour reprendre haleine , & recommencer ensuite. Il y a des gens à côté d'eux avec des pots de vinaigre , dans lesquels ils trempent leurs disciplines : le bruit des coups qu'ils se donnent se fait entendre de la moitié de la place. Ce bruit n'est point agréable , mais il l'est infiniment moins que de voir leur dos rouge écorché & plein de sang.

Après la Croix suivent les Reliques qui sont portées sur des brancards tous couverts de fleurs & de cierges. Il y en a 405. à chaque Procession , & derrière chacun , on porte un Baldaquin ou Dais , dont les bâtons sont d'argent. Aux côtés marchent diverses personnes avec de longs flambeaux , & de grands chandeliers d'argent à plusieurs tobeches emmanchez à un long bâton. La Musique de voix vient après sans instrumens , & le Clergé marche ensuite , puis le Gardien , le sous-Gardien , & tous les Confreres, chacun un flambeau à la main. Ils sont tous vêtus avec les Robbes , dont j'ai parlé , & des ceintures qui ont des houppes & campanes pendantes jusqu'à terre , & des pieces d'étoffe de diverses couleurs sur l'estomach , qui font la distinction des confraternitez. Les Processions entrent en  
cet

cet ordre dans l'Eglise de S. Marc , passent par une porte & sortent par une autre , après qu'on s'est un peu arrêté pour voir le sang miraculeux de N. S. que le Primicier montre avec d'autres Reliques du haut d'une Tribune. C'est dans ce moment que les *Battuti* redoublent leurs coups , & le peuple qui est en très-grande foule , les acclamations. Après qu'une Procession est sortie , une autre revient. Elles sont environ six heures à passer depuis l'entrée de la nuit jusqu'à une heure après minuit.

Le Vendredi Saint est bien plus célèbre que le Jeudi , à cause du grand nombre de Processions : toutes les Paroisses qui sont au nombre de 72. en font , & vont dans les principales rues de leur quartier , ce qui fait qu'il y a très-peu de rues où elles ne passent.

Toutes ces rues sont éclairées de deux flambeaux de cire blanche à chaque fenêtre , & il n'y a point de gens si pauvres qui n'en mettent au moins un. Outre cela plusieurs particuliers font encore de petites illuminations de lampes de verre , blanches , jaunes , rouges , vertes , bleues , &c. qui forment diverses figures , même des Crucifix , des Chapelles , &c.

La place de S. Marc est ce qu'il y a de plus beau. Elle est presque aussi grande que

que la Place Royale à Paris, environnée de Palais & de grandes maisons de trois côtez, & éclairée par deux gros flambeaux de cire blanche à chaque fenêtre du premier & du second étage ; on en met aussi à l'Eglise de S. Marc, qui fait la quatrième face, de même qu'autour de l'Horloge qui se voit d'un des coins, ce qui fait une simetrie & un coup d'œil admirable.

Ces Processions, où le Curé de chaque Paroisse porte le S. Sacrement couvert d'un crespé noir sous un Dais, sont à peu près de même que celles des Ecoles. On y voit grand nombre de Paroissiens, tous avec un flambeau à la main.

Il est très-vrai, Monsieur, les ceremonies du Baptême ont à Venise quelque chose de plus singulier qu'ailleurs. Lorsqu'un pere veut faire baptiser son enfant, il va prier les parrains ; les plus pauvres en prennent au moins trois & les riches & Gentilhommes en ont au moins vingt, & quelquefois jusqu'à cent & plus. Tous ces comperes vont à l'Eglise, & parmi ce grand nombre le pere en choisit un qui donne le nom à l'enfant, & contracte seul l'alliance spirituelle. Après la ceremonie on ne donne point de festin, comme en beaucoup d'endroits, mais on envoie d'ordinaire quatre pains de

## 462 MERCURE DE FRANCE.

de sucre à chaque compere.

Tous les comperes se rangent en demi cercle depuis la porte de l'Eglise jusqu'aux Fonts, & à quelques Baptêmes de Marchands ils se donnent l'enfant de main en main. Cet enfant est emmailloté comme une poupée dans des langes de soye, de points & de dentelles.

La maniere dont on porte l'enfant à l'Eglise, & dont on le raporte, est encore particuliere. C'est un homme qui le tient sur un carreau de velours, emmailloté proprement, comme je viens de dire, mais sans nulle couverture, ayant la tête nuë & les épaules découvertes.

On n'expose point les enfans à Venise comme on fait à Paris. A l'Hôpital de la Pitié où on les porte, il y a une pierre creuse en dehors, avec une ouverture dans laquelle on les met, on tire ensuite une sonnette pour avertir, & on s'en va. Aussi-tôt on vient prendre l'enfant. On le marque quelquefois d'un signe à la cuisse ou à la jambe, afin de le pouvoir reconnoître & le retirer.

Quand ces enfans meurent, jusqu'à l'âge de 7. ans, leur convoy n'a rien de lugubre. Un homme les porte sur un carreau de velours, vêtus comme de petits Anges, avec une robe de taffetas de couleur charmée de passemens d'or & d'ar.

d'argent, & beaucoup de rubans de fleurs, & autres ornemens, avec une Couronne de pierreries sur la tête.

Après le Carnaval les principaux Jeux & Exercices de la Noblesse sont la Bassette, le Ballon & le Calcio; car le temps du Carnaval fini, on n'entre plus dans les Ridotti, dont je vous ai déjà parlé, & l'on ne joue la Bassette dans aucun lieu public.

Le Ballon se joue à huit, à dix ou douze personnes, moitié de chaque côté. On se met en Camisole & en calçon, & on se sert de Brassards pour pousser le Ballon. Ces Brassards sont de bois de la grandeur d'un petit manchon & fait presque de même. On les passe dans le poignet, & on les tient avec la main par un bouton qui est en dedans en travers. Ils sont en dehors tout herissez, avec des pointes un peu rebroussées pour empêcher que le Ballon ne glisse, & pour le pousser avec plus de force. Les règles du Jeu sont à peu près comme celles de la longue-paume en France.

Il n'y a que les Gentilhommes qui jouent au Calcio. Ce jeu consiste dans une espee de petite guerre, dont les ruses & les détours sont assez difficiles à faire entendre. C'est presque le seul divertissement de la jeune Noblesse pendant le Carême. On

## 464 MERCURE DE FRANCE.

On plante autour d'une place quarrée divers pieux de bois à sept ou huit pieds de distance les uns des autres , avec une grosse corde qui les traverse , & qui forme une espee de barriere à hauteur d'appui. A chacun des deux bouts est une grande Arcade ou Portique de bois peint & doré , par où on entre. Ceux qui doivent être du jeu ; ont une culotte & une camisole de Bazin ou de Satin , une écharpe fort large qui serre le milieu du corps , un bonnet & des souliers fort bas. Ils se trouvent tous ensemble dans le champ un peu avant le Soleil couché , & se divisent en deux partis de 30. 40. ou 50. chacun , plus ou moins , selon qu'ils se trouvent en plus grand ou plus petit nombre.

Chaque parti a un étendart différent , & deux Tambours habillez fort proprement de la même couleur que l'étendart. Les quatre Tambours se placent aux quatre coins & battent la caisse tant que dure cet exercice. Les Acteurs étant arrivez dans le champ , 40. ou 50. autres Nobles , avec leurs vestes ordinaires , se mettent sur les Portiques ou Arcades de chaque côté pour empêcher la sortie des combattans. Les spectateurs sont en dehors de la barriere , & appuyez dessus. Chaque parti ayant pris son poste , un de  
la

la troupe jette au milieu de la place un Ballon de cuir, gros comme une Boule à jouer ou un peu plus. Le premier qui le peut attraper, le ramasse, le met sous la jointure du bras, & le serre fortement avec le coude contre le côté, sans y mettre les mains, ne lui étant pas permis de le toucher que pour le ramasser de terre, ou pour le jeter à un autre à la dernière extrémité, lorsqu'il est poursuivi & trop pressé par ceux du parti contraire, qui le poussent & le repoussent violemment pour le faire tomber, ou lui faire quitter le Ballon, pendant que ceux de son parti le favorisent, l'aident & combattent contre leurs adversaires pour les empêcher d'approcher. Il faut que de cette manière celui qui a le Ballon, sorte hors d'une des portes de la barrière pour gagner le jeu.

Toutes ces résistances & ces combats ne se font qu'à coups de coude. Il y a de grosses amendes contre ceux qui se servent de leurs mains. On se chamaille avec une telle violence, que bien souvent on en voit tomber 15. ou 20. tout à la fois, sans néanmoins qu'ils se blessent, parce que la place n'est point pavée, & que la barrière contre laquelle on peut se heurter, est faite exprès de cordes.

Si par les violentes secousses & les  
cont

continuelles attaques qu'on donne à celui qui a le Ballon , on fait si bien qu'il lui échape , & qu'il tombe par terre , ce qui arrive souvent , un autre s'en saisit , & chacun d'un parti contraire court après pour lui donner un pareil assaut.

Celui qui tient le Ballon arrive quelquefois jusqu'à la sortie , mais il trouve-là de nouvelles difficultez , à cause des autres Nobles qui la défendent , & qui font une résistance d'autant plus difficile à surmonter , qu'ils sont un très-grand nombre , unis & serrez les uns contre les autres. Il semble même qu'on n'en devroit jamais venir à bout par la force , puisqu'outre l'égalité des combattans qui sont dans le champ , il y a encore les Nobles surnuméraires à la porte. Aussi n'est-ce presque jamais que par adresse , subtilité & finesse qu'on gagne le jeu ; voici comment : Celui qui tient le Ballon , se voyant accablé , le jette à un autre qu'il verra éloigné de ses ennemis , & en état d'être secouru par ceux de son parti. Mais il est souvent si pressé qu'il n'a pas la liberté d'en disposer comme il veut. Une autre ruse est de faire semblant d'aller d'un côté & se tourner tout d'un coup d'un autre , pendant qu'une partie des siens courent au-devant pour lui faciliter le passage , en coupant & s'opposant à ceux

ceux qui veulent l'arrêter. Mais le tour le plus adroit, & qui donne le plus de peine, c'est quand le jeu ne finit pas avant la nuit, & que plusieurs se servent de l'avantage de l'obscurité, en courant dans la même posture que celui qui tient le Ballon, faisant semblant de le tenir aussi; ce qui divise les ennemis, qui ne savent auquel ils doivent courir, ne pouvant distinguer le vrai d'avec le faux. Il arrive souvent qu'on sort du jeu, qui dure au plus une heure, sans qu'aucun des deux partis soit victorieux, l'un & l'autre étant outre de fatigue & de lassitude. J'ai vû ce jeu du Calcio fort en vogue à Venise, mais il ne subsiste plus depuis environ 20. ans. Je suis, &c,





Sur le Tableau d'Hercules filant auprès  
d'Omphale, peint par M. le Moine  
de l'Académie Royale de Peinture,  
Sculpture.

*Ce Tableau vient d'être placé dans le  
Cabinet de M. Berger, Receveur  
General des Finances.*

**U**N certain jour de Bacchanales,  
Qu'au son des Clairons, des Cymbales,  
Bacchus payoit sa fête aux Dieux,  
Et qu'il les regaloit de vins délicieux;  
Par la vapeur du pétillant breuvage,  
Ils furent bien-tôt excitez,  
A vanter leurs amours, à faire l'étalage,  
Des faits guerriers par eux jadis exécutez.  
Tour à tour chaque Dieu raconta son Histoire,  
Et broda sur le tout maint ornement Gascon;  
Le rang d'Hercules vint, d'Hercules, que la  
gloire,  
Et les vertus eurent pour nourrisson.  
La simple vérité lui tint lieu d'éloquence;  
Et ce Heros conta naïvement,

Les

Les celebres travaux, qu'avec tant de con-  
stance,

Il soutint depuis son enfance,

Jusqu'au jour qu'on le vit admis au Firma-  
ment.

Dans l'admiration, dans un profond silence,

On écoutoit ces beaux événemens,

Loin que pour s'y prêter on se fit violence,

Le recit en sembloit durer trop peu de temps :

Lorsque Momus, pour satisfaire

Son esprit railleur & malin,

Dit, Hercules, pourquoi nous taire,

Ce qui servit le plus à vous rendre divin ?

Nous cachez-vous par modestie,

Vos grands travaux dans la Lydie ;

Et combien chaque jour vous y filiez de Lin ?

Tout le cercle à ces mots fit un éclat de rire :

Hercules fut déconcerté ;

Mais reprenant bien-tôt son air de fermeté,

Tu ne m'offenses point, ce que tu viens de  
dire,

Mauvais bouffon, repliqua-t'il,

N'est point reçu de moi comme un trait de  
Satyre.

Je pourrois bien par un détour subtil

C Avan-

470 MERCURE DE FRANCE.

Avancer ici , que l'Histoire ,  
N'a point prétendu faire croire ,  
Que d'Omphale je pris la quenouille &  
l'habit ,  
Et que de ma massüe alors s'étant armée ,  
Cette Princesse se vêtit  
De la terrible peau du Lion de Nemée ;  
Mais qu'elle n'a voulu , que faire sentir mieux  
Par cet emblème ingénieux ,  
Qu'un amant se transforme en la personne  
aimée ;  
Qu'il adopte ses mœurs , son goût , son sen-  
timent ,  
Et que tâchant d'être semblable  
A l'objet qu'il trouve estimable ,  
Il l'imite insensiblement.  
Mais , non , non , je suis plus sincère ;  
De mes tendres transports je ne fais point  
mîstère ;  
Plus mon amour montra d'ardeur ,  
Plus je crois qu'il me fait honneur.  
Sans lui ma vertu , mon courage  
Eussent paru l'effet d'un cœur dur & sauvage :  
On m'eût pû croire un monstre encor plus  
furieux ,  
Que tous ceux que dompta mon bras victo-  
rieux :

Il a sur mes exploits feû mettre une teinture,

Qui leur donne un éclat plus doux :

Il montre que j'étois ami de la nature ,

Non l'esclave d'un fier couroux.

L'Amour seul donne un caractère

De bonne-foi , d'humanité :

Vainqueur de plus d'une chimere ,

Il introduit par tout l'heureuse égalité :

Des passions c'est la plus genereuse ;

Il partage toujours son-bonheur , son plaisir :

Bien loin qu'enfin sa flamme soit honteuse ,

Il est honteux de n'en point ressentir.

Mais pourquoi chercher tant en quoi l'Amour  
excelle ?

De mon affection la cause fut si belle ,

Qu'elle seule à vos yeux pourroit justifier ,

Qu'un Dieu même peut bien servir une mor-  
telle ,

Sans pour cela s'humilier.

Ah ! si le Styx impitoyable

N'enfermoit pas Omphale pour jamais ,

Qu'elle vous paroîtroit aimable !

Que vous verriez de charmes & d'attraits.

C ij      Toi

472 MERCURE DE FRANCE,  
Toi, qui répandant la lumière,  
As dans ta brillante carrière  
Vû mille fois cette beauté,  
Je te prie, Apollon, dis-en la vérité.

Je ferai beaucoup plus, afin de te complaire,  
Répond à ce discours le Dieu qui nous  
éclaire.

Il est un illustre mortel,  
Dont la science, avant l'âge accomplie,  
Fait que la France à l'Italie,  
N'a plus tant de raison d'envier Raphaël.  
Plein d'un génie ardent, sublime,  
La toile sous sa main s'anime :  
S'il ne peut faire voir par son charmant pin-  
ceau,

Qu'Omphale arrachée au tombeau,  
Ait malgré le destin repassé l'onde noire ;  
Il peut du moins le faire croire.  
J'eus toujours soin de l'inspirer ;  
Mes leçons le font admirer ;  
Mais dans ce jour je veux qu'il se surpasse,  
Pour exprimer la douceur & la grace,  
La Noblesse & la Majesté  
De celle dont tu fus à bon droit enchanté.

Ainsi parle Apollon : aussi-tôt il t'enflamme ,  
 Heureux le Moyne , & son feu le plus beau  
 Passe dans tes esprits , excite dans ton ame ,  
 Un enthousiasme nouveau ;  
 Tu travailles , le Dieu te guide ,  
 Tu produis l'excellent Tableau  
 Des Amours d'Omphale & d'Alcide.  
 Pendant qu'elle vivoit, Omphale eut le bonheur  
 D'être la maîtresse du cœur ,  
 D'un seul Heros , que plus d'une aventure ,  
 Rendit à jamais glorieux ;  
 Et sa beauté dans ta peinture ,  
 Gagna le cœur de tous les Dieux.

*Par M. Muraire.*



*DESCRIPTION de l'Autel principal ,  
 & de la Coupole sous laquelle il doit  
 être placé dans la nouvelle Eglise de  
 S. Sulpice de Paris. Experience singu-  
 liere faite à cette occasion. Par M. P....*

**L'**Épreuve du feu faite sur des pièces  
 de Jaspe qui doivent servir à la dé-  
 coration de l'Autel principal de nôtre

nouvelle Eglise , est , Monsieur , très-veritable , & je puis vous en parler exactement , la chose s'étant passée en ma présence ; mais le sujet demande que je vous parle auparavant de cet Autel , puisqu'il a été l'occasion de l'épreuve en question. Je vous dirai aussi quelque chose de la Coupole , sous laquelle il doit être élevé. Par là vôtre curiosité sera encore plus satisfaite , & vous me sçauvez bon gré de mon attention pour tout ce qui peut vous faire quelque plaisir.

Comme on ne sçauroit aller trop loin pour tout ce qui regarde la gloire de Dieu. M. le Curé de S. Su'pice a résolu de faire construire un Autel d'un goût singulier , qui soit tout ensemble simple & magnifique , qui réponde à la majesté du lieu Saint , & à la beauté d'un édifice qui doit avoir peu de pareils dans le Royaume.

Cet Autel sera à la Romaine , mais sans colonnes , ni Baldaquin , & situé dans le milieu de l'espace qui est entre les deux pilliers , qui forment l'entrée du Chœur ; en sorte qu'étant tout isolé , il sera vû de toutes les parties du Chœur , qui se trouvera derrière , de la croisée & & de la Nef.

La forme de l'Autel , dont la matière doit être d'un marbre bleu Turquin des plus

plus rares , que M. le Curé a fait venir de Genes , representera une maniere de tombeau à quatre faces. Sa longueur sera d'environ 17. pieds, le bas de cet Autel aura quelque chose de singulier & d'unique dans son espece , il sera creux dans toute son épaisseur avec deux ouvertures, l'une du côté du Chœur , l'autre du côté de la Nef : elles seront fermées , chacune d'une glace , à travers laquelle on verra une Urne de Porphyre qui contiendra plusieurs Reliques des Martyrs.

Tout le marbre qui formera le corps de l'Autel , sera orné de plusieurs ouvrages de bronze doré d'or moulu , sur les desseins de M. Openor , qui a aussi donné tous les desseins de cet Autel sur les projets de M. le Curé.

Le Tabernacle de figure quarrée sera de bronze doré d'or moulu , enrichi de pierreries , il representera l'Arche d'Alliance , caractérisée par les Anneaux qui servoient à la porter , & par une Couronne d'or , qui regnera tout autour. Au-dessus de l'Arche sera une Table aussi de bronze doré , figure du Propitiatoire , soutenuë par deux Anges de bronze doré , de grandeur humaine , prosternés & en posture d'adorateurs ; car le S. Sacrement sera exposé dessus , les jours de solennité. Dans les jours ordinaires on

mettra à la place une grande Croix de bronze doré, de même goût, & de même matière que six grands Chandeliers, lesquels seront en tout temps sur cet Autel, posez sur un simple gradin.

L'Autel & le gradin seront ornez d'Agathes, de Jaspe d'Orient, & d'autres pareilles pierres de diverses couleurs, artistement diversifiées, & mises en œuvre.

La Coupole dont j'ai aussi à vous parler, forme la voute du milieu de la croisée, & se trouvera au-dessus du Maître-Autel. Elle est d'un trait hardi & des mieux exécutées, ayant environ 46. pieds de diamètre. Outre la belle sculpture, dont le cordon & les panaches seront ornez, le sieur le Moine, Peintre de l'Académie, & Pensionnaire du Roi, a été choisi pour y peindre l'un des plus beaux sujets de l'Apocalypse; sçavoir, les 24. Vieillards qui chantent le Cantique autour du Trône, & qui jettent leurs Couronnes aux pieds de l'Agneau: le sieur le Moine est déjà connu par plusieurs beaux ouvrages, & il ne fait que d'arriver d'Italie où il a perfectionné ses études; de sorte qu'on a tout lieu d'attendre de lui quelque chose d'exquis.

On élève actuellement au-dessus de cette Coupole une Tour, qui décorera beaucoup le comble de l'édifice, & servira

virâ de couronnement à toute l'Eglise. Cette Tour, de figure octogone, est toute de charpente pour ne pas trop charger les pilliers de la croisée. Elle a 42. pieds de diametre sur 66. pieds de hauteur par-dessus le comble de l'Eglise, c'est-à-dire, qu'elle aura près de 200. pieds d'élevation du rez-de-chaussée. Elle sera percée à chaque face de trois ouvertures de forme différente, & sera surmontée d'une Couronne celeste, dont le cercle sera orné de flammes, &c. Il y aura au-dessus de cette Couronne une grande Croix de 16. pieds de haut. La Tour sera toute revêtue de plomb, & les sculptures & moulures seront dorées.

M. Openor, qui en a donné les desseins, nomme cette Tour avec les Italiens *un Campanile*, parce qu'elle servira à mettre les petites cloches. Les grandes seront placées dans une grande Tour, dont je vous parlerai en son temps, & lorsqu'il s'agira du grand Portail & de la façade de l'Eglise.

Mais venons, Monsieur, à l'épreuve dont la décoration de nôtre Maître-Autel a été l'occasion. Rien n'est plus curieux en son genre que tout ce que M. le Curé a assemblé de pierres rares de différentes couleurs & especes pour enrichir cet Autel. Ce sont pour la plupart

C v des

## 478 MERCURE DE FRANCE.

des pieces d'Agathe , de Jaspe , &c. d'une grande beauté & variété : telles sont entr'autres une espece d'Agathe jaspée de vert & de violet , d'environ deux pieds de longueur , infiniment plus fine , plus dure , & d'un plus beau poli que le marbre , une Cornaline brute , ronde d'environ huit pouces de diametre , sur trois pouces d'épaisseur , ( on peut dire que c'est un magnifique rocher , & la piece donnée à M. le Curé par M. Hogghere. C'est une sorte de *brèche* aussi dure que le jaspe , dont les principales taches sont d'un verd extrêmement beau , & il y a aussi quelques taches violettes ; mais on craint qu'on ne puisse aisément l'employer , parce que les taches vertes se separent aisément du corps de la pierre , qui est de couleur blanche. Elle est de 2. pieds de long sur 9. pouces d'épaisseur.

C'est sur quelques-unes de ces pierres qu'a été faite l'épreuve en question. M. le Curé a mis au feu , sur une pelle de fer , quelques fragmens de Jaspes d'Occident , & de la pierre de M. Hogghere ; lorsqu'ils ont été échauffez , les souffres qui sont répandus dans les taches vertes & violettes se sont enflâmez , & ont jetté une lumiere des plus brillantes , & de couleur bleuâtre ; lumiere qui s'est dissipée après un certain temps ; & la  
pierre

Pierre est restée dure comme auparavant, mais décolorée, & toujours transparente, comme un morceau de cristal. Il a fait la même expérience sur d'autres Jaspes fort transparents, & ils ont jetté une pareille lumière étant mis au feu, où ils pétillent comme le sel Marin : aussi ce sont proprement des sels fossiles, mêlez de soufre, ce qui fait croire que ces sortes de pierres se trouvent ordinairement dans des mines de cuivre. \* *Multa latent in majestate natura.* Je suis, Monsieur, &c.

*A Paris, ce 23. Fevrier 1725.*

\* Plin. Hist. nat.



*A une jeune personne curieuse de sçavoir sa destinée.*

**P**ourquoi chercher vôtre destin ?

De vos jours attendez la fin.

Sans crainte, & sans inquiétude :

Méprisez la trompeuse étude,

De ceux qui disent fierement

Qu'ils lisent dans le Firmament.

Une si vaste connoissance

C vj

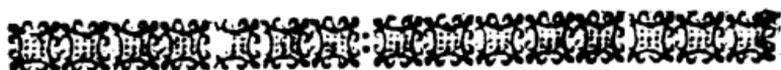
Est

480 MERCURE DE FRANCE.

Est dûë à la Toute-Puissance ;  
Elle seule a droit de prévoir  
Ce que vous voudriez sçavoir.  
Mais supposons que plus habille ,  
Que ne fut jamais la Sybille ,  
Vous perciez dans tout l'avenir ;  
Quel bien vous en peut revenir ?  
Des Astres par cette science  
Détournerez-vous l'influence ?  
Non , Lais , & par nul effort ,  
On ne peut éviter son sort.  
Du destin l'ordre est immuable ;  
Jupiter , ce Dieu redoutable ,  
Maître des hommes & des Dieux ,  
Subit ses Arrests dans les Cieux :  
S'il est dans vôtre destinée ,  
Que vous soyez infortunée ,  
Attendez le temps des malheurs  
Pour gemir , pour verser des pleurs.  
Vous êtes jeune , riche , aimable ,  
Que vôtre sort est agréable !  
Ecoutez , pour en profiter ,  
La leçon que je vais dicter ,  
Il ne tient qu'à vous de la suivre ;

Songez

Songez uniquement à vivre ,  
 Pour vous donner toute aux plaisirs ,  
 Qui sont l'objet de vos desirs.  
 De vôtre sort foyez contente ,  
 Profitez de l'heure presente ,  
 Qui fuit avec rapidité.  
 Chaque moment nous est compté  
 Avec une rigueur cruelle ;  
 En un mot vous êtes mortelle ,  
 Comptez peu sur le lendemain ,  
 Car il est toujours incertain.



*LETTRE du R. P. Mathieu Texte,  
 Dominicain , écrite aux Auteurs du  
 Mercure , pour servir de supplement à  
 ce qui a été dit sur la Maison des Ursins  
 dans les précédens Journaux.*

**J**'Ai lû , Messieurs , avec plaisir la Genealogie de la Maison des Ursins , & tout ce que vous avez ajoûté dans vos Journaux , à l'occasion de l'Exaltation du Cardinal Vincent-Marie Orsino , Dominicain , au Souverain Pontificat. Ce que vous en avez dit , m'a fait former le dessein

sein de remonter plus haut qu'à Jean Ursin , dit Cajetan , où vous la commencés avec Imhof , & de rechercher l'origine d'une Maison , qui à cause de sa grande ancienneté ne sera jamais bien connuë.

Je ne vous dirai pas qu'elle vient de ce fameux Ursinez , dont parle Q. Curce , General des Persans , dans l'armée de Darius , ni d'Urcisin , dont Ursin est un diminutif à la maniere des Italiens , General de l'armée de l'Empereur Constance en 355. Je ne voudrois pas non plus assurer que le nom des Ursins , & la tige de cette illustre Maison viennent de Mundilla Orso , Gouverneur d'Ancone , du temps de Belizaire en 565. fils d'Aldouin , Chef de la Cavalerie des Gots , & pere d'Aldouin II. dont les descendans sont Cavis , Ursinus , loüez par Petrarque , Tarquin , Constantin & Raymond qui combattit sous Charlemagne en 774. contre Didier , Roi des Lombards , & dont on ignore la posterité & le temps du décès. Le manuscrit de M. le Laboureur , qui me fournit ces Memoires , n'en parle pas. Mais voici ce que je trouve de positif , & qui fait comprendre que cette Maison étoit illustre & cruë ancienne dès le onzième siecle , c'est-à-dire , depuis environ sept cens ans.

**San-**

Sanfowin , Historien Italien , dit que Jourdain Ursin , Grand Capitaine , au sujet duquel Saint Bernard écrivit sa 290. Lettre , créé Cardinal déjà fort vieux en 1145. & Legat d'Eugene III. vers l'Empereur Conrad en 1152. étoit d'une auguste & ancienne famille *di grand familia era Giordano , Barone honorato , Principi di quoi secoli lebborono en summa reverentia*. Il étoit à l'élection d'Adrien IV. en 1154. mais non pas à celle d'Alexandre III. en 1159.

Pierre Ursin créé Cardinal en 1181. deceda la même année , si cette mort précipitée ne prouve pas infailliblement , qu'il étoit né au commencement de son siècle , sa dignité , & celles des Cardinaux Bobon , créé en 1180. que Victorellus dit être Ursin & Jourdain Ursin , créé en 1188. neveu du premier publient , & la puissance de la Maison des Ursins dès ce temps-là , & son ancienneté par la diversité de ses branches ; ces trois Cardinaux n'étant que Cousins selon Ciaconius, Hist. des Papes , & pas un Historien ne disant Pierre & Bobon fils , ou petit-fils de Paul qui suit.

Paul Ursin que Sanfowin dit pere , mais que M. le Laboureur croit être frere de Jourdain Ursin , Cardinal en 1445. eut trois fils , tous trois successivement

Gene

Generaux des Guelphes parti des Papes  
contre les Gibellins parti des Empereurs.

Mathieu Urfin , son aîné , Prefet de Rome en 1153. étoit si vieux , dit Sansowin , en 1160. que n'étant plus en état de marcher à la tête des armées , il assistoit de ses conseils le Pape Alexandre III. élu en 1159. Le second fils de Paul , nommé Neapoleon reprit les places conquises sur la République de Florence , & la rétablit dans son premier éclat. *Neapoleono fratello di Matthao figliuo di Polo , fu notabilissimo nella militia.*

Herculez , troisiéme fils de Paul , qualifié du titre de Comte , livra bataille aux Gibellins au pied de la montagne du Dorc , & y fut tué après mille belles actions.

Mathieu Urfin , Prefet de Rome eut 4. fils , Urfus , Comte de Petilliano , Jourdain créé Cardinal en 1188. & decedé en 1206. Neapoleon Podessa de la Ville d'Orvieto étant encore fort jeune *en cara è barbato*. Mathieu II. surnommé le Rouge , il étoit present à un acte passé en 1227. le nom & le temps , dit le Laboureur , s'accordent pour juger qu'il étoit fils du Prefet Mathieu. Urfus , son aîné , fut pere de ce Jean Urfin , dit Cajetan , du nom de sa mere , au sentiment d'Imhof , comme vous l'avez marqué , Messieurs , ce qui paroît visiblement en  
ce

ce que Deodat Frangipanis ceda en 1237. à Eudes Frangipanis, son Cousin, ce que lui devoient Mathieu Ursin & Neapoleon, fils de Jean Cajetan, qui est sans doute celui par qui à peu près en ce temps-là vous commencez la Genealogie des Ursins, mais que je trouve deux cens ans auparavant comme vous venez de le voir.

La Maison des Ursins n'est pas moins illustre par ses alliances, que par ses Charges, ses beaux exploits, & son ancienneté, parmi un nombre presque infini, voici les trois plus augustes.

L'occasion de la premiere fut que le Cardinal Neapoleon Ursin, fils de Neapoleon, General des Troupes de l'Eglise, ayant pris le parti du Roi de France, Philippe le Bel, contre Boniface VIII. se réfugia dans son Royaume, où ce Prince lui donna mille florins de pension, à prendre sur le revenu de la Seigneurie de Baignols, en Languedoc, dont il favorisa Renaud & Jourdain Ursin freres, fils d'Ourse II. & ses deux neveux, qu'il avoit emmené en France. La cession faite avec le bon plaisir du Roi Philippe VI. dit de Valois est dattée de 1330. Ce Prince voulant les attacher entierement à ses interests, leur fit épouser deux Princesses du Sang Royal de la Maison de Bourgogne

gne de Montagu, comme il conſte par le Testament de leur frere Henri, deſcendu de mâle en mâle, de Hugues Capet, Chef de la troiſième race des Rois de France, pere de Robert qui lui ſucceda à la Couronne, & ayeul de Robert, Duc de Bourgogne, tige de Henri I. Hugues II. Eudes I. Roger I. Eudes II. Hugues III. Alexandre, premier Seigneur de Montagu, Guillaume I. fils d'Elifabeth de Courtenay, & petit-fils de Pierre de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, Guillaume II. Odart, pere de Henri, & de Jeanne de Montagu, épouſe de Renaud Urſin, Prince d'Aquilla, Comte de Tugliacozzo, Seigneur d'Efpolette & de Viterbe qui vivoit encore en 1389. & de Marguerite de Montagu, épouſe de Jourdain Urſin, mort ſans poſterité. Le Laboureur croit que Renaud & Jeanne eurent un fils nommé Jean Urſin, & il aſſure que des Lettres du Roi Jean, datées de 1353. font foi que Jeanne de Bourgogne de Montagu revint en France, l'air de Rome lui étant contraire, & qu'elle y laiffa Renaud Urſin, ſon époux.

La poſterité du Grand Virginie Urſin, Comte d'Albo de Tagliacozzo, & de Languillaro, Seigneur de Bracciano, Connétable du Royaume de Naples, ſous le Roi Ferdinand, fils d'Alfonſe V. vers

1458. a la gloire de descendre par son ayeule de N. d'Arragon , de 7. grands Empereurs , Conrard II. en 1021. Henri III. Henri IV. Conrard III. fils d'Agnès , fille de Henri IV. Frederic I. dit Barberousse , Henri VI. ( car Henri V. ne fut pas de cette branche ) & Frederic II. pere de Maufroi , Prince de Tarente qui eut Constance , épouse de Pierre III. Roi d'Arragon , duquel sont venus Alphonse III. Jacques II. Alphonse IV. Jean I. Ferdinand I. Infant de Castille , & Roi d'Arragon , par sa mere Eleonore , fille de Jean I. Roi d'Arragon. Alphonse V. dont la Cousine épousa Robert Ursin , Prince de Salerne , Duc d'Amalt , Comte de Nolo , de Sarno , & de la Tripaldo , & ce fut leur fille , épouse de Neapoleon Ursin qui fut mere du grand Virginie , & ayeule de Jean Jourdain Ursin , époux de Marie d'Arragon , fille de Ferdinand I. Roi de Naples & de Sicile , & petite-fille d'Alphonse V. Roi d'Arragon , de Naples & de Sicile , Marie mourut sans laisser de posterité , & Jean Jourdain Ursin se remaria avec Felice de la Rouvere , dont il eut des enfans , qui par leur pere avec toute leur posterité descendent des Empereurs que je viens de nommer.

De Clarice & Alphonse des Ursins font venuës deux Imperatrices , & deux Reines

#### 4<sup>es</sup> MERCURE DE FRANCE.

Reines de France qui ont élevé le sang des Ursins sur tous les Trônes de l'Europe. En voici l'origine.

Jean Ursin, Sénateur Romain, Seigneur de Bracciano qui rétablit la tranquillité publique dans Rome par la défaite des Rebelles, & la prise de leur Chef, eut Charles Ursin, son fils aîné, troisième Seigneur de Bracciano, honoré par le Roi d'Arragon, & de Naples. Alfonse, cinquième des Comtes d'Albo, & de Tagliacozzo, & François Ursin, frere de Charles, Sénateur Romain, Prefet de Rome, Comte & Chef de la branche illustre de Gravina, par le don que lui en fit Jeanne Reine de Naples. Il défendit les interets de cette Princesse avec tant de valeur, qu'elle lui fut redevable de la conservation de ses Etats. De lui descend de peres en fils Vincent-Marie Ursin XI. Duc de Gravina, Dominicain, Cardinal, & élu Pape sous le nom de Benoît XIII. en 1724.

Latin Ursin, fils de Charles, & neveu de François de Gravina eut une fille, nommé Clarice, qui épousa Laurent I. de la seconde branche de Medicis, Chef de la République de Florence, né en 1448. oncle du Pape Clement VII. de ce mariage sont sortis Pierre II. Jean Pape, sous le nom de Leon X. Julien,  
Duc

Duc de Nemours , Magdelaine , mere du Cardinal Cibo , Lucrece & Contesine , mere du Cardinal Rodolphe , Pierre II. eut d'Alfonsine des Ursins , fille de Robert Ursin , dit sans peur , Connétable du Royaume de Naples. Laurent II. de Medicis , Duc d'Urbain , époux de Magdelaine de la Tour d'Auvergne , dont il eut Catherine de Medicis , épouse de Henri II. & mere de François II. Charles IX. Henri III. tous quatre Rois de France de la branche des Valois & de Eleonore , Reine d'Espagne , de Claude , Duchesse de Lorraine , & de Marguerite , Reine de France , premiere femme de Henri IV.

Lucrece de Medicis , fille de Clarice des Ursins épousa en 1481. Jacques Salviati , Grand Gonfalonnier de l'Eglise , leur fille Marie Salviati , femme de Jean de Medicis , de la troisieme branche , fut mere de Côme de Medicis , créé Grand Duc de Toscane par le Pape S. Pie V. Dominicain. François de Medicis son fils eut de Jeanne d'Autriche , fille de l'Empereur Ferdinand I. du nom Ferdinand I. de Medicis , pere de Côme II. de Marie de Medicis , & de Claude de Medicis , Marie épousa Henri IV. & fut mere de Louis XIII. ayeule de Louis XIV. dit le Grand & bisayeule de Louis XV. tous quatre

490 MERCURE DE FRANCE.

quatre Rois de France, elle eut aussi Elisabeth, Reine d'Espagne, Christine, Duchesse de Savoye, & Henriette épouse de Charles I. Roi d'Angleterre.

Côme II. de Medicis fut pere d'Anne, qui de Charles Archiduc d'Inspruk eut Claude Felicité, femme de l'Empereur Leopold-Ignace en 1675. morte sans posterité en 1676.

Claude de Medicis, sœur de Côme & de Marie, épousa Leopold Archiduc d'Inspruk & Leopoldine, leur fille, fut femme de l'Empereur Ferdinand III. du nom. Je suis, Messieurs, &c.



TRADUCTION du Pseaume 127.

Beati omnes qui timent Dominum.

Par M. Moreau de Mantour.

STANCES.

**H**Eureux qui penetré d'une secrette joye,  
Aime, adore & craint le Seigneur,

Heureux qui marche dans la voye ;

Connuë à l'homme juste, inconnuë au pecheur.

Les dons de l'Eternel surpassant son attente,

Seront les fruits de ses travaux ;

Son

Son ame tranquille & contente ,  
 Gôûtera mille biens fans mêlange de maux,  
 Ainsi que par ses fruits une vigne fertile ,  
 Remplit nos vœux dans la saison ;  
 Une épouse chaste & docile ,  
 De gloire & de bonheur comblera sa maison,  
 Comme on voit sur les bords d'une verte  
 prairie ,  
 Croître de jeunes Oliviers ;  
 Il verra sa race fleurie ,  
 Croître autour de sa table en nombreux hé-  
 ritiers.

Ainsi fera beni le serviteur fidele ,  
 Qui soumis au Maître des Cieux ,  
 Suit la route où sa voix l'appelle ,  
 Et medite sa loi qu'il a devant les yeux.

Juste , que de Sion où vôtre espoir se fonde ,  
 Naïsse vôtre felicité !  
 Puissiez-vous jouïr dès ce monde  
 Des plaisirs éternels de la Sainte Cité !

Voyez

Voyez sur Israël la paix regner fans cesse ,

Que les enans de vos enfans ,

Doux objets de vôtre tendresse ,

De vos fiers ennemis soient toujours triom-  
phants ?



*SECONDE Lettre sur la Pucelle d'Or-  
leans , écrite par M. de Vienne Plancy ,  
à M. Vignier de Richelieu.*

**Q**Uoique vôtre témoignage , Mon-  
sieur , n'ait pas besoin de confirma-  
tion , agréés pourtant une assurance de ma  
part en faveur de la vérité , & trouvez  
bon que tout le monde sçache avec vous ,  
que j'ai ouï parler de la Pucelle d'Orleans  
à vôtre illustre frere , dans les mêmes  
termes que vous en avez écrit à M. de  
Grammont. J'étois à Paris quelques mois  
avant sa mort , & profitant de mon séjour  
en cette Ville , je lui rendois toutes les  
visites à quoi m'obligeoient la parenté  
qui est entre nous , la haute estime que  
j'avois pour son rare merite , & la part  
que je prenois à l'indisposition qu'il souf-  
froit. On étoit seur de le trouver toujours  
à Saint Magloire , parce que cette indis-  
position ne lui permettoit pas de sortir de

ce

ce lieu, vous sçavez qu'il l'avoit choisi pour sa résidence, à cause du bon air qu'on y respire, & du voisinage de M. de Morangis, son intime ami. Il s'attachoit alors par divertissement à la lecture des voyages, & témoignoit en recevoir beaucoup de plaisir. Ce fut en me racontant celui qu'il avoit fait en Lorraine, avec M. de Ricey, qu'il tomba sur le Chapitre de la Pucelle, qu'il me parla du Manuscrit de Mets, sans pourtant me le montrer, parce qu'il l'avoit prêté à un Pere de la Maison, qui l'avoit emporté à la campagne, & qu'il m'assura avoir tenu le contrat de mariage de Robert des Armoises avec cette Heroïne.

Jugez, Monsieur, de ma surprise à ce discours; elle fut d'autant plus grande, que j'avois ouï dire deux ou trois fois à un Gentilhomme de Normandie qui logeoit avec moi, qu'on voyoit à Roüen la chaudiere où cette pauvre fille avoit été mise pour être brûlée vive, comme on brûloit anciennement les morts chez les Romains, avec cette merveille, que le feu n'avoit non plus fait d'impression sur son cœur, que sur celui du brave Germanicus, & il n'y avoit pas même longtemps que j'avois lû cette déplorable Histoire dans la Cour Sainte, & l'instruction du procès, les condamnations qui l'a-

D voient

voient suivies , & cette inhumaine execution dans les Recherches de la France par Pasquier. De sorte qu'ayant l'esprit gagné par ces préjugés , je demandai en riant à vôtre illustre frere , si le corps de la Pucelle avoit résisté au feu comme son cœur , ou s'il étoit sorti vivant de ses cendres comme le Phenix. Il entendoit raillerie , & il me répondit que je lui demandasse plutôt , si Diane n'avoit point mis une biche en sa place , comme elle fit en celle d'Iphigenie , pour la garantir d'une aussi cruelle mort , & que je ne m'éloignerois pas si fort de la verité.

Ces paroles dissipèrent ma surprise , en me faisant souvenir d'une circonstance qui est à la fin du procès de nôtre Heroïne , dans le dernier Auteur que j'ai nommé. L'avantage que je crus tirer de ce Livre , m'ayant bien-tôt fait témoigner la curiosité que j'avois de le revoir , vôtre illustre frere , qui m'avoit reçu dans sa Bibliotheque , l'une des mieux conditionnées de Paris , me le mit aussi tôt entre les mains. J'y cherchai l'endroit dont je me prétendois prévaloir contre lui , & j'en fis la lecture , & voici ce qu'il contient , p. 561. » Elle fut de si grande recommandation entre nous » après sa mort ( Pasquier parle de la Pucelle morte en 1431. selon lui , & selon bien

bien d'autres ) qu'en l'an 1440. le commun peuple se fit accroire qu'elle vivoit encore , & qu'elle étoit échapée des mains des Anglois , qui en avoient fait brûler une autre en sa place , & parce qu'il en fut trouvé une dans la Gendarmerie en habit déguisé , le Parlement fut contraint de la faire venir , & de la représenter au peuple sur la Pierre de Marbre au Palais , pour montrer que c'étoit une imposture.

Ne voudriez-vous pas conclure de là , me dit aussi-tôt après M. votre frere , que cette seconde Bellone , qui devoit ressembler à la premiere , puisqu'on la prenoit pour elle , fut l'Heroïne du Manuscrit de Mets ? je lui répondis qu'il penetroit dans ma pensée , & que j'y voyois bien des apparences. Je vins à leur détail , & il eut la patience de m'écouter , puis il me repliqua , que si l'on avoit bien sçû distinguer à Paris l'une de ces Guerrieres d'avec l'autre , & considerer la seconde comme une ombre seulement de la premiere , on auroit fait ce discernement avec beaucoup plus de facilité & d'assurance , aux lieux marquez dans le Manuscrit , comme étant bien plus proche du Pais de la Pucelle , pour ne devoir pas soupçonner qu'on y eut été trompé ; que ses freres d'ailleurs ne l'auroient pas reconnue pour leur sœur si elle ne l'avoit

pas été, & qu'enfin les temps ne s'accordoient pas assez bien pour favoriser ma conjecture ; puisque la Pucelle avoit été mariée dans l'année de l'Echevinage de Philippin Marlou en 1436. & que la seconde Guerriere n'avoit paru que quatre années après en 1440. Il ajoûta ensuite à l'égard des autres vrai-semblances que j'avois avancées contre son opinion, que si le mari de la Pucelle ne l'avoit pas menée à la Cour, demander au Roi des récompenses dignes des services qu'elle lui avoit rendus, il se put faire qu'étant devenuë grosse aussitôt après son mariage, & incommodée pendant tout le cours de sa grossesse, ce voyage eut été remis après ses couches, & qu'en donnant la vie à son fruit, elle-même l'eut perduë. Que si les quatre Commissaires que le Pape Caliste III. délégua en 1455. pour informer de sa vie, n'en divulguerent pas cet heureux événement qui ne vint que trop à leur connoissance après l'audition de 112. témoins. C'est que leur Commission n'étoit pas de montrer qu'elle eut échapé de la mort à Rouen, mais d'examiner si l'on avoit eu raison de l'y condamner comme heretique, relapse, apostase & idolâtre. Que si le Chancelier de l'Université de Paris qui fit son Apologie en 1456, & tous nos

Histo-

Historiens François n'avoient rien dit de cette surprenante aventure, c'est qu'ils ne l'avoient pas sçûë, ou ne l'avoient pas voulu croire. Que si la voix du peuple, qui passe pour celle de Dieu, & de la vérité, étoit devenuë muette sur une singularité si merveilleuse, c'est que le peuple aimoit la nouveauté, & que deux siècles étoient plus que suffisans pour lui faire oublier des choses encore plus considérables que celle-là; & qu'enfin si ce M. des Armoises qui lui avoit confié les clefs de son trésor, n'avoit pas sçû lui-même la descente de nôtre incomparable Heroïne, il n'eut pas été le premier qui eut ignoré ce qu'il devoit le mieux sçavoir, & que son engagement dans les troupes dès le bas-âge, joint à une inclination naturelle beaucoup plus forte pour les armes que pour les Lettres, lui avoit bien donné d'autres choses à faire, qu'à s'amuser à lire de vieux contrats.

M. vôtre frere passa au fond de la difficulté après ces repliques, & me remontra que la Pucelle ayant été exposée le 24. de Mai sur un échaffaut public, en conséquence de l'avis envoyé à Roüen par l'Université de Paris, qui la jugeoit digne de mort, on l'avoit seulement admonestée, remise en prison, & condamnée à y passer le reste de sa vie; ce qui

D iij don-

donnoit un juste sujet de juger que la condamnation à être brûlée toute vive, qui avoit été renduë contre elle à la fin du même mois de Mai, n'avoit eu pour but que de dompter par la crainte du plus terrible des supplices, l'invincible attachement qu'elle témoignoit avoir à être habillée en homme; mais que l'exécution qui avoit suivi cette Sentence, étoit tombée sur une autre personne qu'elle, personne de même sexe, digne de mort, & de mort cruelle, qu'on avoit adroitement substituée en sa place comme le peuple de Paris l'avoit même deviné, lorsqu'il avoit pris la seconde Guerriere pour elle) & qu'on avoit brûlée toute vive, pour contenter l'animosité des Anglois, en même temps qu'on épargnoit l'innocence de nôtre illustre Françoise, & que si le cœur de cette personne supposée avoit échappé des flâmes, comme on le disoit, ce n'étoit pas une marque de Sainteté, puisque celui d'un Payen avoit bien eu le même avantage.

Il ajoûta que ce procedé étoit d'autant plus digne de créance, que c'étoit un Evêque, & un Evêque de nôtre nation, qu'on avoit rendu le maître de la vie & de la mort de la Pucelle; que cinq semaines entieres s'écoulerent entre la dernière Sentence, & l'exécution comme

on

On le voyoit par la comparaison des dates de Pasquier & de Serres, le premier mettant cette condamnation au 30. de Mai, & l'autre cette execution au 6. de Juillet; délai extraordinaire en justice, mais sans doute alors necessaire, pour trouver la criminelle dont on avoit besoin, & pour disposer toutes choses à réussir; à quoi n'avoit pas peu contribué la Mitre qu'on mit sur la tête de cette malheureuse, en la conduisant au supplice, & le tableau plein d'injures qu'on porta devant elle, puisque c'étoient autant de moyens d'occuper, & de distraire les regards des personnes de fin discernement, qui auroient pû découvrir cette sage feinte. Il me fit remarquer après cela dans Pasquier la teneur de certaines Lettre de don, octroyées à Pierre, l'un des freres de la Pucelle, par le Duc d'Orleans en 1443. qui portent. Oüie la supplication dudit Messire Pierre, contenant que pour acquitter la loyauté envers le Roi nôtre Sire, & Monsieur le Duc d'Orleans, il se partit de son Pays pour venir à leur service en la compagnie de Jeanne la Pucelle, sa sœur, avec laquelle, & jusqu'à son absentement, & depuis jusqu'à present il a exposé son corps, & ses biens audit service. Termes qui marquoient que la Pucelle n'avoit été qu'ab-

D iiij sente,

sente, & qu'elle n'étoit pas morte; ce que son frere n'auroit pas manqué de dire, & de faire exprimer dans ces Lettres, s'il avoit été veritable, afin de s'attirer plus de merite auprès de ce Prince.

Il me témoigna enfin qu'il ne doutoit point que le Roi même n'eut bien sçû qu'on n'avoit pas fait mourir cette innocente, puisqu'ayant été prise en guerre par les Bourguignons, qui la vendirent aux Anglois, il n'auroit pas manqué de venger publiquement sur les premiers de ces ennemis qui seroient tombez sous sa puissance, la mort qu'on auroit donnée contre le droit des armes à cette Heroïne à qui il devoit la conservation de sa Couronne, ce qui n'étant pas arrivé, à ce qu'on sçache, confirmoit l'opinion qu'elle n'avoit souffert qu'une prison de quelques années; d'où enfin s'étant échappée après la mort du redoutable Duc de Bedford, General des Anglois, venu à Rouën en Decembre 1435. il y avoit lieu de croire encore qu'elle avoit aidé, quoique sans éclat, à chasser de Paris les Anglois, qui en sortirent au mois de Fevrier 1436. & qu'ayant entierement satisfait à sa mission, & accompli toutes ses prédictions, elle étoit retournée en son Pays, où elle parut au mois de Mai suivant, & où elle finit ses aventures par son

son mariage avec une personne de qualité, comme on l'apprenoit du Manuscrit & du Contrat.

Il ajouta encore que si les voix celestes qu'elle avoit accoutumé d'entendre, & qui l'avoient avertie de sa prise, ne lui avoient pas annoncé précisément qu'elle sortiroit de prison, elles lui en avoient assez dit pour lui en faire concevoir l'espérance, puisqu'elles lui avoient recommandé d'avoir bon cœur, & de répondre hardiment, & que Dieu ne la laisseroit pas sans aide, & sans consolation. Il cita ensuite l'Auteur dont il tenoit cette circonstance, mais le nom m'en est échappé de la memoire.

Voilà, Monsieur, les raisonnemens de M. vôtre frere sur ce grand sujet, autant que j'ai pû m'en souvenir en lisant vôtre Lettre, & en relisant le P. Caussin, Pasquier & de Serres; peut-être y en ajouta-t'il d'autres que le temps a encore effacé de ma memoire. M. de Morangis le vint voir sur la fin de ces éclaircissements; le Manuscrit avoit passé par ses mains, & il en sçavoit les particularitez. Il témoigna qu'il auroit souhaité que le contrat y eut passé aussi; & non-seulement celui de Robert des Armoises, mais encore celui de son fils, pour voir les termes & les dattes de l'un & de l'autre.

D v M

Il demanda ensuite si l'on ne pouvoit point contester la validité du Manuscrit, sur ce qu'en faisant mention des freres de la Pucelle, il donnoit la qualité de Chevalier au cadet, & n'attribuoit que celle d'Ecuyer à l'aîné. Surquoi M. vôtre frere lui répondit, que le cadet accompagnant sa sœur à la Guerre, comme le portoient les Lettres de don de 1443. s'étoit, sans doute, acquis un merite singulier, d'où lui étoient venuës la dignité & la qualité de Chevalier, lesquelles n'avoient pas été accordées à son aîné, pour ne s'être pas signalé de la même maniere, & cette réponse me parut fort plausible. Ils se dirent beaucoup d'autres choses sur ce Manuscrit, que je ne comprenois pas trop, parce qu'elles dépendoient des circonstances qui m'étoient inconnuës, & si je l'eusse vû, je ne doute point que je n'y eusse bien trouvé des questions à proposer à nôtre illustre Tenant.

Par exemple, pourquoi cette Guerriere parloit par paraboles, disoit qu'elle n'avoit point de puissance avant la Saint Jean-Baptiste, ne s'alla pas faire voir à Dompré, Domprin, ou Dompremy sa terre natale, à Vaucouleur son voisinage, & à Neufchâtel où elle avoit demeuré cinq années, & se laissa mener à Cologne »

gne par un jeune Comte d'Allemagne qui l'aimoit, & qui l'y retint tant qu'il plût à Dieu, on ne dit pas combien de temps; car enfin, Monsieur, vous m'avouerez qu'on peut bien soupçonner du mystere en tout cela, & un mystere peut-être plus propre à affoiblir qu'à fortifier la preuve qu'elle étoit la véritable Pucelle. De plus, on me vient d'apprendre que du Haillan, qui a écrit avant Pasquier, & qui raporte plus au long le procès de nôtre Heroïne, dit qu'elle avoit fait vœu de virginité, dès le temps qu'elle commença à ouïr les voix celestes, ce qui arriva en la quatorzième année de sa vie; & que pour cette raison elle refusa de se marier à un jeune homme à qui ses parens l'avoient promise, comme elle l'avoit confessé à ses Juges. Et voilà, ce me semble, une assez grande atteinte à l'opinion de vôtre illustre frere. J'y défererai pourtant beaucoup, & je me rendrai toujours à la vôtre, ayant ajouté à l'estime que j'ai toujours eue pour vous, celle que j'avois pour lui. Faites-moi la grace d'en être persuadé, & de me croire, Monsieur, vôtre, &c.

*Signé,* DE VIENNE FLANCY.



*L'Apothéose de la belle \* Hollandoise.*

F D I L L E.

De M. de la Grange, faite à l'occasion  
dur 2. mariage de M. de Cruiningens.

**D**ANS ce riche Pays où cent dignes fa-  
meuses,  
Repoussent les efforts des vagues écumeuses,  
L'infortuné Damon confondoit ses soupirs,  
Au murmure des flots, au souffle des zephirs,  
Et le trépas d'Iris, sa compagne fidelle,  
Dont la perte à son cœur étoit toujours nou-  
velle,  
Lui faisoit à Neptune adresser ce discours,  
Dont un ruisseau de pleurs interrompoit le  
cours.  
Ne crains plus, Dieu des Mers, que contre  
ta furie,  
Mes ordres, ni mes soins défendent ma Patrie.  
Comment pourrois-je encor m'acquitter de  
l'emploi,

\* Feuë Madame la Baronne de Cruiningens.  
Voyez la *Cantate*, intitulée *la Belle Hollan-  
doise*, dans les *Oeuvres mêlées de M. de la-  
Grange*, pag. 1717. & suiv.

De

De veiller aux travaux que l'on fait contre  
toi?

Iris, la jeune Iris dont la mort me separe,  
Etoit de ces climats l'ornement le plus rare,  
Pour défendre ses jours de tes flots ennemis,  
Je gardois ces \* remparts qui me furent com-  
mis ;

Mais puisque je la perds , je voudrois que ton  
onde

Abîmat avec moi tout le reste du monde.

A peine sa douleur lui dictoit ce propos ,  
Dans un Char de cristal, élevé sur les flots ,  
Au milieu des Tritons , parmi les Nereïdes ,  
On diroit que Venus sort des grottes humides,  
Il voit briller Iris , l'objet de tant de pleurs ,  
Dont le front couronné des plus brillantes  
fleurs ,

Par l'éclat qu'il répand sur la plaine azurée ,  
Obscurcit Amphitrite , & même Citherée .

Regarde, dit Neptune , à cet époux surpris ,  
Si tu dois t'affliger de la gloire d'Iris.

Nayade des Canaux qui coupent la Contrée ,  
Je veux que sous ce titre elle soit adorée.

\* M. de Cruiningens est Grand-Bailly de  
Muiden, Chatellain du Château, & Surin-  
tendant de la Digue , &c.

Une

506 MERCURE DE FRANCE.

Cependant de tes cris ne frappe plus les airs ,  
Une \* beauté pareille à celle que tu perds ,  
De vertus & d'appas également ornée ,  
Va rallumer pour toi les feux de l'Himénée ,  
Saisi toi du trésor que je t'ai destiné ,  
Des époux par deux fois fois le plus fortuné ,  
Et que l'échange heureux qu'avec toi fait  
Neptune ,

Rende les Dieux jaloux de ta double fortune.

Ainsi parla le Dieu de l'humide séjour ,  
Et l'on vit aussi-tôt l'Himénée & l'Amour ,  
Sur les Autels dressez pour l'épouse immor-  
telle ,  
Allumer leurs flambeaux pour l'épouse nou-  
velle.

\* Mademoiselle de Putzfelt que M. le Baron  
de Cruiningens épouse en secondes nées.  
Elle est d'une Noble & ancienne Maison , ori-  
ginaire du Pays de Juliers.



LET-



*LETTRE écrite par M\*\*\* à M.  
D. L. R. sur le Poëte Laisnez.*

**J'** Ai connu très-particulièrement, Monsieur, le Poëte Laisnez, sur la vie duquel vous me demandez quelques Memoires. Ce Poëte m'a fait le plaisir de demeurer près de deux ans avec moi; & si j'avois été à Paris, dans le temps de sa mort, qui arriva en 1710. je ne doute point qu'il n'eut remis entre mes mains ses papiers, dont M. C... Medecin s'empara, & qu'il a donnez à Jombert, Libraire de Paris. Je vous reciterai avec plaisir, lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, quelques-uns de ses ouvrages qui vous feront connoître son caractère & son inclination.

La vie libre qu'il menoit, & débarassée de tous les soins ordinaires, l'a empêché de donner ses ouvrages au Public, mais plusieurs amateurs du bel esprit, qui recherchoient avec empressement sa conversation, & les personnes de la premiere distinction qui se faisoient un plaisir de l'inviter à leur table, ont retenu la plûpart de ses Poësies, dont on pourroit faire un juste volume.

Je

508 **MERCURE DE FRANCE.**

Je vous donnerai ici une idée du caractère, du génie, & de la manière de vivre de nôtre Poëte que je tire d'une de ses Lettres, qu'il m'écrivit d'une campagne, dans laquelle il avoit passé quelque temps. Il me rendoit compte de ses occupations, & de ses amusemens dans cette campagne. Vous voulez sçavoir, me disoit-il, ce que fait ici le nouvel Epicure.

Il fait de ses jardins un aimable réduit,

Un esprit libre & sage

Mêlé de badinage,

Où l'amuse, ou l'instruit,

Dans le fond d'un bocage,

Où tout est fait pour le bel âge,

Une Lyre à la main le plaisir le conduit.

S'il va trouver Baccus sous ce charmant ombrage,

Si Venus l'écarte sans bruit,

Sous quelque heureux feuillage,

La débauche le fuit,

La volupté le fuit.

Laissez partageoit son temps entre les plaisirs de la table, & ceux de l'étude des Sciences & des beaux Arts, dont il avoit  
une

une très-grande connoissance , ce qui lui fit dire un jour à feu M. Nolet , Lieutenant aux Gardes Françoises , convive aimable , & buveur très-renommé , avec lequel il venoit de passer douze heures à table , & qui étoit surpris de le voir entrer à sept heures du matin dans la Bibliothèque du Roi ; je partage ainsi mon temps , dit Laisnez , entre Apollon & Bacchus , ce qu'il exprima sur le champ par ce distique Latin.

Regnat nocte Calix , volvuntur Biblia manè ,

Cum Phoebus Bacchus dividit imperium.

Ce qui est comme vous voyez , Monsieur , une heureuse imitation de ces beaux vers que Virgile fit en l'honneur d'Auguste.

Nocte pluit totâ , &c.

Les voluptueux & les personnes qui recüelloient d'excellens vins , le consultoient volontiers sur les vandanges , & ceux qui faisoient construire des pressoirs , avoient recours à lui pour les orner de quelques Inscriptions , comme on alloit au fameux Santeüil pour avoir des Inscriptions pour les Fontaines de Paris. Je vous envoie celle que nôtre Poëte donna à feu M. Bachelier pour des pressoirs qu'il a fait construire en Champagne , & qui

510 MERCURE DE FRANCE.

qui lui ont coûté beaucoup de dépense ;  
les voici :

La Fable , entre mille plaisirs ,  
Et mille flots badins conduits par des zephirs,  
Fit naître une Venus de l'écume de l'onde ,  
Que la Grece murmure , ou que la Fable  
gronde ,

La Champagne le verre en main ,  
A l'aspect des pressoirs que la liqueur inonde ,  
La fait naître aujourd'hui de la mousse du vin.

Ces paroles , Monsieur , ont été mises  
en Musique par M. Moreau , Pension-  
naire du Roi , Auteur des Chœurs de  
Musique des Tragedies d'Esther & d'Atta-  
lie , & connu par plusieurs autres beaux  
ouvrages. On en trouvera l'air noté ,  
avec la Chanson de ce mois.

Je croi , Monsieur , qu'il est encore à  
propos pour l'honneur de nôtre Poëte ,  
de vous marquer que son Medaillon se  
trouve sur le fameux Parnasse François  
que M. Tiron du Tillet a fait si heurcu-  
sement executer en bronze , & dont il a  
été parlé dans deux de vos differens  
Mercures. Je suis , &c.

*A Paris , ce 13. Fevrier 1725.*

RON-



## RONDEAU REDOUBLE.

**A**vec amour, Iris, foyez bien sage,  
 C'est un badin dont l'air est dangereux ;  
 Sous ses drapeaux doucement il engage,  
 Un jeune cœur trop sensible à ses feux.

Il est d'abord modeste, gracieux ;  
 La bonne-foi brille sur son visage ;  
 Mais croyez-moi, c'est pour vous tromper  
 mieux :

**Avec amour, Iris, foyez bien sage.**

Le beau Narcisse, assis sur un rivage,  
 Trouve sa perte en regardant ses yeux ;  
 Voilà des tours de cet enfant volage,  
 C'est un badin dont l'air est dangereux.

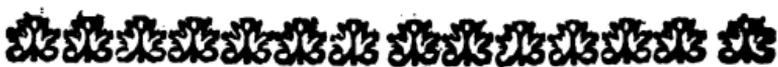
Esperiez-vous un succès plus heureux ?  
 C'est vous flatter, quel en est le présage ?  
 Ecoutez-vous ses discours captieux ?  
 Sous ses drapeaux doucement il engage.

Gardez

Gardez-vous donc de donner quelque gage  
 A ce trompeur déjà tout orgueilleux,  
 Il ne rend point quand il a pour ôtage,  
 Un jeune cœur trop sensible à ses feux.

Que vôtre esprit sagement scrupuleux,  
 Ne donne point dans un vain badinage;  
 Une beauté par les ris & les jeux,  
 Fait fort souvent un funeste naufrage.

Avec amour.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Malthe  
 à M. le Bailly de Mesmes, en date  
 du 7. Fevrier 1725. sur le remede de  
 l'Eau glacée.*

**Q**ui auroit crû que je fusse devenu  
 l'Evangeliste de l'Eau à la glace,  
 & qu'on m'eut persuadé que c'est un re-  
 mede à tous maux; cependant s'il faut  
 croire par les sens nous voyons, & nous  
 palpons des morts redevenus en vie.

Les Chevaliers de Levi & de Revel,  
 un Page du Grand-Maitre, Espagnol &  
 nombre d'autres, ont été livrez au Capu-  
 cin de l'Eau, avec des Certificats signez  
 des

des Medecins, qu'il n'y avoit que Dieu seul qui pût les retirer des bras de la mort, ils se portent tous aujourd'hui mieux qu'ils n'ont fait de leur vie, & continuent leurs caravanes sur les Vaisseaux & sur les Galeres, le Chevalier de Levi doit la vie à son Altesse Eminentissime qui signifia aux Medecins de l'Infirmierie qu'ils seroient chassés de Malthe, s'ils ne le remettoient au Capucin, ou s'ils ne répondoient de sa vie en continuant de lui donner leurs remedes. On le remit à demi mort, en 24. heures il reprit ses sens, & est à present gras à pleine peau. Ces M<sup>rs</sup> sont des exemples de la bonté du remede pour la fièvre maligne dans son dernier periode, ils avoient tous reçu les Sacremens, & le Crucifix au chevet de leur lit, lorsqu'ils ont été mis à l'Eau. Nous avons 50. malades gueris en trois jours de ceux qui n'ont point pris d'autres remedes que l'Eau. La fièvre n'y résiste pas, on l'inonde, & elle quitte le malade; voici un nouveau Phenomène pour la petite verole.

Elle est ici generale, nous avons vingt Chevaliers qui en sont attaquez, le fils du Comte Pretiosi qui n'a que six ans, de très-foible complexion, fut saisi le 30. Janvier par une fièvre violente. On appella le Capucin qui connut dans l'instant qu'il

## 514 MERCURE DE FRANCE.

qu'il avoit tous les symptômes de la petite verole, & lui donna l'Eau sans hesiter, mais quelle Eau ce fut, la question du Châtelet. 30. Onces par reprise en trois verres, & quand l'enfant la rejettoit on en redonnoit trois verres, cette scene dura 48. heures sans discontinuer, le Capucin ne le quittant jamais, & le secoüant pour l'empêcher de dormir. L'eau perça par le bas & par le haut, la fièvre ardente disparut, les boutons ou grains de la petite verole se montrèrent secs & en petite quantité, de la ceinture en haut; mais depuis les cuisses jusques aux pieds ce ne fut qu'une écaille qu'on enlevoit sans peine, il étoit en état de se promener dans les ruës le 2. Fevrier. Que dira de cet événement la Faculté de Paris? nos Esculapes subalternes sont ici dans un grand étonnement, ils en ont tous la fièvre, je ne vous écris rien à ce sujet que je n'aye vû, & j'étois auprès de S. A. E. lorsqu'on lui en a fait ce détail.

A l'égard des maux extraordinaires gueris par l'Eau, je vous ai parlé du Commandeur Beveren qui avoit deux abscess dans l'estomach, des palpitations de cœur, un froid continuel, avec des évanouïssemens; il est aujourd'hui en état de faire une course sur les glaces de Nor-

Norwege, à la tête de son Regiment.

Le Commandeur Guarrena, Piémontois avoit un squirre sur l'estomach très-dur, & gros comme un saucisson de Bologne, il étoit pâle & extenué, il est aujourd'hui gras comme un moine, & a le ventre uni & mol.

Le Chevalier de Serincham se mouvoit de chaleurs de reins & d'entrailles, & étoit devenu sec & sans force, l'Eau l'a remis en santé, & il fut obligé en la prenant d'avoir des pots de chambre d'étain, la chaleur de ses urines castoit tous ceux de verre.

Si l'on est surpris à Paris de ce que j'écris, on ne le fera pas moins dans le reste de l'Europe. L'Empereur, le Roi de Sardaigne, M. le Duc de Lorraine en sont informés; ces M<sup>rs</sup> ont envoyé par tout des relations de leur état, & de la maniere dont ils ont pris l'Eau, je ne vous nomme que ceux-là, nous en avons 50. de l'Ordre qui ont été guéris de toute sorte d'incommoditez, cours de ventre invertérez, dissenterie, hidropisie, jaunisse, & fortes obstructions. Le Capucin m'a assuré que l'Eau étoit infallible pour la fièvre maligne & la petite verole, & qu'il n'en restoit jamais aucune marque, l'effet de l'Eau est de faire passer la malignité par le bas, ou par des vomissemens,  
je

## 516 MERCURE DE FRANCE.

je voudrois la voir employer pour la rage, je la croirois bonne pour guerir de la peste.

J'en use pour moi assez joliment, & je m'en trouve bien, grand mangeur de choux de Milan, Brocolis, Fenochios & Craffis, vous connoissez ces legumes qui donnent de magnifiques indigestions aux estomachs imbecilles, 30. ou 40. onces d'Eau à la glace à jeun, me mettent à l'abri de tout.

Je joindrai un article qui fera autant d'honneur à l'Eau que tout ce que je vous ai écrit. Fra. Ignatio Galea, Prêtre d'obédience qui a une place de Servant à l'Infirmierie, jeune Celebrant de 25. ans fut remis le 4. au soir au Capucin, il ne lui restoit de vie que le mouvement du cœur, & les derniers mouvemens de l'estomach, une inflammation au gosier, & hors d'état de prendre aucun remede, ni par haut, ni par bas, sans connoissance; on me dit hier au soir qu'on esperoit qu'il pourroit prendre l'Eau avec une machine qu'on lui insinuera dans le gosier; si cela peut réussir, ce sera une résurrection, je ne fermerai pas ma lettre qu'il ne soit ou mort ou ressuscité, le cas est trop interessant.

Le 7. au soir le mort n'est pas encore bien mort, ni à demi ressuscité, le peu  
d'Eau

d'Eau qu'il avale le soutient depuis deux jours ; si elle perce , il reprendra vigueur & connoissance ; car c'est à present comme une buche qu'on tourne dans un lit : j'aurai l'honneur de vous écrire ce qui en arrivera.

Les Medecins doivent s'assembler la premiere semaine du Carême, & raisonner sur les effets & la vertu de l'Eau : ce que nous voyons est au-dessus de tous les raisonnemens qu'on peut faire.

*Le 7. au soir.*

Je r'ouvre ma Lettre pour vous dire que le Prêtre à qui l'Eau paroissoit inutile , ne pouvant la recevoir , a été apostrophé par 13. lavemens qui ne disoient mot , son corps devenant livide ; le Capucin se mit en colere , & le remit sur le dos ; il lui appliqua des serviettes mouillées à la glace ; la mort se mocquoit encore du bon Capucin, & tenoit le patient ; enfin d'un ton de colere le Capucin se fait donner huit livres de glace en un seul morceau , & lui en frotte l'estomach & le ventre. Ma foi, la mort quitta la partie , le patient se déboucha par le haut & par le bas : il a ouvert les yeux , il reconnoit tout le monde , & boit de l'Eau sans façon. On espere tout de cette operation,

E &

& l'on peut dire que par le miracle de l'Eau le Capucin a ressuscité ce corps mort : vous serez informé de la parfaite guérison.

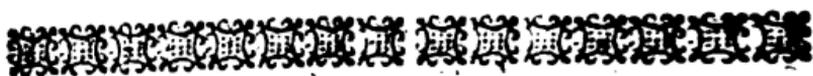
*Autre Lettre de Malthe, en date du 8. Fevrier.*

S. A. Eminentissime me fit l'honneur de me dire hier, qu'on ne pouvoit croire à Paris ni à la Cour, les merveilleux effets de l'Eau, je n'en suis nullement surpris ; si nous n'étions forcez de croire ce que nous voyons, nous n'aurions pas plus de foi au remede qu'on en a ailleurs ; cependant si l'on vouloit des certificats des interessez, le Capucin en pourroit fournir des Medecins de Malthe qui lui ont remis leurs malades, avouians que leurs remedes étoient inutiles ; les malades y ajoûtoient qu'ils se portent bien, & que l'Eau seule les a guéris. Nous qui jouissons d'une parfaite santé ajoûterions qu'ils disent vrai, à commencer par le Grand-Maître, qui dans le commencement n'y croyoit pas plus que moi, & bien d'autres. Le Commandeur Dargouges, chargé des affaires du Roi, dira que par la vertu de l'Eau ses yeux ne souffrent plus, & qu'il est délivré des serositez âcres qui les coloient, & les rougissoient. M. de Beveren a écrit en Allemagne.

magne, en Lorraine & en Hollande où il a des amis; Serinchamp à M. le Duc de Lorraine, Guarrena en Piémont, Vafconcelos en Portugal, Balbani à Luques Petruzzi à Sienne, B. Zendrea de Joanne en Sicile, Frizari à Naples, Ferretti à Rome, & nombre d'autres Chevaliers que je ne nomme pas, & qui fans mentir doivent la vie au remede du Capucin: voilà tout ce qu'on peut offrir aux incredules.

Il y a ici un riche Medecin nommé Dalli, qui se sert de l'Eau utilement, & un Medecin Siennois qui avec l'Eau a gueri un Prêtre de S. Jean d'une humeur âcre qui abreuvoit son gosier, & qui avoit déjà rongé l'alluette, & qui se sentoit écorché jusques dans la poitrine: il faut vous dire encore que l'Eau enleve tous les maux qui ne nous viennent pas en faisant l'Oraison mentale, il y en a bien des exemples ici.

Le Prêtre de l'Infirmierie qu'on a donné au Capucin étant positivement à l'agonie, sans connoissance ni mouvement, & que j'ai nommé un mort à resusciter, est très-mal aujourd'hui 8. Fevrier à 9. heures du matin; il ne peut avaler l'Eau; s'il peut en revenir, ce que je n'ose croire, ce sera une vraie résurrection; vous en serez informé.



*ÉPITRE de M. Vergier à Mesdemoi-  
selles de L \*\*\* en leur envoyant les  
Jartieres que M<sup>rs</sup>. la Comtesse de  
L \*\*\*\* leur belle-sœur, avoit portées le  
jour de ses noces.*

**C**E ne font point Jartieres ordinaires ,  
Que celles qu'ici vous voyez.  
Par elles bons maris vous seront envoyez ,  
Si bons maris ne sont êtres imaginaires :  
En un jour solemnel & depuis peu fêté ,  
Hymen de son flambeau les a trois fois tou-  
chées ,  
Et fait dans leur replis , de cent vertus cachées,  
Un assemblage souhaité.  
Aimables sœurs , ne voulez-vous en croire  
Ces vulgaires raisonnemens ?  
De vôtre main , avec ces ornemens ,  
Ceignez ces colonnes d'ivoire  
Qui servent de soutiens aux plus beaux mon-  
numens ,  
Qu'Amour jamais éleva pour sa gloire ;  
Aussi-tôt vous verrez accourir des époux ,  
L'un facile , l'autre jaloux ,  
L'un

L'un gracieux , l'autre farouche ,

Vous n'aurez qu'à choisir , un mot de vôtre  
bouche ,

Va les lier par d'immuables loix ;

Je dois vous dire toutefois ,

Qu'Amour aussi fut present à la fête ,

Que quelques-uns assurent que l'on vit ,

De ces mêmes liens entortiller sa tête ,

Puis son carquois , qu'enfin il poursuivit

Le charme , en les passant au travers de ses  
flâmes ;

S'il est ainsi je tremble pour vos ames ;

Car sa flâme y penetre , & l'on nous en fait  
peur ,

Et je craindrois que ce charme trompeur

Ne fit au lieu de l'Hymenée ,

Venir d'amours quelque troupe effrenée ;

Ce seroit un grand mal ; il ne faut pourtant pas

Sur mon avis rejeter ces Jartieres ;

Car je suis peu sçavant en ces matieres ,

Et vous vous priveriez d'un espoir plein d'ap-  
pas :

D'ailleurs il n'est pas impossible

Que l'Hymen & l'Amour marchent de même  
pas ;

Vôtre frere en fournit un exemple sensible.



*LETTRE écrite par le R. P. Castel, Jesuite, à M. D. L. R. au sujet de la Lettre de Gepolis, sur le Traité de la pesanteur des Corps, inserée dans le Mercure de Fevrier dernier.*

**L**A Lettre de Gepolis, Monsieur, inserée dans le Mercure de France du mois de Fevrier dernier m'a fort réjoui. Je n'avois pas prévu que mes principes fissent jamais des Prophetes. J'avoué cependant qu'un peu d'entouffiasme ne laisse pas de me plaire dans ceux qui font l'honneur à mon systême de s'en aider pour en enfanter de nouveaux. Un froid copiste me plairoit beaucoup moins. Je vous annonce un beau Discours en ce genre, fait par un homme qui entend bien mon systême, & qui m'a bien aidé à le développer par ses objections & ses réflexions. Mais pour revenir à la Lettre de Gepolis, l'Auteur me paroît de ces esprits vifs de qui on peut attendre quelque chose d'original; il a fort piqué ma curiosité par le systême qu'il nous annonce; car je suppose que le ton de Prophete qu'il prend n'est que pour égayer la matiere. L'entouffiasme de la décou-  
verte

Verte doit finir précisément, ou commence celui de la prédiction. Je ne voudrois donc pas que cet Auteur parlât affirmativement du déperissement futur, & même prochain de la terre. Ce déperissement n'est pas un événement naturel, ce sera un miracle. Si le feu qui est dans le sein de la terre pouvoit jamais parvenir naturellement à la consumer, il y a long-temps que la chose seroit faite. Je n'ai jamais approuvé Kircher lorsqu'il a poussé l'invention du feu central jusqu'à la Prophetie de l'embrasement general de la terre : Dieu pourra bien se servir de ce feu pour executer cet embrasement, comme il s'est servi de l'eau qui est dans la terre pour executer le déluge ; mais il faudra qu'il mette la main à l'un comme il l'a incontestablement mise à l'autre. J'ai, si je ne me trompe, assez établi dans mon ouvrage de la *Pesanteur* l'équilibre constant qui se trouve entre l'eau & le feu qui sont dans le globe de la terre. Puisque cet Auteur veut bien faire l'honneur à mon système de s'y rendre attentif, je le prie de remarquer ce point particulier, qui est tout fondé sur la plus saine mécanique, & sur l'Histoire naturelle des choses. Je suis, Monsieur, &c.



## PREMIERE ENIGME.

**J**E ne suis soutenu de jambes ni de bras ,  
Rien , pourtant , mieux que moi , n'a la  
figure humaine ;

Je sçai par le secret d'un art industriel ,  
Et vieillir les enfans , & rajeunir les vieux :  
D'abord que je parois je suis connu sans peine ;  
Mais ma discretion fait souvent l'embarras ,  
De qui veut penetrer jusqu'au fond de mon  
ame ;

Par moi l'auguste lieu n'est jamais profané ;  
Cependant dans le Temple en me traitant d'in-  
fame ;

Souvent un Juge exact au feu m'a condamné ;  
Si pourtant ma conduite est digne de censure ,  
Ce n'est pas pour avoir trop peu de charité :

Mon principe & ma fin son tels ,

Que je suis patient quand on me chante in-  
jure ,

Que je couvre la nudité ,

Et que je cache enfin les défauts des mortels.

*Par M. R. P. D. P. R.*

*DEU-*

## DEUXIÈME ENIGME.

DAns ma jeunesse un Lutin invisible,  
En m'agitant, sçait se rendre sen-  
sible ;

Je suis alors de la fragilité  
D'après nature un portrait imité.  
De cet état néanmoins de mépris,  
Avec le temps je m'éleve à haut prix.

De l'âge décrepit avec force & courage  
Je soutiens tout le poids, j'en repare l'outrage  
J'ai deux yeux bien percez, & je n'apperçois  
pas,

Un objet d'ici-là, mieux que de cinq cent pas,  
Je n'ai qu'un pied, mais sa grande souplesse,  
Du meilleur fantassin égale la yîtresse.

La chaîne & les liens chez moi pour tout  
pouvoir,

- Me font honneur, m'aident à mon devoir.

Si j'ai la taille fine & douce en mignature,

J'en suis moins redevable à l'art, qu'à la  
nature.

J'ai lustré maint & maint habit,

Et n'ai sur Mer aucun débit.

- Enfin je parois nuë, & suis un Androgyne,

E v Qui

526 MERCURE DE FRANCE.

Qui plais aux jeunes gens, en faisant la badine,  
De m'en laisser contér vous m'allez soupçon-  
ner,

Mais n'apprehendez rien, on a beau raisonner ;  
Je fais la sourde oreille , & je suis trop polie .  
Pour faire sur ce point jamais une folie .

M. P.

TROISIEME ENIGME.

**L**E Latin, (1) le François me prennent  
pour mesure .

(2) L'un du sçavoir, l'autre du cœur ,

Dans un effort de belle humeur ,

Je sers à figurer un Trésor de nature , (3)

Dont peut se parer même un Roi :

Celui des animaux se reconnoît par moi. (4)

(5) Mon aide est agréable autant que nécessaire ;

Grands & petits en ont besoin ,

Surtout le pauvre en sa misere ,

(6) Mais le repentir n'est point loïn

De l'excès de mon ministère :

(7) On met de nôtre nombre au jour une moitié ,

Qui fait un ornement utile :

(8) Ou cache l'autre , & lorsque par la Ville

(9) Elle se montre , elle excite à pitié.

EX-

*EXPLICATION des trois Enigmes  
du mois dernier.*

**Q** Uoi? Mercure, est-ce ainsi que tu jongles?

J'entends ton jeu sans me ronger les ongles,  
La Rime est trop facile, & la fièvre en Sonnet,  
Se fait sentir mieux que poivre en cornet.



NOUVELLES LITTERAIRES.

DES BEAUX ARTS, &c.

**E**XAMEN DES PRE'JUGES VULGAIRES,  
nouvelle Edition considerablement  
augmentée. *A Paris, rue Saint Jacques,*  
*chez Giffart, & la veuve Mongé, 1725.*

Cet ouvrage parut avec succès il y a  
plusieurs années; quoiqu'on y trouvât  
de la Philosophie, le stile dans lequel il  
est écrit, l'avoit fait regarder de quel-  
ques-uns simplement comme un amuse-  
ment ingenieux. L'Auteur paroît s'en  
plaindre en cette nouvelle Edition; on a  
confondu, dit-il, le stile de ce livre avec  
ce qui en fait le fond. L'un peut passer

E vj. pour

*pour amusement , l'autre est un vrai exercice de Logique & de Metaphisique , pour regarder chaque chose sous les divers jours dont elle est susceptible , & pour faire une exacte Analise de nos idées & de nos jugemens. La maniere facile dont les choses sont ici exposées , montre comment des choses abstraites peuvent être rendues sensibles & aisées. C'est apparemment ce qui aura déterminé l'Auteur à écrire dans le même stile , les élemens de Metaphisique , & les Libraires à joindre ces deux ouvrages dans un même volume.*

*Touchant l'Examen des Préjugez vulgaires , ce sont divers sujets exposez , la plupart en Dialogues , & qui font des Paradoxes opposez à autant de Préjugez vulgaires ; par exemple , que deux partis se peuvent contredire , & avoir également raison ; que les peuples sauvages sont aussi heureux que les peuples polis ; que les diverses Langues ont en soi une égale beauté ; que nous changeons plusieurs fois de corps pendant la vie ; que personne ne peut se répondre à lui-même de n'être pas ridicule , & d'autres semblables.*

Les augmentations faites en cette Edition sont de trois sortes , la premiere est une Analise à la fin de chaque su et , pour rapprocher la suite des idées , & l'en-

chaîne-

châinement des raisonnemens , d'où résulte une vérité. La deuxième est l'application qu'on peut , ou qu'on doit faire de chaque sujet par rapport à la conduite de la vie , ou aux principes de la Litterature. La troisième consiste en trois nouveaux sujets de Paradoxes ; sçavoir , 1<sup>o</sup> qu'on a tort de se plaindre de la multitude des mauvais Livres , 2<sup>o</sup> qu'il n'est personne qui n'ait de l'esprit , & personne qui ne manque d'esprit. 3<sup>o</sup> Que la science ne consiste point à sçavoir beaucoup.

Le premier de ces trois sujets se prouve parce que la liberté de faire des mauvais Livres , d'un côté n'est point nuisible , & de l'autre côté est avantageuse. Elle ne nuit point , puisqu'on peut se dispenser de les lire & de les acheter ; de plus il n'en est point de si mauvais qui ne renferme quelque chose d'utile ; enfin les goûts sont differens , & un Livre qui est mauvais au goût de certains esprits , de certains Pays , de certains temps , ou conjonctures , se trouve bon au goût d'autres esprits , d'autres Pays , ou d'autres temps.

D'ailleurs si l'on n'admettoit que des Livres excellens , comment les esprits pourroient-ils faire des coups d'essai qui ne sont qu'imparfaits , mais qui disposent à faire quelque chose de meilleur.

On

On n'auroit jamais eu le grand Corneille, s'il ne lui eut été permis que de faire *Cinna*, *Rodogune*, &c. Mais il fit *Méliste*, la *Galerie du Palais*, & d'autres piéces mediocres qui le mirent en train de faire des chefs-d'œuvres. Il faut semer des milliers de tulipe, dit-on ici, pour en faire naître deux ou trois d'une exquise beauté ; il en est à peu près de même des ouvrages d'esprit.

Le Paradoxe que la science ne consiste point à sçavoir beaucoup, n'est pas en Dialogue, mais il n'en fait pas moins d'impression. La science, dit-on, est la nourriture de l'esprit : ce n'est pas ce qu'on mange qui nourrit, mais ce qu'on digere. Un amas de connoissances dans l'esprit est indigeste, quand ces connoissances ne sont ni claires, ni conformes à nos besoins. Les détails que l'Auteur en donne, & qui rendent la chose sensible ne pouvant entrer dans un Extrait, il les faut voir dans l'ouvrage pour en sentir l'effet.

Le discours où l'on expose qu'il n'est personne qui n'ait de l'esprit, offre une Analyse curieuse de ce qu'on appelle ordinairement avoir de l'esprit ; il commence par une Fable instructive. Dans une assemblée des Dieux on proposa la question, en quoi consiste l'esprit, Apollon le met dans les ouvrages ingenieux, Pallas dans les.

les sciences, Momus dans la plaisanterie ; Vulcain dans une vie occupée & tranquille, Junon dans l'intrigue, & ainsi des autres Divinitez, chacun parlant selon son caractère. Jupiter conclut que ce sont là diverses sortes d'esprits qui ont leur mérite ; mais que le plus estimable de tout, est de sçavoir connoître son devoir & de le remplir. On méconnoît souvent l'esprit, parce que l'on veut injustement préférer la sorte d'esprit dont on est pourvu, à celles des autres qui valent bien la nôtre. L'usage moral que l'Auteur croit que l'on doit faire de cette vérité, est d'inspirer de la modestie aux uns & du courage aux autres. Avec tout l'esprit que peut avoir un particulier, il est certaines sortes, & certains talens de l'esprit qui lui manquent, & qu'il doit estimer dans les autres. Ceux qui croiroient avoir le moins d'esprit ne doivent point se décourager. Il n'est personne qui à force d'essayer & d'exercer ses talens, ne puisse devenir utile à la société.

Le 21. Janvier le R. P. Porée, Jesuite, prononça un Discours Latin sur une question aussi neuve qu'interessante pour la nation Françoisse, sçavoir, *si c'est avec justice, ou sans raison qu'on accuse les François de legereté.* Ce Discours qu'on

## 532 MERCURE DE FRANCE.

a regardé comme un des plus beaux morceaux d'éloquence qui soient sortis de la plume de cet Orateur, fut fort goûté de M. le Cardinal de Bissi, de M. le Nonce, & de plusieurs tant Prélats qu'autres personnes de distinction, soit de la Robe, soit de l'Epée qui s'y trouverent. Nous attendions, pour en parler dans notre Journal, qu'il fut imprimé; il vient de l'être tout récemment chez les freres Barbou, rue S. Jacques.

Le P. Porée avant que d'établir sa réponse sur la question proposée, commence par alleguer le proverbe commun, *qu'il en est du genie des peuples comme de la nature des climats.* Les Romains & les Grecs avant eux, l'avoient ainsi pensé, eux qui caractérisoient si bien les nations, en attribuant la mollesse aux Syriens, la mauvaise foi à ceux de Tyr, aux Thraces la ferocité, & ainsi du reste. Sur cet exemple les Européens se sont eux mêmes, pour ainsi dire, marquez à des coins differens, en s'imputant mutuellement un mélange de défauts & de bonnes qualitez, d'où résultent leurs caracteres vrais ou faux, tels que sont, une bravoure un peu feroce pour les Anglois, un je ne sçai quel air de dignité, mais rodomont pour les Espagnols, une politique un peu trop rusée pour les Italiens,  
une

une valeur un peu lente pour les Alle-  
mans ; & enfin la candeur jointe à la  
légereté pour les François. L'Orateur  
laisse à l'éloquent amour propre de cha-  
cun de nos voisins le soin de se justifier.  
Il se borne au reproche qu'on nous fait à  
nous autres François , reproche dont nous  
paroiſſons si peu touchés , que nous ne  
balançons pas d'y souscrire sans trop exa-  
miner pourquoi. On en apporte des rai-  
sons fines & ingenieuses , mais on les  
réfute , ce qui amene insensiblement l'au-  
diteur au point de vouloir examiner si  
cet aveu est bien juste , & même de sou-  
haiter qu'il ne le soit pas.

Deux propositions font voir qu'en  
effet il ne l'est pas ; la premiere est , *que  
les François sont constans quand il faut  
l'être* , c'est-à-dire , dans les choses im-  
portantes ; la deuxieme , *qu'ils ne sont in-  
constans que quand ils peuvent l'être* ,  
c'est-à-dire , dans les choses indifferen-  
tes. *Constantes ubi decet , leves ubi licet.*

Puisque la vraie constance consiste  
dans la constante observation des devoirs  
essentiels : voyons , dit d'abord le P. Po-  
rée , quels sont ces devoirs par raport à  
une nation. Il les réduit à quatre prin-  
cipaux , sçavoir , à conserver religieu-  
sément la forme du gouvernement reçu ,  
l'amour des armes , la fidelité dans les  
trai-

#### §34 MERCURE DE FRANCE.

traitez , & la vraye Religion. Pour commencer par la forme du gouvernement , soit Républicain qu'il compare à l'assemblée toujours égal des étoiles fixes , soit monarchique , dont il trouve l'idée dans le Soleil environné de Planettes , il fait comme un tableau en raccourci de peuples de tous les temps. Il examine quand , jusqu'où , & comment ils ont été peuples dans le plan de gouvernement qu'ils s'étoient d'abord tracé. Il marque avec beaucoup de précision les degrez , les differences & la peine de leurs divers changemens ; de sorte que ces degrez , ces differences , & les suites de leurs vicissitudes sont autant de traits finis qui peignent le genie , la politique & les mœurs de toutes les nations connues. Hebreux , Romains , Venitiens , Anglois , Espagnols , Allemans , tous les peuples passent , pour ainsi parler , en revûe devant les yeux de l'auditeur avec un air si diversifié & si reconnoissable , qu'on croit entendre leur histoire en un instant : d'où l'on conclut que l'immutabilité d'état appartient véritablement en propre aux François toujours libres , & toujours soumis à un Roi depuis leur établissement , *dignes sans doute de surpasser en cela les autres peuples , comme ils l'emportent sur eux par une tendresse constante*

DEMY

*pour leurs Souverains* ; chose d'autant plus surprenante que la France n'a pas manqué d'occasions pour changer la face du gouvernement ; mais rien n'a pu ébranler la fermeté, ni les usurpateurs, ni les Rois faineans, ni tant de factions, dont nôtre histoire est remplie. L'article même de la Loi Salique, observée dans toute la rigueur du temps de Charles VII. entre en preuve de cette constance, & produit un morceau brillant sur les troubles qui auroient livré la France aux Anglois, si les François avoient été capables de souffrir sur le Trône un Roi étranger qui n'avoit de droit fondé que par les femmes.

Il faut bien que l'amour des armes, ( autre sujet de constance pour nous, ) ait toujours perseveré dans le cœur des François, puisque nous avons dompté tant de nations opiniâtement belliqueuses, pris tant de places presque imprenables, soutenu les forces réunies de tant de voisins jaloux, & puisqu'enfin nôtre empire survit encore à celui de tant de peuples que les armes ont rendus célèbres ; car du moins la longue durée d'un État est une preuve indubitable de sa constante valeur. C'est sur cela que l'Orateur fait une seconde induction non moins magnifique que la première. II

feuille

## 536 MERGURE DE FRANCE.

feuille dans les cendres des nations qui ne sont plus : il montre en parcourant tous les siècles, la destinée, l'âge, & la mort, si l'on ose s'exprimer ainsi, de ces Empires fameux qui se succéderent les uns aux autres, comme les enfans aux peres, & que le luxe à tous fait périr, ou plutôt, ou plutôt, suivant que leur valeur les a plus ou moins soutenus. On voit les Assyriens remplir à peine 13. siècles, les Medes trois, les Perses deux. On voit les Macedoniens & les autres Grecs devenir en peu de temps la proie des Romains : on voit enfin ces maîtres du monde après avoir égalé la durée des Assyriens, bouleversés à leur tour par les Vandales, les Huns & les Goths, noms terribles, *qui semblables au Tonnerre parurent avec le même éclat, s'évanouirent de même, & ne laisserent d'eux qu'un vain bruit.*

La valeur des François n'est point encore vieillie, quoique leur empire ait plus de 1300. ans. A la vérité, ajoute adroitement l'Orateur, nôtre bravoure n'a peut-être pas la vigueur & le nerf dont se piquoient ces nations guerrieres ; mais elle a plus de finesse & de durée. L'une sauvage & nerveuse ressemble à ces vieux arbres qui résistent aux tempêtes jusqu'à ce qu'ils soient brisez ou arrachés ;

chez ; l'autre souple & pliante est semblable aux arbrisseaux qui cedent a propos aux vents pour se relever ensuite avec plus de force par leur propre ressort,

Le P. Forée pour mettre en son jour l'invio'able fidelité des François dans l'observation des traitez , appelle en témoignage l'Angleterre , l'Afrique , l'Italie , la Flandre par rapport à la fidelité religieuse de Jean II. de S. Louis , de Louis XII. de François I. enfin tous nos voisins & tous les temps ; puis par un trait de maître il prévient les plaintes qu'ils pourroient faire sur cet article en les attaquant eux-mêmes. Il les défie de nous accuser de perfidie , en leur reprochant des faits où ils ont paru manquer à nôtre égard de fidelité. Il rappelle les fréquentes ruptures des Anglois , les souplesses artificieuses des Italiens , le plaisant aveu de Ferdinand le Catholique à l'égard de Louis XII. la politique des Allemans puisée à l'école de Charlequint , & l'inconstance éternelle des Hollandois. Enfin aux écrivains vendus à ces peuples , il oppose Jule Scaliger témoin peu recusable , qui dit nettement que *les François sont de toutes les nations les plus religieux observateurs de leurs paroles.* Quand & comment , en effet , avons nous rompu les traitez ? par ignorance dans les premiers

miers temps de la Monarchie, par nécessité quand on nous a donné l'exemple. De ce trait le P. Porée passe avec adresse à l'éloge de M. le Duc. *C'est surtout à présent, dit-il, que nous sommes incapables de manquer à l'observation des traites sous le ministère d'un Prince ferme, & amateur de l'équité, qui pourroit être surpris, c'est le sort de l'homme; mais qui ne peut surprendre nos allies, ce qui est propre des Condé; il saura maintenir au dehors, comme au dedans, une paix qui a déjà presque plus duré sous un jeune Roi, que celle dont on jouissoit sous le regne de Saturne, & de même que son illustre bisayeul a donné à l'Europe armée un modele de la valeur Française, il sera lui-même aux peuples pacifiés un modele de la constance des François à observer les traites.*

Delà l'Orateur vient à la Religion, quatrième & dernier article. Nous avons eu à combattre principalement trois erreurs, l'une étrangere, & c'étoit celle d'Arius & d'Eutyches. Dans le naufrage presqu'universel des nations, que n'avions-nous pas à craindre de ces deux écueils? L'exemple n'est que trop souvent la regle de la foi ainsi que des mœurs. Clovis scût néanmoins préserver ses peuples de cette contagion. L'autre heresie, pour être voisine, n'en étoit que plus dan-

dangereuse, ( ce fut celle des Albigeois, )  
 nous la chassâmes de Province en Pro-  
 vince, & de Ville en Ville jusqu'à en  
 purger nos Etats. Enfin, l'herésie de Cal-  
 vin devoit livrer de plus grands combats  
 à nôtre constance, *heresie qui sous pré-  
 texte de réforme détruit la Religion, qui  
 établit un Dieu sans misericorde, l'homme  
 sans liberté, des Temples sans Autels, des  
 Sacremens sans effets, & qui substitue à  
 l'ancienne Eglise une Eglise nouvelle  
 sans Chef, sans ordre, sans appui.* Pour  
 l'exterminer il nous en a couté du sang ;  
 il a fallu tourner nos armes contre nous-  
 même, & nous l'avons fait. Là l'Orat-  
 eur pour donner plus de force à la preu-  
 ve, & pour varier ses peintures plaint  
 par un grand trait d'éloquence, la triste  
 destinée de l'Allemagne, de la Suede,  
 du Dannemark, des Cantons Suisses,  
 & de l'Angleterre qui ont eu le mal-  
 heur d'être moins constans que nous dans  
 la vraie Religion. Il y a ici lieu de s'é-  
 tonner que le P. Porée ait pû employer  
 tant de tours variez pour amener le pa-  
 rallele continuel qu'il lui a fallu faire de  
 nôtre nation avec les autres. Enfin après  
 avoir loué l'Espagne sur sa foi toujours  
 égale depuis l'extirpation du Judaïsme &  
 du Mahometisme, il fait esperer à la France  
 qu'elle ne sera pas la victime des erreurs  
 qui

*qui ont peine à cacher sous le fard de la nouveauté les rides du Calvinisme.*

Le sujet de la seconde partie étant plus gay & plus leger, est aussi plus égayé, & traité plus legerement. Il sied bien d'être inconstant dans les choses indifferentes, ou de peu de consequence, telles sont les modes dans le langage, les habits, les édifices, les jeux, & certains arts : or c'est à ces modes que se borne l'inconstance Française. Ce détail est aussi fin & aussi enjoué que le premier point est grand, serieux & solide ; mais comme il seroit difficile, sans se trop étendre, malgré qu'on en eut, de suivre l'Orateur, en parcourant le nombre presque infini d'objets agréables qu'il présente ; on se contente de renvoyer les lecteurs à l'ouvrage même, & de dire que le P. Porée en justifiant nôtre nation du reproche de legereté, a tellement menagé la délicatesse des autres nations, par des louanges droites qu'il ne sçauroit leur déplaire, même quand il est obligé de les blâmer en quelque chose.

**HISTOIRE DES VESTALES, avec un**  
**Traité du Luxe des Dames Romaines,**  
 dédiée à M. le Duc d'Aumont. Par M.  
 l'Abbé Nadal, de l'Académie Royale des  
 Belles-Lettres. *A Paris, Quai des Au-*  
*gustins.*

*gustins, chez la veuve Ribou, 1725. in 12. de 386. pages, sans l'Epître & la Preface.*

Il y a à la fin du Livre quelques Observations sur l'origine de la liberté qu'avoient les Soldats Romains de dire des vers satyriques contre ceux qui triomphoient. M. de Boze, de l'Académie Française, & Secrétaire perpetuel de celle des Belles-Lettres, qui a approuvé cet ouvrage, dit que le caractère enjoiné de l'érudition qui y regne, en doit rendre l'impression d'autant plus agréable, que la lecture de la plûpart de ces pieces a déjà reçu des applaudissemens dans les séances publiques, & particulieres de l'Académie des Belles-Lettres.

REMARQUES HISTORIQUES, données à l'occasion de la Sainte Hostie miraculeuse, conservée pendant plus de 400. ans, dans l'Eglise Paroissiale de S. Jean en Grève, à Paris, avec les pieces originales des faits avancez dans cet ouvrage : par le Pere Theodoré de S. René, Carme des Billettes. A Paris, rue S. Jacques, chez Antonin des Hayes, 1725. 2. vol. in 12.

TRAITE' DU S. SACRIFICE DE LA MESSSE, avec l'explication des ceremonies

F      nies

542 MERCURE DE FRANCE.

nies qui s'y observent , & la maniere d'y assister devotement , selon l'esprit de la primitive Eglise , adressé à une Dame de qualité nouvellement convertie , imprimé par ordre du Roi. *A Paris , chez J. B. Coignard , fils 1724. in 12. de 265. pages.*

L'OFFICE DE LA SEMAINE SAINTE, Latin-François , à l'usage de Rome & de Paris , *Traduction nouvelle* , avec des Réflexions , dédié à l'Infante-Reine , & enrichi de figures en taille-douce. *A Paris , rue neuve Notre-Dame , chez Herissant , 1724. in 8°.*

TRAITE' DE L'ETUDE DES CONCILES, & de leurs collections , divisé en trois parties , avec un Catalogue des principaux Auteurs qui en ont traité , & des éclaircissemens sur les ouvrages qui contiennent cette matiere , & sur le choix de leurs Editions. *A Paris , Place de Sorbonne , chez André Cailleau , 1724. in 4° de 600. pages.*

VERITEZ SATYRIQUES , en Dialogues. *A Paris , rue Saint Jacques , chez Jacq. Etienne , 1725 in 12. de 341. pag.*

TRAITE' de la difference du Temps & de  
de

de l'Eternité, composé en Espagnol par Eusebe de Nierremboerg, & traduit par le Pere Brignon. *A Paris, chez Etienne Ganeau, rue S. Jacques, troisième Edition, in 12.*

NOUVEAU VOYAGE au tour du Monde. *Par M. Gentil, enrichi de plusieurs Plans, vûës & perspectives des principales Villes & Ports du Perou, Chily, Bresil & de la Chine, avec une Description de l'Empire de la Chine, beaucoup plus ample & plus circonstanciée que celles qui ont paru jusqu'à present, où il est traité des Mœurs, Religion, Politique, Education & Commerce des peuples de cet Empire; Tome premier, dédié au Comte de Morville, Ministre & Secretaire d'Etat, Chevalier de la Toison d'Or. A Paris, Quay des Augustins, chez F. Flahaut, 1725.*

Le Libraire donne avis que pour satisfaire à l'empressement du Public, il donne ce premier volume qui sera incessamment suivi des autres. On aura sans doute de l'impatience de les voir paroître, par le plaisir que fait la premiere partie de cet ouvrage, dont M. de Fontenelle qui l'a approuvé, *croit qu'il est instructif par le fond des choses, & agréable par la maniere dont il est écrit.*

544 MERCURE DE FRANCE.

LEÇONS de Mathematiques , necessaires pour l'intelligence des Principes de Physique, qui s'enseignent actuellement au College Royal, à Paris, les Lundis, Mercredis & Samedis, depuis une heure jusqu'à deux. Par J. Privat de Molières, Prêtre, Professeur Royal en Philosophie, & de l'Académie Royale des Sciences.

Ces Leçons pourront être en même temps utiles à tous ceux qui desireroient s'appliquer à ces sciences. On les distribuera feuille à feuille à mesure qu'elles seront imprimées. On les trouvera chez C. L. Thiboust, Place de Cambrai, qui en fournira de nouvelles tous les huit jours.

STATIONS de la Passion de N. S. J. Christ, contenant l'Histoire de la Passion de J. C. tirée des quatre Evangelistes, avec des Réflexions morales sur chaque endroit. *A Paris, rue S. Jacques, chez N. Lottin 1725.*

MICHELOTTI ( Petr. ) de separatione fluidorum in corpore animali, accessit Bernouilly de motu musculorum, 4<sup>o</sup> Venetiis 1721. & se vend à Paris, rue S. Jacques, chez G. Cavelier.

MORGAGNI ( Jo. Bap. ) *adversaria*  
Anato.

M A R S 1725. 545

Anatomica omnia, 6. vol. 4<sup>o</sup> cum fig.  
1723. Lug. Bat. & se vend à Paris,  
*idem.*

SCHURGI ( *Mart.* ) de Salivâ huma-  
nâ natura & usus, simulque morfus Bru-  
torum & Hominis rabies, &c. 4. *Dres-  
da, 1723. idem.*

ARTIS Apellæ Thesaurus, ou Tré-  
sor des Arts qui ont raport au Dessain, à  
la Peinture, Sculpture, Gravure, &c.  
*A Amsterdam, chez Louis Renard.*

HESPERIDUM NORIMBERGENSIUM, si-  
ve de malorum Citreorum, Limonum,  
&c. *C'est-à-dire*, Traité de la Culture &  
de l'usage des Citrons, & des Oranges,  
divisé en 4. livres, avec un grand nom-  
bre de planches en Taille-douce. On y a  
joint une Liste des Plantes les plus rares  
qui se cultivent aux environs de Nu-  
remberg, avec la Methode de construire  
des Cadrans Solaires par l'arrangement  
des bouis d'un parterre, la maniere de  
tracer sur une Carte, un jardin selon  
les regles de l'Optique, & un petit Dis-  
cours sur les divers Obelisques, dont  
l'Auteur a orné ses jardins: le tout tra-  
duit de l'Allemand en Latin. *A Nurem-  
berg, 1723. in fol. de 270. pages.*

F iij Guil-

346 MERCURE DE FRANCE.

Guillaume Barents, Libraire à Amsterdam, imprime actuellement, & donnera dans peu au public, *la vie & les vols du fameux Jean Sheppard*, avec une Relation exacte des moyens surprenans qu'il employa pour se sauver des cachots de Londres, &c. traduit de l'Anglois en François, & en Hollandois.

OEUVRES DIVERSES de Physique & de Mécanique de M<sup>rs</sup> Claude Perrault, de l'Académie Royale des Sciences, & de Pierre Perrault, son frere, Receveur General des Finances de la Generalité de Paris, divisées en deux volumes. A Leide, chez Pierre Vander Aa, 1721.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de la Haye le 5. Mars.*

**I**L paroît ici depuis quelques semaines deux traductions Françaises de la fameuse Histoire de feu *M. Burnet*, imprimée à Londres en un tome in folio, sous le titre de *Bishop Burnets History of his own times*.

La premiere de ces versions est en 3. vol. in 8<sup>o</sup>, & porte le nom de *Memoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, sous les Regnes de Charles II. & de Jacques II. avec une Introduction, &c.* L'autre

L'autre est en un gros volume in 4<sup>o</sup> orné de 15. beaux portraits. Elle est intitulée : *Histoire des dernières révolutions d'Angleterre*, tome 1. contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & de plus secrets depuis le rétablissement du Roi Charles II. jusqu'à l'avenement du Roi Guillaume, & de la Reine Marie à la Couronne. Avec un Recit préliminaire des principaux évènements sous les Regnes de Jacques I. & de Charles I. & sous l'usurpation de Cromwel.

M. de la Piloniere est l'Auteur de cette traduction que l'on préfere de beaucoup à l'autre, qui est faite fort à la hâte & remplie de fautes.

M. de la Motraye vient de faire imprimer une brochure de 67. pages in 12. qui a pour titre : *Lettre d'Aubry de la Motraye à M. le G.... L.... pour servir de supplément au tome 12. de la Bibliothèque Angloise.*

C'est une réfutation assez vive & assez bien écrite de ce que M. Armand de la Chapelle, Ministre réformé à Londres, & Auteur de la *Bibliothèque Angloise* a avancé dans le 1. volume du xii. tome de ce Journal contre les Voyages de M. de la Motraye, qu'il a tâché de décrier pour prévenir le public contre l'Édition Françoisé qui s'en fait presentement.

On continuë à lire le Mercure de France avec plaisir , & je puis vous assurer, Monsieur, qu'il est goûté ici de plus en plus.

*ADDITION à la Lettre concernant  
l'Eglise de S. Sulpice, &c.*

**D**Epuis ma Lettre écrite & déjà imprimée, comme vous me le marquez, Monsieur, on a fait quelque changement dans l'exécution de la Tour octogone, ou du Campanile dont je vous ai parlé, & l'exactitude demande que je vous en fasse part. Au lieu de la Couronne celeste, &c. qui devoit orner le sommet de cette Tour, elle sera couronnée d'un petit Dome, ce qui fera un plus bel effet, & sur le Dome sera posée la Croix de 16. pieds de hauteur, de laquelle je vous ai aussi parlé dans ma Lettre.



C H A N S O N.

**V**ous me dites qu'en vain le beau Daphnis  
vous aime ;

C'est pour flater l'ardeur de mon amour ex-  
trême :

II

... Monsieur, on a fait quelque chose  
dans l'exécution de la Tour  
du Campanile dont je vous  
& l'exactitude demande que  
fasse part. Au lieu de la Co  
leste, &c. qui devoit orn  
de cette Tour, elle sera couron  
petit Dome, ce qui sera  
effet, & sur le Dome sera posé  
de 16. pieds de hauteur, de la  
e vous ai aussi parlé dans

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

Il vous adore envain ? ah ! que m'importe  
 hélas !

Que vous le haïssiez si vous ne m'aimez pas.

✱✱.✱✱✱.✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

## S P E C T A C L E S.

**N**ous avons déjà dit dans le précédent Mercure que le 15. Fevrier, second jour du Carême, les Comediens François, donnerent la premiere representation d'une nouvelle Tragedie de *Mariamne*. Elle n'a pas été plus heureuse que celle de l'année derniere. Bien des gens en imputent le mauvais succès au sujet ; on a beau leur dire que l'ancienne *Mariamne* de *Tristan l'Hermitte* a pourtant réussi ; ils répondent à cela, que peut-être les deux modernes auroient été applaudies du temps de *Tristan*, & qu'il se pourroit faire que celle de *Tristan* ne le fut pas aujourd'hui, si elle étoit donnée pour la premiere fois. Quoiqu'il en soit, nous allons faire un Extrait de la derniere, & nous laisserons nos Lecteurs en pleine liberté de juger si elle a dû réussir ou tomber.

## ACTEURS.

Herode, Roi de Judée. *Le sieur Baron-Mariamne*, épouse d'Herode. *La Dlle Duclos*.

Alexandre, fils d'Herode & de Mariamne. *Le sieur du Fresne*.

Salome, sœur d'Herode. *La Dlle d'Angeville*.

Sohème, Regent du Royaume de Judée. *Le sieur Quinault*.

Tharès, Confident de Salome. *Le sieur Fontenay*.

Une Suivante de Mariamne. *La Dlle Jouveveau*.

Une Suivante de Salome. *La Dlle du Chemin*.

*La Scene est à Jerusalem.*

## ACTE I.

Mariamne ouvre la Scene avec sa Confidente ; elle se plaint de la cruauté qu'Herode a exercée autrefois contre son pere Hircan, & contre son frere Aristobule, qu'il a sacrifié à son ambition ; dans cette situation elle considère son retour de Rome comme un nouveau malheur ; son devoir s'oppose à ce sentiment, mais elle ne laisse pas de persister dans  
l'a-

l'averſion qu'elle a conçûe pour un époux qui a trempé ſa main dans le ſang de ſes plus chers parens.

Dans la ſeconde Scene Soheme vient annoncer à Mariamne qu'il s'eſt répandu un bruit de la mort d'Herode, & qu'on dit qu'Auguſte l'a condamné, pour avoir ſervi Antoine contre lui. Cette nouvelle n'afflige que mediocrement Mariamne. Soheme la ramene bien-tôt toute entiere à l'inimitié qui l'empêche de plaindre ſon époux, autant que ſon devoir l'exige, en lui apprenant qu'Herode, en partant de Jeruſalem, lui avoit ordonné de la faire perir, en cas qu'il perit lui-même par les ordres d'Auguſte. L'Auteur prend ſoin d'excuser cette indifcretion de Soheme par la juſte crainte qu'il a que quelqu'autre n'ait été chargé d'un pareil ordre, & ne l'execute, faute de précaution de la part de Mariamne ; on a trouvé cette excuſe aſſez ſenſée ; mais on auroit ſouhaité que Soheme eût été un peu plus ſeur de la mort d'Herode pour reveler un ſecret de cette importance, & qui doit lui coûter la vie, comme on le verra dans la fuite de la Tragedie.

Alexandre ayant appris, comme Soheme, la mort de ſon pere, en témoigne un veritable regret à ſa mere ; il doit être

F vj bien

bien surpris de voir que Mariamne continuë à se plaindre des cruautéz d'Herode, & qu'elle choisit un temps si peu convenable pour lui en faire un recit très-pathetique ; mais il ne seroit pas si étonné, s'il sçavoit ce que l'indiscret Soheme vient de reveler à sa mere.

On vient avertir Mariamne que Salome demande à la voir ; Mariamne se refuse à cette importune visite, & se retire avec son fils Alexandre.

Salome picquée de la fuite de Mariamne, se confirme dans la vengeance qu'elle veut prendre de cette mortelle ennemie. Elle fait connoître aux spectateurs que c'est elle qui a répandu le faux bruit de la mort d'Herode, pour dresser un piège à Mariamne & pour la perdre. Tharès qui est son complice, lui promet de servir sa haine, excité par le prix qu'elle lui propose, c'est son Hymen.

## A C T E I I.

Mariamne & Alexandre ouvrent la Scene de ce second Acte. On leur vient annoncer qu'Herode est déjà dans Jerusalem. Mariamne reçoit cette nouvelle avec douleur. Elle se retire. Alexandre ne sçait quel parti prendre entre un pere & une mere. Herode arrive, il se refuse  
aux

aux embrassemens de son fils, & lui reproche son peu d'empressement à aller au-devant de lui. Alexandre se justifie sur l'ignorance où il étoit de son retour. Herode reçoit son excuse & l'embrasse. Il lui dit d'aller avertir Mariamne de son arrivée, & de la disposer à le recevoir dans son appartement. Il fait sortir tous les gens de sa suite, hors Soheme, à qui il ordonne de garder un secret inviolable sur les ordres sanguinaires dont il l'avoit chargé en partant de Jerusalem. Une Suivante de Mariamne vient le prier de ne point aller voir la Reine, qui est dans une agitation qui ne lui permet pas de recevoir sa visite. Herode attribue cela à l'averfion invincible qu'elle lui a toujours témoignée; cependant il est bien surpris de voir qu'elle vient malgré ce que la Suivante vient de lui dire. Herode fait à peu près à Mariamne le même reproche qu'il a fait à son fils, & la réponse de Mariamne est aussi à peu près la même. Ils se separent assez reconciliez en apparence. Salome veut donner des soupçons à Herode comme Mariamne; mais il les rejette d'une maniere dont elle est peu satisfaite. Il donne ordre à Tharès d'assembler le Conseil.

ACTE

## ACTE III.

Dans ce troisième Acte Salome dispose toutes choses pour perdre Mariamne. Elle commence par Soheme, & n'oublie rien pour le mettre dans ses intérêts, en tâchant de lui donner de la défiance sur Herode même. Soheme rejette tout ce qu'elle veut lui inspirer sur tout contre Mariamne, & lui declare qu'il porte toute sa vertu jusqu'au Conseil où son Maître l'appelle; Alexandre dans la troisième ou quatrième Scene, declare que puisque le Roi & la Reine sont heureusement reconciliez, qu'il ne s'en prendra qu'à elle, s'ils viennent à se desunir. Ces menaces ne servent qu'à donner à Salome une nouvelle ardeur de se venger: elle profite de la première occasion que le sort lui en presente. Herode sort de l'appartement de Mariamne. Transporté de colere il dit à Solome que cette superbe Reine vient de le traiter avec le dernier mépris, & de l'accabler des reproches les plus sanglants. Salome lui dit que c'est son trop d'amour pour elle qui l'enhardit à l'outrager, & qu'elle seroit plus humble s'il osoit lui parler en Maître. Herode se livre tout entier aux impressions que Salome veut

lui

lui donner ; il lui dit même qu'il sent bien qu'elle est assez coupable pour mériter la mort ; mais qu'il n'ose la faire perir de peur qu'Auguste ne la venge. Salome lui dit qu'elle vient d'imaginer un moyen de la punir sans rien hazarder du côté d'Auguste. Vous allez , lui dit-elle , décerner des honneurs immortels à l'Empereur dans le Temple , ne doutez point que Mariamne ne traite ces honneurs de profanations & de sacrilege ; ainsi sous prétexte de venger Auguste , vous vous déferrez d'une implacable ennemie. Herode approuve ce conseil , & lui promet de le suivre.

## A C T E I V.

Le Theatre represente le Temple de Jerusalem , à la porte duquel on a élevé les Aigles Romaines. Salome commence ce quatrième Acte avec Tharès , qu'elle acheve de déterminer à une accusation qu'elle lui a proposée contre Mariamne ; elle fait briller la Couronne à ses yeux , & lui dit qu'on est parvenu au Trône de plus loin qu'il n'en est. Tharès sort pour s'aller préparer à ce que Salome exige de lui. Herode vient toujours plus irrité contre Mariamne , on vient lui annoncer que le peuple se souleve, & qu'il veut s'op-  
poser

poser ouvertement au sacrifice qu'on va offrir en l'honneur d'Auguste ; tout cela donne de nouvelles forces à la vengeance qu'il veut prendre de Mariamne, & Salome attise ce feu qu'on vient de rallumer. Enfin Tharès arrive tout consterné ; & demandant la mort à Herode, comme étant indigne de vivre après qu'on l'a crû capable d'un crime aussi noir que celui qu'on lui a proposé. Ce crime n'est pas moins que l'empoisonnement d'Herode, à la faveur de la coupe que Tharès doit lui présenter pendant le Sacrifice. Il n'en faut pas davantage à Herode pour le déterminer à faire perir Mariamne. Cette malheureuse Reine arrive, & par l'horreur qu'elle témoigne en voyant le Temple de Dieu profané, elle confirme Herode dans la croyance qu'elle a voulu l'empoisonner pour le punir de cette impiété. Elle ne daigne pas se justifier. Alexandre prend hautement les intérêts de sa mere contre son pere même. Herode lui offre de se rendre Juge entre sa mere & lui dans le Conseil qui va s'assembler pour la punir de son crime. Alexandre ne peut consentir à juger sa mere & sa Souveraine, & proteste que les Juges qui oseront prononcer contre elle, prononceront contre eux-mêmes. Herode ordonne que le Conseil s'assemble

ble

ble , & laisse Mariamne sous la garde de Soheme , tout suspect qu'il commence à lui être. Soheme exhorte Mariamne à la fuite ; elle n'y veut pas consentir. On vient l'avertir que le Roi la mande pour aller répondre devant le Conseil assemblé.

## A C T E V.

Avant que de parler de ce dernier Acte , nous prions le lecteur de nous excuser , si nous y inserons quelques Scenes , qui peut-être ont été dans le quatrième ; le peu de representations que cette Piece a eues , ne nous a pas permis de mieux suivre l'ordre que l'Auteur y a mis ; cependant nous ne croyons pas que les transpositions qui peuvent venir de nous seuls nuisent à l'intelligence que nous voulons donner du plan de la Tragedie.

Mariamne condamnée à la mort s'oppose au dessein que son fils forme de la défendre à force ouverte. Herode vient , il veut faire perir en même temps , & le fils & la mere , l'un pour avoir pris les armes contre lui , & l'autre pour l'avoir voulu empoisonner. Mariamne infiniment plus sensible au peril de son fils qu'au sien même , dit des choses si pathétiques à Herode qu'il en est desarmé ;

ii

il pardonne à son fils , il l'embrasse & le renvoye pour rester seul avec Mariamne. Il la prie de lui rendre toute sa tendresse , & lui promet en même temps de l'aimer toujours. Mariamne lui répond que son amour est plus à craindre que sa haine même , & que lorsqu'il partit pour aller trouver Auguste..... Herode l'interrompt en cet endroit , il lui épargne la moitié de l'indiscrétion ; il dit qu'il ne voit que trop que Soheme l'a trahi ; & ses soupçons jaloux lui persuadant qu'il n'a pû le trahir sans aimer la Reine , & sans en être aimé , il ordonne qu'on lui donne la mort , & donne en même temps des ordres secrets contre Mariamne qui ne sont pas moins cruels. Il reste seul quelque temps tout éperdu , & tout agité. On vient lui dire que Soheme vient d'être mis à mort ; mais qu'il a déclaré hautement que Mariamne est innocente. Cette déposition de Soheme commence à ouvrir les yeux à Herode ; il soupçonne Tharès de calomnie ; à peine Tharès paroît , qu'il lui reproche son imposture. Tharès effrayé avouë son crime , & se plonge son épée dans le corps. Alexandre tout en pleurs vient annoncer la mort de Mariamne , & en demande vengeance à Herode. Herode veut la prendre sur lui-même ; son fils l'empêche de se tuer & le prie

prie d'immoler Salome aux manes de Mariamne. Herode est agité de fureur, & c'est par cette fureur que la Tragedie finit. Cette Piece a eu 4. representations.

On a donné le Jeudi 22. Fevrier, sur le Theatre de l'Opera Comique de la Foire S. Germain, la premiere representation de *Pierrot-Perrette*, Piece en Vaudevilles de deux Actes, précédée de l'Audience du Temps, Prologue. La Scene de l'Audience du Temps se passe dans le Bois de Boulogne, où l'Occasion partage avec Roger Bontemps, le soin de répondre à tous ceux qui se plaignent du Temps, ou qui viennent lui demander des graces : l'Occasion est représentée par la D<sup>lle</sup> de Lille, qui en reparoissant sur ce Theatre-là, lui a raporté des agrémens qui lui manquoient.

Le premier Client qui se presente à l'Audience est un Poëte qui demande un temps favorable pour une Piece nouvelle qu'il veut donner au Public. L'Occasion finit cette Scene par ce conseil qu'elle lui donne.

Faites de bons ouvrages,

D'un goût fin & sensé,

Vous aurez les suffrages

Du Parterre pressé.

En

En vain , il pleut , il gèle ,  
 On court voir le nouveau ,  
 Et quand la Piece est belle ,  
 Le temps est toujours beau.

La Foire S. Germain personifiée , paroît ensuite , & se plaint de la chute des Pieces des autres Theatres ; chute qui ne lui permet pas d'en faire des Parodies.

Un vieux Solliciteur de Procès succède à la Foire S. Germain , il demande le veuvage , mécontent d'une jeune brune qu'il a épousée en troisièmes nôtces : cette Scene est fort comique , & jouée d'un goût original par l'Acteur qui en est chargé.

Une petite-fille arrive après le départ du vieux Solliciteur , & dit que son papa lui a promis de la marier à quinze ans. Son impatience lui fait trahir des sentimens , que la timidité & l'éducation ont coutume de marquer ; le Prologue finit par des traits galans semez en faveur des Dames , *qui*, dit l'Auteur , *font ordinairement la plus belle décoration des spectacles.*

Pierrot-Perrette est une Piece intriguée , dont voici le Plan en abrégé.

Leandre , Officier de Marine , est amoureux d'Angelique , jeune personne  
 capti-

captive à la campagne, dans un vieux Château, sous l'autorité d'un Tuteur, qui ne veut pas la marier, pour jouir plus long temps des biens de sa pupille. Ce vieux oncle & Tuteur, Gentilhomme Picard, nommé M. de Benaiscourt, a pour domestiques Nicaise, mais véritable, & Nicette qui contrefait l'imbecile pour ne pas allарmer son Maître, & pouvoir mieux servir la jeune Angelique, de qui elle est Confidente. Il a chassé Scaramouche & Diamantine, Italiens, qui commençoient à se franciser. Ce même jour on celebra la Fête de son Village décorée d'une Foire rustique; cela l'inquiète par rapport aux visites qui peuvent lui survenir, & qu'il ne veut pas recevoir.

Pendant que ce soin l'occupe, Leandre arrive sur son Vaisseau avec M. Oronte, autre oncle d'Angelique, qui a promis de la marier avec son amant, s'il se trouve qu'il en soit aimé. Cet Oronte est propriétaire par moitié du Château qu'habite M. de Benaiscourt, & est d'un caractère chancelant, ferme quand il est loin de M. de Benaiscourt, son beau-frère, & tremblant dès qu'il l'apperçoit. Il n'ose entrer dans un Château où il a droit de propriété, en marque ses craintes à Leandre, qu'il déguise sous les apparences

562 MERCURE DE FRANCE.

ces de la circonspection. Pierre, Valet de Leandre, instruit de la peine de son Maître, & de la façon de penser de M. de Benaiscourt, se produit à ce bizarre pour Valet & pour servante sous les noms de Pierrot & de Perrette. Ce double personnage fonde toute l'intrigue & le Comique de cette Piece. Leandre entre dans le Château à la faveur de cette fourberie, voit Angelique & obtient son aveu, qui est confirmé par son bon oncle M. Oronte.

A la huitième représentation de cette Piece, on y a joint un Acte nouveau, intitulé les quatre Mariamnes, qui a eu un succès éclatant. C'est un Vaudeville naissant des contestations de quelques Auteurs, au sujet de quelques Tragedies nouvelles, toutes nommées Mariamnes, & travaillées sur le même fonds. Cet Acte est lié par l'idée avec le Prologue; la Scene ouvre par l'heure de la Comedie personifiée à qui l'Hiver aussi personifié annonce qu'il vient d'arriver des Dames d'importance qui demandent instamment audience, & que quoiqu'elle soit finie, on ne peut refuser de les entendre. La premiere qui se presente se nomme Mariamne l'inconnue, elle est masquée, & en Cappes de Bretagne; elle represente une des Mariamnes qu'on prétend

prétend avoir été lûë à l'assemblée des Comédiens, & refusée. Elle se plaint de ce refus, & de ce qu'on n'a pas voulu la loger dans le superbe Hôtel de la Comedie, où, dit-elle, on a hébergé depuis deux folles Mariannes; elle s'éloigne en voyant arriver la nouvelle Mariamne avec son fils Alexandre qui la soutient; celle-ci a le front bandé, & des emplâtres à la tête pour marquer sa chute, elle est interrompuë dans ses plaintes par l'arrivée de Mariamne qui a été représentée il y a environ un an, elle a des béquilles comme une convalescente qui a été disloquée; elle est suivie de son galant *Varus*.

Qui vouloit la venger, & non pas la séduire.

Elle le charge d'aller sçavoir si le temps est enfin disposé à rendre justice à ses charmes; elle apperçoit la nouvelle Mariamne, & lie avec elle une conversation qui devient la critique reciproque des deux Tragedies.

Mariamne l'inconnuë qui a tout écou-té, les aborde, & leur declare qu'elle a aussi bien qu'elles des prétentions sur l'Hôtel de la Comedie. Cette nouvelle dispute augmente par l'arrivée de la Mariamne de Tristan l'Hermite, qui sous la figure d'une vieille, reproche aux autres

tres ce que le public leur a reprochés , & s'en va. Les trois Mariannes qui restent renouvellent leurs plaidoyers , & prétendent toutes rentrer avec gloire & bien & deuëment corrigées , dans l'Hôtel d'où le bon goût , ou le caprice les a bannies ; leur bile s'allume , & leur dispute finit par un combat à l'italien , où les emplâtres & les béquilles sont furieusement dérangées ; cette Piece est semée de traits , qui separez perdroient de leur grace , qui consiste dans la liaison & la justesse des applications.

Le Mercredi 14. de ce mois ces Pieces furent représentées sur le Theatre du Palais Royal , par les Acteurs de l'Opera Comique.

Le 1. de ce mois les Comediens François représenterent devant le Roi , à Versailles , la Tragedie de *Rhadamiste & Zenobie* de M. Crebillon. Le sieur du Breüil & la D<sup>lle</sup> de Seine y jouèrent les principaux rôles. On joüa pour petite Piece la Comedie de *Crisplu , Rival de son Maître* , dans laquelle le sieur Poisson joüa le premier rôle. Cet Acteur a été reçu depuis peu dans la Troupe du Roi pour joüer les rôles de son pere , qui s'est retiré il y a plus d'un an.

Le

Le 3. les mêmes Comédiens remirent au Theatre la Tragedie d'*Inès de Castro*, de M. de la Motte, qui fut fort applaudie. Les Comédiens Italiens donnerent le lendemain leur *Agnès de Chaillot*, qui fut aussi applaudie.

Le 6. ils representèrent à la Cour *Polyeucte*, Tragedie Chrétienne, où le sieur du Breüil joua le principal rôle. Ce Comedien vient d'être reçu dans la Troupe du Roi.

Le 10. ils representèrent devant S. M. la Comedie du *Chevalier à la mode*, dans laquelle la D<sup>lle</sup> du Buiffon, nouvelle Actrice joua le rôle de *Madame Patin*, avec un applaudissement general. Cette Piece fit beaucoup de plaisir à la Cour.

Le 5. de ce mois les Comédiens Italiens donnerent la premiere representation de l'*Isle des Esclaves*, Comedie d'un Acte, de M. de Marivaux, qui fut generalement applaudie; nous ne manquerons pas d'en donner un Extrait.

Le 15. les mêmes Comédiens donnerent la seconde representation d'*Andromaque*. C'est une traduction très-litterale en vers non rimez, de la Tragedie de M. Racine. Les principaux rôles d'Andromaque, d'Hermione, de Pyrrhus, d'Oreste & de Pilade étoient rem-

G plus

plis par les D<sup>lles</sup> Silvia & Flaminia, & par les sieurs Mario, Lilio & Dominique, habillez à la Romaine. La Piece fut fort bien representée; & cette nouveauté singuliere a été goûtée de plusieurs personnes qui entendent parfaitement la Poësie Italienne; & qui sont à portée d'en sentir les beautez. Cette Piece vient d'être imprimée sous ce titre :

L'ANDROMACA Tragedia del sign. Racine trasportata dal Francese in versi Italiani. A Paris, chez J. B. Lameste, rue des Noyers, P. de Lormel, rue du Foin, & F. Flahault, Quay des Augustins, 1725. pag. 117.

Dans l'Épître dédicatoire, adressée à Mylord Peterborough, on apprend que plusieurs Académiciens d'Italie ont concouru à faire cette Traduction, que M. Fraguier a trouvé digne de l'original; c'est ainsi qu'il en parle dans l'Approbation,

Le 11. M. de Voltaire fit lire dans l'Assemblée des Comédiens François, sa Tragedie de *Marianne*, à laquelle il a beaucoup travaillé, depuis la representation qui en fut donnée l'année passée, & dont nous avons rendu compte au Public en ce temps-là. Cette Piece a paru fort intéressante à la lecture; elle a même fait

set

verser des larmes. Les Comediens l'ont reçue pour la jouer après Pâques.

On lût le 14. aux mêmes Comediens la Tragedie nouvelle de *Pyrrhus, Roi des Epirotes*, par M. de Crebillon, qui fut reçue avec beaucoup d'applaudissement.

Les mêmes Comediens jouerent ce jour-là devant le Roi la Comedie de *Democrite amoureux*, de M. Renard, dans laquelle le sieur Durand joua le rôle de *Thalere*, & la D<sup>le</sup> de Nesmond celui de *Cleantis*. On joua pour petite Piece la *Serenade*, dans laquelle la D<sup>e</sup> du Buiffon joua le rôle de la Suivante avec beaucoup d'intelligence & de feu.

Les Spectacles ont cessé le 17. de ce mois, veille du Dimanche de la Passion. L'Opera representa *Thetis & Pelée*, la Comedie Françoisse, *Polyeucte*, & les Italiens, le *Prince Travesti* & l'*Iste des Esclaves*.

Cependant l'Opera Comique a continué ses representations jusqu'au Samedi 24. & a donné une Piece nouvelle d'un Acte, sous le titre du *Ravisseur de sa femme*, sur le Theatre du Palais Royal.

L'Académie Royale de Musique donnera à l'ouverture du Theatre, après la

quinzaine de Pâques , un Opera nouveau en cinq Aâtes , avec un Prologue , intitulé la *Reine des Peris* , Comedie Persane. Le Poëme est de M. *Fuzelier* & la Musique de M. *Aubert* , Intendant de la Musique du Duc de Bourbon.

· Nous ne manquerons pas de donner un Extrait de cette Piece d'abord qu'elle aura paru. En attendant nous avons recours à la Bibliotheque Orientale de M. d'Herbelot , pour donner quelque intelligence du titre & de l'ouvrage.

» *Peri* , dit cet Auteur , est un mot qui  
 » signifie en Langue Persane , la belle  
 » espece de ces Creatures qui ne sont ni  
 » Hommes , ni Anges , ni Diabes , que  
 » les Arabes appellent Ginn , & que nous  
 » nommons ordinairement Lutins & Es-  
 » prits follets.

» Les Peris sont dans les anciens Ro-  
 » mans de Perse ce que nous appellons  
 » dans les nôtres les Fées , & ont un  
 » pays particulier où ils habitent , que  
 » les Orientaux nomment Ginnistan , &  
 » nous autres , le pays des Fées , ou de  
 » Féerie , nom qui n'est pas éloigné de  
 » celui de Peri. Ce n'est pas qu'il n'y ait  
 » plus d'apparence que le mot de Fée  
 » vient de Fata ; car les Italiens appellent  
 » les Fées , le Fate , d'où vient le mot de  
 » Fatate , qui signifie chez eux charmer  
 » & enchanter. Quel-

Quelques-uns ont crû que ces Peris « étoient les femelles des Dives ; car les « Persans appellent Div , ce que les Ara- « bes nomment Ginn , qui sont les Es- « prits, les Genies & les Geans, & quel- « quefois même les Démons. Mais il est « constant par tous les anciens Romains « Persans & Turcs , qu'il y a des mâles « parmi les Peris , aussi bien que des fe- « melles , de même que parmi les Fées ; « & nous voyons en particulier dans le « Thahmurath Nameh , que Dal Peri , « & Milan Schah Peri , étoient freres de « Mergian Peri , qui avoit été enlevé « par un puissant Div , ou Geant Fée , « nommé Turasch Nereh. «

Ce qui est de plus certain , selon la « Mythologie des Orientaux , est que les « Peris ne font point de mal , & qu'ils « surpassent en beauté toutes les autres « Creatures de leur Espece , & c'est de- « là que les Poëtes Persans appellent or- « dinairement une belle personne , Peri- « zadeh , c'est-à-dire , née d'une Fée , & « c'est de ce mot que les Grecs ont formé « celui de Parisatis , comme ils ont fait « ceux de Statire , & de Roxane , des « mots Persans , Sitarah & Rouschen , « qui signifient Astre & Lumiere. Les « mêmes Persans appellent encore Peri « Peïgher , une personne dont ils veu- «

» lent louer la beauté. Au contraire, les  
 » Dives, & particulièrement ceux qu'ils  
 » appellent Div Nereh, les Dives mâles  
 » sont méchans & fort laids, & font  
 » ordinairement la guerre aux Peris.

» Dans le Caherman Nameh, les Di-  
 » ves ayant pris en guerre quelques-uns  
 » de ces Peris, les entermerent dans des  
 » cages de fer, qu'ils suspendirent aux  
 » plus hauts arbres qu'ils purent trou-  
 » ver, où leurs compagnes les venoient  
 » de temps en temps visiter avec des  
 » odeurs les plus précieuses. Ces odeurs  
 » ou parfums étoient la nourriture or-  
 » dinaire des Peris, & leur procuroient  
 » encore un autre avantage; car elles  
 » empêchoient les Dives de s'approcher  
 » d'elles, & de les molester, ces Dives  
 » ne pouvant les souffrir, parce qu'elles  
 » les rendoient mornes & tristes, aussi-  
 » tôt qu'ils s'approchoient des arbres &  
 » des cages où les Peris étoient sus-  
 » pendus.

Les Comédiens Italiens promettent pour l'ouverture du Theatre une Comedie nouvelle, intitulée *l'Arbitre des différens*.

Le 6. de l'autre mois on representa pour la premiere fois à Vienne, en pre-  
 sence

fence de la Cour Imperiale, l'Opera de *Griselde*, qui fut fort applaudi.



## NOUVELLES DU TEMPS.

### TURQUIE.

**O**N apprend de Constantinople que le Chiaoux-Bacha, qui étoit en possession de cette Charge depuis près de sept ans, a obtenu pour récompense de ses services, le titre de Bacha à trois Queuës, & le Gouvernement de Zida en Arabie, que la Charge de Chiaoux-Bacha a été donnée au Chambellan du Grand Visir, que Celiçar-Mehemet-Bacha avoit été fait Gouverneur de Natolie, & qu'il avoit reçu ordre de rassembler un corps de Troupes, tirées de differens Gouvernemens de l'Asie, pour se joindre à l'armée, commandée par Kuproly-Abdula-Bacha, afin de rendre plus facile la conquête de la Ville de Tauris, qui fut assiegée inutilement au mois d'Octobre dernier.

On assure que l'Usurpateur Miry-Mamouth est encore à Ispahan, qu'il reçoit tous les jours divers renforts de Troupes, sans qu'on puisse découvrir quels

G iiij font

font ses desseins. Le Grand Seigneur a ; dit-on , pris la résolution d'envoyer des Ambassadeurs à l'Empereur de la Chine , pour l'engager à abandonner le parti de cet Usurpateur.

La Regence d'Alger a envoyé à Constantinople des Députés , qui ayant obtenu une audience du G. S. ont assuré Sa Hauteſſe que la Regence donneroit incessamment satisfaction à l'Empereur au sujet du Vaisseau de la Compagnie de Commerce des Pays-Bas , qui fut pris l'Eté dernier.

Sur les avis qu'on a reçûs que la contagion faisoit de grands ravages dans la Province de Diarbec , & qu'il mouroit beaucoup de monde à Bagdat de cette maladie , le Grand Visir a fait écrire au Bacha qui commande dans cette Ville , de faire faire des lignes , & de fermer les passages , afin d'empêcher que la maladie ne se communique aux Troupes Otthomanes qui sont en Perse.

On a reçû avis que Miry-Mamouth avoit fait publier un Manifeste qui lui a acquis la bienveillance des peuples , & que son armée augmentant de jour en jour , étoit actuellement de cent mille hommes. Le bruit court à Constantinople que ce Chef des Rebelles de Perse a fait sçavoir au G. V. que si on lui faisoit des

con-

conditions avantageuses , il se joindroit volontiers aux Troupes du G. S. pour contraindre le jeune Roi de Perse à ratifier le Traité conclu l'année dernière entre S. H. & le Czar.

## R U S S I E.

**L**E 28. Janvier le Duc d'Holstein fit ériger à Petersbourg , à l'honneur de la Princesse Czarienne Marie-Anne , sa future épouse , un Arc de Triomphe , surmonté de l'Aigle de Russie , qui fut illuminé pendant toute la nuit , ainsi que le Palais devant lequel il étoit dressé. Le bruit court que dans le nombre des nouveaux titres que le Czar a donnez à ce Prince dans son Contrat de mariage , on y a inferé celui de Prince Souverain des Duchez de Livonie & de Curlande.

On a publié une Ordonnance , par laquelle le Czar accorde à tous ses sujets le libre exercice de la Religion que chacun d'eux professe , avec défense à quelque personne que ce soit de les troubler , & aux Prédicateurs de rien prêcher qui puisse choquer les personnes d'une Religion contraire , à peine de punition exemplaire.

On a eu avis par un Courier arrivé d'Astracan , que les Troupes Moscovites qui sont en Perse , ont conquis la Pro-

374 MERCURE DE FRANCE.  
vince de Tabristan , au-dessus de la Mer  
Caspienne , & pris la Ville d'Astrabat  
qui est au Sud-Est de cette Mer.

## MORT DU CZAR.

**L**E Czar, Pierre-Alexiowitz mourut  
à Petersbourg le 8. Fevrier dernier  
à 5. heures du matin , dans la 53. année  
de son âge , étant né le 11. Juin 1672.  
après avoir été douze jours malade d'une  
retention d'urine , causée par un abcès  
au col de la vessie , que les Medecins &  
les Chirurgiens jugerent à propos de per-  
cer par le moyen de la sonde le 4. du  
même mois ; il sortit beaucoup de ma-  
tiere , ce qui soulagea considerablement  
S. M. Cz. mais le remede ayant été  
appliqué trop tard , & la gangrene s'étant  
manifestée peu de temps après , ce grand  
Prince prit son parti en Heros , & souffrit  
avec une constance admirable de très-vio-  
lentes douleurs jusqu'au moment de sa  
mort.

Le Czar se sentant mourir , & ayant  
perdu toute esperance , fit venir ses prin-  
cipaux Ministres , auxquels il donna dif-  
ferens ordres secrets , & recommanda  
que l'on protegeat les Etrangers établis  
dans ses Etats Il consola ensuite sa famille  
avec beaucoup de fermeté ; & ayant sou-  
haité

haité d'être seul, il employa les derniers momens qui lui restoient à divers actes de la Religion qu'il professoit. Il n'a gardé le lit que trois jours; la Czarine ne l'a point quitté; les Princesses, le Duc d'Holstein, le Grand-Chancelier, & les principaux Membres du Senat, s'y rendoient deux fois par jour.

Immédiatement après la mort du Czar, ( le plus grand Prince qui ait jamais régné en Moscovie, ) le Grand-Chancelier & les principaux du Conseil d'Etat, firent assembler le Senat, le Synode & le Conseil de Guerre, auxquels ils notifient les dernières volontés de ce Prince, concernant la succession au Trône. Ces trois Ordres les approuverent, jurèrent de les faire exécuter, & en conséquence la Czarine fut déclarée & reconnue légitime Souveraine de toute la Monarchie Moscovite, par les Etats Ecclesiastiques & Seculiers qui renouvelèrent le serment qu'ils avoient prêté lors du Couronnement de cette Princesse. Les divers Colleges, les Generaux, & les Officiers des Gardes suivirent leur exemple; ce qui fut exécuté par un Acte datté du même jour, qui fut imprimé sur le champ, & publié dans toutes les places de Petersbourg, dont les portes ont été fermées pendant deux jours.

On expédia en même temps plusieurs Couriers pour notifier aux Gouverneurs des Provinces, & aux Commandans des Troupes la mort du Czar, & l'avènement de la Czarine, sa veuve, à la Couronne, & pour donner ordre aux Grands du Royaume de se rendre à la Cour, afin d'être presens à la publication des dernières volontez du Czar défunt.

Le 8. au soir le corps du Prince qui n'a point été ouvert, ni embaumé, fut exposé sur un lit de parade, le visage couvert, & tout le monde fut admis à lui baiser la main: le sur-lendemain on lui découvrit le visage, & on le laissa voir pendant quelque temps; après quoi il fut mis dans un cerceuil pour être déposé dans l'Eglise du Monastere d'Alexandre Nefski, jusqu'au jour de ses funeraillies.

Le 10. on publia la Declaration suivante.

» QU'IL SOIT NOTOIRE à tout chacun,  
 » qu'ayant plû au Tout-Puissant Dieu de  
 » rappeler de cette vie passagere à l'éter-  
 » nelle felicité, après une violente ma-  
 » ladie de douze jours, le Très-Serenissi-  
 » me, & Très-Puissant Empereur &  
 » Authocrateur de toutes les Russies!,  
 » Pierre le Grand, pere de la Patrie, Sei-  
 » gneur & Souverain Très-Clement: &  
 » comme il a été publié par la Declara-  
 tion

tion de S. M. Imp. d'heureuse & toujours glorieuse memoire, dattée du 5. du mois de Fevrier de l'année 1722. « qu'il dépendoit de sa volonté de laisser « à la succession à la Couronne celui « qu'elle voudroit y choisir ; ce qui a été « aussi confirmé par les sermens de tous « les Etats de la Russie. Sa Majesté ayant « voulu honorer dans l'année 1724. par « le Sacre & Couronnement, sa très-bien « aimée épouse, nôtre grande Souveraine « Imperatrice, Catherine Alexiowna, en « reconnoissance, & en consideration des « peines heroïques qu'elle s'est donnée « pour l'Empire Ruffien, suivant qu'il « a été amplement publié au peuple dans « l'année 1723. le 15. Novembre. « C'est pourquoi le Regent Senat, & le « très-Saint Sinode avec la Generalité ont « ordonné unanimement de publier par « les affiches imprimées, pour que tout « l'Etat Spirituel, Militaire, Civil, & « toute autre condition de personnes en « soient informées, & ayent à servir fidelement la très-Serenissime & très-Puissante grande Souveraine, l'Imperatrice de toutes les Russies, Catherine Alexiowna. «

*TRADUCTION du Serment de fidelité  
prêté par tous les Ordres de la Monarchie  
Moscovite, les Senateurs, les Membres  
des autres Colleges, les Generaux  
& Amiraux, les autres Officiers de  
terre & de mer, les Soldats & Mate-  
lots, & les habitans de Petersbourg,  
&c.*

» Quoique j'aye déjà prêté serment,  
» tant au très-Serenissime, & très-puis-  
» sant Monarque de toutes les Russies,  
» Pierre le Grand, de glorieuse memoire,  
» qu'à la très-Serenissime, & très-puis-  
» sante grande Dame, l'Imperatrice Ca-  
» therine Alexiowna, je confirme nean-  
» moins ma très-soumise fidelité envers la  
» très-Serenissime, & très-puissante  
» grande Dame, l'Imperatrice Catherine  
» Alexiowna, Souveraine de toutes les  
» Russies, &c. conformément au Regle-  
» ment & Statut de S. M. Cz. de glo-  
» rieuse memoire.

» Ainsi, je soussigné, promets à Dieu  
» tout Puissant, & jure sur son Saint  
» Evangile, que je veux & suis obli-  
» gé de reconnoître S. M. ma legitime  
» grande Dame & Imperatrice, & après  
» elle, les hauts successeurs de S. M. qui,  
» suivant le bon plaisir & la Souveraine  
Puis-

Puissance Imperiale que Dieu lui a accordée, seront établis & jugez dignes d'occuper le Trône de Russie; que je serai un fidele, sincere & soumis serviteur & sujet de S. M. que j'employerai toutes mes facultez spirituelles, mes biens & même ma vie, s'il est necessaire, pour le maintien & la défense des droits & prerogatives de la haute & Souveraine Puissance & autorité de S. M. déjà statuez ou à statuer dans la suite: enfin, que j'aiderai de tout mon pouvoir à tout ce qui pourra contribuer en toute occasion, au service de S. M. & au bonheur de l'Empire. Le tout d'une maniere que je puisse en répondre devant Dieu & son jugement severé: ainsi Dieu me soit en aide, tant pour l'ame que pour le corps; & pour affirmer mon serment, je baise la parole de Dieu & la Croix de mon Redempteur. *Amen.*  
S. Petersbourg le 13. Fevrier 1725.

Les habitans de Petersbourg donnerent des marques de la plus vive douleur, lorsqu'on leur annonça la mort du Czar, qui étoit l'objet de leur amour & de leur veneration.

La Czarine a fait payer tout ce qui étoit dû au Regiment des Gardes de Preobasinski & de Sinianowski, qui lui ont prêté serment de fidelité, & elle a envoyé des ordres

ordres aux Trésoriers de l'armée pour faire payer les autres Troupes. M. de Wiefbach, Lieutenant General, a été choisi par cette Princesse pour aller commander l'armée qui est dans l'Ukraine, à la place du Prince Gallitzin, dont la présence à la Cour lui a paru nécessaire.

Les divers Conseils continuent de s'assembler journellement pour expédier les affaires comme à l'ordinaire, & exécuter les projets du feu Czar.

La Czarine a montré dans cette occasion beaucoup de grandeur d'ame & de fermeté, elle a annoncé elle-même à ses enfans la mort du Czar, leur pere, & a recommandé le Duc d'Holstein au Senat. Elle a donné la liberté à un grand nombre de prisonniers, dont elle a même fait payer les dettes. Cette Princesse a encore signalé son avènement au Trône par diverses marques de clemence, & par le rappel de plusieurs exilés; le Baron de Schaphiroff, cy-devant Grand-Chancelier, est de ce nombre, il a obtenu avec son pardon, la restitution de ses biens. Cette Princesse n'a encore fait aucun changement dans la forme de la Regence, elle a même donné les ordres nécessaires pour l'exécution des projets & entreprises du Czar.

La Cour a envoyé ordre aux Gouverneurs

neurs des Provinces & des Villes de Russie de faire signer à tous les habitans le nouveau formulaire de serment dont on vient de lire la traduction. Les Ministres Moscovites dans les Cours étrangères prêteront aussi le même serment, & le feront prêter aux sujets de S. M. Cz. qui sont hors des terres de son obéissance.

M. Beering, Capitaine de Marine fort expérimenté, partit le 16. de l'autre mois de Petersbourg pour Kamjatska, accompagné de quelques Bateliers, Pilotes, Matelots & Charpentiers, afin d'y faire construire deux petits Bâtimens, avec lesquels il doit aller reconnoître s'il y a au Septentrion un passage par lequel on puisse communiquer avec l'Amérique, ou si c'est terre ferme contiguë à la Tartarie: ce voyage sera de long cours & fort perilleux; mais s'il réussit, il augmentera beaucoup la gloire de S. M. Cz. & du Capitaine Beering.

Le feu Czar avoit fait tenter deux fois cette découverte, le premier qu'il y envoya, ayant été arrêté par les glaces, ne pût poursuivre sa route, & le second n'a jamais donné de ses nouvelles.

Le 14. Fevrier les Senateurs, les Membres des differens Colleges, les Generaux, les Amiraux, les Officiers Militaires & Civils, les habitans de Petersbourg

## 582 MERCURE DE FRANCE.

sbourg & les Députez des Villes qui étoient venus à la Cour pour des affaires particulieres, prêterent serment de fidélité à la Czarine, entre les mains du Grand-Chancelier.

Toute la Cour est en grand deüil, le Regiment des Gardes de Preobasenski, Officiers & Soldats, ont été habillez de noir, & on travaille aux préparatifs pour porter le corps du feu Czar à Moscou.

On assure que la celebration du mariage du Duc d'Holstein avec l'aînée des Princesses Czariennes, sera differée jusqu'à la fin du deüil.

Le Czar qui vient de mourir étoit fils du Czar Alexis-Michaelowitz, mort le 8. Fevrier 1676. & de Natalie Kirilowna Nariskin, sa seconde femme, morte le 4. Fevrier 1694. Il avoit épousé en premieres nôces en 1689. Ottokefa-Federowna, fille du Boyar Fedor Abromowitz Lapuchin, dont il se sépara en 1692. & en secondes nôces Catherine-Alexiowna. Ce mariage ne fut déclaré qu'en 1711. quoique la celebration fut anterieure de plusieurs années. Il avoit eu de la premiere le Prince Alexis-Petrowitz, né le 18 Fevrier 1690. mort le 7. Juillet 1718. nouveau stile, après s'être attiré la disgrâce du Czar, son pere,  
par

par une fuite secrete dans les Pays étrangers, & par des desseins trop ambitieux, pour lesquels le Czar l'avoit fait condamner à la mort par tous les Ordres de la Monarchie assemblez pour le juger. Ce Prince avoit épousé à Torgaw le 25. Octobre 1711. la Princesse Charlotte-Christine-Sophie, fille du Duc Louis-Rodolphe de Brunswick-Wolfembutel, sœur de l'Imperatrice : elle mourut le 1. Novembre 1715. neuf jours après être accouchée du Prince Pierre-Alexiowitz, (a) dont la sœur aînée, nommée la Prin-

(a) Selon les Memoires de Moscovie qui viennent d'être imprimez à Paris chez Pissot, ce Prince s'appelle Pierre-Petrowitz. Les réjouissances qu'on fit à sa naissance durerent 8. jours. Il eut pour Parains les Rois de Danemark & de Prusse. Le festin qui suivoit la ceremonie du Baptême fut très-magnifique. Ce qu'il y eut de plus singulier fut un pâté qu'on servit sur la table des Seigneurs, & d'où il sortit une Naine, bien proportionnée. Elle étoit nuë, n'ayant qu'une coëffure & quelques rubans ; elle fit un fort joli compliment aux convives, & but quelques santéz du vin qu'elle avoit dans son pâté. On servit un semblable pâté à la table des Dames, dans lequel on avoit caché un Nain. Les Nains & les Naines sont fort communs en Moscovie, par le soin qu'on prend d'en multiplier l'espece en les mariant ensemble ; c'est à l'occasion de ces sortes de nôces qu'on voit quelquefois des fêtes très-singulieres.

celle

celle Natalie, est née le 23. Juillet 1714.

Les enfans que le feu Czar a eu de sa seconde femme, la Czarine, actuellement Regnante, sont la Princesse Marie, née le 20. Mars 1713. & accordée au Duc d'Holstein le 5. du mois de Décembre dernier; la Princesse Anne-Marguerite née le 19. Septembre 1714. le Prince Pierre né le 8. Novembre 1715. qui avoit été déclaré Prince hereditaire, & qui mourut à Petersbourg le 6. Mai 1719. le Prince Paul, né à Wesel le 13. Janvier 1717. mort le même jour & la Princesse Natalie née le 31. Aoust 1718.

Le feu Czar avoit succédé à son frere aîné, le Czar Theodore, qui mourut le 27. Avril 1682. & qui l'avoit désigné son successeur, préferablement au Prince Jean, quoique l'aîné, parce qu'il croyoit ce dernier trop valetudinaire pour le charger du Gouvernement. Il avoit été proclamé Czar quelques jours après, en vertu de cette disposition testamentaire, & n'ayant alors qu'onze ans ou environ. La Princesse Sophie, sa sœur de pere, mécontente de n'avoir aucune part au Gouvernement, par l'exclusion de son frere le Prince Jean, engagea à la révolte les Strelitzes, espece de milice très-puissante alors en Moscovie: plusieurs personnes du premier rang furent massacrées

crées dans cette premiere fédition , pendant laquelle le Prince Jean fut proclamé Czar , & associé au Gouvernement.

Le Czar qui vient de mourir auroit risqué de perir dans le premier feu de la révolte , s'il n'avoit été enlevé de son appartement par le Prince Boris-Alexiowitz Gallitzin , qui le conduisit secretement au Monastere de Troiski , place forte à douze lieuës de Moscow. La Princesse Sophie , trop ambitieuse pour se contenter de cette premiere réüffite persuada au Knes Couvanski , General des Strelitzes , qu'il pourroit parvenir au Trône en l'épousant , ils conspirerent ensemble contre la vie des deux Czars , Jean & Pierre , freres de cette Princesse ; leur dessein fut découvert par deux des complices qui en eurent horreur : le Knes Couvanski fut pris dans une embuscade , & conduit au Monastere de Troiski , où il eut la tête tranchée ; la Princesse Sophie fut enfermée dans le Monastere de Dewitz près de Moscow , où elle a été étroitement gardée jusqu'au mois de Juillet 1704. qu'elle y mourut.

Les deux Czars regnerent ensemble jusqu'en 1696. que le Czar Jean mourut , laissant trois Princeses , de Proscovie Federowna Soltikow , sa femme ; sçavoir , Catherine , mariée le 19. Avril 1716.

à

Charles Leopold, Duc de Meckelbourg-Schwerin & Anne, mariée le 13. Novembre 1710. à Frederic-Guillaume, Duc de Curlande, dont elle est veuve depuis le 21. Janvier 1711. & Proscovie qui n'a pas encore pris d'alliance.

Le Czar Pierre étant devenu seul possesseur des Etats de son pere, declara la guerre aux Turcs, & dans la même année 1696. il s'empara d'Asoph sur la Mer noire. Au mois de Mai 1697. après avoir fait punir les Auteurs d'une nouvelle conspiration qu'il avoit heureusement découverte, & réglé tout ce qui étoit nécessaire pour la sureté de ses Etats pendant son absence, il partit pour voyager *incognito* dans les Pays étrangers, où il avoit dessein de s'instruire parfaitement dans les Méchaniques qui pouvoient être utiles au bien general de ses Etats.

Il séjourna d'abord à Amsterdam, d'où il passa à Londres, & après y avoir demeuré trois mois, il se rendit en 1698. à la Cour de l'Empereur. Les avis réitérez qu'il y reçût d'une nouvelle conspiration formée pour declarer le Trône vacant par son absence, le rappellerent à Moscow, où il trouva les Rebelles défaits par l'Amiral Gordon, Ecoissois : il y fit punir le reste des Conspirateurs, & employa l'année 1699. à faire plusieurs

Regle-

Reglemens pour l'administration de ses Finances, pour l'utilité du Commerce, & pour la Police.

En 1700. il fit une Trêve de 25. ans avec les Turcs, & declara la guerre au Roi de Suede. Les commencemens de cette guerre ne lui furent pas avantageux ; dès la premiere campagne il perdit la moitié de son armée à la bataille de Narva. En 1702. la bataille de Stagnitz en Livonie, dont il sortit victorieux, lui facilita la prise des Villes de Wolmar, Mariembourg, Dorpt & Nottembourg. Il prit Narva en 1704. En 1705. ses troupes entrerent en Lithuanie sous la conduite du Maréchal Czeremetoff ; mais elles furent battues près de Warsovie par le Comte de Lewenhaupt, General Suedois. Les campagnes de 1706. & 1707. furent desavantageuses aux Alliez de Sa Majesté Czarienne.

En 1708. le Roi de Suede étant entré en Moscovie dans le dessein de prendre Smolensko & Moscow, ses troupes furent défaites par l'armée Moscovite, à la fameuse bataille de Pultowa, qui se donna pendant la campagne de 1709. En 1710. le Czar fit son entrée triomphante dans Moscow, & dans la même année, ses Generaux firent la conquête d'Elbing, de Riga, & de presque toute la Livonie.

En

En 1711. le Grand Seigneur rompit la Trêve qu'il avoit faite avec S. M. Cz. Un combat engagé sans décision, quelques escarmouches & plusieurs negociations entre le Grand Visir & le Maréchal Czeremetoff, mirent fin à cette nouvelle guerre, qui fut terminée par le Traité de Falczin, en execution duquel le Czar rendit Afoph après l'avoir démoli, & la Forteresse de Taganroke. Il soumit la Pomeranie en 1713. En 1714. la Flote Moscovite commandée par l'Amiral Apraxin bâtit la Flote Suedoise à Gango dans le Golfe de Finlande. Le Czar fit à cette occasion son entrée publique à Petersbourg, à travers un Arc de triomphe dressé avec la plus grande magnificence. Cette même année il forma une Compagnie de 50. hommes, indépendans de ceux des Strelitzes, qu'il fit habiller & exercer à la maniere des Troupes Allemandes, mettant à leur tête des Officiers étrangers; & pour encourager davantage ces nouvelles troupes qu'il avoit grand interest de s'affectionner, il voulut y servir lui-même; premierement en qualité de Tambour, ensuite de Sergent, & ainsi de degré en degré jusqu'à ce qu'il fut fait Capitaine, & qu'il parut à leur tête pour en faire la revûe, & leur faire faire l'exercice. En 1715. S. M. Cz. établit  
une

une Académie de Marine à Petersbourg , Ville qu'il avoit fondée dans le dessein d'y transporter tout le commerce de ses Etats , & qu'on regarde aujourd'hui avec admiration , tant par rapport à la magnificence de ses bâtimens , & à plus de 60000. maisons qu'elle renferme, que par rapport au peu de temps qu'on a employé à la bâtir.

Le Patriarche de Moscovie étant mort en 1716. le Czar se fit déclarer Chef & Protecteur de la Religion , & il chargea le nouveau Métropolitain de Rezan qu'il venoit de nommer , de l'administration des affaires Ecclesiastiques. Le premier jour de l'an suivant , vieux stile , qui est une des plus grandes Fêtes des Moscovites. S. M. Cz. se rendit à l'Eglise à 4. heures du matin, & officia lui-même. Il commença par entonner , & chanta ensuite l'Epître devant l'Autel , coûtume qu'il observa toujours , après avoir supprimé la Dignité de Patriarche.

Au mois de Juillet de cette année on ouvrit à Petersbourg l'Académie de Marine , pour laquelle le Czar s'étoit donné tant de soin , & il n'y eut pas de Famille Noble dans toute l'étendue des vastes Etats de Moscovie , qui ne fut obligée d'y envoyer un ou deux de leurs enfans ou parens, depuis l'âge de 10. ans jus-

H qu'à

qu'à 18. Cette nombreuse Ecole renferme aujourd'hui la fleur de la Noblesse Moscovite , qu'on y instruit dans tout ce qui regarde la Navigation , sans compter les Langues, les Exercices du Corps , &c.

C'est vers ce temps-là qu'on établit à une lieue de Petersbourg une Manufacture de Toile , où l'on en fabrique avec un lin de Moscovie , qui ne le cede pas en beauté à la meilleure Toile d'Hollande. Le Chef de la Manufacture est Hollandois , il a sous lui plus de 20. ouvriers Allemans. Le lin se file dans un endroit séparé , où un Hollandois est à la tête de plus de 80. femmes débauchées , pour leur apprendre à force de coups, la maniere de manier le roüet , dont l'usage étoit entièrement inconnu en Moscovie.

En 1717. il vint en France. Il arriva à Dunkerque le 22. du mois d'Avril , & à Paris le 9. du mois de Mai suivant. Il y fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang ; & ayant visité les principales Maisons Royales , il partit le 20. Juin de la même année , pour retourner à Petersbourg , après avoir honoré de sa presence une assemblée de l'Académie Royale des Sciences , à laquelle il témoigna le plaisir qu'il auroit de lui être associé , & d'avoir avec elle des correspondances.

La

La punition des différentes personnes qui avoient donné au Czarowitz, son fils, des conseils de désobéissance, & les premières négociations de l'Isle d'Aland, l'occupèrent pendant l'année 1718. On lança pourtant à l'eau au mois de Juillet, un magnifique Vaisseau de Guerre de 90. pieces de canon que le Czar avoit construit lui-même, aidé seulement des Moscovites, sans le secours d'aucun ouvrier étranger, ni de Charpentier, & dont l'ouvrage fut généralement admiré. Il méditoit de faire une descente en Suede en 1719. lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort du Roi Charles XII. & de la proclamation de la Reine Ulrique Eleonore, par une Lettre de cette Princesse, qui en lui faisant part de son avènement à la Couronne, lui proposoit de rétablir l'ancienne amitié entre les deux Nations. Les conférences de cette paix furent continuées dans l'Isle d'Aland; mais ayant été rompues quelques mois après, S. M. Cz. fit en Suede la descente qu'elle avoit projetée, y brûla plusieurs Villes, & détruisit quelques mines de Cuivre.

Le jeune Prince Pierre Petrowitz, qui avoit été déclaré héritier présomptif de la Couronne, mourut le 6. Mai. Il étoit presque du même âge que le jeune

H ij grand

grand Prince , fils du Czarewitz.

Ce fut en cette même année qu'on fit le projet , & qu'on commença le fameux Canal de Ladoga , qui est aujourd'hui bien près de sa perfection.

En 1720. le Czar & leurs Majestez Suedoises étant convenus des préliminaires d'un nouveau Traité , il fut signé à Nidstat en Finlande le 10. Septembre 1721. & par ce Traité le Czar demeura possesseur de la Livonie , de l'Estonie , de l'Ingermanie , d'une partie de la Carelie , du District du Fief de Wibourg , & de presque toutes les places qu'il avoit conquises pendant la guerre du Nord.

Le 22. Octobre suivant , jour de la publication de ce Traité , ce Prince fut proclamé par le Senat , pere de la Patrie , & Empereur de toute la Russie , titre qui lui a été accordé depuis par le Roi & les Etats de Suede , par le Roi de Prusse , par la République de Hollande , & par le Grand Seigneur.

En 1722. & en 1723. il porta ses armes du côté de la Mer Caspienne , où il prit les Villes de Derbent , de Terki , & conquit plusieurs Provinces qui étoient cy-devant sous l'obéissance du Roi de Perse , & dont il s'est assuré la possession par le Traité qui fut conclu l'année dernière à Constantinople , entre le Ministre  
de.

de S. M. Cz. & les Commissaires du Grand Seigneur.

La haute réputation dont ce Prince a jouï pendant sa vie étoit très-justement acquise. Sa valeur & sa constance dans les grandes entreprises l'égaloiert aux plus grands hommes. L'idée que toute l'Europe s'étoit fait de sa capacité, de l'étenduë de son genie & de ses connoissances, étoit entierement conforme à la verité. On le regardoit comme un Souverain qui avoit de très-grands sentimens & de lumieres très-étenduës, comme le Ministre le plus judicieux & le plus capable de former & de conduire de grands & d'utiles projets. Pour merite de guerre, ses sujets le regardoient comme le General le plus experimenté & le plus sage, comme l'Officier le plus intrépide, & comme le soldat le plus hardi de ses Troupes. Ils le regardoient aussi comme le plus sçavant de tous les Theologiens & Philosophes Moscovites : il étoit très-versé dans l'Histoire & les Mécaniques, habile Charpentier, encore plus habile Matelot; & quoiqu'il n'ait eu dans toutes ces sciences que des disciples grossiers, retifs & sans esprit, il n'a pas laissé de former des armées & des Flotes très-considerables, qui ont porté la terreur chez tous ses voisins. On peut

H iij     juger

juger par ce qu'il a fait de ce qu'il auroit pû faire encore s'il avoit vécû plus long-temps.

Parmi les Edifices publics que le Czar fit élever dans les principales Villes de ses Etats , celui de la grande Chancellerie à Moscou , ou Bureau d'Etat , est un des plus considerables. Les expéditions s'y font en seize Langues différentes , pour lesquelles il y a autant d'Interpretes ou Secretaires ; sçavoir , pour le Moscovite, le Polonois , le Latin , l'Allemand , l'Anglois , le Flamand , le François , le Danois , l'Italien , l'Espagnol , le Grec , le Turc , le Chinois , & pour les Langues des Tartares , des Calmuques & Mongules.

Le Château de Peterskoff , situé à l'embouchure de la riviere de Neva auprès de Petersbourg , est d'une magnificence surprenante : on y a employé pendant plus de dix ans les plus habiles Architectes de l'Europe , & plusieurs milliers d'ouvriers , qui semblent avoir forcé la nature.

Le Czar de Moscovie étoit né avec de grandes vertus , & des talens extraordinaires ; il avoit fait paroître dès sa plus tendre jeunesse un genie penetrant , & capable d'exécuter les plus grands projets. Connoissant par l'Histoire des Re-

gnes

gnes précédens que la forme du Gouvernement, telle qu'il la trouva à son avènement au Trône, n'étoit pas capable de rendre ses peuples aussi policez, aussi industrieux, & aussi sçavans qu'il le desiroit, il songea à la perfectionner; mais pour ne pas faire de changement dont il ne pût s'assurer la réüffite par expérience, il voyagea dans les Etats de l'Europe les mieux gouvernez, d'où il rapporta quantité de Memoires instructifs sur tout ce qui pouvoit être utile à ses vastes projets, & ne revint dans sa Ville Capitale que pour travailler à la gloire & au bonheur de sa Nation, dont le trop grand attachement à suivre d'anciens usages retarda l'exécution de ses grands desseins, & l'obligea quelquefois d'avoir recours à la severité.

La Moscovie est redevable au Czar qui vient de mourir, d'une correspondance plus réglée avec les autres Nations, qui ne peut être que très-utile à son commerce; de l'établissement d'une Marine florissante; de l'introduction des Sciences & des Arts, dont ces peuples n'avoient presque aucune connoissance; de la suppression de plusieurs abus & coutumes superstitieuses, & d'une discipline Militaire, qui d'une Infanterie qui ne servoit qu'à la défense de l'Etat, en a formé des

soldats propres à faire des conquêtes. Le nom de ce grand Prince a été très-respecté chez les Orientaux. Le fils du Roi de Perse détrôné a imploré son secours, & s'il n'a pas vécu assez pour le venger de la perfidie de ses sujets, il a eu la gloire de reprimer le Chef de ces Rebelles, & de prendre sur cet Usurpateur les Provinces dont il s'étoit injustement emparé.

## D A N N E M A R K.

**L**E Roi a donné à l'aîné des Princes de Culmbach qui sont à Copenhague depuis quelque temps, la Lieutenance Colonelle du Regiment du Major General Scholtens, & une Compagnie d'Infanterie au second.

Il a été résolu dans le Conseil de S. M. de lever un impôt sur toutes les Villes, tant de ce Royaume que de celui de Norvege, & d'employer les deniers qui en proviendront à l'établissement de la Pesche dans le Groenland, & à la conversion des peuples de ces pays Septentrionaux.

On a publié une Ordonnance, par laquelle il paroît que le Roi a envie de rendre une très-exacte justice à ses sujets. S. M. leur permet à tous, sans distinction, de lui presenter leurs Requêtes, promet de les recevoir elle-même, de les exami-  
ner

ner sans qu'elles passent par d'autres mains, & de donner ensuite une résolution convenable. Le Roi commença le 28. du mois dernier à recevoir ces sortes de Placets. S. M. a promis de donner de semblables audiences tous les Mercredis ; & qu'en cas qu'elle en fut détournée par des affaires particulières, on pourroit mettre les Placets dans une boîte percée en forme de tronc, dont elle les feroit retirer pour les examiner dans son cabinet.

On mande de Stokolm que les Marchands Turcs qui étoient venus pour solliciter le paiement des sommes qu'ils avoient prêtées au feu Roi de Suede Charles XII. pendant son séjour à Bender, ayant été satisfaits, doivent s'en retourner chez eux.

On mande de Leopold que les Tartares de Crimée ont député vers le Grand Seigneur pour lui représenter leur mécontentement de ce que par le dernier Traité conclu à Constantinople on étoit convenu de mettre les Cozaques de Zaporovie sous la domination du Czar. Ces Lettres ajoutent que Driautimir, Chef de ces Cozaques, leur avoit promis de s'opposer jusqu'à la mort à l'exécution de ce dessein, & que bien loin de les laisser devenir sujets des Moscovites, il pré-

H v      tendoit,

tendoit , au contraire , faire revivre l'ancien tribut de Pelleteries qu'ils en recevoient autrefois.

ALLEMAGNE.

**L**E Conseil Aulique de l'Empire a donné un Decret en faveur du Prince de Birkenfeldt , au sujet de la succession du Duché de Deux Ponts. On apprend que les Cours Palatine & de Sultzbach se donnent de grands mouvemens pour empêcher la publication de ce Decret ; mais on ne pense pas que ces sollicitations aient aucun effet.

Le 13. de l'autre mois , jour du Mardi Gras , il y eut au Palais à Vienne une *Fête d'Hôte* , autrement dit *Nôce de Village* , où les Seigneurs & Dames de la Cour parurent dans les habits qui leur étoient échus par le sort. Le Bal fut suivi d'un magnifique festin. Le Ministre du Czar à la Cour Imperiale , a renouvelé ses instances pour faire reconnoître ce Prince en qualité d'Empereur de toute la Russie , & pour le faire agréger au College des Princes de l'Empire.

Le 2. du mois passé l'Electeur Palatin créa à Francfort quatre nouveaux Chevaliers de l'Ordre de S. Hubert , qui sont les Princes Frédéric de Saxe-Hilburgshausen ,

burgshausen, de Birkenfeld, de Holstein-Betk, & de Taxis.

Le Duc Maximilien de Hanover, frere du Roi d'Angleterre, a déclaré depuis sa convalescence, qu'il avoit fait le Prince de Beveren son heritier.

Le Duc de Deux-Ponts a déclaré par un écrit signé de sa main, & qui a été rendu public; que c'étoit à sa sollicitation que les Troupes de l'Electeur Palatin étoient entrées dans son Duché.

Le Roi de Prusse & toute sa Cour ont pris le deuil pour un mois, à l'occasion de la mort du Czar.

L'Empereur satisfait des marques extraordinaires de zele & de respect que lui donna la Ville de Znaïm, lors de son dernier voyage à Prague, vient de rendre à cette Ville la plus grande partie des privileges qui lui avoient été accordez par les Rois de Bohême, ses prédécesseurs; elle l'a déchargée aussi de plusieurs impositions, & de l'entretien des Troupes qui y étoient en quartier, lesquelles ont reçu ordre d'en sortir dans deux mois.

#### ITALIE.

**L**E 28. Janvier le Pape consacra l'Autel de la Chapelle des Officiers du Palais du Vatican, sous l'invocation de  
H vj      Saint

Saint Paul, premier Hermite, & de Saint Antoine, Abbé.

Le 29. S. S. tint un Consistoire dans lequel le Cardinal Ottoboni, Protecteur des affaires de France, après avoir opté le titre de Cardinal Evêque de Sabine, qui vaquoit depuis le 12. Juin dernier, par la démission du Cardinal Pignatelli, proposa l'Evêché de Bazas pour l'Abbé Mongin, cy-devant Précepteur du Duc de Bourbon & du Comte de Charolois, Princes du Sang de France, & la Coadjutorerie de l'Abbaye de la Luzerne, Ordre de Prémontré, Diocèse d'Avranches, pour le Pere Pelvé, Chanoine Régulier du même Ordre. Le même Cardinal préconisa ensuite l'Abbé de Montesquiou, pour l'Abbaye de la Faise, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Bordeaux.

Le Comte de Pinos, General de Bataille du Regiment de Baschi, cy-devant Ministre de l'Empereur en Portugal, ayant été nommé par S. M. I. pour être present à l'évacuation de Commaccio, eut le 30. Janvier une audience du Pape, & le 31. il partit pour aller executer sa commission.

Il y eut au commencement du mois dernier, à Rome, chez le Cardinal Paulucci une Congregation particuliere sur les affaires de la Religion dans l'Empire,  
&

& en particulier sur celles de la Ville de Thorn.

Le Pape a envoyé M. Melazza, General des Armes, à Civita-Vecchia, afin d'y faire les préparatifs nécessaires pour faire travailler les Ecclesiastiques condamnés aux Galeres, au lieu de les faire servir comme les autres forçats.

On a publié à Rome une Ordonnance de la Congregation de la Réforme, par laquelle il est défendu aux Séculiers de porter des rabats sur le modele des personnes du Clergé, à peine pour la premiere fois de 25. écus d'amende, & de prison en cas de récidive.

On apprend de Venise que le 3. du mois dernier le Senat avoit élu pour Noble de Vaisseau M. Jerôme Querini, & que le Prince hereditaire de Modene & la Princesse, son épouse, en étoient partis le dix pour Milan.

On mande de Turin que le Roi de Sardaigne avoit pris possession du Marquisat de Spigno, & qu'il avoit rappelé à la Cour le Comte de Provana.

Le 4. du mois dernier les Marchands de Volaille de Naples, firent conduire leur Char dans la rue de Toledé, & il fut abandonné au peuple devant le Palais du Viceroi.

Le nombre des Pelerins qui sont arrivés.

vez à Rome depuis le 24. Decembre 1724. jusqu'au 31. Janvier dernier, à l'occasion du Jubilé de l'année Sainte, monte à 10057.

Le 10. Fevrier le Senat de Venise nomma à l'Ambassade de Rome M. Barbon Morosini, actuellement Ambassadeur de la République auprès du Roi très-Chrétien, & à cette dernière Ambassade, M. Pierre Capello, actuellement Ambassadeur à Rome.

M. Marie Vicenti, qui est actuellement à Cambrai, vient d'être nommé Chancelier de la République, à la place du Chevalier Angelozon, qui mourut le 15. du mois dernier à Venise.

Le Cardinal Albani a obtenu du Pape la permission d'aller passer quelque temps dans son Abbaye, située dans le Royaume de Naples, dont le Cardinal a augmenté les revenus aux dépens de son patrimoine. Sa Sainteté a fait présent au Cardinal Cifuegos du corps de Saint Venturin, Martyr, que ce Cardinal doit envoyer incessamment à Vienne.

Le 18. de l'autre mois le Pape après avoir visité l'Eglise de Sainte Marie Egyptienne, & fait sa priere devant l'Autel, entra dans la Sacristie, où quelques Arméniens, & cinq Evêques de la même Nation furent admis à lui baiser les pieds.

U

Un Courier arrivé de Comachio à Rome , y a apporté la nouvelle de la restitution de cette place au S. Siege , & de l'évacuation des Troupes Imperiales.

La Congregation *de propaganda Fide* , a reçu la fâcheuse nouvelle que le nouvel Empereur de la Chine a fait publier un Edit , par lequel il ordonne à tous les Chrétiens qui sont dans ses Etats d'en sortir dans le terme de six mois.

On mande de Genes que la Princesse Pamphile qui étoit venue depuis quelques mois pour y faire sa résidence , avoit eu ordre de se retirer des terres de la République pour avoir voulu se distinguer en public par un trop grand train , & par des marques d'honneur qui ne sont permises qu'au Doge pendant les deux années que dure sa Dignité.

Ces Lettres ajoûtent qu'un Corsaire de Tripoli avoit pris depuis peu une Saïque Maltoise assez richement chargée , mais que l'équipage & les passagers qui étoient sur ce Bâtiment , avoient eu le bonheur de se sauver , & que la Renommée , Vaisseau Hollandois , chargé à Amsterdam pour Smyrne , après avoir échappé à deux Corsaires Algeriens , avoit été attaquée le lendemain par la Patrone d'Alger , qui ayant mis le feu à ses poudres , l'avoit fait sauter en l'air.

Les

Les Lettres de Milan portent que le Prince hereditaire de Modene & la Princesse, son épouse, en étoient partis le 1. de ce mois pour retourner à Reggio.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

**L'**Abbé de Livri, Ambassadeur de France à la Cour de Portugal, étoit parti de Lisbonne le 25. Janvier, accompagné du Nonce du Pape, de l'Ambassadeur d'Espagne & de l'Envoyé de la Grande Bretagne, qui le conduisirent à Aldeaga, au-delà du Tage, dans trois Chaloupes Royales de S. M. P. Son Excellence en partit le 28. pour se rendre à Madrid, & y arriva le 12. Fevrier.

Le 25. du mois dernier on chanta dans l'Eglise du Convent Royal de l'Incarnation, à Madrid, les Vigiles des Morts, pour le repos de l'ame du feu Roi Don Louïs, & le lendemain on y celebra le Service solennel ordonné par le Roi. Le Marquis de Villena Majordome-Mayor de S. M. y avoit fait élever un Catafalque d'une grande magnificence, autour duquel les encensemens furent faits par le Cardinal de Borgia, assisté des Evêques d'Avila, de Cuença, de Sion & de Laren, & l'Oraison funebre fut prononcée par le Pere Joseph Navajas, Religieux Trinitaire.

On

On mande de Seville que les Magistrats avoient fait mettre des Lanternes dans les ruës de la Ville, pour prévenir les desordres qui arrivent pendant la nuit.

Le 11. & le 12. Fevrier la Flote de Rio de Janeiro arriva à Lisbonne; la Charge en est infiniment plus riche cette année que les précédentes; les Interessez en retireront, à ce qu'on assure, un produit de 400. pour cent.

Le 27. du mois dernier S. M. Catholique donna le Collier de la Toison d'Or au Maréchal de Tessé, chargé des affaires de France à la Cour de Madrid. Les Grands du Royaume & les Chevaliers de l'Ordre, assisterent à la ceremonie, ayant été invitez par le Duc de Bejar, que ce Maréchal de France avoit choisi pour son parain.

Le même jour on celebra dans l'Eglise du Monastere Royal des Religieuses de l'Incarnation à Madrid, un second Service solennel que le Roi avoit ordonné pour le repos de l'ame du feu Roi d'Espagne Don Louïs: les Grands du Royaume & les principaux Seigneurs de la Cour avoient été invitez de s'y trouver par le Duc d'Osone. Le même jour la Ville de Madrid en fit celebrer un autre dans l'Eglise du Convent Royal de Saint Dominique, sous les ordres du Corregidor

duc D. François - Antoine de Salcedo , Marquis de Vadillo : le P. Hyacinthe de Mendoza , Religieux de l'Ordre de la Mercy y prononça l'Oraison Funebre. Le 2. de ce mois on en celebra un troisième dans l'Eglise du Monastere Royal des Dames Déchaussées , où l'Oraison funebre fut prononcée par le P. Pierre Espinosa.

On travaille dans les Ports de Biscayë à la construction de huit nouveaux Vaisseaux de guerre.

#### GRANDE-BRETAGNE.

LE 13. de l'autre mois il se tint au Palais de S. James , à Londres , un Chapitre de l'Ordre de S. André , dans lequel les Comtes d'Essex & de Dalkeith , furent élus Chevaliers à la place du Comte de Tankerville , & du Marquis de Lothian décedez. Ils reçurent l'Etoile & le ruban vert des mains du Roi. La place vacante par la mort du Duc d'Athol , fut en même temps donnée au Comte de Marchemont , premier Ambassadeur-Plenipotentiaire de S. M. au Congrès de Cambray.

Depuis peu un Ouvrier de Londres querellant avec sa femme , qui lui disoit des injures , & lui reprochoit de ne pas donner de quoi fournir à l'entretien de leur

leur enfant, âgé seulement de 6. mois, il prit l'enfant du berceau, & le jetta par la fenêtre du troisième étage.

Le Vaisseau Locke, allant de Londres à la Virginie, a été enlevé par un Algérien à 50. lieues de Lisbonne, & conduit à Alger, faute d'avoir un passe-port dans les formes.

M. Cater, Gentilhomme du Comte de Suffolk, fut mis au Pilon, à Londres, le 22. de l'autre mois, pour avoir vendu la protection de son Maître.

Le Comité établi pour dresser les divers articles d'accusation que les Communes doivent porter à la Chambre Haute contre le Comte de Maclesfield, cy-devant Grand Chancelier du Royaume, est composé de vingt Députés de la Chambre Basse qui y travaillent sans discontinuer, afin de mettre cette affaire en état d'être jugée avant le départ du Roi pour son Electorat d'Hanover, où il doit se rendre à la fin du mois prochain.

Le 10. de ce mois on fit à Londres l'insertion de la petite verole au Marquis de Dorchester, petit-fils du Duc de Ringston, à la Demoiselle Charlotte Pierpont, & aux deux fils aînés du Comte de Coventry.

La Princesse de Lyme, Vaisseau commandé par le Capitaine Raymond, étant

au

## 608 MERCURE DE FRANCE.

au mois de Decembre dernier dans la Riviere de Scherborough, sur la côte de Guinée, dix Negres qui étoient dedans profiterent de l'instant que le Capitaine étoit à terre avec une partie de l'équipage pour égorger les Matelots de garde, pillerent le Vaisseau, & se sauverent.

### P A Y S - B A S.

**L**E Comte de Daun, Grand Maréchal des Armées de l'Empereur, Commandant de la Ville de Vienne, nouveau Gouverneur des Pays-Bas par *interim*, étant arrivé à Bruxelles le 15. du mois dernier, avec la Comtesse, son épouse, il fut complimenté le lendemain par le Conseil d'Etat, les deux Chambres des Comptes, de Brabant & de Flandres. Le Conseil Souverain de Brabant, les Etats de la Province, les Députez du Conseil Provincial du Haynault qui réside à Mons, les Députez des Etats de la Province de Flandres, & par la principale Noblesse du Pays. Le 17. les Magistrats allerent lui presenter le Vin de Ville, qui consistoit en un gros tonneau de Vin du Rhin, porté sur un Chariot, attelé de 4. Chevaux magnifiquement harnachez, précédé des Trompettes & des Timbales de la Ville, & suivi d'une très-leste cavalcade des Ecoliers du College des Jesuites, habillez

lez à la Romaine, & représentant les sept familles Patriciennes de Bruxelles.

A l'arrivée du Comte de Daun la Bourgeoisie étoit sous les armes, & formoit une double haye, depuis la porte de Louvain jusqu'au Palais, ayant à leur tête les Officiers & les Drapeaux. Le Magistrat s'étoit rendu hors de la porte, dans une Loge tendue de drap rouge, qu'on y avoit fait dresser, où le Comte étant arrivé vers les trois heures après-midi, il fut harangué par le Pensionnaire au nom du Magistrat, qui lui presenta les clefs de la Ville dans un bassin de vermeil doré. Il se rendit ensuite à l'Eglise de Sainte Gudule, où il fut reçu par le Chapitre, dont le Doyen, qui étoit à la tête, entonna le *Te Deum*, & donna après la benediction du Saint Sacrement, au son de la grosse cloche & du carillon. Le Comte de Daun arriva au Palais, au bruit d'une triple salve de l'artillerie des remparts, & escorté par deux Compagnies de la noble garde des Archers & Hallebardiers.

On écrit de Bruxelles que le Regiment du Comte de Bonneval fut incorporé à Mons le 26. du mois dernier, dans quatre autres Regimens Allemands.

Le Marquis de Fenelon, Brigadier des Armées du Roi très-Chrétien, Inspecteur  
do

610 **MERCURE DE FRANCE.**  
de son Infanterie, & son Ambassadeur  
en Hollande, arriva à la Haye le 6. de  
ce mois; il fut complimenté le lendemain  
de la part des Etats Generaux, par le  
Baron de Welderen, **Président de Se-**  
**maine.**

La Ville de Bruxelles a fait present de  
25000. florins au Comte de Daun qu'il  
a acceptez.

On a reçu avis de Munich que l'E-  
lecteur de Cologne avoit reçu l'Ordre  
de Prêtrise dans la Chapelle du Château  
de Suabe en Baviere, & qu'il se dispo-  
soit à celebrer sa premiere Messe le jour  
de Pâques dans l'Eglise des Jesuites de  
Munich.



**MORTS, NAISSANCES**  
& *Mariages des Pays Etrangers.*

**D** On Dominique-Marie Mari, qui  
avoit été Doge de la République  
de Genes, mourut le 18. Janvier, après  
une longue maladie.

Le Prince de Cariotti, Dom Charles-  
Philippe Spinelli, Conseiller d'Etat de  
l'Empereur, est mort à Naples, âgé de  
80. ans.

On mande de Lisbonne que la Com-  
tesse

tesse de S. Jacques y accoucha au mois de Janvier dernier de son 29<sup>e</sup> enfant.

Le mariage entre le Prince de Nassau Dillenbourg, & la quatrième Princesse de Nassau-Dietz, fut signé à Dietz le 31. Janvier dernier.



## F R A N C E ,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E Roi sortit pour la première fois, depuis son indisposition, le 27. du mois dernier, & prit le divertissement de la promenade dans les Jardins de Marly.

On assure que toutes les Maréchaussées ont ordre de se mettre en campagne, pour arrêter tous les Mandians qu'on trouvera en contravention aux Ordonnances du Roi.

Le 5. de ce mois la Tournelle Criminelle condamna à la rouë le nommé Simon l'Empereur, Vigneron, Soldat aux Gardes, convaincu d'avoir assassiné, de dessein prémédité, le nommé Robillard, Charretier du Village de la Malemaison. Il fut exécuté le lendemain, préalablement appliqué à la question. On dit qu'il n'a déclaré aucun complice. Le

612    **MERCURE DE FRANCE.**

Le Roi a donné le Regiment de Cavalerie, vacant par la mort du Comte de Roye, au Marquis du Luc, Brigadier des Armées du Roi.

S. M. a accordé le Regiment de Cavalerie, dont le feu Marquis de Charlus étoit Mestre de Camp, au Marquis de Levis, son frere.

Le 11. de ce mois, quatrième Dimanche de Carême, le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique, & l'après-midi S. M. assista au Sermon du Pere Quinquet, Theatin.

Le 15. le Roi après avoir entendu le Sermon, partit de Versailles pour aller passer quelques jours au Château de Marly.

L'Abbé Mongin, Evêque de Bazas, l'un des Quarante de l'Académie Française, cy-devant Précepteur du Duc de Bourbon & du Comte de Charolois, Princes du Sang, fut sacré le 11. de ce mois, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale du Val de Grace, par l'Archevêque de Toulouse, assisté des Evêques de Seez & de Châlons-sur-Marne.

Le Comte de Cambises, nommé par le Roi à l'Ambassade de Turin, est parti pour s'y rendre.

Le 22. de ce mois le Parlement en  
Robes

Robes rouges, le Corps de Ville, le Chapitre de Nôtre - Dame, & autres Corps Ecclesiastiques & Reguliers se rendirent à l'Eglise des Grands Augustins, où l'on celebra l'anniversaire de la Réduction de Paris, à l'obéissance du Roi Henri le Grand.

Le 18. de ce mois, Dimanche de la Passion, le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Marly la Prédication du Pere Quinquet, Theatin.

Le 19. le Duc de Bethune, fils du Duc de Charost, cy-devant Gouverneur du Roi, fut reçu au Parlement en qualité de Pair de France. Le Duc d'Orleans, le Prince de Conti, & quantité d'autres Ducs & Pairs assisterent à la reception.

Le 21. de ce mois l'assemblée generale des Actionnaires de la Compagnie des Indes se tint dans son Hôtel, où M. le Contrôleur General presida; & les Syndics Directeurs rendirent compte à l'Assemblée de l'état des affaires de la Compagnie. Par le Bilan general qui fut lû, il paroît que le fond capital de la Compagnie se monte à plus de 139. millions de livres en especes à 40. l. 14. s. le marc, & qu'il y a tout lieu d'esperer une augmentation de dividend pour l'année prochaine.

M. de Jossaud, Brigadier & Mestre de Camp réformé d'Infanterie, a été pour-

vû de la Lieutenance de Roy de Candaw, vacante par la mort de M. de Rambion.

On va voir avec empressement un très-beau Tableau, dans un des appartemens bas du Château des Thuilleries, où le Roi est représenté à cheval de grandeur naturelle. La tête de S. M. très-ressemblante, est peinte par le sieur Vanlo, le Cheval & les autres accompagnemens du Tableau sont du sieur Parrossel, tous deux Peintres de l'Académie, d'un mérite distingué.

L'Opera Comique a donné les deux derniers jours qu'il a représenté sur le Theatre du Palais Royal, la *Critique ou Parodie de Telemaque*, de M. le Sage, qui eut un succès si prodigieux il y a dix ans.

## NOUVEAU CONCERT au Château des Thuilleries.

**L**E Roi ayant permis au sieur Philidor, ordinaire de la Musique de La Chapelle de S. M. de donner dans son Château des Thuilleries, des Concerts composez de Musique spirituelle; on a destiné le grand Salon, ou Salle des Suisses ( qui est la premiere piece qu'on trouve avant que d'entrer dans les appartemens ) pour faire executer ces Concerts, les-

lesquels sont composez de Motets à grands Chœurs , & de Simphonies Françoises & Italiennes des meilleurs Auteurs. Ce Salon a été décoré par les soins du sieur Philidor d'une maniere très-convenable ; on a construit pour placer les Simphonistes , & ceux qui doivent chanter , une espece de Tribune en Amphitheatre , appuyée contre le mur qui est du côté des appartemens , élevée de six pieds sur trente-six de face & neuf de profondeur.

Cette Tribune où l'on monte par un petit perron , & qui peut contenir au moins 60. personnes , est fermée par une balustrade rehaussée d'or , dont les balustres , en forme de Lyre , sont posez sur un socle peint en marbre. Tout le mur sur lequel la Tribune est adossée , est décorée d'une perspective de très-bon goût qui represente un magnifique Salon , & qui offre un point de vûe fort agréable ; cette peinture a été faite sur les desseins de M. Berin , Dessinateur ordinaire du Cabinet du Roi , par le sieur le Maire , Peintre fort entendu dans ces sortes d'ouvrages. Ce Salon est éclairé par 12. lustres , & par quantité de girandoles garnies de bougies.

Le Dimanche 18. de ce mois le sieur Philidor fit executer le premier Concert , qui commença à six heures du soir , &

I ij      finit

finit à huit , avec l'applaudissement de toute l'Assemblée. Il seroit très-difficile de trouver ailleurs un plus parfait assemblage de voix & de joueurs d'instrumens , puisque les meilleurs sujets de la Musique du Roi , de l'Académie Royale de Musique , & autres excellens Maîtres , au nombre de 60. composent ce magnifique Concert , dont l'exécution admirable , & qui attire un si grand concours , est entièrement dûë au sieur Philidor.

Le Concert dont nous parlons est ordinairement composé de deux grands Motets , & de deux suites d'airs de violons , *Concerti* & *Airs Italiens*. Le premier commença par une suite d'Airs de violons de M. de la Lande , d'un caprice du même Auteur , & de son *Confitebor*. On joua après la nuit de Noël , *Concerto de Correlli* , & le Concert finit par le *Cantate Domino*. Les autres Motets qui furent chantez le reste de la semaine , sont , *Quare fremuerunt* , *Exaltabor te Deus* , *Exurgat Deus* , *le Miserere* , *Dominus regnavit* , & *Dixit Dominus* : tous Motets de M. de la Lande.

Les Recitans du Concert sont les sieurs Francisque , Dominique , le Prince , Granet , & l'Abbé Ducros , tous de la Musique du Roi ; M<sup>lle</sup> Antier , les sieurs  
Mu.

Muraire, Cuvillier, Cochereau, Dun, le Mire & Dubourg, de l'Academie Royale de Musique. Les Chœurs sont composez de tout ce qu'il y a de meilleurs sujets de la Musique du Roi, de l'Academie Royale de Musique, & des principales Eglises de Paris, où il y a des Chœurs de Musique; il en est de même de ceux qui composent la Symphonie.

Il n'y a point eu de Concert le Dimanche des Rameaux.

Le Lundy & Mardy on a chanté le *Dixit Dominus*, *Dominus regnavit*, & *Deus noster refugium*, motets de M. de la Lande. On n'a point donné de Concerts les trois jours des Tenebres, mais seulement le Samedi veille de Pâques; on y a chanté le *Regina cali*, & *O Filii & Filia*, &c. Le Concert doit continuer le Lundy de Pâques, & continuer jusqu'au Samedi suivant.

### A V I S.

**M**<sup>R</sup> Fouquet Capitoul de Toulouse; & Caissier du Tresorier General de la Province de Languedoc à Paris, nous prie d'informer le Public, que le sieur Jean-Jacques Ramond, de Montpellier, I iij Banquier



Grave, Abbé Commandataire des Abbaïes de S. Euverte d'Orléans & de Perignac, grand oncle paternel ; la Mareine Dame Elizabeth de Matignon, épouse du Marquis de Balleroy Colonel de Dragons.

Les enfans du Marquis de Grave forment le 15<sup>e</sup> degré en ligne directe de la maison de ce nom, qui est des plus anciennes du Languedoc, où il y a plusieurs branches connus depuis 1150. Elle est encore distinguée par leurs faits d'armes, dès le temps du Roi S. Louis, qui sont énoncés dans plusieurs Actes qui se trouvent dans les Archives du Roi en Languedoc, qui sont à présent à Montpellier.

Les armes de cette maison, sont trois ondes d'argent sur un champ d'azur, ayant pour cimier une tête de geant percée d'une lance. Ils ont écartelé aux deux & quatrième de la maison de Marle en 1405. qui est d'or à cinq merlettes de sable; le support des armes sont deux paons humanisez par une tête de femme.

Henry Emanuel de Roquette, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Gildas de Rhuis, l'un des 40 de l'Academie Française, mourut le 4. Mars âgé de 69 ans.

Jean-Cretien de Vateville, Marquis de Conflans, Seigneur de Chargey & de Dampierre, Lieutenant General des Ar-

720 - MERCURE DE FRANCE.

mées du Roi , Commandeur de l'Ordre de S. Louis, mourut le 7. âgé d'environ 65. ans.

Charles-Michel Bouvart de Fourqueux, Conseiller Honoraire au Parlement, Procureur General de la Chambre des Comptes, mourut le 9. du même mois, âgé de 67. ans.

Le 2. Mars, Dame Charlotte Legras, épouse de M. Vincent D'aligé, Chevalier Seigneur de S. Ciran, &c. ancien Conseiller au Parlement, mourut à Paris âgée de 45. ans.

Dame Anne-Marguerite Jolly, veuve de M. Charles Trudaine Maître des Comptes, le 7. de ce mois, âgée de 82. ans.

Dame Marie Berthelot, veuve de M. Christophe Dalmas, Ecuyer, Seigneur de Boilly, &c. morte à Paris le 13. de ce mois, âgée de 88. ans.

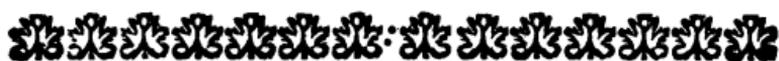
M. Thomas d'Acquin, Abbé de S. Laurens lez-Cosnes, Diocèse d'Auxerre, & ancien Doyen de S. Thomas du Louvre, mourut le 9. âgé de 82. ans.

Louis Joseph Jean-Baptiste de Sonillac, Marquis de Chatillon, ci-devant Colonel d'un Regiment d'Infanterie, mourut à Angoulême le 5. de ce mois, dans la 45 année de son âge.

Dame Catherine Perichon, épouse de  
M.

M. Louïs le Boultz , Chevalier , ancien Maître des Eaux & Forêts de France , morte à Paris le 7. Mars âgée de 46. ans.

Le 20. de ce mois , M. de la Font, mourut âgé de 39. ans , après une longue maladie. Il étoit recommandable par le mérite de l'esprit & par la bonté du cœur. Le Theatre perd considerablement à sa mort ; il avoit beaucoup de talent pour le genre Comique , qu'il traitoit d'une maniere neuve & naturelle. Il avoit donné aussi divers Balets & des Tragedies mêmes à l'Opera , qui avoient réussi , surtout *les Fêtes de Talie* , qui ont attiré un si prodigieux concours. Il avoit actuellement un Opera , dont M. Batistin a fait la Musique , sous le titre d'Orion , qui étoit prêt à être représenté. Nous avons donné un Catalogue de toutes ses Pieces de Theatre , la dernière fois que nous avons eu occasion de parler de ce Poëte.



### BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye Commendataire de S. Michel en Tierache , Ordre de S. Benoît , Diocese de Laon , vacante par le  
I<sup>er</sup> des

decès de M. de Seve , Evêque d'Arras, a été donnée à M. Nicolas de Saulx de Tavannes , Evêque de Châlons sur Marne.

L'Abbaye Commandataire de S. Gildas de Rhuis , Ordre de S. Benoist , Diocèse de Vannes , vacante par le decès de l'Abbé Roquette , en faveur de l'Abbé de Ville-neuve , Clerc tonsuré.

L'Abbaye Commandataire de Langonnet, Ordre de Citeaux, Diocèse de Quimper , vacante par le decès de l'Abbé de Marbœuf dernier titulaire , en faveur de René-Auguste de Marbœuf , Prêtre du Diocèse de Rennes.

L'Abbaye Commandataire de S. Jacques de Monfort , Ordre de S. Augustin, Diocèse de S. Malo , vacante par la démission de René-Auguste de Marbœuf dernier titulaire , en faveur de Louis-Emanuel de Champelais , Clerc tonsuré du Diocèse de Vannes.

La Coadjutorerie de l'Abbaye Reguliere de Faverny , Ordre de S. Benoist, Diocèse de Befançon , dont le Pere Dom François-Theodore est Abbé , en faveur de Dom Jérôme Coquelain , Religieux du même Ordre.

## S U P L E M E N T.

*Traduction du Pſeume 149. Cantate Domino. Par M. Moreau de Mantour.*

## S T A N C E S.

**Q**ue de nouveaux Concerts nos Temples  
retentissent ?

A louer le Seigneur consacrons ce grand jour :  
Redoublons nôtre zele , & que nos voix s'un-  
nissent ,

Aux Cantiques divins de la celeste Cour.

Qu'Israël penetré de joye & de tendresse ,  
Vante le Tout-Puissant , dont il reçût la Loi ?  
Vous , enfans de Sion , montrez vôtre alle-  
gresse ,

Par des vœux solempnels benissez vôtre Roi.

Celebrez par vos chants sa puissance infinie ,  
Publiez sa grandeur au bruit de vos Concerts ;  
Que par les doux accords d'une tendre har-  
monie ,

Son nom se fasse entendre , & penetre les airs ?

A son peuple cheri , le Seigneur favorable ,  
I v j                      Fait

624 **MERCURE DE FRANCE.**

Fait goûter dès ce monde un solide bonheur ;  
Il lui prête en tout temps une main secou-  
rable ,  
Il est l'appui du juste & de l'humble de cœur.

Les Saints qui jouïront du prix de leur victoire,  
Posséderont en Dieu l'objet de leurs desirs :  
Goûtant un doux repos dans le sein de la  
gloire ,  
Ils seront enivrez d'un torrent de plaisirs.

La vertu du très-Haut animera leur zele ,  
Du plus ardent amour , ils seront enflammés ;  
Et l'on verra perir le pecheur infidele ,  
Sous le glaive tranchant dont ils seront armez.

C'est par eux que le Ciel dans sa juste colere ,  
Soumettra la fierté des peuples orgueilleux ,  
Et que de leurs projets l'audace téméraire ,  
Ou sera confondüe , ou tournera contre eux.

Les plus superbes Rois des nations perfides  
Seront humiliés , malgré leur vain effort ,  
Et leurs Chefs obstinez , de sang toujours avi-  
des ,  
Dans la captivité termineront leur sort.

C'est

C'est ainsi qu'aux élus la gloire est réservée ,  
 D'exécuter du Ciel les secrets jugemens ;  
 Ainsi l'on voit sur nous sa justice éprouvée ,  
 Lorsque de sa vengeance ils sont les instru-  
 mens.

CONDITION HEUREUSE.

Pour être heureux , si je puis l'être ,  
 Je vois enfin ce qu'il me faut ,  
 N'aller ni trop bas , ni trop haut ,  
 Et n'avoir ni valet ni Maître.

*VERS* présentez par le sieur Poisson , qui  
 joue les rôles de Crispin , avant qu'il  
 fut reçu Comedien du Roi.

Vous m'avez , auguste Princesse ,  
 Donné votre protection ,  
 Cet honneur dont me comble aujourd'hui  
 Votre Altesse ,  
 Peut changer d'un seul mot ma situation ;  
 Que je tienne par vous la fortune en ma man-  
 che ,  
 Il ne s'agit que d'un ordre nouveau :  
 Faut-il que Crispin soit un oiseau sur la bran-  
 che ,  
 Lorsqu'on devoit le voir comme un poisson  
 dans l'eau.

EPR.

## EPIGRAMME.

**J**E fais des vœux de devenir l'amour,  
 Non pour aimer plus ardemment ma belle,  
 Car je l'aime bien plus que la clarté du jour ;  
 Mais c'est afin que je sois aimé d'elle.

## ENIGME A THETIS.

**C**omme sujet de vôtre Empire,  
 Écoutez-moi, Thetis, sans badiner,  
 Quoique je semble fait pour rire,  
 Pour rire avec raison, il faut me deviner.

Je ne suis pas sorti de l'onde,  
 Quoiqu'il semble que j'en sois né,  
 Je n'ai feuilles, ni fleurs, mais je suis destiné,  
 Chaque printemps à revenir au monde.

J'inspire divers mouvemens,  
 Dès que je commence à paroître,  
 Je fais des gens chagrins, & j'en fais des  
 contents,  
 Ce n'est plus rien, quand on peut me con-  
 noître.

Quel-

Quelquefois au plus indolent,  
 Je fais faire une longue course,  
 Mais quand on ignore ma source,  
 L'on fait dans ses projets un inutile plan.

Ennemi de la verité,  
 On ne laisse pas de me croire,  
 Et je tire toute ma gloire,  
 De mon peu de sincérité.

Je trompe les plus gens de bien,  
 Sans crainte que l'on me punisse,  
 Et quand on connoît ma malice,  
 L'on est sot, & l'on ne dit rien.

### S E C O N D D E F I.

**A** Qui ces rimes remplira,  
 De sel Attique & non de verbiage,  
 Sire Argasile donnera  
 Un Merle blanc dans une cage.

*Lesine*

*Apollon*

*Balon*

*Vaisine.*

*Melusine*

*Moilon*

*Foulon*

*Cousins.*

*Brigantin*

*Satin*

*Ovale.*

*Helicon*

*Rubicon*

*Rivale.*



**AR**



## A R R E S T S , &amp;c.

**A** R R E S T du 16. Janvier , qui confirme la faisie faite aux Isles Françoises de l'Ame-rique , d'un Batteau Anglois & des Bestiaux , & autres Marchandises de son chargement , appartenant au sieur Bron , negociant , qui vouloit les faire entrer dans lesdites Isles , en contravention du Reglement du 20. Aoust 1698. qui défend tout Commerce étranger dans lesdites Isles.

**A** R R E S T du 23. Janvier , qui ordonne que l'adjudication de l'Office de Chastelain de la Ville d'Aire , faite par le sieur Chauvelain au profit de Louis Gaspard Imbona demeurera nulle & comme non faite , & rétablit le sieur Courtier dans ledit Office.

**A** R R E S T du 27. Janvier , qui ordonne que les Propriétaires des Rentes assignées sur le Clergé , qui se payent dans les Hôtels de Ville de Paris & de Toulouse , & des Offices de Contrôleurs & Payeurs desdites Rentes , seront tenus avant le premier Avril prochain , pour dernier délai , de représenter leurs Titres , pardevant les Commissaires du Conseil , pour être procédé à la liquidation desdites Rentes & Offices ; sinon & à faute de ce faire dans ledit délai , qu'ils seront déchûs des gages & arrerages qui leur seront dûs de tout le passé , jusqu'au jour qu'ils représenteront leurs Titres.

AR.

ARREST du 6. Fevrier, qui ordonne que tous ceux qui ont obtenu des Pensions ou augmentations de Pensions pendant la minorité de Sa Majesté, seront tenus de représenter les motifs sur lesquels ces graces leur ont été accordées, pardevant les sieurs Secretaires d'Etat, chacun dans son Département.

ARREST du même jour, portant défenses de poursuivre les Commis au Contrôle des Actes, pour représenter les Registres dudit Contrôle; leur réitère les défenses d'en donner communication; & ordonne qu'ils seront tenus de communiquer ceux des Insinuations.

ARREST du même jour, qui declare exemptes des Droits d'Amortissemens, les Rentes sur les Tailles créées au profit des Communautés seculieres & regulieres, des fonds qui leur ont été remboursez, ou qui leur ont été donnez pendant les années 1719. & 1720. de même que les Rentes sur l'Hôtel de Ville.

ARREST du même jour, qui ordonne l'exécution de la Declaration du Roi du 8. Mai 1717. & Arrest du 28 Avril 1722. concernant les Privilèges des Commis & Employez au recouvrement des Droits réservés par l'Edit du mois d'Aoust 1716. en consequence condamne les Consuls de la Ville de Tarbes en Bigorre, Generalité d'Auch, en 500. livres d'amende, pour avoir contre les dispositions desdits Reglemens, envoyé des Gens de Guerre chez le nommé Daverac, Receveur des Droits réservés de ladite Ville. Les condamne en outre aux dommages & interets dudit Daverac, &c.

AR-

ARREST du 17. Fevrier, qui nomme des Commissaires du Conseil pour examiner les Memoires, Comptes & Etats du sieur Fargez, ses Commis & Commissionnaires, au sujet des approvisionnemens de vivres & fourages, dont ledit sieur Fargez a été chargé, tant en qualité d'Entrepreneur que de Regisseur, à compter de l'année 1719 jusqu'en 1722.

ARREST du 20. Fevrier, qui fait défenses à tous Teinturiers, Marchands & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'envoyer ou favoriser la sortie hors du Royaume, des Soyes teintes propres à fabriquer des Etoffes.

ARREST du 26. Fevrier, qui ordonne que les Engagistes des Domaines, qui prétendent avoir des moyens de s'opposer à la revente d'icelle Domaines, à la charge de rembourser les Engagistes, seront tenus de fournir leurs moyens d'oppositions devant Messieurs les Intendants des Provinces, avant ou lors des publications qui se feront devant eux; que cependant ceux qui n'auront pas formé lesdites oppositions dans les Provinces avant les adjudications, pourront les former en la Ville de Paris, entre les mains du sieur Lorne Greffier des Commissions extraordinaires du Conseil, trois jours au plus tard avant le jour qui sera indiqué pour l'adjudication définitive.

ARREST du 27. Fevrier, qui ordonne que les Propriétaires d'Offices & Droits supprimés avant & depuis le premier Janvier 1722. seront procéder à leur Liquidation avant le premier Aoust 1725. exclusivement, & en recevront le remboursement avant le premier Septembre suivant

632 **MERCURE DE FRANCE.**

suivant ; passé lequel temps ils demeureront déchus de toutes prétentions.

**ORDONNANCE** de Police du même jour, concernant les Taverniers, Cabaretiers & autres vendans Vins, par laquelle il leur est défendu de tenir aucunes caves ouvertes, recevoir ni donner à boire à aucuns particuliers, de quelque qualité qu'ils soient, après les cinq heures du soir, depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, & depuis Pâques jusqu'à la Toussaint, après neuf heures, à peine de confiscation, 500 liv. d'amende.

**ARREST** du même jour, qui proroge jusqu'au premier Juin de l'année 1726. la décharge des Droits des Fermes générales-unies, sur les Bestiaux venans des Pays étrangers ou qui passeront d'une Province dans une autre. Et renouvelé les défenses d'en faire sortir hors du Royaume.

**ARREST** du même jour, qui condamne les Habitans de la Paroisse de Montreuil-le-Chetif, solidairement & par corps, au paiement de l'Amende de cinq cens livres, prononcée contre Servais Richard, Syndic de ladite Paroisse, pour n'avoir pas sonné le Tocfin sur des Fauxsauniers, ni donné avis de leur passage & séjour, au Receveur du Grenier à Sel le plus prochain, ou aux Employez des Fermes.

**ARREST** de la Cour de Parlement du 7. Mars qui maintient les Officiers du Châtelet de Paris, dans le droit de Prévention dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, & notamment dans

dans l'étenduë de la Justice de Sainte Geneviève au Mont.

**ARREST** du 20. Mars, par lequel Sa Majesté permet aux Entrepreneurs de la fourniture de la viande de l'Hôtel Royal des Invalides, qui font actuellement service audit Hôtel, de pouvoir vendre pendant le cours de trois années dans trois Etaux qui seront établis à Paris dans les lieux les plus commodes pour le service du Public, & dans un quatrième qui sera établi à la Boucherie de l'Hôtel Royal des Invalides, toute sorte de viande de Boucherie, à condition par eux de ne pouvoir pas la vendre à plus haut prix que six sols la livre dans Paris, & cinq sols six deniers à la Boucherie de l'Hôtel Royal des Invalides, du Bœuf, Veau & Mouton, en payant seulement par les acheteurs six deniers par livre de droits d'entrée de celle qu'ils acheteront audit Etal de la Boucherie des Invalides; & à condition aussi par lesdits Entrepreneurs, de diminuer le prix de la viande à proportion que celui des Bestiaux sera diminué.

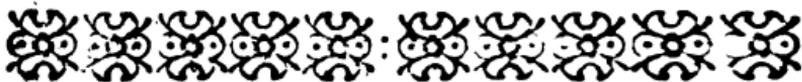


---

 APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercur*e de France du mois de Mars, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 30. Mars 1725.

HARDION.



## T A B L E

<b>L</b> A Sageſſe victorieuſe de l'Amour, Cantate.	421
Lettre ſur un Tombeau nouvellement découvert.	425
La Roſe, Fable allegorique.	439
Diſſertation pour prouver que l'inclination pour la Châſſe, eſt dans un jeune Prince le préſage d'une vertu Heroique.	443
Imitation de Boece, de la conſolation, &c.	449
Extraits de quelques Lettres de Veniſe, &c.	453
Vers ſur un Tableau d'Hercule filant auprès d'Omphale, peint par M. le Moine.	468
Description de l'Autel principal de Saint Sulpice, &c	473
Vers à une jeune perſonne.	479
Lettre ſur la Maïſon des Urfins.	181

Traduction en Vers du Pseaume 127.	490
Deuxième Lettre sur la Pucelle d'Orleans.	492
Idille de M. de la Grange, la belle Hollandoise.	504
Lettre écrite, &c. sur le Poëte Laifnez, &c.	507
Rondeau redoublé.	511
Lettre de Malthe sur le remede d'eau à la glace.	512
Lettre en Vers à Mademoiselle.	520
Lettre du P. Castell, réponse, &c.	522
Enigmes & explication.	524
Nouvelles Littéraires, Examen des Préjugez vulgaires.	527
Discours du P. Porée, Extrait, &c.	531
Histoire des Vestales, &c.	540
Nouveau Voyage autour du Monde.	543
Extrait d'une Lettre écrite de la Haye.	546
Chançon notée.	548
Speçacles, Extrait de la Tragedie de Mariamne.	549
Pierrot-Perrette, piece en Vaudevilles.	559
Les Quatre Mariannes.	562
La Reine des Peris, opera nouveau.	567
Nouvelles du Temps, de Turquie, de Russie.	571
Mort du Czar, &c.	574
De Dannemarck, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre & des Pays-Bas, &c.	596
Morts, Naissances & Mariages des Pays Etrangers.	610
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	611
Assemblée generale de la Compagnie des Indes.	613
Nouveau Concert Spirituel, &c.	614

Supplement. Traduction du Pseaume	Cantate
Autres Vers.	623
Enigme.	615
Second Défi , Bouts-rimez.	626
Article des Arrests.	627
	629

---

*Errata de Fevrier.*

**P** Age 395 ligne 5. du bas , Medaillant , lisez Madaillant.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P** Age 454 ligne 9. Cercelets , lisez Corcelets.

Page 456. ligne 6. Paris , Bourdon , lisez Paris bourdon.

Page 459. ligne 15 405. lisez 4. ou 5.

Page 484. ligne 21. Podessa , lisez Podesta.

Page 553. ligne 4. du bas comme , lisez contre.

*L'Air noté doit regarder la page*

542



Handwritten marks, possibly initials or a signature, located in the lower right quadrant of the page.









SEP 17 1936



